

LECTOURE

Gers

Site Patrimonial Remarquable

PSMV

Plan de Sauvegarde et de Mise en Valeur

Pièce n° 3 - Règlement écrit et
annexes réglementaires

Arrêté le :



DRAC Occitanie
Ministère de la culture
TOULOUSE

Ville de LECTOURE

**Communauté de communes
de la Lomagne Gersoise**

Atelier Lavigne
Mandataire
Architecture et Patrimoines
Architectes associés SARL
PAU

Hadès
Bureau d'Investigations
Archéologiques
BALMA

Catherine Roi
Architecte, Paysagiste
BAGES

Véronique Germain-Morel
Avocat
Barreau de MARSEILLE

EUGEE
Environnementaliste
BORDEAUX





**DRAC
Occitanie**

Ministère de la
culture

TOULOUSE



Ville de LECTOURE



**Communauté de communes
de la Lomagne Gersoise**



Atelier Lavigne

Architecture et
Patrimoines

Architectes
associés SARL

PAU



Hadès

Bureau
d'Investigations
Archéologiques

BALMA



**Catherine
Roi**

Architecte,
Paysagiste

BAGES



**Véronique
Germain-
Morel**

Avocat

Barreau de
MARSEILLE



EUGEE

Environnementaliste

BORDEAUX

SOMMAIRE

CHAPITRE 1.....	5
DISPOSITIONS GENERALES	5
ARTICLE 1 - Champ d'application territorial du PSMV.....	6
ARTICLE 2 - Organisation générale du règlement	6
Document écrit.....	6
Document graphique.....	6
ARTICLE 3 - Portée juridique du règlement du Plan de Sauvegarde et de mise en valeur	7
ARTICLE 4 - Classification des immeubles bâtis et non bâtis : légende du document graphique	8
ARTICLE 5 - Régime des autorisations de travaux dans le PSMV	10
ARTICLE 6 - Orientations d'aménagement et de programmation (OAP)	10
ARTICLE 7- Emplacements réservés	11
ARTICLE 8 - Recommandations d'aménagement sur les espaces publics	11
ARTICLE 9 - Adaptations mineures, médiation, rôle de la Commission locale du SPR.....	11
ARTICLE 10 - Règles générales	12
Dépose et réemploi de matériaux et éléments.....	12
Traces et vestiges anciens découverts en œuvre	12
Éléments d'architecture intérieure	12
Obligations de modifications, écrêtements, surélévations	12
Occupation, découpage et mutualisation des immeubles	13
Principe de réversibilité	13
Hauteur des constructions	13
Principes d'amélioration des performances énergétiques et environnementales des immeubles protégés, des immeubles non protégés et des immeubles à édifier	14
Aménagement et constructions dans les immeubles non bâtis.....	14
Conditions particulières relatives à la salubrité et la gestion des déchets, la vie collective des immeubles ..	14
Conditions particulières relatives à la prévention des risques	15
Aménagements et constructions dans les secteurs dotés d'orientations d'aménagement et de mise en valeur.....	15
Aménagement des espaces publics.....	15
Article 11 - Listes des annexes au règlement du PSMV	16
ARTICLE 12 - Lexique.....	17
CHAPITRE 2.....	31
DISPOSITIONS PARTICULIERES DE LA ZONE UAss (SPR-PSMV)	31
UAss1.1. Destinations et sous-destinations des constructions	34
Destinations et sous destinations des constructions	34
Occupations et utilisations du sol admises sous conditions particulières.....	34
Conditions particulières relatives aux destinations.....	35
UAss1.2. Interdictions et limitations de certains usages et affectations des sols et natures d'activités.....	37
UAss2.1. Volumétrie et implantation des constructions	40
a. Emprise au sol.....	40
b. Implantation des constructions	42

c. Hauteur des constructions	43
UAss2.2. Qualité urbaine, architecturale, environnementale et paysagère	46
UAss2.2.1 L'architecture des constructions	46
a. Règles générales	46
b. Architecture des immeubles bâtis dont les parties intérieures et extérieures sont protégées en totalité	47
c. Architecture des immeubles bâtis dont les parties extérieures sont protégées	70
d. Architecture des immeubles bâtis, non protégés, pouvant être conservés, améliorés ou remplacés, soumis aux règles générales en matière de qualité architecturale, urbaine et paysagère	91
e. Architecture des constructions neuves sur terrain constructible ou en remplacement d'immeuble bâti pouvant être démoli ou remplacé	98
f. Architecture des constructions dans les immeubles non bâtis protégés et non protégés	99
g. Architecture des constructions dans l'espace public	101
h. Architecture des murs et des clôtures	102
i. Architecture des murs d'enceinte	103
j. Sauvegarde et mise en valeur des séquences naturelles - fronts rocheux	104
k. Immeuble ou partie d'immeuble dont la démolition peut être imposée	104
UAss2.2.2 Les immeubles non bâtis et les plantations	105
a. Obligations en matière de réalisation d'espaces libres	105
b. Espaces non bâtis ou autre espaces libres soumis à prescriptions particulières	107
c. Espaces publics	107
UAss2.3. Stationnement	111
UAss3.1 Desserte par les voies publiques ou privées	114
UAss3.1.1 Desserte par les réseaux	114
a. Eau potable	114
b. Assainissement des eaux usées	114
c. Assainissement des eaux pluviales	114
d. Réseaux secs	114
Annexes réglementaires	115
Annexe 1- Liste des espaces inclus dans un secteur à Orientations d'Aménagement et de Programmation	116
Annexe 2 – Liste des éléments intérieurs particuliers protégés (indiqués par une numérotation sur la parcelle)	117
Annexe 3 - Liste des éléments extérieurs particuliers (portail, puits, fontaine...) indiqués par une étoile ..	118
Annexe 4 - Liste des immeubles ou parties d'immeuble dont la modification peut être imposée à l'occasion d'opérations d'aménagement publiques ou privées	119
Annexe 5 - Liste des immeubles ou parties d'immeuble dont la démolition peut être imposée à l'occasion d'opération d'aménagement publiques ou privées	120
Annexe 6 - Liste des immeubles avec une règle de limite imposée d'implantation de construction	121
Annexe 7 - Liste des immeubles avec une règle de hauteur maximale de façade	122
Annexe 8 - Liste des emplacements réservés	123

CHAPITRE 1

DISPOSITIONS GENERALES

ARTICLE 1 - Champ d'application territorial du PSMV

Le règlement s'applique sur la partie du territoire de la commune de Lectoure, gérée par le Plan de Sauvegarde et de Mise en Valeur (PSMV), au sein du Site Patrimonial Remarquable (SPR), en application de l'article L.631-3 du code du patrimoine et par arrêté préfectoral du 12 mai 2016.

La limite du Plan de Sauvegarde et de Mise en Valeur (PSMV) au sein du Site Patrimonial Remarquable, est figurée par un trait discontinu sur le plan du PSMV.

Le périmètre du PSMV comprend :

- L'ensemble de la ville médiévale dans ses murs, dont le périmètre correspond au tracé de l'enceinte fortifiée et aux boulevards entourant la cité, délimitation historique et parfaitement identifiable.

Le PSMV de Lectoure couvre une surface de 20.6 hectares.

ARTICLE 2 - Organisation générale du règlement

Document écrit

Le règlement est composé de deux grands chapitres, englobant les dispositions générales et les dispositions particulières :

- Dispositions générales et applicables au territoire couvert par le PSMV.
- Dispositions particulières et applicables à la zone UAss (PSMV).
 - Règles relatives à la destination des constructions, usage des sols et nature d'activités
 - Règles en matière de caractéristiques urbaine, architecturale, environnementale et paysagère
 - Règles en matière d'équipement et de réseaux

Il est accompagné d'annexes

Document graphique

Le document graphique du règlement est constitué par le plan réglementaire du PSMV édité à l'échelle du 1/500^{ème} en 2 feuilles et un plan d'ensemble au 1/750^{ème}. Le document graphique est retranscrit sous forme numérique dans le système d'information géographique (SIG) de la communauté de communes Lomagne Gersoise et de la commune.

ARTICLE 3 - Portée juridique du règlement du Plan de Sauvegarde et de mise en valeur

La sauvegarde et la mise en valeur du patrimoine bâti et végétal, les conditions de la constructibilité et de l'aménagement sont contrôlées par :

- Les articles UAss1 : Destinations des constructions, usage des sols et nature d'activités, UAss2 : Caractéristiques urbaine, architecturale, environnementale et paysagère et UAss3 : Equipement et réseaux.
- Les dispositions réglementaires établies graphiquement de manière détaillée sur le document graphique du règlement : le Plan de Sauvegarde et de Mise en Valeur.

Les occupations et utilisations du sol doivent être, d'une part, conformes aux dispositions du règlement, qu'il soit écrit ou graphique, d'autre part, compatibles avec les orientations d'aménagement et de programmation lorsqu'elles existent.

L'ensemble de ces documents est opposable à toute personne publique ou privée pour l'exécution de tous travaux, aménagements extérieurs, aménagements intérieurs, constructions, plantations, affouillements ou exhaussements des sols.

ARTICLE 4 - Classification des immeubles bâtis et non bâtis : légende du document graphique

Sur le plan du PSMV sont indiqués avec une légende appropriée :

1- Limites du plan de sauvegarde et de mise en valeur

Limite de PSMV à l'intérieur du site patrimonial remarquable



Limite de zone ou de secteur à orientations d'aménagement et de programmation



2- Les immeubles bâtis ou non bâtis classés ou inscrits au titre des monuments historiques et soumis à la législation relative aux monuments historiques

Les immeubles classés ou inscrits au titre des monuments historiques



3- Les immeubles ou parties d'immeubles bâtis ou non bâtis protégés à conserver, à restaurer et à mettre en valeur

Les immeubles bâtis dont les parties intérieures et extérieures sont protégées en totalité



Les immeubles bâtis dont les parties extérieures sont protégées (façades, toiture, etc...)



Les éléments intérieurs particuliers (indiqués par une numérotation sur la parcelle et renvoi à l'annexe réglementaire)



Les murs de soutènement, murs de clôture



Les murs d'enceinte et rempart (indice E)



Les éléments extérieurs particuliers (portail, puits, fontaine...)



Les séquences naturelles (front rocheux, falaise)



Les parcs ou jardins de pleine terre



Les espaces libres à dominante végétale



Les cours ou autres espaces libres à dominante minérale



Les séquences, compositions ou ordonnances végétales d'ensemble

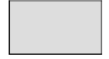


Les arbres remarquables ou autres éléments naturels



4- Les immeubles non protégés

Les immeubles bâtis pouvant être conservés, améliorés, démolis ou remplacés, soumis aux règles générales en matière de qualité architecturale, urbaine et paysagère



Les immeubles non bâtis ou autres espace libres, soumis aux règles générales en matière de qualité architecturale, urbaine et paysagère



5- Les conditions particulières d'intervention, d'aménagement ou de construction

Les immeubles ou parties d'immeuble dont la modification peut être imposée à l'occasion d'opérations d'aménagement publiques ou privées



Les immeubles ou parties d'immeuble dont la démolition peut être imposée à l'occasion d'opérations d'aménagement publiques ou privées



Les espaces verts à créer ou à requalifier



Les cours ou autres espaces libres à dominante minérale à créer ou requalifier



Les emplacements réservés



Les limites imposées d'implantation de construction



Les hauteurs maximales de façade



Les points de vue, perspectives à préserver ou à mettre en valeur



6- Les linéaires commerciaux

Linéaires commerciaux simples



La transformation de surfaces de commerce de détail ou d'artisanat à rez-de-chaussée sur rue en une destination d'habitation est interdite

Toutes ces catégories d'immeubles et de protection sont réglementées. Les règles affectant les conditions d'utilisation et d'occupation du sol et l'architecture des constructions sont détaillées dans les articles des dispositions particulières applicables à la zone SPR/PSMV.

ARTICLE 5 - Régime des autorisations de travaux dans le PSMV

Les travaux susceptibles de modifier l'état des parties extérieures des immeubles bâtis, y compris du second œuvre, ou des immeubles non bâtis, situés dans le périmètre du site patrimonial remarquable, sont soumis à une autorisation préalable en application de l'article L632-1 du code du patrimoine.

Sont également soumis à une autorisation préalable les travaux susceptibles de modifier l'état des éléments d'architecture et de décoration, immeubles par nature ou effets mobiliers attachés à perpétuelle demeure, lorsque ces éléments, situés à l'extérieur ou à l'intérieur d'un immeuble, sont protégés par le plan de sauvegarde et de mise en valeur.

Ces travaux sont soumis à l'avis conforme, sauf exceptions légales, de l'architecte des Bâtiments de France, qui doit être saisi dans le cadre de l'instruction des demandes d'autorisation préalable.

Lorsque l'autorisation préalable porte sur des travaux susceptibles de modifier l'état des éléments d'architecture et de décoration, immeubles par nature ou effets mobiliers attachés à perpétuelle demeure, situés à l'extérieur ou à l'intérieur d'un immeuble et, protégés par le plan de sauvegarde et de mise en valeur, le dossier joint à la demande d'autorisation comprend également un document graphique faisant apparaître l'état initial et l'état futur de chacun des éléments ou parties faisant l'objet des travaux.

ARTICLE 6 - Orientations d'aménagement et de programmation (OAP)

Les orientations d'aménagement et de programmation sont figurées au plan par un trait mauve. Elles portent sur des ilots ou des secteurs à mettre en valeur, réhabiliter, restructurer ou aménager. Elles prennent la forme de schémas d'aménagement et précisent les principales caractéristiques des emprises bâties, gabarit et qualité et destination des espaces y compris voies et espaces publics.

Les demandes de constructions ou d'aménagement devront être compatibles avec les orientations des OAP et mettre en œuvre les objectifs de leur réalisation exprimés dans les schémas et les commentaires.

Cette mise en œuvre nécessite dès l'amont du projet une mise au point concertée des programmes et des projets, entre la Collectivité et l'autorité administrative. Cette concertation peut avoir lieu au sein des commissions d'urbanisme. Elle peut engager en tant que de besoin la saisine de la Commission Locale du SPR.

ARTICLE 7- Emplacements réservés

Les emplacements réservés (ER) aux créations ou extensions de voies et ouvrages publics, aux installations d'intérêt général et aux espaces verts, sont figurés au document graphique par une trame spécifique dont le bénéficiaire et l'objet sont rappelés par l'annexe du règlement (liste des ER).

Sous réserve des dispositions de l'article L.433-1 et suivant du CU, la construction, l'aménagement et l'occupation et l'utilisation du sol, autre que pour l'objet pour lequel il est créé, est interdite sur les terrains bâtis ou non, frappé d'un ER.

Le propriétaire d'un terrain frappé d'un ER peut, à compter du jour où le PSMV a été approuvé et rendu opposable aux tiers, et conformément aux dispositions du CU, exercer son droit de délaissement auprès de l'autorité administrative bénéficiaire de l'ER et la mettre en demeure d'acquiescer les emprises concernées.

ARTICLE 8 - Recommandations d'aménagement sur les espaces publics

Les aménagements urbains et des espaces publics sont conformes au règlement du PSMV et tiennent compte des recommandations énoncées dans le cahier de recommandation des espaces publics. (Document non opposable).

La mise en œuvre des recommandations et l'application du présent règlement font l'objet de la médiation définie à l'article 9 suivant.

ARTICLE 9 - Adaptations mineures, médiation, rôle de la Commission locale du SPR

Conformément aux dispositions du Code de l'urbanisme R313-5, des adaptations mineures aux articles du présent règlement du Plan de Sauvegarde et de Mise en Valeur peuvent être accordées par l'autorité compétente en matière d'urbanisme après avis conforme de l'Architecte des Bâtiments de France.

Ces adaptations sont justifiées par :

- La nature du sol, la configuration de la parcelle, le caractère des constructions avoisinantes, des raisons d'ordre archéologique, urbain, architectural ou paysager.
- L'évolution du programme et du contexte au sein des espaces inclus dans une Orientation d'Aménagement et de programmation.

Les adaptations sont soumises à avis à la Collectivité, l'autorité compétente en matière d'urbanisme et l'Architecte des Bâtiments de France, et à la validation de la Commission Locale du SPR.

ARTICLE 10 - Règles générales

Dépose et réemploi de matériaux et éléments

Lors des démolitions, tout matériau ou élément architectural ayant une valeur artistique ou archéologique reconnue, est soigneusement déposé et entreposé aux fins de réemploi dans le périmètre du Site Patrimonial Remarquable, géré par le PSMV, de Lectoure.

Dans les immeubles bâtis dont les parties extérieures sont protégées, tout matériau ou élément architectural ayant une valeur artistique ou archéologique reconnue, est déposé aux fins de réemploi dans l'immeuble.

Traces et vestiges anciens découverts en œuvre

Les traces et vestiges anciens sont conservés.

Selon leur intérêt ou leur pertinence en rapport à la composition architecturale ils sont dissimulés dans le respect des règles de conservation des articles UASS2.2 Qualité urbaine, architecturale, environnementale et paysagère, ou mis en évidence et insérés dans la composition architecturale.

Dans les cas des anciennes baies bouchées et mises en évidence, si elles ne peuvent être réouvertes, celles-ci sont marquées par l'affouillement des maçonneries sur au moins 10 cm .

Il peut être exigé de compléter des vestiges anciens pour restituer leur lisibilité.

Eléments d'architecture intérieure

Tous les travaux portant sur les intérieurs protégés au titre du PSMV, dont les éléments intérieurs particuliers, sont soumis à autorisation préalable conformément au code de l'urbanisme. Le dossier joint à la déclaration préalable doit comprendre également un document graphique faisant apparaître l'état initial et l'état futur de chacun des éléments ou parties faisant l'objet des travaux. L'architecte des Bâtiments de France peut, en amont du dépôt de la demande d'autorisation administrative préalable, être sollicité pour vérifier, si besoin, la compatibilité du projet avec l'objectif de conservation des éléments intérieurs protégés.

Obligations de modifications, écrêtements, surélévations

Les modifications «M » qui pourront être imposées sur des immeubles à l'occasion d'opérations d'aménagement publiques ou privées, font l'objet d'une liste annexée au présent règlement.

La modification, surélévation ou écrêtement des immeubles est imposée par l'autorité administrative à l'occasion d'opérations d'aménagement publiques ou privées.

Sauf disposition particulière figurant à la liste annexée, les travaux de modification ou de surélévation des immeubles comportant le signe «M » sont réalisés conformément aux dispositions du présent règlement.

L'écèlement des constructions en surcroît figuré par le sigle «M », peut être imposé dans les mêmes conditions que les immeubles à démolir.

Occupation, découpage et mutualisation des immeubles

Les caves/soubassements et les combles

L'affectation à l'habitation des caves/soubassements en sous-sol sur au moins une façade, et/ou leur aménagement pour un usage d'habitation (occupation humaine- pièce de vie) sont interdits.

L'affectation des caves /soubassements en sous-sol sur au moins une façade, à une activité de service avec accueil du public dans la cave, est interdite.

Suivant la configuration de l'immeuble, l'aménagement de pièces d'habitation dans les combles est autorisé dans le cas où elles sont liées au dernier étage courant de l'immeuble.

Le découpage des immeubles

Afin de conserver et de retrouver une typologie variée d'appartements, la découpe des immeubles par plateau et la découpe des grands appartements en plusieurs logements n'est pas autorisée lorsqu'elle compromet la logique de composition architecturale et verticale, les éléments d'architecture intérieure (décors au sol, murs et plafonds), la distribution d'origine, et/ou l'usage de l'immeuble.

La mutualisation des immeubles

La mutualisation des petits immeubles et/ou des rez-de-chaussée permettant de regrouper des boutiques et/ou des appartements, ou de créer des locaux d'usage (local poussette, vélos, ordures ménagères...) est autorisée.

Il convient de préciser que la mutualisation de plusieurs immeubles ne doit pas avoir pour effet de modifier l'état des éléments d'architecture et de décoration, immeubles par nature ou effets mobiliers attachés à perpétuelle demeure, lorsque ces éléments, situés à l'extérieur ou à l'intérieur d'un immeuble, sont protégés par le plan de sauvegarde et de mise en valeur.

Dans ce cas, il est possible de réorganiser la desserte des étages pour en permettre l'habitabilité indépendamment des rez-de-chaussée.

Dans le cas d'immeubles protégés au titre du PSMV, il est possible de percer les murs de séparation, sous réserve du respect des dispositions architecturales et constructives intéressantes, visibles ou cachées, et des décors au sol, murs et plafonds, et de l'accord de l'Architecte des Bâtiments de France.

Les saillies

Les saillies sur le domaine public (encorbellements, corniches, auvents, marquises et balcons...) peuvent être soumises à des formalités prévues par une autre législation.

Principe de réversibilité

Les aménagements, distribution, mutualisation, adjonction préservent la structure des immeubles de façon à permettre l'évolution et la réversibilité des aménagements.

Hauteur des constructions

La hauteur des constructions est mesurée à partir du sol naturel existant avant les travaux d'exhaussement ou d'affouillement du sol nécessaires pour la réalisation du projet. Lorsque le sol naturel est à un niveau inférieur ou supérieur à la voie, la hauteur des constructions élevées en bordure de voie est mesurée à partir du niveau de la voie au droit de la construction alignée

sur la voie. Pour les constructions non alignées sur la voirie, la hauteur doit être mesurée à partir du sol naturel du terrain.

La hauteur est calculée à l'égout de la toiture ou au sommet de l'acrotère.

Principes d'amélioration des performances énergétiques et environnementales des immeubles protégés, des immeubles non protégés et des immeubles à édifier

Les travaux d'amélioration des performances énergétiques et environnementales font partie des travaux de réhabilitation des constructions et des logements.

Les travaux d'amélioration des performances énergétiques et environnementales recommandent d'avoir une approche globale de l'immeuble afin de respecter l'équilibre général de l'immeuble et de traiter de façon pertinente et pérenne les postes jugés à améliorer.

Sur les immeubles protégés au titre du PSMV, les travaux doivent être compatibles avec la sauvegarde et la mise en valeur du patrimoine architectural. Ils respectent strictement, ouvrage par ouvrage, le mode constructif et les dispositions architecturales extérieures et intérieures des immeubles en application des règles architecturales de UAss2.2.

Sur les immeubles non protégés, les travaux d'amélioration sont réalisés dans le respect de l'intégration architecturale et ils respectent les règles architecturales de l'article UAss2.2.1.

Sur les immeubles à édifier, les travaux sont conformes à la législation en vigueur sur la réglementation thermique et ils respectent les règles architecturales de l'article de UAss2.2.1.

Aménagement et constructions dans les immeubles non bâtis

L'extension des bâtiments sur les immeubles non bâtis protégés, peut être autorisée dans les conditions prévues par l'article UAss2.2.1.f. du présent règlement.

Cette autorisation est accordée si elle ne porte pas atteinte au caractère architectural et urbain environnant, ni à la viabilité, aux plantations existantes et au caractère de l'espace libre : alors, la construction est d'une emprise proportionnée à l'espace libre (10% dans les espaces libres à dominante végétale et 20% dans les espaces libres à dominante minérale) et d'une hauteur inférieure ou égale aux bâtiments existants qu'elle doit jouxter.

Conditions particulières relatives à la salubrité et la gestion des déchets, la vie collective des immeubles

A l'occasion d'une opération de réhabilitation d'un immeuble bâti comprenant plus de quatre logements existants ou créés, le projet prévoit l'aménagement d'un local ventilé destiné aux besoins liés à la vie de l'immeuble : stockage des déchets, garage des vélos, deux roues, poussettes, boîtes aux lettres....

Cet aménagement respecte les éléments d'architecture intérieure à conserver.

Dans les immeubles dont les parties intérieures et extérieures sont protégées en totalité, l'aménagement de ce local poubelle n'est pas obligatoire dans le cas où son aménagement compromet la conservation des éléments d'architecture devant être conservés.

Le local, en cas de fortes contraintes architecturales, structurelles, patrimoniales, peut être établi dans les espaces libres pouvant être modifiées sous conditions.

Dans les opérations regroupant plusieurs immeubles et lorsque les locaux suffisants ne peuvent être réalisés pour chaque immeuble, la réalisation d'un local commun et mutualisé est autorisée.

Conditions particulières relatives à la prévention des risques

Pour assurer la protection des personnes et des biens, les occupations et utilisations du sol respectent les dispositions particulières des Plans de Prévention des Risques.

Les aménagements prescrits à ce titre sont conformes aux dispositions constructives et architecturales de UAss2.2. Qualité urbaine, architecturale, environnementale et paysagère du présent règlement.

Aménagements et constructions dans les secteurs dotés d'orientations d'aménagement et de mise en valeur

L'application du présent règlement doit être conforme aux dispositions contenues dans les pièces écrites et graphiques des secteurs dotés d'orientations d'aménagement et de mise en valeur, rassemblés dans le cahier des Orientations d'Aménagement et de Programmation du PSMV (pièce 5 du dossier du PSMV).

Ces secteurs incluent des ilots qui nécessitent un projet particulier.

Les ilots concernés figurent sur le plan du PSMV, repérés par une lettre, et dans la liste de l'Annexe 1 du présent règlement.

Dans ces secteurs, les constructions et les aménagements divers sont conformes au règlement écrit et au document graphique du PSMV et compatibles aux orientations décrites dans l'OAP.

Aménagement des espaces publics

Les espaces publics figurent en « blanc » sur le plan graphique du règlement.

Leur aménagement et tous travaux sur ces espaces sont soumis à autorisation d'aménagement conformément aux dispositions du code de l'urbanisme.

Ils respectent le règlement du PSMV, ainsi que toutes les autres réglementations issues des servitudes diverses, en particulier en ce qui concerne les sols archéologiques et les contraintes liées au sous-sol.

Article 11 - Listes des annexes au règlement du PSMV

- 1- Annexe 1 – Liste des espaces inclus dans un secteur à Orientations d'Aménagement et de Programmation
- 2- Annexe 2 – Liste des éléments intérieurs particuliers protégés (indiqués par une numérotation sur la parcelle et renvoi à l'annexe réglementaire)
- 3- Annexe 3 – Liste des éléments extérieurs particuliers (portail, puits, fontaine...) indiqués par une étoile
- 4- Annexe 4 – Liste des immeubles ou parties d'immeuble dont la modification peut être imposée à l'occasion d'opérations d'aménagement publiques ou privées
- 5- Annexe 5 – Liste des immeubles ou parties d'immeuble dont la démolition peut être imposée à l'occasion d'opération d'aménagement publiques ou privées
- 6- Annexe 6 – Liste des immeubles avec une règle de limite imposée d'implantation de construction
- 7- Annexe 7 – Liste des immeubles avec une règle de hauteur maximale de façade
- 8- Annexe 8 – Liste des emplacements réservés

ARTICLE 12 - Lexique

A

Annexes : Sont considérées comme annexes, les constructions secondaires de dimensions réduites et inférieures à la construction principale, qui apporte un complément de fonctionnalités à la construction principale. Elle peut être accolée ou non à la construction principale avec qui elle entretient un lien fonctionnel, sans disposer d'accès direct depuis la construction principale.

Alignement : Ligne qui détermine l'implantation des constructions par rapport au domaine public (voie, places...).

Allège : Pan de mur léger fermant l'embrasure d'une fenêtre entre le sol et l'appui. L'allège est plus mince que le mur dans lequel est percée l'embrasure.

Aménager : Arranger et/ou mieux disposer un lieu, un espace extérieur ou intérieur pour le rendre plus habitable ou utilisable.

Androne (Venelle) : Espace libre formant limite séparative entre deux constructions. Elle était destinée à recevoir les eaux usées et pluviales et peut jouer un rôle de ventilation. Sa largeur peut varier de 50 à 80 cm.

Appareil : Manière dont les moellons, les pierres ou les briques sont assemblées dans la maçonnerie.

Appui de fenêtre : Surface horizontale marquant la limite inférieure d'une baie et couronnant l'allège. L'appui de fenêtre n'est pas nécessairement à hauteur d'appui, il est quelquefois sous une barre d'appui, un garde-corps etc...

Arc : Organe clavé porté par deux points d'appui (piédroit) permettant le franchissement d'un espace au moyen d'une courbe. Il est, par définition appareillé et peut être fait de plusieurs rouleaux superposés.

Arcade : Baie libre couverte d'un arc dont les piédroits prennent naissance sur un sol. L'ouverture peut ne pas descendre jusqu'au sol, un muret, remplissant alors l'espace entre les piédroits.

Attique : Partie supérieure qui vient couronner la façade.

Etage (attique) supérieur de hauteur moindre que les étages courants de la façade.

Avant-toit : Partie du versant s'étendant au-delà de l'aplomb des murs gouttereaux. L'ouvrage se nomme aussi passe de toit.

B

Badigeon : Mélange homogène d'eau et d'un liant naturel d'origine minérale (chaux aérienne, terres, pigments).

Baie : Ouverture d'une fonction quelconque aménagée dans une partie construite, et son encadrement.

Balcon : Etroite plateforme bordée d'un garde-corps, en surplomb devant une ou plusieurs baies.

Bandeau : Moulure pleine de section rectangulaire dont la largeur est nettement supérieure à la saillie.

Banne ou store banne : Dispositif mobile en toile tendue par des armatures permettant de donner de l'ombre à une baie ou une terrasse.

Brisis : Partie inférieure d'une pente raide d'un versant de toit brisé.

C

Calade : Pavage formé de galets, entiers ou cassés en deux.

Cave : Pièce située en sous-sol des bâtiments ou semi-enterrée, et servant à conserver des denrées, à ranger de objets divers.

Chaîne d'angle : Partie en appareil formant l'angle saillant de la jonction de deux murs.

Chambranle : Cadre mouluré de la baie, en bois ou en pierre. Le chambranle peut être rapporté ou seulement formé par la mouluration de l'huissierie, du bâti-dormant ou des éléments maçonnés délimitant la baie.

Chanlatte : Pièce de bois sciée ou travaillée d'angle en angle, suivant une des diagonales.

Chantourner : Action de faire un chantournement ; donner à une pièce de bois, avec la scie à chantourner, des courbes, tantôt entrantes, tantôt sortantes. Le chantournement se finit au rabot cintré, au ciseau, à la lime...

Charpente : Ouvrage formé de pièces de bois ou de métal assemblées. Le mot désigne plus particulièrement l'ouvrage formant le toit et portant le matériau de couverture.

Châssis : Cadre destiné à maintenir en place les éléments d'une surface (planches, vitres, etc ...).

Châssis de toit : Cadre disposé en toiture.

Chaux : Matière obtenue par décomposition thermique du calcaire utilisée comme liant dans la construction.

Chaux aérienne : En fonction de la pureté du calcaire d'origine (teneur en argile), réagit et fait sa prise au contact de l'air.

Chaux hydraulique : Une chaux est dite hydraulique quand elle contient au maximum 20% de calcaire pur. Elle fait sa prise majoritairement au contact de l'eau et en partie au contact de l'air.

Chéneau : Canal en pierre ou en bois recouvert de métal, placé en bas d'un versant pour recevoir les eaux de pluie et les conduire vers les évacuations. Il est creusé dans la corniche du mur-gouttereau ou posé sur celui-ci. Le chéneau est quelquefois en contrebas

de l'égout qui est porté par un petit mur appelé bahut.

Chevron : Pièce de bois équarrie sur laquelle on fixe les lattes ou liteaux qui soutiennent la couverture.

Clin : Élément de bardage, planche posée avec recouvrement pour assurer l'étanchéité à l'eau.

Clôture : Ouvrage divisant ou délimitant un espace et faisant obstacle au passage.

Combles : Partie de l'espace intérieur comprise sous les versants du toit et séparée des parties inférieures par un plancher ou une voûte.

Composition architecturale de façade : Manière d'ordonner les différents éléments constitutifs de la façade (ouvertures, niveaux, décors).

Composition d'origine : Manière dont le bâtiment, le jardin, le parc, l'espace public a été ordonné, dessiné, conçu en termes de géométrie et de composition lors de sa création.

Conformité : Respect de la règle.

Conserver : Ne pas démolir.

Construction : La notion de construction est plus étendue que celle de bâtiment. Les règles concernant les constructions s'appliquent à tous les ouvrages soumis à autorisation d'urbanisme (y compris réseaux, piscines non couvertes...).

Construction principale : Terme désignant la maison, l'immeuble ou un édifice accueillant une activité.

Contrevent : Panneau pivotant sur un de ses bords verticaux, servant à doubler extérieurement un châssis vitré. Le contrevent brisé est formé de panneaux qui se replient l'un sur l'autre.

Corbeau : Élément en saillie d'une paroi ou d'un poteau, servant de support à une poutre, un arc.

Cordon : Moulures ou corps de moulures horizontal, sans fonction particulière, régnant dans une partie quelconque d'une composition. Le

bandeau est donc un cordon de section rectangulaire.

Corniche : Couronnement continu en saillie d'une façade.

Cour : Espace libre attenant à un bâti, non ou peu planté, généralement entouré de corps de bâtiment ou enclos. La cour commune est partagée par plusieurs édifices qui en ont l'usage.

Couronnement : Élément décoratif formant le faite horizontal ou le sommet pyramidé d'une élévation.

Couverture : Ouvrage couvrant extérieurement une construction ou un espace devant une construction.

Couverture en terrasse : Couverture horizontale d'un bâtiment, généralement bordé par un garde-corps.

Crémone : Tige de fer verticale que l'on hausse ou baisse en faisant tourner une poignée pour fermer ou ouvrir le châssis d'une fenêtre. C'est le maintien de la crémone derrière les gâches qui permet la fermeture du châssis.

Croisée : Fenêtre divisée en croix par un meneau ou un montant et un croisillon ou traverse.

Croupe : Petit versant réunissant à leurs extrémités les longs-pans de certains toits allongés.

D

Dauphin : Tube recourbé au ras du sol qui termine un tuyau de descente d'eaux pluviales.

Délarder : Abattre en chanfrein une ou plusieurs arêtes d'une pièce de bois, comme on le fait pour un arêtier ou autres ouvrages semblables.

Amincir une pierre en la piquant avec le marteau.

Dent creuse : Espace résiduel dans un tissu constitué, parfois à l'emplacement d'un édifice démoli, dans l'attente d'une construction ou reconstruction.

Destination : Les différentes destinations sont définies à l'article R. 151-27 du Code de l'Urbanisme, à savoir : « habitation, commerce et activités de service, équipements d'intérêt collectif et services publics, exploitation agricole et forestière, autres activités des secteurs secondaire ou tertiaire ». Ces destinations, ainsi que les sous-destinations qu'elles recouvrent sont définies dans le tableau de l'annexe 1.

- **Changement de destination** : consiste à donner, avec ou sans travaux, à tout ou partie d'une construction existante, une destination (habitation, commerce et activités de service, ...) différente de celle qu'elle avait jusqu'alors. Pour la mise en œuvre du contrôle des changements de destination, les locaux accessoires sont réputés avoir la même destination et sous-destination que le local principal.
- **Sous-destinations** :
 - Exploitation agricole et forestière
 - Exploitation agricole
 - Exploitation forestière
 - Habitation
 - Logement
 - Hébergement
 - Commerce et activité de service
 - Artisanat et commerce de détail,
 - Restauration,
 - Commerce de gros,
 - Activités de services où s'effectue l'accueil d'une clientèle,
 - Hébergement hôtelier et touristique,
 - Cinéma
 - Equipements d'intérêt collectif et services publics
 - locaux et bureaux accueillant du public des

- administrations publiques et assimilés,
- locaux techniques et industriels des administrations publiques et assimilés,
- établissements d'enseignement, de santé et d'action sociale,
- salles d'art et de spectacles,
- équipements sportifs,
- autres équipements recevant du public.
- Autres activités des secteurs secondaire ou tertiaire
 - industrie,
 - entrepôt,
 - bureau,
 - centre de congrès et d'exposition

Devanture : Revêtement de la façade d'une boutique.

Dormant : Ensemble des éléments et des parties fixes en menuiserie, rapportés dans l'embrasure d'une baie pour porter les parties mobiles de la fermeture. L'adjectif dormant désigne les différentes parties de cet ensemble.

Doucine : Profil, moulure à deux courbes identiques avec point d'inflexion.

E

Écharpe : Pièce secondaire oblique assemblée sur deux ou plusieurs pièces parallèles pour les réunir.

Égout : Partie inférieure d'un versant.

Élégir : Diminuer, alléger au moyen de moulures. On appelle élégi la surface obtenue en diminuant l'épaisseur du bois pour donner plus de relief aux parties ou moulures environnantes et par conséquent plus de mouvement à l'ensemble de l'ouvrage.

Elévation : Hauteur, plan vertical d'un objet, d'un édifice ou d'une partie d'édifice.

Équipements d'intérêt collectif et services publics : Il s'agit des équipements publics ou privés destinés à accueillir des fonctions d'intérêt général, notamment dans les domaines hospitalier, sanitaire, social, éducatif, culturel, sportif, défense et sécurité, ainsi que les services publics administratifs divers.

Cette destination comprend les constructions, aménagements et installations, publics ou privés, destinés à accueillir des fonctions d'intérêt général et à répondre à un besoin collectif, notamment dans la gestion et l'entretien des milieux naturels, dans les domaines administratifs, hospitaliers, sanitaires (cabinets médicaux, maisons médicales et regroupements de professionnels de la santé...), sociaux, culturels (salles de spectacles, cinémas hors complexes cinématographiques...), sportifs, récréatifs et de loisirs, culturels, judiciaires et pénitenciers, de la défense, des secours et de la sécurité, de l'enseignement et de la recherche, de l'accueil de l'enfance et de la petite enfance.

Elle concerne également :

- les locaux destinés à héberger des entreprises dans le cadre d'une politique de soutien à l'emploi (pépinières, incubateurs) ;
- les locaux d'hébergement relevant du code de la construction et de l'habitation (hébergements et logements temporaires pour les personnes et ménages en difficultés : maisons relais, hébergements d'urgence...) ;
- les dispositifs prévus dans le cadre du schéma départemental d'accueil des gens du voyage ;
- les constructions et installations destinées au bon fonctionnement des services urbains (transport, eau, assainissement, déchets, énergies, communication,

dispositifs de production d'énergies renouvelables...).

Embrasure : Espace ménagé dans l'épaisseur d'une construction par le percement d'une baie. Plusieurs baies peuvent être regroupées dans une embrasure commune. Dans les baies à fermeture, on distingue une embrasure intérieure, comprise entre la fermeture et le parement intérieur, et une embrasure extérieure, comprise entre la fermeture et le parement extérieur.

Emprise au sol des constructions : Projection verticale du volume de la construction, tous débords et surplombs inclus. Les ornements tels que les éléments de modénature (moulure, par exemple) et les marquises en sont exclus, ainsi que les débords de toiture lorsqu'ils ne sont pas soutenus par des poteaux ou des encorbellements.

Encadrement : Profils ou ornements ajustés pour servir d'entourage à un panneau ou une baie.

Enceinte : Clôture continue enveloppant une place-forte pour sa défense. Une même place peut avoir plusieurs enceintes qui se commandent les unes les autres ; elles se comptent de l'extérieur vers l'intérieur. Certaines enceintes sont formées de bâtiments.

Enduit : Revêtement en plâtre, en mortier de chaux, etc., que l'on étend en couches minces. La maçonnerie a généralement reçu au préalable un repiquage (exécution de trous dans le parement), ce qui permet de donner une meilleure prise à l'enduit.

Entablement : Saillie qui est au sommet des murs d'un bâtiment et qui supporte la charpente de la toiture. Partie de certains édifices qui surmonte une colonnade et comprend l'architrave, la frise, et la corniche.

Enture : Assemblage qui permet le prolongement d'une pièce de bois.

Epannelage d'urbanisme : Désigne la taille et la forme générale que peut

prendre un bâtiment en fonction des règlements d'urbanisme. Il est défini formellement par un graphique qui indique les lignes droites ou courbes dans lesquelles doivent s'inscrire les constructions de la zone urbaine. Il est appelé parfois « gabarit ». L'épannelage est aussi le dégrossissage par l'ouvrier épanneur d'un bloc de pierre afin de le sculpter dans la modénature. Cette sculpture concerne aussi bien l'intérieur que l'extérieur de l'édifice.

Épaufrure : Éclat accidentel sur la surface ou sur une arête d'une pierre de taille, d'une sculpture en pierre.

Épi de faîtage : Extrémité supérieure d'un poinçon, taillé en pointe et dépassant au-dessus du faîtage. Par extension, le terme désigne aussi la décoration en terre cuite, en céramique ou en plomb qui enveloppe cette extrémité au sommet d'un toit.

Escalier en vis : Escalier tournant formé uniquement de marches gironnées, c'est-à-dire dont le dessus a des côtés convergents.

Escalier rampe-sur-rampe : Escalier tournant à retour complet, formé de volées droites parallèles et de sens contraires, sans jour central.

Escalier tournant : Escalier faisant au moins une révolution ou un retour complet. Il y a plusieurs sortes d'escaliers tournants : l'escalier en vis, escalier à jour central, escalier à mur d'échiffre et l'escalier à retours.

Espagnolette : Ferrure à poignée tournante pour ouvrir et fermer les vantaux d'une baie. La poignée fait tourner une tige dont les extrémités munies de crochets viennent s'engager derrière des gâches ; la poignée se rabat aussi derrière une gâche afin de maintenir la fermeture.

Extensions : L'extension consiste en un agrandissement de la construction existante présentant des dimensions inférieures à celle-ci. L'extension peut être horizontale ou verticale (par

surélévation, excavation ou agrandissement), et doit présenter un lien physique et fonctionnel avec la construction existante.

F

Façades : Les façades d'un bâtiment ou d'une construction correspondent à l'ensemble de ses parois extérieures hors toitures. Elles intègrent tous les éléments structurels, tels que les baies, les bardages, les ouvertures, l'isolation extérieure et les éléments de modénature.

Façade d'origine : Composition initiale de la façade, qui est en rapport avec l'architecture de la période d'édification de l'édifice.

Faîtage : Pièce maîtresse de charpente posée sous l'arrête supérieure d'un toit.

Faîte : Le plus haut point, degré ou partie d'un élément.

Faux-appareil : Dessin sur enduit reproduisant les dispositions d'un appareil.

Ferme : Assemblage d'éléments triangulés (bois ou métal) supportant les pannes, les chevrons et la couverture.

Fermeture : Ensemble des éléments fixes ou mobiles, rapporté dans l'embrasement d'une baie pour réduire son ouverture, barrer l'accès ou empêcher le passage de l'air et de la lumière. Une pièce, un bâtiment sont dits ouverts lorsque leurs baies sur l'extérieur n'ont pas de fermetures susceptibles de s'opposer au passage de l'air.

Ferronnerie : Eléments métalliques d'une construction ; ornements de fer.

Ferrure : Pièce d'assemblage métallique (clous, penture, etc.).

Feuillure : Entaille pratiquée dans l'ébrasement d'une porte ou d'une

fenêtre pour recevoir les vantaux ou les châssis.

Front bâti : Ensemble urbain formé de bâtiments au même alignement et de gabarits voisins formant une façade continue et disposée face à un espace libre.

Fronton : Couronnement ornemental d'une élévation ou d'une baie dessinée par une mouluration qui délimite un tympan.

G

Galerie : Superposition de balcons ou lieu couvert, donnant à l'intérieur ou à l'extérieur et servant de communication d'un lieu à un autre.

Garage : abri généralement clos où l'on remise les véhicules.

Garde-corps : Ouvrage à hauteur d'appui formant protection devant un vide. Certains garde-corps, sans fonction précise, ne rappellent un ouvrage de protection que par leur dimension, leur forme et leur place dans la composition. Il est dit ajouré lorsqu'il est percé d'ouvertures décoratives qui le réduisent à un remplage. Il comprend alors un socle, un appui et des dés, comme la balustrade.

Génoise : Fermeture d'avant toit formée de plusieurs rangs de tuiles canal en encorbellement sur le mur, formant corniche.

Gouttière : Demi-tuyau en métal, en bois, en terre, recevant les eaux de pluie en bas d'un versant. Elle est généralement pendante, c'est-à-dire accrochée en avant de l'égout.

Grille d'imposte : Ferronnerie placée à l'extérieur d'une baie située à hauteur d'imposte.

Gypserie : Léger ouvrage en plâtre, utilisé en particulier pour enduire les intérieurs, parfois en tant que décoration.

H

Harpage : Façon de liaisonner et faire se recouvrir les maçonneries à l'angle d'un mur.

Hauteur des constructions mesurée au point le plus haut de la construction :

La hauteur des constructions est mesurée au point le plus haut de la sablière, à partir du sol existant, avant les travaux d'affouillement du sol nécessaires pour la réalisation du projet pour les toitures traditionnelles ou jusqu'au niveau supérieur de l'acrotère pour les toitures terrasses

Haute tige : Arbres dont le tronc mesure de 180 à 250 cm de circonférence.

Heurtoir : Marteau pour frapper aux portes. Les premiers heurtoirs paraissent avoir été de petits maillets suspendus extérieurement aux vantaux des portes.

Hourdé : Pierres, moellons ou briques reliés par un mortier.

Huisserie : Partie fixe, en bois ou en métal, formant les piédroits et le couvrement d'une porte dans une cloison, dans un pan de bois, etc.

I

Ilot : Portion d'espace urbain délimité à son pourtour par des rues, un cours d'eau ou toutes autres limites physiques, et qui ne comporte pas d'autres rues intermédiaires autres qu'en impasse ou privées et fermées par une barrière.

Immeuble : Qui ne peut être déplacé. Dans le PSMV, les immeubles bâtis désignent tout édifice ou construction quelque soit sa taille ou sa fonction. Les immeubles non bâtis désignent les espaces libres, cours, jardins, andrones.

Immeuble par plateau : espace démunie de cloisons intérieures.

Implantation des constructions :

Les distances et reculs sont mesurés horizontalement à partir des murs de la façade, à l'exclusion des éléments de façades suivants : balcon, auvent, marches, débords de toit, génoises, gouttières.

- **Limites séparatives** : Les limites séparatives correspondent aux limites entre le terrain d'assiette de la construction, constitué d'une ou plusieurs unités foncières, et le ou les terrains contigus. Elles peuvent être distinguées en deux types : les limites latérales et les limites de fond de terrain. En sont exclues les limites de l'unité foncière par rapport aux voies et emprises publiques.
- **Par rapport aux voies et à l'emprise publique** : La voie publique s'entend comme l'espace ouvert à la circulation publique, qui comprend la partie de la chaussée ouverte à la circulation des véhicules motorisés, les itinéraires cyclables, l'emprise réservée au passage des piétons, et les fossés et talus la bordant. L'emprise publique correspond aux espaces extérieurs ouverts au public qui ne répondent pas à la notion de voie ni d'équipement public.
- **Les unes par rapport aux autres sur une même propriété.**

Imposte : Partie supérieure fixe ou ouvrante d'une porte ou d'une fenêtre.

Intrados : Face inférieure curviligne de l'arc et de la voûte. La courbure est variable ; elle peut comprendre des parties droites. Le tracé de l'intrados

donne la définition géométrique de l'arc.

J

Joint : Espace entre deux éléments, généralement rempli de mortier, de plâtre ou par des plaques de plomb. Le mot désigne également la couche de matériaux remplissant cet espace. Pour certains, le terme s'applique plus spécifiquement aux lignes marquant ces intervalles en parement.

Jour (baie) : Petite baie, généralement sans fermeture, donnant de la lumière ou ayant un rôle décoratif.

Jour (escalier) : Le terme désigne l'espace qui sépare les volées d'un escalier.

Jour d'imposte : Baie située à hauteur d'imposte, généralement placée au-dessus d'une porte et pouvant être protégé à l'extérieur par une grille.

L

Lambrequin : Bordure en bois ou en tôle découpée pendant aux bords d'un toit. Le terme désigne aussi une plaque, en métal ou en bois, souvent ornée, servant à cacher le rouleau d'un store.

Lambris : Revêtement en bois qui peut être intérieur ou extérieur.

Lambris d'appui : Lambris de couvrement, allant du sol jusqu'à hauteur d'appui.

Lambris de hauteur : Lambris couvrant toute la hauteur d'un mur. Il est couronné par une corniche, quelquefois par un entablement. Il est souvent divisé à hauteur d'appui ; la partie inférieure n'est appelée soubassement

que lorsqu'elle est couronnée par une cimaise.

Lattis : Ouvrage de lattes, généralement espacées les unes des autres.

Linteau : Pièce horizontale (en bois, en pierre, en métal par exemple) qui ferme la partie supérieure d'une ouverture et soutient la maçonnerie.

Listel : Petite moulure plate (entre des moulures concaves ou convexes).

Lucarne : Ouvrage construit sur un toit et permettant d'éclairer le comble par une fenêtre de lucarne. Elle est composée d'une baie et de son encadrement, placés sur le plan vertical de la toiture. Les lucarnes plus monumentales ont un devant qui a plus de développement que la fenêtre proprement dite. La lucarne est dite pendante lorsque son appui est placé dans un surcroît en dessous du niveau de la corniche supérieure interrompue. Les côtés de la lucarne se nomment jouées.

M

Maçonnerie : Tout ouvrage construit en pierre ou en brique.

Main courante : Élément rampant placé à hauteur d'appui sur le noyau, mur de cage ou en couronnement d'une rampe d'appui.

Mansart : Voir toit brisé.

Marquise : Auvent en charpente de fer vitré.

Meneau : Poteau de remplissage divisant une baie. Le meneau est un élément de remplage vertical.

Menuiserie : Ouvrage issu du travail du bois pour l'agencement et la décoration.

Mirande : Pièce au dernier étage ou sous les combles, ouverte sur l'extérieur. Ses baies peuvent être fermées par des menuiseries.

Modèle d'origine : Des éléments de décor obéissent à des « standards ». Retrouver l'exemple qui a permis l'exécution de l'élément au moment de sa construction ou de sa mise en place.

Modénature : Eléments d'ornement d'une façade : encadrements, bandeaux, corniche...

Modillon : Petite console sculptée placée sous la saillie d'une corniche d'un balcon, d'un avant-toit.

Moellon : Pierre de petite dimension, non ou partiellement taillée. Selon le degré de taille, le moellon est dit brut, ébauché ou équarri. Les dimensions du moellon sont approximativement celles de la pierre de taille de petit appareil. Le caillou est un fragment plus petit que le moellon.

Montant : Elément vertical divisant une baie ou son vantail.

Mortier : Matériau composé de sable et de chaux ou de terre qui durcit en séchant. Il est utilisé en liaison entre les pierres, les briques ou en enduit.

Motif : Elément de décor, de paysage qui se répète.

Motifs paysagers : Voir ci-dessus. Une plantation d'alignement est un motif paysager, de même qu'un arbre isolé dans un parc par exemple.

Moulure : Ornement allongé et en relief, caractérisé par son profil. Toute ligne d'architecture exprimée par le relief est une moulure.

Mur d'appui : Mur à hauteur d'appui, soit environ 0.80 à 1.10 mètre de hauteur.

Mur de refend : Mur porteur, montant de fond et formant une division intérieure.

Mur-gouttereau : Mur extérieur sous les gouttières ou les chéneaux d'un versant de toit. Sauf précision contraire,

le mot désigne plus particulièrement le mur de long-pan, par opposition au mur de croupe.

Muraillère : Poutre support de plancher, accolée à un mur de refend et portée par des corbeaux.

Mur-pignon : Mur extérieur ayant un pignon parallèle aux fermes.

N

Niche : Renforcement dans l'épaisseur d'un mur et son encadrement, théoriquement destiné à recevoir un élément décoratif.

Noquet : Bande métallique souple formée le plus souvent en tôle, en zinc ou encore en plomb et disposée dans les angles des couvertures en tuile ou en ardoise.

Noe : La noe est l'arrête rentrante formée par la rencontre des versants de deux toits.

Nu : Surface plane du mur, abstraction faite des saillies. Ne pas confondre le nu avec le parement. Au nu de : se dit d'une partie d'élévation comprise dans le même plan qu'une autre partie. Au même nu : se dit de plusieurs parties d'élévation comprises dans le même plan.

O

Oculus : Jour dont le tracé est un cercle, un ovale ou un polygone tendant vers le cercle, ménagé dans un mur ou un couvrement. Percé dans un mur et muni d'une fermeture, l'oculus est une fenêtre.

Ordonnance végétale : Rangée d'arbres

Original : Lié à l'origine, à l'époque de la construction ou de la réalisation, aux caractères particuliers, spécifiques et

identitaires des espaces et des bâts de Lecture.

Ornement : Motif accessoire qui agrmente une composition.

Ossature : Ensemble des parties essentielles et résistantes qui soutiennent un tout.

Ouverture : Tout vide aménagé ou percé dans une construction.

P

Palier : Plate-forme à hauteur d'étage, desservant une ou plusieurs pièces.

Pan : Face d'un objet, d'une construction ou d'un morceau de construction.

Pan coupé : Pan de mur qui remplace théoriquement l'angle abattu de la rencontre de deux murs.

Pan de bois : Ensemble des pièces de charpente assemblées dans un même plan. La ferme, par exemple, est un pan de bois. Plus particulièrement, mur en charpente avec un remplissage appelé hourdis. Le pan de bois est généralement construit sur un solin ou un bahut.

Panne : Pièce horizontale d'un versant de toit, posée sur les arbalétriers et portant les chevrons. Il y a généralement plusieurs pannes en parallèles pour relier les fermes.

Panneau : Partie d'un ouvrage constituant une surface plane délimitée par une bordure ou d'autres panneaux. En menuiserie, élément constitué de planches minces jointes qui entrent dans les cadres des vantaux ou des lambris.

Parcelle : Portion de terrain constituant l'unité foncière.

Parement : Surface visible d'une construction en pierre, en terre ou en brique.

Passage : Voie publique ou privée, établie à partir d'une porte cochère, au travers d'un ou plusieurs terrains, sous un ou plusieurs bâtiments, et traversant un îlot en partie ou complètement. Il peut desservir une parcelle enclavée.

Parquet : Sol correspondant à une aire de planches appelées lames, assemblées et clouées, soit directement sur les solives, soit sur les lambourdes de parquet. Ne pas confondre le parquet avec le plancher.

Passe de toit : voir avant-toit.

Pavage : Revêtement de sol formé de blocs épais, de pierre, de béton, de briques ou de bois appelés pavés et taillés de façon à s'assembler plus ou moins précisément.

Penture : Pièce de serrurerie employée pour suspendre les vantaux.

Persienne : Contrevent fermant une baie, comportant un assemblage à claire-voie de lamelles inclinées.

Perspirant : Un matériau perspirant a la propriété de laisser passer l'humidité à travers son épaisseur de façon qu'elle s'évapore une fois arrivée de l'autre côté.

Petit-bois : Petit élément en bois ou en fer subdivisant un châssis vitré et portant une vitre.

Pièce d'appui : Sablière régnant sous les fenêtres d'un pan de bois et formant au passage l'appui de ces fenêtres. Pièce formant traverse d'appui du dormant d'une fenêtre.

Pignon : Partie supérieure d'un mur-pignon parallèle aux fermes et correspondant à la hauteur des combles. Ne pas confondre le pignon avec le fronton.

Pilastre : Colonne partiellement incorporée dans un mur et ayant, par sa composition et sa fonction plastique, les caractéristiques d'un support.

Pilier : Support vertical dont le corps a un plan massé quelconque, à l'exclusion

du cercle et du polygone régulier à plus de quatre côtés. Il peut avoir une base et un chapiteau. Ne pas confondre le pilier avec la colonne, le trumeau ou le piédroit.

Plancher : Assemblage en charpente horizontale, séparant les étages d'un bâtiment et portant un sol. Sa surface inférieure, lorsqu'elle est dégagée et horizontale, se nomme plafond. Ne pas confondre le plancher avec le parquet.

Plate-bande : Organe appareillé en claveaux porté par deux points d'appui et présentant un soffite. La plate-bande se distingue du linteau par le fait qu'elle est appareillée et de l'arc par le fait qu'elle est rectiligne.

Porche : Pièce ou galerie devant l'entrée d'un bâtiment. Le porche est généralement hors-œuvre.

Portail : Composition monumentale à une ou plusieurs portes extérieures. Ne pas appeler portail chacune des portes de cette composition.

Poteau : Pièce maîtresse verticale.

Poutre : Dans un plancher, pièce maîtresse horizontale de gros équarrissage, perpendiculaire aux solives et les soulageant.

Profil : Section perpendiculaire d'un élément d'architecture (corniche).

Projet : Conception d'une opération de construction, de restauration, d'un chantier.

R

Rampant : Partie montante inclinée. S'utilise en particulier pour les couronnements. Les rampants d'un toit sont ses versants.

Rampe d'appui : Garde-corps portant une main-courante. La rampe est posée sur le limon ou fixée sur sa face externe.

Rejet d'eau : Traverse au bas d'un vantail qui forme une saillie arrondie et

dont le rôle est d'empêcher que l'eau ne pénètre à l'intérieur

Rejet d'eau : Ce qui sert à garnir les vides d'une charpente d'un bâti, d'une ossature.

Repos : Plate-forme ou large marche qui rompt la pente de l'escalier et sépare les volées entre deux paliers.

Réseau : Ensemble des éléments de remplage formant des divisions nombreuses dans les baies. On emploie aussi ce mot pour désigner les jeux de lignes dessinées sur une surface.

Ressaut : Passage brusque d'un plan à un autre, formant théoriquement deux arrêtes, l'une saillante, l'autre rentrante. Le mot ressaut désigne plus particulièrement une rupture portant une partie d'un mur en avant ou en arrière de l'alignement général. La partie en avant se nomme avancée et celle en arrière le renfoncement.

Retombée d'un arc, d'une voûte : Partie inférieure de l'arc ou de la voûte comprise entre le lit de dessus du piédroit ou du support et le lit en coupe des sommiers.

Retombée d'une baie : Pan de mur intérieur compris entre le plafond ou la corniche et le couvrement de l'embrasure qui se trouve au-dessous.

Retour : Changement de direction d'un escalier à un repos, un palier, ou d'une volée à un quartier-tournant, une moitié-tournante, c'est-à-dire à l'endroit de la volée qui effectue un quart ou une moitié de révolution.

Revêtement : Ce qui recouvre le gros-œuvre d'une construction.

Rive : Limite d'un versant couvrant les rampants d'un pignon.

S

Sablière : Pièce maîtresse horizontale posée sur l'épaisseur d'un mur, dans le même plan que celui-ci.

Saignée : Sillon creusé dans un mur.

Saillie : Avance qu'ont les membres, ornements ou moulures au-delà du « nu » de l'aplomb des murs.

Sculpture : Matière à laquelle on impose une forme déterminée en trois dimensions, dans un but esthétique.

Section : Surface présentée par un élément architectural (poutre, chevron...) à l'endroit où elle est coupée par un plan transversal.

Serrurerie : Art de confectionner des ouvrages en fer.

Sinistre : dommages ou effondrement total ou partiel qui surviennent sur un immeuble par suite d'un incendie, inondation ou désordre structurel.

Solin : Petite bande permettant de raccrocher des surfaces situées dans des plans différents, de combler les vides, d'assurer une étanchéité.

Solin de mur : Partie inférieure formée d'une assise ou d'un petit nombre d'assises dans un matériau ou dans un appareil différent du reste du mur, isolant celui-ci du sol.

Solin de toit : Couvre-joint à la jonction d'un versant et du mur contre lequel ce versant s'appuie. Il peut être fait de mortier ou formé de tuiles, d'ardoises, engagées dans une saignée du mur.

Solive : Les solives sont les pièces horizontales d'un plancher posées à distance les unes des autres, sur lesquelles on établit l'aire du parquet, carrelage, etc.

Soubassement : Partie massive d'un bâtiment, construite au sol et/ou en partie en sous-sol pour épouser le relief et le rocher, ayant pour fonction réelle ou apparente de surélever les parties supérieures.

Souche : Ouvrage de maçonnerie renfermant un ou plusieurs conduits de cheminée et s'élevant au-dessus du toit. Elle peut être couverte d'une mitre.

Support : Ce sur quoi une chose repose ; appui ou soutien d'une chose pesante.

Surcroît : Le surcroît est la partie des murs- gouttereaux construite au-dessus du sol du comble. Le surcroît peut être en retrait par rapport au reste de l'élévation ; le chéneau est alors établi sur cette retraite.

Surplomb : Ressaut portant le nu d'une partie haute en avant de celui d'une partie basse.

T

Tabatière : Petit châssis vitré ouvrant qui a la même inclinaison que le versant de toit sur lequel on l'adapte.

Terrasse tropézienne : Terrasse implantée dans le volume du toit d'un immeuble.

Technique originelle : Art de bâtir ayant présidé à la mise en œuvre de la maçonnerie, de la charpente, de la couverture par exemple au moment de leur édification. Fait référence à des techniques courantes ou singulières ayant permis l'édification.

Tissu urbain : Dans une agglomération, cumul d'aménagements de l'espace et leurs relations les unes avec les autres : disposition et typologie du bâti, du parcellaire, de la voirie, forme des espaces libres, etc.

Toit : Couverture d'un bâtiment, présentant des versants et formé d'un matériau reposant sur une charpente ou sur l'extrados d'une voûte. Ne pas confondre le toit avec le comble.

Toit à croupes : Toit allongé à quatre versants : deux longs-pans terminées par deux croupes à leurs extrémités.

Toit brisé : Toit présentant deux pentes différentes sur le même versant, séparé par une arrête saillante appelée ligne de brisis. Un mansart est un type de toit brisé. Ne pas confondre le toit brisé avec le toit à égout retroussé qui présente une arrête horizontale rentrante.

Toit conique (poivrière) : Toit en forme de cône.

Toit en bâtière : Toit à deux versants et à pignons découverts, couvrant un bâtiment de plan massé. Par abus de langage, le terme s'applique à tous les toits à deux versants, quel que soit la nature des pignons et du plan.

Toit en pavillon : Toit à quatre versants non galbés, couvrant un corps de bâtiment carré ou sensiblement carré. Ses quatre versants forment à leur sommet une pointe ou un faîtage très court.

Toit plat : Toit à pente très douce caché par les parties hautes des murs. Ne pas confondre avec la couverture en terrasse.

Toit terrasse (couverture en terrasse) : toit sensiblement plat constituant une terrasse.

Toiture : La toiture est l'ensemble des toits d'un édifice.

Torchis : Matériau formé de terre grasse et de paille hachée, employé comme remplissage, notamment dans les pans de bois.

Tracé : Ensemble des lignes constituant un ouvrage. Ne pas confondre le tracé avec la section ou le profil. Les tracés peuvent cependant être analysés avec le vocabulaire des profils.

Travées d'ouvertures : Au sens propre, ouverture délimitée par deux supports verticaux. Au sens large, superposition d'ouvertures, réelles ou feintes, placées sur le même axe vertical. Les limites d'une travée sont théoriquement marquées par le milieu des trumeaux ou des membres verticaux qui sépare de ses voisines.

Traversant : se dit d'un édifice ou d'une parcelle s'étendant d'un côté d'un îlot au côté opposé.

Traverse : Élément horizontal divisant une baie ou un châssis.

Trémie : Espace réservé dans un plancher pour donner passage à un conduit de cheminée, un escalier, etc.

Trumeau : Pan de mur entre deux embrasures au même niveau. Le trumeau peut être très court mais n'est jamais massé, ce qui le différencie d'un pilier central.

Trumeau de cheminée : panneau en pierre ou en bois, placé au-dessus de la tablette de cheminée.

Tuile : Élément en terre cuite employée pour couvrir les bâtiments, généralement posé à recouvrement, sur un lattis. Le pureau est la partie qui reste visible après la pose.

Tuile canal ou creuse : Tuile en forme de canal. La couverture en tuiles creuses est constituée de tuiles renversées (tuiles de courant) recouvertes de par d'autres à l'endroit (tuiles de couvrant ou chapeau) servant de couvre-joint.

Tuile mécanique : Tuile plate s'assemblant avec ses voisines par un emboîtement.

Tuile plate : Tuile en forme de tablette.

Tympan : Espace délimité par un cadre au-dessus d'une baie ou d'une élévation ; un fronton comporte toujours un tympan. Le tympan est généralement plein.

Types, typologie : Classification des constructions en fonction de leurs formes, matériaux, époques....

V

Vantail : Panneau plein, châssis vitré ou grille de fermeture pivotant sur un des bords verticaux.

Venelle (androne) : espace libre formant limite séparative entre deux constructions. Elle était destinée à recevoir les eaux usées et pluviales et peut avoir un rôle de ventilation. Sa largeur varie de 50 à 60 cm environ.

Verrière : Toit ou partie de toit formé d'une charpente de fer vitrée ou de

dalles de verre. Le terme désigne également une grande surface vitrée verticale.

Versant : Pan incliné d'un toit. La pente est l'angle aigu formé par le plan du versant avec le plan horizontal. La pente est dite raide lorsqu'elle est supérieure à 45° et douce lorsqu'elle est inférieure.

Vitrine : Grande baie d'une boutique. Par extension, l'espace prévu derrière cette baie pour l'exposition des marchandises.

Volée : Partie d'escalier formée de marches, délimitée par les repos ou les paliers.

Volet : Panneau pivotant sur un de ses bords verticaux, servant à doubler intérieurement un châssis vitré. Le volet brisé est formé de panneaux qui se replient l'un sur l'autre. Ne pas confondre le volet avec le contrevent.

Volige : Planche mince d'environ vingt centimètres de largeur, employée particulièrement pour les couvertures.

Voûte : Ouvrage maçonné, construit entre des appuis, couvrant un espace et présentant un intrados.

CHAPITRE 2

DISPOSITIONS PARTICULIERES DE LA ZONE UAss (SPR-PSMV)

UAss1 : DESTINATION DES CONSTRUCTIONS, USAGE DES SOLS ET NATURE D'ACTIVITES

UAss1.1. Destinations et sous-destinations des constructions

Destinations et sous destinations des constructions

Destination des constructions	Sous-destination des constructions	Interdite	Autorisée	Autorisée sous conditions
Exploitation agricole et forestière	Exploitation agricole	X		
	Exploitation forestière	X		
Habitation Commerce et activités de service	Logement			X
	Hébergement			X
	Artisanat et commerce de détail			X
	Restauration			X
	Commerce de gros	X		
	Activités de services (clientèle)			X
	Hébergement hôtelier et touristique			X
	Cinéma			X
Equipements d'intérêt collectif et services publics	Locaux et bureaux accueillant du public des administrations publiques et assimilés			X
	Locaux techniques et industriels des administrations publiques et assimilés			X
	Etablissements d'enseignement, de santé et d'action sociale			X
	Salles d'art et de spectacles, équipements sportifs			X
	Autres équipements recevant du public			X
Autres activités des secteurs secondaire ou tertiaire	Industrie	X		
	Entrepôt	X		
	Bureau			X
	Centre de congrès et d'exposition			X

Occupations et utilisations du sol admises sous conditions particulières

Les occupations et utilisations du sol suivantes sont soumises à des conditions particulières :

Les constructions à usage d'activités soumises à déclaration ou à autorisation et enregistrement préfectoral au titre du régime des installations classées pour la protection de l'environnement sont autorisées sous réserve :

- D'être compatible avec la vocation de la zone, notamment en termes de voisinage, d'environnement et de paysage.

- De répondre aux besoins des usagers ou habitants de la zone et que leur implantation ne présente pas de risque pour la sécurité ou la salubrité.
- Que leur fonctionnement soit compatible avec les infrastructures existantes.
- Que les affouillements et exhaussements du sol à condition d'être liés et nécessaires aux occupations et utilisations du sol admises dans la zone.
- Que les constructions, équipements, implantations et ouvrages nécessaires au fonctionnement des réseaux et espaces publics existants soient admis sous condition de justifier de leur implantation.

Conditions particulières relatives aux destinations

Création de commerces, de locaux d'activité de services

La création de locaux commerciaux, d'activités de service est autorisée.

Création de logements ou pièces à usage d'habitation en rez-de-chaussée

Sur les linéaires commerciaux simples, la transformation de surfaces de commerce de détail ou d'artisanat à rez-de-chaussée sur rue en une destination d'habitation est interdite.

Création de commerces ou de locaux en rez-de-chaussée : accès des étages

Dans le cas d'activité limitée en rez-de-chaussée, l'accès indépendant aux niveaux supérieurs est maintenu, restitué ou créé.

Création de logements ou de locaux commerciaux ou d'activités de service dans les combles

La création de locaux commerciaux et d'activités de service dans les combles est interdite.

Suivant la configuration de l'immeuble, l'aménagement de pièces d'habitation dans les combles est autorisé dans le cas où elles sont liées au dernier étage courant de l'immeuble.

Création de logements ou de locaux d'activités dans les garages

Il est interdit d'aménager des logements ou des locaux d'activités dans les garages.

Création de locaux dans les caves et les soubassements

La création de logements ou pièces d'habitation dans les caves et les soubassements, est interdite.

La création de locaux avec accueil du public, liés à une activité de service, est interdite.

La création de locaux techniques ou annexes non habitables (liés au logement ou à une activité de service), et/ou l'implantation d'appareils techniques, est autorisée.

Les installations et travaux sont soumis aux conditions imposées par les articles ci-après du règlement, et sous réserve de respecter l'intégrité architecturale, le fonctionnement hygrométrique et la ventilation des caves et des soubassements.

Construction dans les immeubles non bâtis protégés et non protégés

Dans les cours ou autres espaces libres, non protégés et indiqués à dominante minérale, figurant au document graphique sont autorisés, sous conditions :

- La création de locaux d'usage pour l'habitat dans des immeubles dépourvus de parties communes : locaux poussettes, vélos, conteneurs,
- La création de locaux annexes pour des commerces de proximité dont la surface est insuffisante. Dans le cas où le commerce a condamné l'accès aux étages, il est demandé en contrepartie de le libérer.

Dans les parcs et jardins ou autres espaces libres indiqués à dominante végétale, figurant au document graphique sont autorisés :

- L'extension mesurée des immeubles existants,
- L'amélioration d'un garage existant pour automobile,
- La création de locaux d'usage pour l'habitat liés à un immeuble dépourvu de parties communes : locaux poussettes, vélos, conteneurs.
- La restauration, l'amélioration ou la construction de dépendance à usage autre que l'habitation et à usage de l'espace libre à dominante végétale : abri de jardin, serre métallique, cabane à outils, treille, pergola ou tonnelle, puits, bassin....
- La création de piscine à ciel ouvert, sous certaines conditions.

Construction dans l'espace public

Dans les espaces libres publics figurant au document graphique sont autorisés :

- Les installations provisoires dans le cadre de marchés, foires ou autres manifestations.
- Les installations liées aux terrasses des bars et restaurants.
- Ouvrages techniques, petites constructions et édicules liés aux usages et fonctions urbaines tels que les abris, mobiliers, ouvrages de dissimulations pour conteneurs, sanitaires publics, et sous condition d'intégration, les ouvrages techniques liés aux réseaux.
- Les édifices d'usage public tels que halle, kiosque...ne compromettant pas l'usage des espaces.

UAss1.2. Interdictions et limitations de certains usages et affectations des sols et natures d'activités

Toutes les occupations et utilisations des sols sont interdites ou sont autorisées à condition de respecter les prescriptions réglementaires du Plan de Sauvegarde et de Mise en Valeur.

Sont interdits :

- Les installations ouvertes au public, à l'exception des aires de jeux, de sports et de stationnement de véhicules ;
- Les terrains de camping ou de caravanning et les parcs résidentiels de loisirs ;
- Les carrières ;
- Le stationnement de caravanes isolées, quelle qu'en soit la durée ;
- Les habitations légères de loisirs et les résidences mobiles de loisirs ;
- Les centrales ou installations photovoltaïques quelle que soit leur dimension.

Les affouillements et exhaussements du sol sont interdits, à l'exception de ceux qui répondent à la double condition :

- qu'ils soient directement liés à une occupation et utilisation du sol autorisée.
- Et qu'ils fassent l'objet d'une insertion paysagère de sorte que les affouillements et les exhaussements du sol soit d'une hauteur maximale de 2 mètres par rapport au terrain naturel et que les espaces soient plantés à raison d'un arbuste pour 3 m² de travaux de terrassement.

Les dépôts de toute nature.

UAss2 : CARACTERISTIQUES URBAINE, ARCHITECTURALE, ENVIRONNEMENTALE ET PAYSAGERE

UAss2.1. Volumétrie et implantation des constructions

a. Emprise au sol

a.1. Immeubles protégés à conserver

La reconstruction à l'identique à la suite d'une démolition et/ou une destruction, respecte les dispositions réglementaires du document graphique.

Pour les immeubles protégés à conserver, l'emprise constructible peut être modifiée pour :

- Restituer l'architecture originelle de l'immeuble ;
- Compléter l'architecture de l'immeuble dans le but d'améliorer l'habitabilité et l'accessibilité (ascenseur, cursive...), dans le respect des articles suivant : article 10 - Règles générales - Dépose et remploi de matériaux et éléments, articles du UAss2.2.1 L'architecture des constructions et articles du UAss2.2.2 Les immeubles non bâtis et les plantations.

a.2. Immeubles et terrains sans indication d'une emprise de construction particulière

a.2.1. Reconstruction d'un immeuble non protégé

Sauf indications contraires portées au document graphique, la reconstruction d'un immeuble non protégé est inférieure ou égale à l'emprise préexistante.

La géométrie de l'emprise préexistante peut être modifiée pour tenir compte des autres dispositions du présent règlement, ou de façon à permettre une meilleure disposition architecturale ou une meilleure habitabilité.

a.2.2 Construction nouvelle

Sauf indications contraires portées au document graphique, elle n'est pas réglementée.

a.2.3. Constructions dans les cours et espaces libres à dominante minérale

Sauf indications contraires portées au document graphique, les extensions des habitations, les constructions annexes, ont une emprise au sol totale maximale de 20% de la surface de l'espace libre, considérée à la date de publication du présent règlement.

a.2.4. Constructions dans les parcs et jardins, les espaces libres à dominante végétale

Les extensions des habitations, les constructions annexes, les abris de jardin, ont une emprise au sol totale maximale de 10% de la surface de l'espace libre, considérée à la date de publication du présent règlement.

a.2.5. Constructions dans les immeubles non bâtis ou autres espaces libres, soumis en matière de qualité architecturale, urbaine, paysagère

Les immeubles non bâtis ou autres espaces libres, soumis en matière de qualité architecturale, urbaine, paysagère peuvent être construits en totalité, soit pour les besoins du commerce, soit pour les besoins de l'amélioration des conditions d'habitabilité des logements (locaux poussettes, vélos, conteneurs O.M.).

Les constructions dans les immeubles non bâtis ou autres espaces libres, soumis en matière de qualité architecturale, urbaine, paysagère, situés dans un secteur d'orientations d'aménagement et de programmation, sont compatibles avec les orientations d'aménagement et de programmation.

a.4. Immeubles et terrains comportant l'indication d'une limite maximale d'implantation de construction

La construction est implantée sur l'emprise de construction maximale figurant au document graphique.

L'emprise est adaptée à + ou - 5% en fonction du programme et des caractéristiques particulières du terrain d'implantation.

b. Implantation des constructions

Sauf indication contraire portée au règlement graphique :

b.1. Implantation des constructions par rapport aux voies et emprises publiques

b.1.1. Immeubles existants conservés

Les immeubles existants conservés définissent l'implantation des constructions et l'alignement des voies et emprises publiques.

b.1.2. Immeubles neufs et terrains sans indication d'un alignement de construction particulier

Reconstruction d'un immeuble non protégé

En cas de reconstruction d'un immeuble non protégé, l'implantation pré existante suivant l'alignement des voies et emprises publiques, est restituée lors de la reconstruction.

Dans le cas où l'immeuble, initialement implanté à l'alignement des voies et emprises publiques, n'est pas reconstruit, mais est remplacé par un espace non bâti, un mur de clôture est construit à l'alignement, assurant la continuité bâtie.

Construction nouvelle

La construction est implantée à l'alignement des voies et emprises publiques.

Dans le cas où l'immeuble bâti n'occupe pas la totalité de l'alignement, celui-ci est complété par un mur de clôture assurant la continuité.

Dans le cas de parcelles traversantes bordées par 2 rues, ou à l'angle de 2 rues, la construction peut être implantée à l'alignement sur une seule de ces voies. Un mur de clôture est construit à l'alignement sur l'autre voie, assurant la continuité bâtie.

Constructions et installations techniques sur l'espace public, nécessaires aux services publics ou d'intérêt collectif

Leur implantation est adaptée en fonction des contraintes techniques et du respect de l'espace bâti et paysager environnant.

b.1.3. Immeubles neufs et terrains comportant l'indication d'une limite imposée d'implantation de construction ou limite maximale d'implantation de construction

La construction est implantée sur la limite imposée d'implantation de construction ou sur la limite maximale d'implantation de construction, figurant au document graphique, se substituant à l'alignement des voies et emprises publiques.

b.2. Implantation des constructions par rapport aux limites séparatives

b.2.1. Immeubles existants conservés

L'implantation des immeubles existants conservés est conservée.

b.2.2. Immeubles neufs et terrains sans indication d'une limite imposée d'implantation de construction ou limite maximale d'implantation de construction

Reconstruction d'un immeuble non protégé

L'implantation pré existante par rapport aux limites séparatives est restituée lors de la reconstruction.

Construction nouvelle

La construction est implantée au moins sur une limite séparative.

La construction laisse libre de construction l'androne ou venelle pré existant.

Construction dans les parcs et jardins ou espaces libres à dominante végétale

Les constructions autorisées à l'article UAss1.1, sont implantées sur une limite séparative.

b.2.3. Immeubles et terrains comportant l'indication d'une limite imposée d'implantation de construction ou limite maximale d'implantation de construction figurant au document graphique

La construction est implantée sur la limite d'implantation figurant au document graphique.

Dans les OAP, l'implantation de toute nouvelle construction respecte les prescriptions.

b.2.4. Andrones et venelles

Les andrones ou venelles existants sont maintenus libres de construction.

b.3. Implantation des constructions les unes par rapport aux autres sur une même propriété

Sauf indications contraires portées au document graphique, elle n'est pas réglementée.

c. Hauteur des constructions

c.1. Immeubles bâtis protégés

La hauteur des immeubles bâtis protégés pour leur intérêt patrimonial, est maintenue.

Seule est autorisée dans le cadre d'un projet architectural d'ensemble, une modification nécessaire à une restitution de dispositions architecturales originelles attestées par des documents anciens ou des témoins archéologiques.

Dans le cas d'une reconstruction après sinistre (cf. dispositions générales), la hauteur pré existante, est restituée.

c.2. Immeubles bâtis non protégés

c.2.1. Immeuble bâti non protégé

La hauteur des immeubles bâtis existants pouvant être conservés, améliorés, est maintenue, sauf prescription de hauteur sur le document graphique du PSMV et figurant sur la liste en annexe du présent règlement.

Seule est autorisée dans le cadre d'un projet architectural d'ensemble, une modification nécessaire à une amélioration de l'architecture de l'immeuble, dans la limite maximale d'un mètre à l'égout du toit, en plus ou en moins et sous réserve de ne pas dépasser la hauteur des immeubles mitoyens.

Un immeuble peut être surélevé jusqu'à la hauteur moyenne des immeubles mitoyens, ou à défaut des immeubles riverains.

Si l'immeuble mitoyen ou riverain fait l'objet d'une obligation de hauteur maximale de construction, il ne peut servir de référent pour l'immeuble à surélever.

c.2.2. Immeuble bâti non protégé, avec prescription de hauteur

La hauteur des immeubles bâtis existants à améliorer sans obligation de conservation, comportant une prescription de hauteur, est définie sur le document graphique du PSMV et figure sur la liste en annexe du présent règlement.

c.2.3. Construction nouvelle en remplacement d'immeuble non protégé

La hauteur de la construction est identique à celle de l'immeuble remplacé, sauf prescription de hauteur sur le document graphique du PSMV et figurant sur la liste en annexe du présent règlement.

Seule est autorisée dans le cadre d'un projet architectural d'ensemble, une hauteur différente nécessaire à l'insertion de l'immeuble dans le contexte urbain, dans la limite maximale de 1 mètre en plus ou en moins et sous réserve de ne pas dépasser la hauteur des immeubles mitoyens.

c.2.4. Construction nouvelle sur terrain libre

La hauteur est définie par la hauteur moyenne des immeubles mitoyens, ou à défaut des immeubles riverains, mesurée à l'égout, au droit de la voie ou emprise publique, sans dépasser la hauteur de l'immeuble le plus haut.

c.2.5. Construction dans les parcs et jardins, les espaces libres

La hauteur de la construction annexe de l'habitat existant est inférieure à celle du bâti existant.

Et en tout état de cause, la hauteur maximale de la construction annexe et abris de jardins est 2,50 mètres, mesurée à l'égout du toit par rapport au terrain naturel existant avant travaux.

c.2.6 Construction dans les cours ou autre espace libre à dominante minérale

La hauteur de la construction annexe de l'habitat existant ou l'extension mesurée, est inférieure à la hauteur au faitage du bâti existant.

c.3. Construction de mur de clôture

La hauteur maximale du mur de clôture, mesurée par rapport au point le plus bas du terrain naturel existant avant travaux est 2 mètres.

UAss2.2. Qualité urbaine, architecturale, environnementale et paysagère

UAss2.2.1 L'architecture des constructions

a. Règles générales

a.1 Matériaux

Les matériaux sont ceux employés traditionnellement à Lectoure, définis dans chaque règle du présent règlement.

La sauvegarde et la mise en valeur du patrimoine architectural, l'amélioration et/ou la mise en valeur des performances énergétiques et du confort d'usage (thermique, acoustique, lumineux) du bâti ancien impliquent l'usage des matériaux traditionnels de Lectoure et/ou de matériaux et techniques de mise en œuvre compatibles avec le mode constructif du bâti. Cela concerne les travaux de construction et d'aménagement, extérieurs et intérieurs.

a.2 Couleurs

Les couleurs utilisées sont mentionnées dans le projet architectural. Elles sont établies en référence aux couleurs traditionnelles de Lectoure, suivant les orientations de couleur ci-dessous :

Menuiseries fenêtres et contrevents, portes de garage : tons pastel, crème, gris clair vert, gris clair bleu

Porte d'entrée : rouge sang de bœuf, vert bouteille, bleu sombre. Les ferronneries (clous, pentures...) sont peintes, sauf les heurtoirs et poignées.

Enduit : la pierre de teinte claire à ocre, enduits à la chaux, teinte sable d'estang, sable rouge, ocres clairs rouges, colorés

Tuiles : en terre cuite brun rouge clair plus ou moins nuancé

Les choix de couleurs extérieures concernent :

- Les teintes des pierres, des maçonneries, des enduits et des badigeons, de la modénature,
- Les teintes des pans de bois peints, lait de chaux coloré teinte claire...
- Les teintes des tuiles et matériaux de couverture,
- Les peintures sur les menuiseries des portes, fenêtres, contrevents et volets,
- Les peintures sur les ferronneries,
- Les peintures des menuiseries des commerces et devantures,
- Les toiles des stores et des bannes.

b. Architecture des immeubles bâtis dont les parties intérieures et extérieures sont protégées en totalité

b.1 Façades

b.1.1 La composition architecturale des façades

La composition architecturale cohérente des façades est conservée.

Lorsque la composition architecturale n'est plus cohérente, qu'elle a été altérée par des modifications, que ce soient des percements, des ajouts, des élargissements de baies, des bouchements ou toute autre intervention, elle fait l'objet d'un projet architectural de modification fondé sur l'histoire de l'édifice et son évolution, sur une analyse fine du bâti et du foncier.

Ce projet a pour but de supprimer les altérations et de rétablir une composition architecturale équilibrée en tenant compte de :

- la composition architecturale originelle identifiée d'après les éléments d'architecture conservés,
- les apports de différentes époques présentant un intérêt archéologique ou architectural, présents ou mis au jour lors de travaux affectant les parements, et méritant d'être conservés,
- la distribution interne de l'édifice,
- l'équilibre de l'ensemble figurant sur les plans de façade du projet architectural.

Lors des travaux, les façades sont purgées de tous les éléments ajoutés et sans intérêt historique ou patrimonial dénaturant leur aspect :

- évacuations d'eaux usées,
- anciennes enseignes et potences diverses, sauf s'il s'agit d'éléments présentant un intérêt patrimonial,
- conduits de fumée extérieurs,
- constructions parasites (WC, ventouses de chaudières, appareils à conditionnement d'air, antennes, extracteurs....)
- fils et câbles.

b.1.2 Les maçonneries

Les maçonneries en pierre de taille calcaire ou en moellons de pierre, hourdées au mortier maigre de chaux naturelle et de sable sont conservées.

Elles sont réparées ou restituées par l'emploi de pierres de même nature, aspect et dureté que l'existant, hourdées et mises en œuvre à l'aide de mortier de chaux naturelle et de sable local ou à défaut de sable de même couleur que le sable local.

Ponctuellement les maçonneries réalisées en pierre d'autre provenance que locale, ou en brique à la fin du XIX^e siècle ou au XX^e siècle, sont conservées et restaurées avec les mêmes matériaux et mises en œuvre.

Les réparations de maçonneries anciennes nécessitant des ouvrages de consolidation spécifiques mettent en œuvre des matériaux et techniques compatibles avec la nature souple

de la construction ancienne : boutisses pierre ou bois, agrafes, coulinages, chaînages en fibre ou tout autre moyen.

Les matériaux étrangers ou incompatibles avec les techniques traditionnelles tels que blocs de ciment, brique creuse, béton armé ne sont pas autorisés.

b.1.3 Les pans de bois et maçonneries des panneaux de remplissage

Les pans de bois présents ou mis au jour lors de travaux affectant les parements sont conservés.

En façade principale sur voie ou emprise publique, ou sur cour donnant sur voie ou emprise publique, selon les cas, ils peuvent être laissés apparents ou recouverts :

- les pans de bois de type croix de saint André, les pans de bois incluant des modénatures ou des décors sculptés, visibles ou mis au jour lors des travaux affectant les parements, sont maintenus apparents,
- les pans de bois de type grille, uniquement structurels et datant principalement du XVIII^e au XX^e siècle, sont enduits ou badigeonnés et dissimulés. Ils pourront être enduits avec un mortier fibré, complété par une trame type résille en fibre de verre.

En façade secondaire, ou pignon, sur venelle ou espace libre arrière :

- les pans de bois sont apparents, ou enduits, ou protégés par un bardage bois suivant le projet architectural d'ensemble.

Les pans de bois sont réparés et restitués en tenant compte de :

- les possibilités de conservation maximale de bois ancien, y compris remplacement ponctuel par enture,
- leur composition et leur géométrie,
- l'essence et la section des bois originaux,
- leur mode d'assemblage.

Dans le cas où le dégagement d'un pan de bois caché révèle des traces de coloration ou décor peint ancien, la remise en couleur d'origine de ce pan de bois est autorisée.

Les bois sont nettoyés par des techniques non agressives. Ils ne reçoivent ni peinture, ni vernis ou lasure. Seule est autorisée l'application d'huile de lin et térébenthine ou produits naturels équivalents qui peuvent être teintés.

Les maçonneries des panneaux de remplissage sont conservées ou remplacées par des maçonneries isolantes et perspirantes : torchis, hourdage à base de chaux et liège, chanvre ou tout autre matériau permettant une amélioration de l'efficacité énergétique compatible avec la conservation de la structure ancienne et de son aspect.

La maçonnerie des panneaux de remplissage est :

- soit au nu extérieur du pan de bois, dans le cas où le pan de bois de façade n'est pas apparent,
- soit en retrait de l'épaisseur de l'enduit, dans le cas où le pan de bois de façade est apparent.

b.1.4 Les parements et encadrements en pierre de taille

Les parements et encadrements en pierre de taille sont conservés.

Ils sont nettoyés par des procédés adaptés à la nature de la pierre : lavage, brossage à la brosse douce, hydro gommage à faible pression ou tout autre procédé non agressif.

Le parement de pierre de taille ne reçoit ni peinture ni traitement de quelque nature que ce soit qui altère la pierre. Le badigeon et le lait de chaux sont autorisés.

Les épaufrures limitées à 2 cm sont réparées en tant que de besoin par des ragréages à base de mortier de chaux naturelle de même aspect en texture et couleur que la pierre. Au-delà de 2 cm d'épaisseur, le ragréage est possible. Il est toutefois nécessaire d'intégrer une armature non corrodable. Afin d'éviter que la réparation se détache, la réparation en forme de sifflet est proscrite.

Au-delà de quelques centimètres les pierres dégradées sont remplacées par des pierres de même nature et dimensions que les anciennes. L'épaisseur des pierres est d'au moins 15 cm.

Les joints anciens de chaux sont conservés. Les joints cimentés sont dégagés sans épaufrer les arêtes des pierres de taille.

Ils sont restaurés au mortier maigre de chaux naturelle et sable de même couleur que la pierre.

b.1.5 Les parements de maçonnerie et les enduits

Les parements des maçonneries de moellons de pierre sont enduits de mortier de chaux naturelle et sable de même couleur que la pierre. Ils sont redressés par relancis de pierre.

L'enduit est mince de façon à ne produire aucune surépaisseur par rapport au plan des encadrements de baies, harpages d'angle ou structure de pan de bois. Le nombre de couches et leur épaisseur sont adaptés de façon à atteindre ce résultat.

La finition de l'enduit est dressée au chant de truelle, lissée sur les façades principales des maisons donnant sur les voies et emprises publiques, talochée sur les façades secondaires des maisons et des bâtiments annexes à la maison.

Des matériaux d'amélioration des performances thermiques peuvent être inclus dans les mortiers d'enduit extérieur sous réserve que ces matériaux soient compatibles avec la respiration de l'enduit et n'engendrent pas une surépaisseur de l'enduit par rapport au plan des encadrements de baies, harpages d'angle ou structure de pan de bois.

En façade principale sur voie et emprise publique, dans la tradition des époques anciennes jusqu'au XVIII^e siècle, la façade peut, suivant son implantation, être blanchie ou colorée, en appliquant un badigeon de chaux naturelle additionnée de colorant naturel ocre.

Aucune trame ni panneau n'est installé entre la maçonnerie et l'enduit.

b.1.6 La modénature, petits équipements de façade et décors

Les éléments de modénature et de décor de toutes époques en pierre et parfois en mortier tiré au calibre, tous les petits équipements participant à l'histoire ancienne de la façade sont conservés.

Ils sont dégagés et nettoyés, protégés en tant que de besoin lors des travaux à proximité pouvant les endommager.

Cela concerne les encadrements de baies, leurs chambranles, les bandeaux d'appui, les bandeaux d'étage, les corniches, les harpages d'angle, les modillons, les corbeaux, les fragments de décor peint, les petits ouvrages de ferronnerie.

Dans le cadre de la restitution de la composition originelle des façades les modénatures incomplètes ou partiellement dénaturées sont restaurées et complétées d'après témoins existants conservés en employant les mêmes matériaux que les parties originelles.

Les petits équipements, clous et appareillages divers n'appartenant pas à l'histoire ancienne de la façade mais à des équipements et fixations récents sont déposés.

Des protections pour les saillies de façade et en particulier de la modénature par feuille de métal, plomb, cuivre ou zinc, sont autorisées.

Les solins et ourlets sont réalisés de façon discrète sans épaisseur excessive. Les mortiers de scellement sont dans la teinte du mur.

b.1.7 Le bardage extérieur en bois de façade

Le bardage extérieur de façade est exceptionnel et mis en œuvre sur de petites surfaces (surface maximum de 30m²) et des façades ou pignons non visibles depuis l'espace public.

Il est situé en façade arrière, ou en pignon situé au-dessus du toit d'un immeuble mitoyen. Il n'est pas autorisé en façade principale sur voie ou emprise publique.

Il est établi sur paroi verticale.

Il est réalisé en planches verticales larges, à minima 20cm, sans couvre joint.

En tant que de besoin la mise en œuvre dissimule une isolation mince permettant une amélioration de la performance énergétique de l'immeuble, sans créer d'encorbellement.

b.1.8 Les menuiseries : conservation, réparation des portes, fenêtres et contrevents

Toutes les menuiseries extérieures, portes cochères, portes d'entrée, fenêtres, contrevents correspondant au type architectural de la façade, ou formant un ensemble cohérent sont conservées et entretenues.

Elles sont réparées dans le respect de leur dessin, leurs profils, matériau et mise en œuvre. Les modalités d'amélioration des performances énergétiques ne dénaturent pas les menuiseries.

b.1.9 Les menuiseries et amélioration des performances énergétiques et acoustiques

L'amélioration des performances énergétiques s'inscrit, autant que possible, dans une conception globale qui prend en compte le mode constructif de l'immeuble, l'enveloppe et les compositions verticales et horizontales des façades, l'orientation des façades, le bilan initial des menuiseries, afin d'apprécier à leur juste mesure les interventions à faire sur les menuiseries.

Les interventions sont :

- Le calfeutrement des menuiseries sans étancher complètement la baie, en tenant compte du bilan thermique et du bilan global du renouvellement d'air nécessaire à l'immeuble,
- En menuiserie vitrée, la pose de vitrages isolants, minces ou feuilletés, compatibles avec les épaisseurs et feuillures de la menuiserie ancienne, et prenant en compte également les besoins d'isolation phonique,

- La pose de tout autre type de vitrage ou système, compatible avec l'aspect des anciennes menuiseries.
- La pose, ou la restitution, de volets intérieurs en bois
- La pose de doubles fenêtres intérieures, en fonction des décors intérieurs et de l'épaisseur du tableau.

b.1.10 Les menuiseries de portes et leurs impostes : remplacement

Selon l'état de vétusté des menuiseries anciennes, état qui doit être démontré lors de la demande de travaux, les menuiseries sont soit conservées, soit remplacées.

Lorsque les portes sont remplacées, elles reproduisent les modèles anciens en fonction de la composition architecturale :

- Porte en planche et contre planche assemblées par clouage apparent, pour l'architecture des périodes architecturales les plus anciennes,
- Porte à traverses moulurées et panneaux, pour l'architecture des périodes modernes et contemporaines, suivant le style de chaque époque,
- Portes à lames larges verticales, ouvrant à la française, pour les garages et les remises. Lorsque le système d'ouvrant à la française s'avère impossible, les vantaux peuvent être adaptés à un système coulissant latéral ou de basculement par panneau entier.

Les éléments de ferrures et de serrurerie originaux (poignée, heurtoir, boîte à lettre) sont déposés et récupérés pour être remis en œuvre dans la nouvelle menuiserie. S'ils sont trop détériorés, ils sont remplacés suivant un modèle identique.

Lorsqu'il est nécessaire de construire une menuiserie de porte nouvelle, celle-ci reproduit un état ancien attesté par un document, ou un modèle ancien correspondant à l'architecture originelle.

Les traverses hautes et impostes anciennes vitrées sont conservées. Lorsque les traverses hautes et impostes sont remplacées, elles reproduisent un état ancien attesté par un document, ou un modèle ancien correspondant à l'architecture originelle.

Les portes sont implantées en feuillure de l'encadrement destiné à les recevoir. La pose au nu intérieur du mur n'est pas autorisée.

Elles sont en bois peint.

Les portes de garage sectionnelles sont interdites.

b.1.11 Les menuiseries de fenêtres et les vitrages : remplacement

Selon l'état de vétusté des menuiseries anciennes, état qui doit être démontré lors de la demande de travaux, les menuiseries sont soit conservées et restaurées, soit remplacées.

Lorsqu'elles sont remplacées, les menuiseries de fenêtres reproduisent un état ancien attesté par un document, ou un modèle ancien de Lectoure correspondant à l'architecture originelle de l'immeuble.

Les éléments anciens de serrurerie et de quincaillerie sont déposés pour être réemployés : espagnolettes, crémones, pentures, fiches, etc. ...S'ils sont trop détériorés, ils sont remplacés suivant un modèle identique.

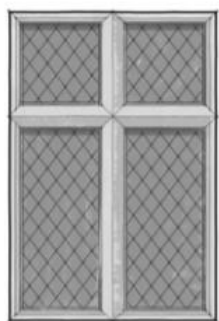
Les menuiseries de fenêtre et les dormants sont en bois.

Les menuiseries sont peintes.

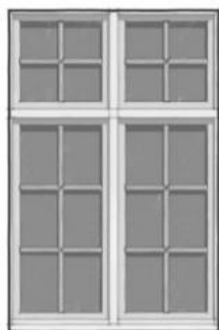
Les menuiseries sont dimensionnées strictement à la forme de la baie, suivant les formes cintrées du linteau, le cas échéant.

La composition et la partition de la menuiserie reproduit le modèle adapté à la taille de la baie et à l'époque architecturale de la façade :

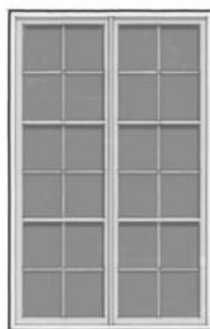
- Baie géminée, du XIIIe et XIVe siècle, avec vitrail,
- Baie à croisées, meneau et traverse en pierre, fenêtre à vitrail XVe et XVIe siècle,
- Fenêtre à croisées, à meneau et traverse en bois, les vitraux de petits modules sont remplacés par de plus grands carreaux rectangulaires
- Fenêtre à petits carreaux, et petits bois, du XVIIIe siècle :
- Fenêtre à grands carreaux et petits bois, au XIXe et début XXe siècle.



Fenêtre XVIe siècle : baie à meneau et traverse en pierre.



Fenêtre fin XVIIe siècle : les croisées à meneau, les vitraux de petits modules sont remplacés par de plus grands carreaux rectangulaires fabriqués par les premières manufactures de verre.



Fenêtre XVIIIe siècle : le développement du verre et le souci de mieux éclairer inaugurent la réalisation de hautes baies avec petits bois. Apparition de l'espagnolette.



Fenêtres XIXe et XXe siècle : le verre s'affine et la fenêtre s'agrandit, l'étanchéité se perfectionne. Généralisation de la crémone comme système de fermeture.

Exemples de composition de fenêtres

Les vantaux sont divisés en plusieurs carreaux par des petits bois, assemblés à tenons et mortaises, suivant les dimensions et proportions des menuiseries anciennes.

Les particularités des profils des menuiseries anciennes sont reproduites :

- jet d'eau en doucine suivant la courbure des profils des menuiseries anciennes,
- profil extérieur en chanfrein à 45° des traverses et petits bois.

Le remplacement des fenêtres inclut la dépose du dormant existant. La pose des fenêtres avec conservation du dormant existant n'est pas autorisée.

Les menuiseries de remplacement sont positionnées dans la feuillure prévue à cet effet dans l'encadrement de la baie.

Le vitrage est découpé suivant la partition des carreaux de la menuiserie.

La pose du vitrage est à bain de mastic, ou avec parclose intérieure, dans le respect des profils décrits ci-dessus.

b.1.12 Les menuiseries de contrevents

Selon l'état de vétusté des menuiseries anciennes, état qui doit être démontré lors de la demande de travaux, les menuiseries sont soit conservées et restaurées, soit remplacées.

Les menuiseries de contrevents anciens en bois peint, ouvrant à la française, pleins ou à persiennes faisant partie de la composition architecturale originelle sont conservés et réparés suivant la nature des bois, le type de la menuiserie, les profils.

Ils sont :

- à 1 vantail pour les petites ouvertures, ouvrant à la française,
- à 2 vantaux, ouvrant à la française.

Pour les immeubles les plus anciens, lorsque les encadrements et chambranles des fenêtres n'ont pas été conçus pour recevoir des contrevents extérieurs et présentent une modénature, ou lorsque l'espace entre les fenêtres est trop étroit, les occultations des fenêtres doivent être réalisées par des volets de bois intérieurs.

Les contrevents qui ont été supprimés sur une façade qui en comportait à l'origine sont restitués.

Les contrevents sont en bois peint.

Les contrevents en bois plein sont constitués de lames larges, sans rainure ni mouchette, et sans écharpe.

Ponctuellement, lorsqu'elles correspondent à l'architecture de l'immeuble, en général du XX^e siècle, et sont cohérentes avec lui, les persiennes métalliques ou autres contrevents ou volets conçus dès l'origine, sont autorisées. A l'exception de ce cas elles sont déposées.

Les volets roulants sont interdits.

b.1.13 Les ferronneries

Les ferronneries anciennes protégées, de toutes époques sont conservées. Cela concerne en particulier :

- grilles d'imposte de portes,
- grilles de fenêtre, en particulier en rez-de-chaussée,
- garde-corps de balcon,

- garde-corps de fenêtre.

Elles sont restaurées suivant leur technique de réalisation, entaille à mi-fer, colliers, rivets, sans soudure ou si elles sont trop détériorées, elles sont remplacées suivant un modèle identique.

Les ferronneries sont peintes.

La mise aux normes de sécurité des garde-corps et appuis respecte les ferronneries anciennes en maintenant en place les dispositions anciennes.

Les compléments de type barre d'appui métal plein et fin, vitrage fixe au-devant de la fenêtre ou autre ajout sont discrets.

Les occultations des ferronneries à l'aide de dispositifs opaques sont interdites.

b.1.14 Les devantures, enseignes et pré enseignes

Les devantures font partie de la façade. Le projet architectural d'aménagement d'une devanture implique l'étude de l'ensemble de la façade.

Les devantures sont établies suivant l'un des deux principes représentés à Lecture :

- Devanture établie à l'intérieur d'une arcade en pierre ou d'une grande baie, en rez-de-chaussée, principe employé du Moyen Age à la période moderne ;
- Devanture en bois établie rez-de-chaussée, en applique légèrement au-devant de la façade, masquant les maçonneries et les linteaux, principe employé du XIX^e au début du XX^e siècle.

Lorsqu'un aménagement ou une devanture ancienne sans intérêt cache les maçonneries et structures de l'immeuble, des sondages préalables peuvent être réalisés pour reconnaître l'existence éventuelle d'une arcade, la nature exacte de l'état du linteau et des piédroits, avant de définir le choix du type de devanture.

L'aménagement de la devanture laisse libre l'accès aux étages de l'immeuble ou le restitue lorsqu'il a été supprimé par un aménagement antérieur.

Hors cas d'immeuble à rez-de-chaussée et entresol commercial, l'aménagement de la devanture est limité à la hauteur du rez-de-chaussée, sans empiéter sur les éléments d'architecture et de modénature des étages.

L'aménagement des devantures pour un seul commerce ou activité sur plusieurs immeubles mitoyens, respecte la partition originelle des immeubles et l'architecture de chacun : type et dessin de la devanture, matériaux, couleurs.

Les socles, soubassements et seuils anciens sont conservés.

L'aménagement des seuils nouveaux et les aménagements pour l'amélioration de l'accessibilité sont traités en cohérence avec la façade.

Ils sont en pierre de même nature et aspect ou d'un aspect similaire que la maçonnerie de l'arcade et des murs. Ils peuvent intégrer un dispositif de franchissement intégré dans la hauteur du seuil.

Les pierres de nature non similaires à la pierre locale, la peinture, le carrelage ne sont pas autorisés.

Devanture à l'intérieur d'une arcade ou baie commerciale

Les arcades existantes sont conservées ou dégagées dans le cadre de l'application des règles sur la composition architecturale.

La devanture est constituée d'une menuiserie en bois ou en métal peint, structurant la devanture et intégrant ses fonctions : accès, vitrine, ventilation, dans une composition architecturale.

La reconstitution d'une échoppe en bois de type ancien est autorisée, suivant témoins ou modèle de même époque que l'immeuble.

Les menuiseries sont exactement ajustées à la forme et aux dimensions de l'arcade ou de la baie.

Elles sont posées dans la feuillure de l'arcade ou de la baie destinée à cet effet.

La pose au nu intérieur du mur de façade, les vitrines saillantes, isolées ou en applique, ne sont pas autorisées.

Devanture en applique

Les devantures en applique anciennes sont conservées en tout ou partie et restaurées suivant les dispositions d'origine :

- conservation des éléments protégés en bon état,
- ossature en bois,
- volets pliés dans les coffres en bois,
- soubassement plein formant allège, bandeau et corniche devant le linteau, habillage devant les piles, vitrage devant le clair des baies.

Les devantures en applique sont en bois peint.

La création de devantures neuves est autorisée.

Elle est en bois peint. Elle est composée suivant les modèles anciens, incluant :

- soubassement plein d'une hauteur minimum de 60 cm,
- montants latéraux pleins, d'une largeur minimum de 40 cm, pouvant inclure des volets repliables,
- bandeau supérieur, pouvant recevoir une enseigne, ou un éclairage,
- corniche,
- menuiserie vitrée composée dans la baie,
- des décors de panneaux et cadres moulurés.

Les occultations

Sauf dispositif d'origine des devantures en applique intégrant les volets, les occultations métalliques à maille ou rideau sont placées à l'intérieur des magasins, en arrière des vitrines.

Les coffres d'enroulement des rideaux roulants doivent être disposés à l'intérieur du volume de la boutique et ne pas créer de saillie ni de retombée incompatible avec l'architecture de la devanture.

Le métal est peint.

Les bannes

Les bannes sont réglementées par le règlement de la Zone du RLP en vigueur.

Les bannes fixes et auvents ne sont pas autorisés.

Les bannes sont repliables, à projection droite, sans retombée latérale.

Dans les rues étroites, leur projection est limitée de façon à laisser un passage libre de 3,5m. pour les véhicules de secours.

Sur les autres voies, leur projection ne doit pas atteindre la voie circulée

Elles correspondent à chaque travée de vitrine, sans débord latéral et sont limitées au rez-de-chaussée de l'immeuble. La banne, une fois repliée, s'intègre entièrement dans l'architecture de la devanture.

Les bannes ainsi que leur mécanisme sont dissimulées lorsqu'ils sont enroulés, seul le lambrequin reste apparent.

Les bannes et stores sont en toile de fibres végétales. Leurs teintes sont unies. Des couleurs peuvent être imposées dans le cas d'aménagement d'ensembles architecturaux des places.

Les bannes ne comportent aucune inscription, hormis le rappel du nom du magasin sur le lambrequin. Dans ce cas, il fait office d'enseigne, et est donc dénombré comme une des deux enseignes autorisées.

La publicité est interdite.

Les vitrines

Les vitrines sont en glace claire, transparente, non réfléchissante, sans sérigraphies, sans support (impression, vitrophanie, auto collant...) d'information collé ou tendu ou projection d'image fixe ou cinétique sur le verre.

Les informations relatives au commerce ou à l'activité (horaires, téléphone, page web...), sont regroupées sur un espace de la vitrine.

Les enseignes

Pour rappel : la publicité est interdite en SPR.

Les enseignes sont réglementées par le règlement de la Zone du RLP en vigueur.

Les enseignes sont des éléments majeurs de la devanture et du paysage urbain. Elles contribuent à la qualité de l'architecture et des espaces publics : les règles ci-après concernent leur aspect.

Elle est étudiée dans le projet global de la devanture : position, composition, graphisme et éclairage.

L'implantation de l'enseigne ne doit pas gêner la lecture ni altérer la composition et l'architecture de l'immeuble (éléments de décor, de modénature...).

Les enseignes sont de deux types :

- En bandeau ou à plat, posées dans le plan de la façade,
- En drapeau, situées dans un plan perpendiculaire à la façade, fixées au mur sur potence.

Le nombre d'enseigne est limité à deux par unité commerciale : une enseigne en bandeau, une enseigne drapeau. Deux enseignes de chaque type sont autorisées si la devanture est située dans un angle, donc implantée sur deux façades.

Si le commerce possède un linéaire de façade étendu sur plusieurs entités architecturales, le nombre et l'implantation des enseignes suivent alors la logique des entités architecturales. Les enseignes drapeaux sont identiques.

Dans le cas particulier des commerces de tabac, outre les deux enseignes autorisées, une enseigne spécifique de couleur rouge de type « carotte » est fixée en façade.

L'immeuble qui supporte une enseigne abrite obligatoirement une activité commerciale ou de service. L'enseigne est fixée sur l'immeuble ou le terrain abritant l'activité. Dans le cas contraire, elle est considérée comme pré-enseigne.

Dans le cas d'une cessation d'activité, l'enseigne est supprimée par la personne qui exerçait cette activité.

Sont interdits :

- les dispositifs lumineux clignotants ou défilants,
- les images animées,
- les surlignages en tube néon,
- les tubes néons, les filets ou tubes lumineux entourant les encadrements de baies ou motifs architecturaux.
- Les leds en éclairage direct ;
- Les caissons lumineux ;
- Les éclairages de type spot installés perpendiculairement à la façade pour éclairer celle-ci ou une enseigne, qu'elle soit à plat ou en drapeau.

Les réglettes lumineuses de type led et les lettres rétroéclairées sont autorisées.

Les activités relatives à la santé publique comme les pharmacies peuvent faire exception à la règle lorsqu'elles assurent une garde de nuit. L'enseigne est de dimension adaptée à l'édifice et au paysage urbain.

L'enseigne bandeau, implantation, composition, dimensions, matériaux

Les enseignes bandeaux d'intérêt patrimonial, sont conservées et restaurées.

Les enseignes bandeaux sont inscrites dans la devanture ou en tympan des entrées du magasin :

- Sur les devantures en applique, les enseignes s'intègrent dans le bandeau de la devanture,
- Sur les devantures en feuillure, les enseignes prennent place dans la baie ou dans les cas trop contraignants sur le linteau et seulement à défaut sur la maçonnerie de la façade, piédroit ou linteau sans mutiler les éléments de décors éventuels. L'enseigne est placée à une hauteur inférieure que celle de l'appui des baies du premier étage.

Lorsque l'immeuble est entièrement dédié à une activité touristique (hôtel, restaurant...) il est admis que les enseignes ne soient pas placées au niveau du rez-de-chaussée.

Pour les commerces ou activités situés en étage, ils peuvent se signaler sur un lambrequin fixe ou un store inscrit dans la baie, dans la limite d'un étage par activité ou commerce.

Pour les activités libérales en étage, une plaque de 20cmx30cm peut être apposée sur le rez-de-chaussée.

Les dispositions possibles du lettrage sont :

- Lettres d'une hauteur maximale de 30 centimètres,

- lettres découpées de faible épaisseur,
- lettres peintes ou adhésives sur le bandeau,
- lettres adhésives ou imprimées par sablage ou gravure sur le vitrage de la devanture,
- lettres peintes ou adhésives sur panneau placé à l'intérieur de la vitrine.

Les enseignes bandeaux sont peintes, en métal, en bois ou en verre.

Les dimensions de l'enseigne et du lettrage restent modestes par rapport à la façade et à la devanture.

Sur les devantures en feuillure, la dimension de l'enseigne est limitée à celle de la vitrine.

Au-dessus de la baie, les limites latérales de l'enseigne sont fixées par les tableaux extérieurs des baies.

Les teintes sont choisies en harmonie avec la couleur de la devanture.

L'enseigne drapeau, implantation, composition, dimensions, matériaux

Les enseignes drapeaux sont situées entre le haut de la devanture et le niveau bas du premier étage, sans empiéter, occulter ou mutiler les éléments de décor et modénature, les consoles des balcons et tout élément d'architecture.

Les dimensions des enseignes sont fixées par le règlement du RLP.

Les enseignes drapeaux sont en métal découpé, en panneaux de métal peint, en bois peint, en toile.

Les enseignes à caisson ne sont pas autorisées.

Les teintes sont choisies en harmonie avec la couleur de la devanture.

Les potences en métal des anciennes enseignes en drapeau sont conservées, restaurées et réutilisées pour les nouvelles enseignes.

b.1.15 Marquise et auvent

La création de marquises et auvent n'est pas autorisée.

b.1.16 Réseaux, équipements techniques, appareillages divers, coffrets

Les équipements techniques

Les équipements techniques sont intégrés dans la construction de façon à ne pas dégrader l'architecture de la façade.

Les appareils de conditionnement d'air sont situés dans la construction. Les prises d'air et exutoires sont installés derrière des ouvertures existantes, équipées en façade de grilles en bois ou en acier peint dans la couleur de la façade ou d'un volet à persiennes.

Les ventouses de chaudières, sont positionnées en façade arrière, ne donnant pas sur l'espace public. Elles sont peintes dans la teinte du mur.

La mise en œuvre de ces appareils est autorisée à l'intérieur des constructions sous réserve de ne pas dégrader les architectures intérieures et de leur conformité aux normes de sécurité et acoustiques en vigueur.

Les conduits et cheminées d'évacuation des vapeurs et fumées liés à l'activité commerciale ou artisanale des rez de chaussée, sont dissimulés :

- Soit ils sont intégrés dans l'enveloppe de l'immeuble
- Soit ils sont disposés en façade arrière non vue de l'espace public, soit dissimulés dans des coffres en bois ou en métal peint dans la couleur de la façade.

Toute réhabilitation d'ensemble d'une construction réserve les trémies nécessaires à l'utilisation des locaux en rez de chaussée.

Les coffrets de branchement et compteurs

Dans le cas de nouveau travaux, les coffrets existants à déplacer et/ou les coffrets à créer sont regroupés et l'implantation fait l'objet d'un projet.

Ils sont encastrés lorsque le mur est en maçonnerie de moellons de pierre ou en parement en pierre. Ils sont implantés sur un panneau courant de la maçonnerie. Leur implantation n'altère pas les éléments de décor.

L'encastrement est suffisamment profond pour pouvoir rapporter un portillon au nu du mur extérieur.

La loge du coffret est fermée par un portillon de bois plein, peint dans la teinte du mur ou un portillon à remplissage d'enduit.

Dans le cas d'un parement en pierre, une niche est taillée suivant le calepinage de la pierre et fermée par un portillon à remplissage en plaque de pierre.

La filerie

Tout ravalement de façade s'accompagne d'une remise en ordre des réseaux, de la filerie et conduits existants.

La filerie, les boîtes de dérivations, les lignes électriques et téléphoniques apparentes en façade tous les conduits désaffectés sont supprimés.

Les équipements et réseaux hors d'usage sont déposés.

Tous les réseaux d'électricité, gaz, téléphone, câble sont totalement dissimulés. Ils sont enfouis ou passés à l'intérieur des constructions.

Les réseaux publics permanents ou temporaires, lorsqu'ils sont posés en façade, sont intégrés aux lignes de composition de l'architecture. Leur parcours est réalisé dans les parties les moins en vue.

Les câbles sont de même couleur que les matériaux qui les supportent.

Boîtes aux lettres

Dans les immeubles collectifs, les boîtes aux lettres sont placées à l'intérieur des constructions.

Dans le cas d'un immeuble individuel, et dans le cas où la porte ne présente pas un intérêt patrimonial, la boîte à lettre est positionnée à l'arrière de la porte d'entrée ou de garage. La ou les fentes réalisées ont protégées par une entrée de boîte aux lettres constituée d'un cadre métallique et d'un volet. Les entrées pour paquet et colis ne peuvent être positionnées sur la face extérieure d'une porte.

Dans le cas où la porte présente un intérêt patrimonial, la boîte aux lettres peut être implantée sur la façade. Elle est de teinte ton pierre et de faible profondeur.

b.2 Toitures

b.2.1 Les formes de toiture

Les formes de toiture des immeubles protégés sont conservées : volumes, pentes, sens de faîtage.

Dans le cas où la sauvegarde et mise en valeur d'un immeuble bâti protégé pour sa valeur patrimoniale le nécessitent, les formes et hauteur de toiture sont modifiées par le projet architectural.

Les toits plats sur tout ou partie d'un immeuble, les percements en toiture pour réaliser des espaces utilisables, telles que les terrasses dites « tropéziennes », ne sont pas autorisées.

b.2.2 Les charpentes

Les charpentes ou pièces de charpente anciennes sont conservées.

Elles sont restaurées par entures pour conserver le bois ancien. Le remplacement de pièces est réalisé en utilisant des bois de même essence, section et selon la mise en œuvre traditionnelle.

Les charpentes anciennes de type pannes portant entre refends sont conservées ou remplacées par des bois de même nature.

Lorsque le comble n'est pas aménagé, l'isolation de l'immeuble est réalisée sur le plancher du comble, et la ventilation naturelle du comble maintenue.

b.2.3 Les débords de toiture

Les débords de toiture sont de plusieurs types :

- Egout sur chevrons passant, faisant saillie à l'aplomb des murs :

Les chevrons utilisés sont de même essence que l'existant ou de qualité supérieure (Chêne). Ils ont une section proche du carré pour des côtes identiques ou supérieures à l'existant chevrons peuvent être taillés verticalement afin de recevoir une planche d'égout festonnée ou un lambrequin. (10x12, 12x12,...12x15, 15x15). La saillie des chevrons est réglée, en fonction de l'importance et de la nature de l'immeuble comprise entre 40 et 70 cm.

Les chevrons sont taillés : perpendiculairement à leur longueur ou élégis (Ex. : « queue de vache », 1/4 de rond, doucine,...). Pour les volées de toiture du XIXe siècle, les abouts de

La saillie des chevrons est obligatoirement voligée. La volige est en lames large (minimum 18cm), elle peut être en sapin, peuplier, ou, et de préférence en chêne pour sa résistance en milieu humide.

L'about des chevrons reçoit une chanlatte dont l'épaisseur n'est pas supérieure à 4 cm.

Les égouts sont bouchonnés en tuileaux et non maçonnés.

- Egout sur chevrons passant, faisant saillie sur corniche en pierre ou briques

Il s'agit d'une disposition courante où le plan de pose des chevrons permet de franchir la corniche ou la génoise, dans ce cas cette disposition est conservée ou restituée.

Les chevrons utilisés sont de même essence que l'existant ou de qualité supérieure (Chêne). Ils ont une section proche du carré pour des côtes identiques ou supérieures à l'existant (10x12, 12x12,...12x15, 15x15). La saillie des chevrons est comprise entre 20 et 40 cm.

Les chevrons sont taillés : perpendiculairement à leur longueur ou élégis (Ex. : « queue de vache », 1/4 de rond, doucine,).

L'about des chevrons reçoit une chanlatte dont l'épaisseur n'est pas supérieure à 4 cm.

Les égouts sont bouchonnés en tuileaux et non maçonnés.

- Les égouts sur corniche ou génoise :

Dans les cas où les chevrons ne sont pas apparents, la tuile gouttereau repose sur le dernier carreau de génoise ou sur l'arête de la corniche sans fourrure en bois ou mortier visible de l'extérieur. L'égout peut être réalisé en tuileaux non bâtis ou maçonné.

Les corniches et entablements ainsi que les génoises sont conservées et restaurées au titre de la modénature des façades.

Les génoises ne sont pas sablées. Elles reçoivent un badigeon de chaux identique à la bande lissée sous génoise. Les dispositions à l'angle, où les tuiles de génoises rayonnent, sont conservées ou restituées.

Les chéneaux posés sur la tête de mur ou la corniche sont proscrits sauf disposition d'origine particulière.

La mise en œuvre d'un écran sous-toiture ne doit pas modifier le plan de pose de la couverture pour respecter une mise en œuvre traditionnelle dans la partie visible de l'égout de toiture.

b.2.4 Les couvertures

Les couvertures anciennes sont entretenues et restaurées à l'aide du matériau de la construction originelle.

Lorsque le matériau de la construction originelle a été modifié, le projet architectural en définit la restitution, matériau et mise en œuvre.

Ces matériaux sont :

- La tuile canal, pour tous les immeubles antérieurs au milieu du XIX^e siècle,
- La tuile canal ou la tuile plate losangée à côte, la tuile de Marseille (tuile mécanique ancienne) pour les immeubles à partir du milieu du XIX^e siècle,
- L'ardoise, ponctuellement,
- La tuile plate petit moule, ponctuellement.

La couverture de petits ouvrages de liaison ou ponctuellement de terrassons est autorisée en zinc pré patiné mat.

Lors des travaux sur la toiture tous les ouvrages parasites, antennes, exutoires divers non utilisés, sont déposés.

La tuile canal

Ce matériau est utilisé sur les immeubles lorsqu'il fait partie de la conception architecturale d'origine, en particulier tous les immeubles antérieurs au milieu du XIX^e siècles dotés de toits à faible pente.

La couverture est en tuile canal terre cuite pour les tuiles de courant et de recouvrement, à raison de 12 à 13 unités/m², en 50 cm de long minimum pour les tuiles de recouvrement.

La récupération et le réemploi des tuiles anciennes en recouvrement sont recommandés, dans la mesure où il s'agit de tuiles canal anciennes authentiques et après un tri soigné.

Lors de la réfection d'une couverture en tuile canal, les tuiles neuves à talon ou à blocage, le crochetage des tuiles de recouvrement sont autorisés.

Les tuiles neuves sont en terre cuite, de teinte brun rouge analogue aux tuiles anciennes, sans panachage.

Le choix de la tuile fait partie du projet architectural.

L'égout est traité selon le modèle traditionnel de Lectoure. Il comporte des tuiles gouttereaux largement débordantes (17cm) recouvertes de deux demi-tuiles et chapeau entier au départ du rang.

L'ensemble de l'égout est scellé au mortier de chaux naturelle et sable de teinte ocre semblable à la teinte des mortiers traditionnels de Lectoure présents sur les corniches et entre les rangs de génoise.

Dans le cas d'un égout sur volée de chevrons, l'égout est bouchonné à sec en tuileaux et non pas au mortier.

Le faîtage et les arêtières sont en tuile canal, scellés au mortier de chaux naturelle, sur goubets et contre goubets. Les doublis de rives sont bâtis en tuile canal, et scellées au mortier de chaux naturelle, suivant modèle de mise en œuvre traditionnelle de Lectoure.

Tous les ouvrages annexes d'étanchéité en métal, solins, noues et noquets sont dissimulés par des recouvrements de tuiles ou demi-tuiles.

La tuile romane est interdite.

La tuile plate, losangée à côtes, mécanique dite de « Marseille »

Ce matériau est utilisé sur les immeubles lorsqu'il fait partie de la conception architecturale d'origine, en particulier certains immeubles à partir du milieu du XIX^e siècle.

La couverture est en tuile plate losangée à côtes, en terre cuite, dite tuile mécanique ou tuile de Marseille de couleur rouge brun foncé.

Le nombre de tuiles est de 13 à 14 unités/m² environ.

Les travaux de restauration sont à exécuter à l'aide de tuiles de terre cuite de dimension traditionnelle (25 x40 cm environ).

Les faîtages et arêtières sont réalisés en tuiles de faîtage, en terre cuite, de même type que les tuiles plates.

Tous les ouvrages annexes d'étanchéité en métal, solins, noues et noquets sont dissimulés par des approches de tuiles sciées.

L'ardoise

Le matériau est utilisé sur les immeubles lorsqu'il fait partie de la conception architecturale d'origine, en particulier les brisis de toits mansardés et les toits à forte pente à partir du milieu du XVIII^e siècle.

La couverture est en ardoise naturelle, épaisse, posée au clou, ou à crochets à tête noire ou en cuivre. La largeur maximale de l'ardoise est 22 cm.

Tous les ouvrages annexes d'étanchéité en métal, solins, noues sont dissimulés par des approches, l'usage de noues fermées, l'emploi de noquets et de zinc patiné ardoise.

Dans le cas où les ouvrages annexes et ouvrages décoratifs en zinc tels qu'épis, chéneaux décorés, lucarnes, frises de faîtage ont fait partie de la conception d'origine des immeubles autour de la fin du XIX^e siècle, ceux-ci sont réparés et restitués selon les témoins.

La tuile plate petit moule

Ce matériau est réservé pour quelques couvertures exceptionnelles à forte pente (45 à 50, 60 à 65) selon les ouvrages.

Les travaux de restauration sont à exécuter à l'aide de petites tuiles plates de terre cuite traditionnelles (17 cm*27 cm.) anciennes de récupération, ou si elles sont neuves, galbées, de finition sablée et de teintes brun rouge foncé.

Les arêtières et faîtages sont en tuile canal scellées au mortier de chaux naturelle et sable de teinte ocre semblable à la teinte des mortiers traditionnels de Lectoure.

L'égout est réalisé par simple doublis.

Les rives sont réalisées sur chevron apparent, et scellées au mortier de chaux naturelle et sable de teinte ocre semblable à la teinte des mortiers traditionnels de Lectoure.

b.2.5 Les lucarnes, les châssis de toit et les verrières

Les lucarnes anciennes, faisant partie de la conception architecturale originelle, sont conservées et sont restaurées.

Dans le cas où des lucarnes faisant partie de la conception architecturale originelle ont été supprimées, celles-ci sont restituées suivant témoins, documents anciens ou ouvrages de même type présents à Lectoure.

Sur les versants de toitures sont autorisés soit le châssis de toit soit la verrière.

Les châssis de toit, avec un meneau métallique, de type tabatières traditionnelle, sont sans saillie et représentent la hauteur de deux à trois rangs de tuiles canal et sont de dimensions maximales : 60 x 80 cm de haut.

Sur un même versant de toiture (hors châssis de désenfumage), il est autorisé un châssis de toit pour une façade composée d'une à trois travées d'ouverture verticales. Deux châssis de toit sont autorisés pour une façade composée de plus de trois travées d'ouverture verticales.

Le châssis est implanté en partie basse du rampant et est composé suivant les baies de la façade.

Les châssis de désenfumage quand ils sont obligatoires, sont autorisés. Dans ce cas le châssis est dans le plan du toit sans saillie. Il peut être traité en verrière

Les verrières anciennes, faisant partie de la conception architecturale originelle, sont conservées et sont restaurées.

La création de verrière sur combles est autorisée à raison d'une verrière par pan de toit dans la limite maximale d'1/6 de la surface du versant.

Les verrières sont en ossature métallique, profilés fins en acier peint et verre. Elles sont dans le plan du toit et sont ventilées. Les volets roulants ne sont pas autorisés.

b.2.6 Les ouvrages en toiture

Les cheminées et exutoires

Les ouvrages en toiture anciens, tels que les cheminées, appartenant à la composition architecturale d'origine sont conservés et restaurés selon leur matériaux et mise en œuvre : maçonnerie en pierre, ou enduite ou en briques de faible épaisseur, couronnée de pots de terre cuite ou mitre en tuiles canal. Les joints et les enduits éventuels sont réalisés au mortier de chaux naturelle.

Tous les éléments techniques n'appartenant pas à la composition architecturale d'origine et faisant saillie sur le plan de toiture sont déposés : paraboles, tuyaux de poêle, etc...

Les ventilations et conduits divers, nécessaires à l'usage et à l'amélioration des performances énergétiques de l'immeuble (ventilation en contrepartie du calfeutrement) sont intégrés dans des souches de cheminée bâties, de dimensions analogues aux cheminées anciennes.

Ponctuellement il est autorisé d'intégrer un petit exutoire d'un diamètre maximum de 16 cm dans une tuile à douille ou une tuile chatière, sur un versant en tuiles, ou une douille en zinc patiné couleur ardoise sur un versant en ardoise, dans la limite d'un exutoire de ce type par versant. A partir de 50 cm de hauteur, l'exutoire doit être intégré dans une souche de cheminée existante ou à créer, en s'inspirant des modèles traditionnels de l'architecture de Lectoure.

Les équipements d'énergie solaire

Les panneaux solaires thermiques et photovoltaïques sont interdits.

Cependant sont autorisés les matériels qui font appel à des dispositifs invisibles (par exemple capteurs sous couverture) ou de taille très limitée comme la taille d'un châssis de toit (60*80 cm de hauteur).

Les antennes

Les antennes ne sont pas autorisées lorsqu'elles sont perceptibles d'un point quelconque de l'espace public. Elles sont dissimulées derrière les cheminées ou installées en comble.

L'installation en façade des antennes satellites ou hertziennes n'est pas autorisée.

Le nombre d'antenne est limité à une par immeuble ou maison.

Dans le cas où la présence d'une antenne de grande hauteur est rendue nécessaire pour les fonctions de sécurité, d'administration ou de santé publique nécessaires à la centralité urbaine, elles sont implantées sur un bâtiment public. Il convient de proposer une intégration paysagère optimale.

Les décors

Les décors de couverture tels que les épis, faîtages sont conservés et restitués selon les témoins et éléments de même type existants à Lectoure.

b.2.7 Le recueil des eaux pluviales.

Tous les ouvrages de recueil des eaux pluviales sont en zinc ou en fonte. Le cuivre est autorisé.

Les eaux pluviales sont recueillies par :

- des chéneaux encastrés en retrait de l'égout de façon à laisser visible les génoises, entablements et corniches, ainsi que le débord des tuiles canal d'égout des toitures antérieures au XIXème,
- des chéneaux en bas de pente sur corniche pour les immeubles XIXème qui en étaient dotés dès l'origine,
- des gouttières demi-rondes pendantes, sans planche de rive, en extrémité des chevrons, génoises, entablement et corniches.

Les chéneaux et gouttières ne sont pas autorisés sur les maisons tours médiévales.

Les descentes d'eaux pluviales sont reportées en extrémité de façade. Les scellements des colliers sont positionnés dans les joints des pierres de taille des harpages d'angle.

Dans le cas où l'égout est interrompu par des lucarnes passantes les parties entre lucarnes ne sont pas équipées de gouttière ou chéneau, ni de descente de façon à en éviter la multiplication en façade.

Les pieds de descente sont raccordés au réseau d'évacuation des eaux pluviales quand il existe soit directement, soit par l'intermédiaire du caniveau de l'espace public.

b.3 Les éléments d'architecture intérieure

Les éléments intérieurs ayant une valeur patrimoniale identifiée dans le PSMV, dont les éléments intérieurs particuliers, sont conservés et restaurés suivant les témoins en place et la documentation d'éléments de même type de Lectoure. Dans ce cadre, ils pourront être relevés et documentés.

Cela concerne notamment :

- l'organisation fonctionnelle des locaux : la distribution horizontale et verticale, le plan des logements, le cloisonnement support de décors, le passage des réseaux,
- les structures des planchers (mode constructif, matériaux, épaisseur) : poutres en bois, solives, parquets ou dallage, plafonds,
- les murs de refends de structure de l'immeuble et de portiques en bois,
- les charpentes,
- les caves et soubassement,
- les escaliers,
- les cheminées,
- les plafonds,
- les sols, parquets et planchers,
- les souillards et éviers,
- Les menuiseries intérieures, les boiseries et lambris et les décors muraux.

b.3.1 L'organisation fonctionnelle des locaux, le passage des réseaux

La distribution des espaces, le plan des logements, les cloisons qui assurent l'organisation des grandes pièces et qui sont support de décors, lorsqu'ils correspondent à la logique architecturale de l'immeuble sont conservés.

Toute modification, toute division, toute mutualisation ou regroupement qui auraient pour effet d'altérer l'architecture intérieure ou d'entraîner la perte d'éléments patrimoniaux liés à la structure ne sont pas autorisés.

La création de locaux sanitaires, le réaménagement et l'affectation des pièces sont insérés dans la distribution existante.

L'aménagement ou le percement d'ouvertures nouvelles ne doit pas altérer ou supprimer la décoration des entrées, des cages d'escalier et leurs paliers, ainsi que des pièces.

La mise en œuvre des réseaux secs et humides ne doit pas altérer la décoration des pièces. Les compteurs, les passages sont intégrés dans les rangements, dans les doubles épaisseurs de plancher ou de plafond quand elles existent, derrière des boiseries ou des placards créés à cet effet.

Les trémies de cheminée, conservées mais n'ayant plus d'usage, permettent le passage de réseaux, de ventilation, d'évacuation de gaz de chauffage ou autre effluent.

Les modifications et passages de réseaux figurent dans le projet architectural.

b.3.2 Les structure des planchers

Les poutres et solives en bois, les dallages, les parquets sont conservés et restaurés suivant leurs matériaux et mises en œuvre d'origine.

Les parquets à lames larges irrégulières, avec ou sans listel, sont soigneusement conservés et réparés avec des planches de même bois, dimension et aspect. Les petits défauts sont réparés

à l'aide de flippeaux de même bois, patinés selon la planche voisine, sans dépose du plancher ancien.

Les décors de plancher sont conservés et restaurés suivant leurs matériaux et mises en œuvre d'origine.

En cas d'insuffisance structurelle ou de nécessité d'isolation acoustique ou thermique, un renforcement est mis en œuvre sous réserve de ne pas dénaturer l'architecture de la construction, le mode constructif et les décors des plafonds et les sols. La dépose-repose est autorisée dans cette limite de conservation.

b.3.3 Les murs de refends

Pour des raisons structurelles les murs de refend, maçonneries ou en pan de bois sont conservés. Ils sont restaurés de la même façon que les structures des murs de façade.

Les structures intermédiaires en bois sont conservées et restaurées par des bois de même nature, section et aspect que les bois anciens. Ils ne sont ni peints ni recouverts d'enduit ou de plaque de plâtre, de façon à en assurer la conservation.

Lorsqu'ils sont dégagés des cloisons, ils sont intégrés dans l'architecture de la nouvelle pièce.

L'aménagement ou le percement d'ouvertures nouvelles ne doit pas altérer ou supprimer la décoration des pièces.

b.3.4 Les charpentes

Rappel : dans la mesure où elles présentent un intérêt architectural et n'ont pas été modifiées, elles sont conservées et restaurées dans leur état d'origine.

Elles ne sont pas peintes.

Dans le cas de charpentes exceptionnelles, il peut être imposé de les laisser apparentes.

La mise en œuvre de matériaux isolants ne doit pas avoir pour effet de mettre en péril la pérennité et la ventilation des bois de charpente.

b.3.5 Les caves et les soubassements

La structure constructive des caves et des soubassements, les voûtes en berceau, les voûtes d'arête, les piliers, leurs bases et chapiteaux, les oculi, les trémies et vestiges d'escaliers en pierre de taille vers la rue sont conservés et restaurés en tant que de besoin avec les matériaux et les mises en œuvre originelles.

Les puits sont conservés, dégagés en tant que de besoin. Il n'est pas autorisé de les combler ou interrompre.

Les caves et les soubassements sont ventilés, en maintenant les soupiraux existants, ou en ouvrant de nouveau des orifices condamnés. La mise en œuvre d'extraction ou de ventilation mécanique est autorisée.

Il est autorisé de dégager les caves comblées. Les travaux de décaissement en dessous du niveau ancien ne sont pas autorisés.

L'installation d'appareils ou de locaux techniques est autorisée.

Il n'est pas autorisé d'étancher, d'imperméabiliser ou de bétonner le sol des caves et des soubassements. Tous les aménagements sont réversibles.

b.2.6 Les escaliers

Les escaliers présentant un intérêt patrimonial sont conservés et restaurés suivant leurs dispositifs d'origine, selon leur époque et leur type : noyau central des escaliers en vis, départs en pierre de taille des escaliers droits, jour central, limons, balustrades ou garde-corps jusqu'en comble, emmarchements.

Le bois n'est pas peint, sauf s'il existe des traces de peinture ancienne.

En cas d'insuffisance structurelle, le renforcement ne dénature pas la construction.

Le passage de réseaux secs ou humides dans les trémies d'escalier, les coffrets de distribution sont dissimulés dans des rangements ou des doublages ne perturbant pas la composition et la décoration des lieux.

b.3.7 Les cheminées.

Les cheminées de pierre, de bois, sculptées et moulurées et de toutes époques depuis le Moyen Age jusqu'au début du XX^e siècle, sont conservées et maintenues en place et sont restaurées et restituées d'après les témoins ou les cheminées de même type à Lectoure.

Les trumeaux, leurs gypseries, les toiles ou cartons peints des XVIII^e et XIX^e sont soigneusement conservés. Ils sont déposés pour être restaurés en atelier selon les techniques de restauration des dessins et peintures.

Les cheminées simples, sans intérêt patrimonial, sont maintenues ou déposées.

Les conduits de fumée intérieurs sont maintenus en état.

b.3.8 Les plafonds.

Les décors des plafonds sont soigneusement conservés et restaurés d'après les témoins en place, selon les techniques originelles.

Les plafonds en plâtre sur lattis sont restaurés suivant la même technique.

Cela concerne :

- les décors ou fragments de décors peints sur solives et plafond planches,
- Les plafonds peints sur plâtre,
- Les moulures, écoinçons, rosaces en gypserie,
- et tout autre décor que les travaux de dégagement mettraient au jour.

Lors des travaux de nettoyage et de dégagement la recherche de décors cachés est entreprise, avec des sondages en tant que de besoin.

b.3.9 Les menuiseries intérieures, les boiseries et lambris et décors muraux.

Tous les éléments de décor des pièces sont soigneusement conservés, restaurés ou restitués d'après les témoins en place, selon les techniques originelles et le dessin de leur époque, leur serrurerie.

Cela concerne :

- Les lambris et cimaises à panneaux et traverses moulurées, du XVII^e au début du XX^e siècle, en doublage de murs et de cloisons, les portes de placard intégrées aux cloisons et cheminées,
- Les portes de communication et leurs impostes vitrées,
- Les alcôves,
- Les trumeaux, panneaux, dessus de portes peints ou toiles marouflées,
- Les papiers peints ou fragments de papiers peints anciens de la fin du XVIII^e au XX^e siècle.

Ils peuvent être éventuellement déplacés et replacés dans l'immeuble.

Lors des travaux de nettoyage et de dégagement la recherche de décors cachés est entreprise, avec des sondages en tant que de besoin.

La dépose repose des lambris et cimaises murales est autorisée pour apporter un enduit mince isolant sur le mur, destiné à améliorer les performances énergétiques de l'immeuble et lutter contre l'effet de paroi froide.

b.3.10 Les éléments d'architecture à valeur archéologique et architecturale

Tous les éléments existants et dégagés appartenant aux différentes époques de l'immeuble et offrant un intérêt archéologique et architectural sont maintenus. Il s'agit d'éléments tels que corbeaux, embrasures d'évier ou de baies, parements de murs et moulures diverses ou tout autre élément révélé par l'analyse de l'édifice.

Ils sont intégrés dans le projet de mise en valeur de l'édifice ou dissimulés de façon réversible.

Ils peuvent être éventuellement déplacés et replacés dans l'immeuble.

b.3.11 Les améliorations environnementales

L'amélioration de la qualité environnementale doit prendre en considération le mode constructif des immeubles. Toute introduction de nouveau matériau et travaux visant à l'amélioration thermique et du confort d'usage de l'immeuble ne doivent pas avoir pour effet de porter atteinte ni au caractère architectural, patrimonial et historique et de l'immeuble, ni à ses qualités environnementales propres et intrinsèques.

c. Architecture des immeubles bâtis dont les parties extérieures sont protégées

c.1 Façades

c.1.1 La composition architecturale des façades

La composition architecturale cohérente des façades est conservée.

Lorsque la composition architecturale n'est plus cohérente, qu'elle a été altérée par des modifications, que ce soient des percements, des ajouts, des élargissements de baies, des bouchements ou toute autre intervention, elle fait l'objet d'un projet architectural de modification fondé sur l'histoire de l'édifice et son évolution, sur une analyse fine du bâti et du foncier.

Ce projet a pour but de supprimer les altérations et de rétablir une composition architecturale équilibrée en tenant compte de :

- la composition architecturale originelle identifiée d'après les éléments d'architecture conservés,
- les apports de différentes époques présentant un intérêt archéologique ou architectural, présents ou mis au jour lors des travaux affectant les parements, et méritant d'être conservés,
- la distribution interne de l'édifice,
- l'équilibre de l'ensemble figurant sur les plans de façade du projet architectural.

Lors des travaux, les façades sont purgées de tous les éléments ajoutés et sans intérêt historique ou patrimonial dénaturant leur aspect :

- évacuations d'eaux usées,
- anciennes enseignes et potences diverses, sauf s'il s'agit d'éléments anciens intéressants,
- conduits de fumée extérieurs,
- constructions parasites (WC, ventouses de chaudières, appareils à conditionnement d'air, antennes, extracteurs....)
- fils et câbles.

c.1.2 Les maçonneries

Les maçonneries en pierre de taille calcaire ou en moellons de pierre, hourdées au mortier maigre de chaux naturelle et de sable sont conservées.

Elles sont réparées ou restituées par l'emploi de pierres de même nature, aspect et dureté que l'existant, hourdées et mises en œuvre à l'aide de mortier de chaux naturelle et de sable local ou à défaut de sable de même couleur que le sable local.

Ponctuellement les maçonneries réalisées en pierre d'autre provenance que locale, ou en brique à la fin du XIX^e siècle ou au XX^e siècle, sont conservées et restaurées avec les mêmes matériaux et mises en œuvre.

Les réparations de maçonneries anciennes nécessitant des ouvrages de consolidation spécifiques mettent en œuvre des matériaux et techniques compatibles avec la nature souple

de la construction ancienne : boutisses pierre ou bois, agrafes, coulinages, chaînages en fibre ou tout autre moyen.

Les matériaux étrangers ou incompatibles avec les techniques traditionnelles tels que blocs de ciment, brique creuse, béton armé ne sont pas autorisés.

c.1.3 Les pans de bois et maçonneries des panneaux de remplissage

Les pans de bois présents ou mis au jour lors des travaux affectant les parements sont conservés.

En façade principale sur voie ou emprise publique, ou sur cour donnant sur voie ou emprise publique :

- les pans de bois de type croix de saint André, les pans de bois incluant des modénatures ou des décors sculptés, visibles ou mis au jour lors des travaux affectant les parements, sont maintenus apparents,
- les pans de bois de type grille, uniquement structurels et datant principalement du XVIII^e au XX^e siècle, sont enduits ou badigeonnés et dissimulés. Ils pourront être enduits avec un mortier fibré, complété par une trame type résille en fibre de verre.

En façade secondaire, ou pignon, sur venelle ou espace libre arrière :

- les pans de bois sont apparents, ou enduits, ou protégés par un bardage bois suivant le projet architectural d'ensemble.

Les pans de bois sont réparés et restitués en tenant compte de :

- les possibilités de conservation maximale de bois ancien, y compris remplacement ponctuel par enture,
- leur composition et leur géométrie,
- l'essence et la section des bois originaux,
- leur mode d'assemblage.

Dans le cas où le dégagement d'un pan de bois caché révèle des traces de coloration ou décor peint ancien, la remise en couleur d'origine de ce pan de bois est autorisée.

Les bois sont nettoyés par des techniques non agressives. Ils ne reçoivent ni peinture, ni vernis ou lasure. Seule est autorisée l'application d'huile de lin et térébenthine ou produits naturels équivalents qui peuvent être teintés.

Les maçonneries des panneaux de remplissage sont conservées ou remplacées par des maçonneries isolantes et perspirantes : torchis, hourdage à base de chaux et liège, chanvre ou tout autre matériau permettant une amélioration de l'efficacité énergétique compatible avec la conservation de la structure ancienne et de son aspect.

La maçonnerie des panneaux de remplissage est :

- soit au nu extérieur du pan de bois, dans le cas où le pan de bois de façade n'est pas apparent,
- soit en retrait de l'épaisseur de l'enduit, dans le cas où le pan de bois de façade est apparent.

c.1.4 Les parements en pierre de taille

Les parements en pierre de taille sont conservés.

Ils sont nettoyés par des procédés adaptés à la nature de la pierre : lavage, brossage à la brosse douce, hydro gommage à faible pression ou tout autre procédé non agressif.

Le parement de pierre de taille ne reçoit ni peinture ni traitement de quelque nature que ce soit.

Les épaufrures limitées à 2 cm sont réparées en tant que de besoin par des ragréages à base de mortier de chaux naturelle de même aspect en texture et couleur que la pierre. Au-delà de 2 cm d'épaisseur, le ragréage est possible. Il est toutefois nécessaire d'intégrer une armature non corrodable. Afin d'éviter que la réparation se détache, la réparation en forme de sifflet est proscrite.

Au-delà de quelques centimètres les pierres dégradées sont remplacées par des pierres de même nature et dimensions que les anciennes. L'épaisseur des pierres est d'au moins 15 cm.

Les joints anciens de chaux sont conservés. Les joints cimentés sont dégagés sans épaufrer les arêtes des pierres de taille.

Ils sont restaurés au mortier maigre de chaux naturelle et sable de même couleur que la pierre.

c.1.5 Les parements de maçonnerie et les enduits

Les parements des maçonneries de moellons de pierre sont enduits de mortier de chaux naturelle et sable de même couleur que la pierre. Ils sont redressés par relancis de pierre.

L'enduit est mince de façon à ne produire aucune surépaisseur par rapport au plan des encadrements de baies, harpages d'angle ou structure de pan de bois. Le nombre de couches et leur épaisseur sont adaptés de façon à atteindre ce résultat.

La finition de l'enduit est dressée au chant de truelle, lissée sur les façades principales des maisons donnant sur les voies et emprises publiques, talochée sur les façades secondaires des maisons et des bâtiments annexes à la maison.

Des matériaux d'amélioration des performances thermiques peuvent être inclus dans les mortiers d'enduit extérieur sous réserve que ces matériaux soient compatibles avec la respiration de l'enduit et n'engendrent pas une surépaisseur de l'enduit par rapport au plan des encadrements de baies, harpages d'angle ou structure de pan de bois.

En façade principale sur voie et emprise publique, dans la tradition des époques anciennes jusqu'au XVIII^e siècle, la façade peut, suivant son implantation, être blanchie ou colorée, en appliquant un badigeon de chaux naturelle additionnée de colorant naturel ocre.

Aucune trame ni panneau n'est installé entre la maçonnerie et l'enduit.

c.1.6 La modénature, petits équipements de façade et décors

Les éléments de modénature et de décor de toutes époques en pierre et parfois en mortier tiré au calibre, tous les petits équipements participant à l'histoire ancienne de la façade sont conservés.

Ils sont dégagés et nettoyés, protégés en tant que de besoin lors des travaux à proximité pouvant les endommager.

Cela concerne les encadrements de baies, leurs chambranles, les bandeaux d'appui, les bandeaux d'étage, les corniches, les harpages d'angle, les modillons, les corbeaux, les fragments de décor peint, les petits ouvrages de ferronnerie.

Dans le cadre de la restitution de la composition originelle des façades les modénatures incomplètes ou partiellement dénaturées sont restaurées et complétées d'après témoins existants conservés en employant les mêmes matériaux que les parties originelles.

Les petits équipements, clous et appareillages divers n'appartenant pas à l'histoire ancienne de la façade mais à des équipements et fixations récents sont déposés.

Des protections pour les saillies de façade et en particulier de la modénature par feuille de métal, plomb, cuivre ou zinc, sont autorisées.

Les solins et ourlets sont réalisés de façon discrète sans épaisseur excessive. Les mortiers de scellement sont dans la teinte du mur.

c.1.7 Le bardage extérieur en bois de façade

Le bardage extérieur de façade est exceptionnel et mis en œuvre sur de petites surfaces (surface maximum de 30m²) et des façades ou pignons non visibles depuis l'espace public.

Il est situé en façade arrière, ou en pignon situé au-dessus du toit d'un immeuble mitoyen. Il n'est pas autorisé en façade principale sur voie ou emprise publique.

Il est établi sur paroi verticale.

Il est réalisé en planches verticales larges, à minima 20cm, sans couvre joint.

En tant que de besoin la mise en œuvre dissimule une isolation mince permettant une amélioration de la performance énergétique de l'immeuble, sans créer d'encorbellement.

c.1.8 Les menuiseries : conservation, réparation des portes, fenêtres et contrevents

Toutes les menuiseries extérieures, portes cochères, portes d'entrée, fenêtres, contrevents correspondant au type architectural de la façade, ou formant un ensemble cohérent sont conservées et entretenues.

Elles sont réparées dans le respect de leur dessin, leurs profils, matériau et mise en œuvre. Les modalités d'amélioration des performances énergétiques ne dénaturent pas les menuiseries.

c.1.9 Les menuiseries et amélioration des performances énergétiques et acoustiques

L'amélioration des performances énergétiques s'inscrit, autant que possible, dans une conception globale qui prend en compte le mode constructif de l'immeuble, l'enveloppe et les compositions verticales et horizontales des façades, l'orientation des façades, le bilan initial des menuiseries, afin d'apprécier à leur juste mesure les interventions à faire sur les menuiseries.

Les interventions sont :

- Le calfeutrement des menuiseries sans étancher complètement la baie, en tenant compte du bilan thermique et du bilan global du renouvellement d'air nécessaire à l'immeuble,
- En menuiserie vitrée, la pose de vitrages isolants, minces ou feuilletés, compatibles avec les épaisseurs et feuillures de la menuiserie ancienne, et prenant en compte également les besoins d'isolation phonique,

- La pose de tout autre type de vitrage ou système, compatible avec l'aspect des anciennes menuiseries recherché.
- La pose, ou la restitution, de volets intérieurs en bois
- La pose de doubles fenêtres intérieures, en fonction des décors intérieurs et de l'épaisseur du tableau.

c.1.10 Les menuiseries de portes et leurs impostes : remplacement

Selon l'état de vétusté des menuiseries anciennes, état qui doit être démontré lors de la demande de travaux, les menuiseries sont soit conservées, soit remplacées.

Lorsque les portes sont remplacées, elles reproduisent les modèles anciens en fonction de la composition architecturale :

Porte en planche et contre planche assemblées par clouage apparent, pour l'architecture des périodes architecturales les plus anciennes,

- Porte à traverses moulurées et panneaux, pour l'architecture des périodes modernes et contemporaines, suivant le style de chaque époque,
- Portes à lames larges verticales, ouvrant à la française, pour les garages et les remises. Lorsque le système d'ouvrant à la française s'avère impossible, les vantaux peuvent être adaptés à un système coulissant latéral ou de basculement par panneau entier. Les éléments de ferrures et de serrurerie originaux sont déposés et récupérés pour être remis en œuvre dans la nouvelle menuiserie.

Les éléments de ferrures et de serrurerie originaux (poignée, heurtoir, boîte à lettre) sont déposés et récupérés pour être remis en œuvre dans la nouvelle menuiserie. S'ils sont trop détériorés, ils sont remplacés suivant un modèle identique.

Lorsqu'il est nécessaire de construire une menuiserie de porte nouvelle, celle-ci reproduit un état ancien attesté par un document, ou un modèle ancien correspondant à l'architecture originelle.

Les traverses hautes et impostes anciennes vitrées sont conservées. Lorsque les traverses hautes et impostes sont remplacées, elles reproduisent un état ancien attesté par un document, ou un modèle ancien correspondant à l'architecture originelle.

Les portes sont implantées en feuillure de l'encadrement destiné à les recevoir. La pose au nu intérieur du mur n'est pas autorisée.

Elles sont en bois peint.

Les portes de garage sectionnelles sont interdites.

c.1.11 Les menuiseries de fenêtres et les vitrages : remplacement

Selon l'état de vétusté des menuiseries anciennes, état qui doit être démontré lors de la demande de travaux, les menuiseries sont soit conservées et restaurées, soit remplacées.

Lorsqu'elles sont remplacées, les menuiseries de fenêtres reproduisent un état ancien attesté par un document, ou un modèle ancien de Lectoure correspondant à l'architecture originelle de l'immeuble.

Les éléments anciens de serrurerie et de quincaillerie sont déposés pour être réemployés : espagnolettes, crémones, pentures, fiches, etc. ...S'ils sont trop détériorés, ils sont remplacés suivant un modèle identique.

Les menuiseries de fenêtre et les dormants sont en bois.

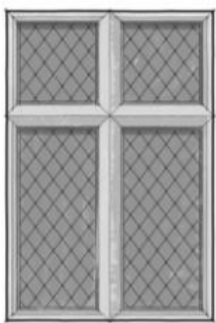
Les menuiseries sont peintes.

Les menuiseries sont dimensionnées strictement à la forme de la baie, suivant les formes cintrées du linteau, le cas échéant.

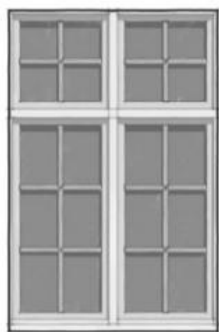
La composition et la partition de la menuiserie reproduit le modèle adapté à la taille de la baie et à l'époque architecturale de la façade :

- Baie géminée, du XIIIe et XIVe siècle, avec vitrail,
- Baie à croisées, meneau et traverse en pierre, fenêtre à vitrail XVe et XVIe siècle,
- Fenêtre à croisées, à meneau et traverse en bois, les vitraux de petits modules sont remplacés par de plus grands carreaux rectangulaires
- Fenêtre à petits carreaux, et petits bois, du XVIIIe siècle :
- Fenêtre à grands carreaux et petits bois, au XIXe et début XXe siècle.

Exemples de composition de fenêtres



Fenêtre XVIe siècle : baie à meneau et traverse en pierre.



Fenêtre fin XVIIe siècle : croisées à meneau, les vitraux de petits modules sont remplacés par de plus grands carreaux rectangulaires fabriqués par les premières manufactures de verre.



Fenêtre XVIIIe siècle : le développement du verre et le souci de mieux éclairer inaugurent la réalisation de hautes baies avec petits bois. Apparition de l'espagnolette.



Fenêtres XIXe et XXe siècle : le verre s'affine et la fenêtre s'agrandit, l'étanchéité se perfectionne. Généralisation de la crémonne comme système de fermeture.



Les vantaux sont divisés en plusieurs carreaux par des petits bois, assemblés à tenons et mortaises, suivant les dimensions et proportions des menuiseries anciennes.

Les particularités des profils des menuiseries anciennes sont reproduites :

- jet d'eau en doucine suivant la courbure des profils des menuiseries anciennes,
- profil extérieur en chanfrein à 45° des traverses et petits bois.

Le remplacement des fenêtres inclut la dépose du dormant existant. La pose des fenêtres avec conservation du dormant existant n'est pas autorisée.

Les menuiseries de remplacement sont positionnées dans la feuillure prévue à cet effet dans l'encadrement de la baie.

Le vitrage est découpé suivant la partition des carreaux de la menuiserie.

La pose du vitrage est à bain de mastic, ou avec parclose intérieure, dans le respect des profils décrits ci-dessus.

c.1.12 Les menuiseries de volets et contrevents

Selon l'état de vétusté des menuiseries anciennes, état qui doit être démontré lors de la demande de travaux, les menuiseries sont soit conservées et restaurées, soit remplacées.

Les menuiseries de contrevents anciens en bois peint, ouvrant à la française, pleins ou à persiennes faisant partie de la composition architecturale originelle sont conservés et réparés suivant la nature des bois, le type de la menuiserie, les profils.

Ils sont :

- à 1 vantail pour les petites ouvertures, ouvrant à la française,
- à 2 vantaux, ouvrant à la française.

Pour les immeubles les plus anciens, lorsque les encadrements et chambranles des fenêtres n'ont pas été conçus pour recevoir des contrevents extérieurs et présentent une modénature, ou lorsque l'espace entre les fenêtres est trop étroit, les occultations des fenêtres doivent être réalisées par des volets de bois intérieurs.

Les contrevents qui ont été supprimés sur une façade qui en comportait à l'origine sont restitués.

Les contrevents sont en bois peint.

Les contrevents en bois plein sont constitués de lames larges, sans rainure ni mouchette, et sans écharpe.

Ponctuellement, lorsqu'elles correspondent à l'architecture de l'immeuble, en général du XX^e siècle, et sont cohérentes avec lui, les persiennes métalliques ou autres contrevents ou volets conçus dès l'origine, sont autorisées. A l'exception de ce cas elles sont déposées.

Les volets roulants sont interdits.

c.1.13 Les ferronneries

Les ferronneries anciennes protégées, de toutes époques sont conservées. Cela concerne en particulier :

- grilles d'imposte de portes,
- grilles de fenêtre, en particulier en rez-de-chaussée,
- garde-corps de balcon,

- garde-corps de fenêtre.

Elles sont restaurées suivant leur technique de réalisation, entaille à mi-fer, colliers, rivets, sans soudure ou si elles sont trop détériorées, elles sont remplacées suivant un modèle identique.

Les ferronneries sont peintes.

La mise aux normes de sécurité des garde-corps et appuis respecte les ferronneries anciennes en maintenant en place les dispositions anciennes.

Les compléments de type barre d'appui métal plein et fin, vitrage fixe au-devant de la fenêtre ou autre ajout sont discrets.

Les occultations des ferronneries à l'aide de dispositifs opaques sont interdites.

c.1.14 Les devantures, enseignes et pré enseignes

Les devantures font partie de la façade. Le projet architectural d'aménagement d'une devanture implique l'étude de l'ensemble de la façade.

Les devantures sont établies suivant l'un des deux principes représentés à Lecture :

- Devanture établie à l'intérieur d'une arcade en pierre ou d'une grande baie, en principe employé du Moyen Age à la période moderne ;
- Devanture en bois établie rez-de-chaussée, en applique légèrement au-devant de la façade, masquant les maçonneries et les linteaux, principe employé du XIX^e au début du XX^e siècle.

Lorsqu'un aménagement ou une devanture ancienne sans intérêt cache les maçonneries et structures de l'immeuble, des sondages préalables sont réalisés pour reconnaître l'existence éventuelle d'une arcade, la nature exacte de l'état du linteau et des piédroits, avant de définir le choix du type de devanture.

L'aménagement de la devanture laisse libre l'accès aux étages de l'immeuble ou le restitue lorsqu'il a été supprimé par un aménagement antérieur.

Hors cas d'immeuble à rez-de-chaussée et entresol commercial, l'aménagement de la devanture est limité à la hauteur du rez-de-chaussée, sans empiéter sur les éléments d'architecture et de modénature des étages.

L'aménagement des devantures pour un seul commerce ou activité sur plusieurs immeubles mitoyens, respecte la partition originelle des immeubles et l'architecture de chacun : type et dessin de la devanture, matériaux, couleurs.

Les socles, soubassements et seuils anciens sont conservés.

L'aménagement des seuils nouveaux et les aménagements pour l'amélioration de l'accessibilité sont traités en cohérence avec la façade.

Ils sont en pierre de même nature et aspect ou d'un aspect similaire que la maçonnerie de l'arcade et des murs. Ils peuvent intégrer un dispositif de franchissement intégré dans la hauteur du seuil.

Les pierres de nature non similaires à la pierre locale, la peinture, le carrelage ne sont pas autorisés.

Devanture à l'intérieur d'une arcade ou baie commerciale

Les arcades existantes sont conservées ou dégagées dans le cadre de l'application des règles sur la composition architecturale.

La devanture est constituée d'une menuiserie en bois ou en métal peint, structurant la devanture et intégrant ses fonctions : accès, vitrine, ventilation, dans une composition architecturale.

La reconstitution d'une échoppe en bois de type ancien est autorisée, suivant témoins ou modèle de même époque que l'immeuble.

Les menuiseries sont exactement ajustées à la forme et aux dimensions de l'arcade ou de la baie. Elles sont posées dans la feuillure de l'arcade ou de la baie destinée à cet effet.

La pose au nu intérieur du mur de façade, les vitrines saillantes, isolées ou en applique, ne sont pas autorisées.

Devanture en applique

Les devantures en applique anciennes sont conservées en tout ou partie et restaurées suivant les dispositions d'origine :

- conservation des éléments protégés en bon état,
- ossature en bois,
- volets pliés dans les coffres en bois,
- soubassement plein formant allège, bandeau et corniche devant le linteau, habillage devant les piles, vitrage devant le clair des baies.

Les devantures en applique sont en bois peint.

La création de devantures neuves est autorisée.

Elle est en bois peint. Elle est composée suivant les modèles anciens, incluant :

- soubassement plein d'une hauteur minimum de 60 cm,
- montants latéraux pleins, d'une largeur minimum de 40 cm, pouvant inclure des volets repliables,
- bandeau supérieur, pouvant recevoir une enseigne, ou un éclairage,
- corniche,
- menuiserie vitrée composée dans la baie
- des décors de panneaux et cadres moulurés.

Les occultations

Sauf dispositif d'origine des devantures en applique intégrant les volets, les occultations métalliques à maille ou rideau sont placées à l'intérieur des magasins, en arrière des vitrines.

Les coffres d'enroulement des rideaux roulants doivent être disposés à l'intérieur du volume de la boutique et ne pas créer de saillie ni de retombée incompatible avec l'architecture de la devanture.

Le métal est peint.

Les bannes

Les bannes sont réglementées par le règlement de la Zone du RLP en vigueur.

Les bannes fixes et auvents ne sont pas autorisés.

Les bannes sont repliables, à projection droite, sans retombée latérale.

Dans les rues étroites, leur projection est limitée de façon à laisser un passage libre de 3,5m. pour les véhicules de secours ;

Sur les autres voies, leur projection ne doit pas atteindre la voie circulée

Elles correspondent à chaque travée de vitrine, sans débord latéral et sont limitées au rez-de-chaussée de l'immeuble. La banne, une fois repliée, s'intègre entièrement dans l'architecture de la devanture. Les bannes ainsi que leur mécanisme sont dissimulées lorsqu'ils sont enroulés, seul le lambrequin reste apparent.

Les bannes et stores sont en toile de fibres végétales. Leurs teintes sont unies. Des couleurs peuvent être imposées dans le cas d'aménagement d'ensembles architecturaux des places.

Les bannes ne comportent aucune inscription, hormis le rappel du nom du magasin sur le lambrequin. Dans ce cas, il fait office d'enseigne, et est donc dénombré comme une des deux enseignes autorisées.

La publicité est interdite.

Les vitrines

Les vitrines sont en glace claire, transparente, non réfléchissante, sans sérigraphies, sans support (impression, vitrophanie, auto collants.) d'information collé ou tendu ou projection d'image fixe ou cinétique sur le verre.

Les informations relatives au commerce ou à l'activité (horaires, téléphone, page web...) , sont regroupées sur un espace de la vitrine.

Les enseignes

Pour rappel : la publicité est interdite en SPR.

Les enseignes sont réglementées par le règlement de la Zone du RLP en vigueur.

Les enseignes sont des éléments majeurs de la devanture et du paysage urbain. Elles contribuent à la qualité de l'architecture et des espaces publics : les règles ci-après concernent leur aspect.

Elle est étudiée dans le projet global de la devanture : position, composition, graphisme et éclairage.

L'implantation de l'enseigne ne doit pas gêner la lecture ni altérer la composition et de l'architecture de l'immeuble (éléments de décor, de modénature...).

Les enseignes sont de deux types :

- En bandeau ou à plat, posées dans le plan de la façade,
- En drapeau, situées dans un plan perpendiculaire à la façade, fixées au mur sur potence.

Le nombre d'enseigne est limité à deux par unité commerciale : une enseigne en bandeau, une enseigne drapeau. Deux enseignes de chaque type sont autorisées si la devanture est située dans un angle, donc implantée sur deux façades.

Si le commerce possède un linéaire de façade étendu sur plusieurs entités architecturales, le nombre et l'implantation des enseignes suivent alors la logique des entités architecturales. Les enseignes drapeaux sont identiques.

Dans le cas particulier des commerces de tabac, outre les deux enseignes autorisées, une enseigne spécifique de couleur rouge de type « carotte » est fixée en façade.

L'immeuble qui supporte une enseigne abrite obligatoirement une activité commerciale ou de service. L'enseigne est fixée sur l'immeuble ou le terrain abritant l'activité. Dans le cas contraire, elle est considérée comme pré-enseigne.

Dans le cas d'une cessation d'activité, l'enseigne est supprimée par la personne qui exerçait cette activité.

Sont interdits :

- les dispositifs lumineux clignotants ou défilants,
- les images animées,
- les surlignages en tube néon,
- les tubes néons, les filets ou tubes lumineux entourant les encadrements de baies ou motifs architecturaux.
- Les leds en éclairage direct ;
- Les caissons lumineux ;
- Les éclairages de type spot installés perpendiculairement à la façade pour éclairer celle-ci ou une enseigne, qu'elle soit à plat ou en drapeau.

Les réglottes lumineuses de type led et les lettres rétroéclairées sont autorisées.

Les activités relatives à la santé publique comme les pharmacies peuvent faire exception à la règle lorsqu'elles assurent une garde de nuit. L'enseigne est de dimension adaptée à l'édifice et au paysage urbain.

L'enseigne bandeau, implantation, composition, dimensions, matériaux

Les enseignes bandeaux d'intérêt patrimonial, sont conservées et restaurées.

Les enseignes bandeaux sont inscrites dans la devanture ou en tympan des entrées du magasin :

- Sur les devantures en applique, les enseignes s'intègrent dans le bandeau de la devanture,
- Sur les devantures en feuillure, les enseignes prennent place dans la baie ou dans les cas trop contraignants sur le linteau et seulement à défaut sur la maçonnerie de la façade, piédroit ou linteau sans mutiler les éléments de décors éventuels. L'enseigne est placée à une hauteur inférieure que celle de l'appui des baies du premier étage.

Lorsque l'immeuble est entièrement dédié à une activité touristique (hôtel, restaurant...) il est admis que les enseignes ne soient pas placées au niveau du rez-de-chaussée.

Pour les commerces ou activités situés en étage, ils peuvent se signaler sur un lambrequin fixe ou un store inscrit dans la baie, dans la limite d'un étage par activité ou commerce.

Pour les activités libérales en étage, une plaque de 20cmx30cm peut être apposée sur le rez-de-chaussée.

Les dispositions possibles du lettrage sont :

- Lettres d'une hauteur maximale de 30 centimètres,
- lettres découpées de faible épaisseur,
- lettres peintes ou adhésives sur le bandeau,
- lettres adhésives ou imprimées par sablage ou gravure sur le vitrage de la devanture,
- lettres peintes ou adhésives sur panneau placé à l'intérieur de la vitrine.

Les enseignes bandeaux sont peintes, en métal, en bois ou en verre.

Les dimensions de l'enseigne et du lettrage restent modestes par rapport à la façade et à la devanture.

Sur les devantures en feuillure, la dimension de l'enseigne est limitée à celle de la vitrine.

Au-dessus de la baie, les limites latérales de l'enseigne sont fixées par les tableaux extérieurs des baies.

Les teintes sont choisies en harmonie avec la couleur de la devanture.

L'enseigne drapeau, implantation, composition, dimensions, matériaux

Les enseignes drapeaux sont situées entre le haut de la devanture et le niveau bas du premier étage, sans empiéter, occulter ou mutiler les éléments de décor et modénature, les consoles des balcons et tout élément d'architecture.

Les dimensions des enseignes sont fixées par le règlement du RLP.

Les enseignes drapeaux sont en métal découpé, en panneaux de métal peint, en bois peint, en toile.

Les enseignes à caisson ne sont pas autorisées.

Les teintes sont choisies en harmonie avec la couleur de la devanture.

Les potences en métal des anciennes enseignes en drapeau sont conservées, restaurées et réutilisées pour les nouvelles enseignes.

c.1.15 Marquise et auvent

La création de marquises et auvent n'est pas autorisée.

c.1.16 Réseaux, équipements techniques, appareillages divers, coffrets

Les équipements techniques

Les équipements techniques sont intégrés dans la construction de façon à ne pas dégrader l'architecture de la façade.

Les appareils de conditionnement d'air sont situés dans la construction. Les prises d'air et exutoires sont installés derrière des ouvertures existantes, équipées en façade de grilles en bois ou en acier peint dans la couleur de la façade ou d'un volet à persiennes.

Les ventouses de chaudières, sont positionnées en façade arrière, ne donnant pas sur l'espace public. Elles sont peintes dans la teinte du mur.

La mise en œuvre de ces appareils est autorisée à l'intérieur des constructions sous réserve de ne pas dégrader les architectures intérieures et de leur conformité aux normes de sécurité et acoustiques en vigueur.

Les conduits et cheminées d'évacuation des vapeurs et fumées liés à l'activité commerciale ou artisanale des rez de chaussée, sont dissimulés :

- Soit ils sont intégrés dans l'enveloppe de l'immeuble
- Soit ils sont disposés en façade arrière non vue de l'espace public, soit dissimulés dans des coffres en bois ou en métal peint dans la couleur de la façade.

Toute réhabilitation d'ensemble d'une construction réserve les trémies nécessaires à l'utilisation des locaux en rez de chaussée.

Les coffrets de branchement et compteurs

Dans le cas de nouveau travaux, les coffrets existants à déplacer et/ou les coffrets à créer sont regroupés et l'implantation fait l'objet d'un projet.

Ils sont encastrés lorsque le mur est en maçonnerie de moellons de pierre ou en parement en pierre. Ils sont implantés sur un panneau courant de la maçonnerie. Leur implantation n'altère pas les éléments de décor.

L'encastrement est suffisamment profond pour pouvoir rapporter un portillon au nu du mur extérieur.

La loge du coffret est fermée par un portillon de bois plein, peint dans la teinte du mur ou un portillon à remplissage d'enduit.

Dans le cas d'un parement en pierre, une niche est taillée suivant le calepinage de la pierre et fermée par un portillon à remplissage en plaque de pierre.

La filerie

Tout ravalement de façade s'accompagne d'une remise en ordre des réseaux, de la filerie et conduits existants.

La filerie, les boîtes de dérivations, les lignes électriques et téléphoniques apparentes en façade tous les conduits désaffectés sont supprimés.

Les équipements et réseaux hors d'usage sont déposés.

Tous les réseaux d'électricité, gaz, téléphone, câble sont totalement dissimulés. Ils sont enfouis ou passés à l'intérieur des constructions.

Les réseaux publics permanents ou temporaires, lorsqu'ils sont posés en façade, sont intégrés aux lignes de composition de l'architecture. Leur parcours est réalisé dans les parties les moins en vue.

Les câbles sont de même couleur que les matériaux qui les supportent.

Boîtes aux lettres

Dans les immeubles collectifs, les boîtes aux lettres sont placées à l'intérieur des constructions.

Dans le cas d'un immeuble individuel, et dans le cas où la porte ne présente pas un intérêt patrimonial, la boîte à lettre est positionnée à l'arrière de la porte d'entrée ou de garage. La ou les fentes réalisées ont protégées par une entrée de boîte aux lettres constituée d'un cadre métallique et d'un volet. Les entrées pour paquet et colis ne peuvent être positionnées sur la face extérieure d'une porte.

Dans le cas où la porte présente un intérêt patrimonial, la boîte aux lettres peut être implantée sur la façade. Elle est de teinte ton pierre et de faible profondeur.

c.2 Toitures

c.2.1 Les formes de toiture

Les formes de toiture des immeubles protégés sont conservées : volumes, pentes, sens de faîtage.

Dans le cas où la sauvegarde et mise en valeur d'un immeuble bâti protégé pour sa valeur patrimoniale le nécessitent, les formes et hauteur de toiture sont modifiées par le projet architectural.

Les toits plats sur tout ou partie d'un immeuble, les percements en toiture pour réaliser des espaces utilisables, telles que les terrasses dites « tropéziennes », ne sont pas autorisées.

c.2.2 Les charpentes

Les travaux sur les charpentes sont conformes aux règles générales sur les toitures.

Les charpentes ou pièces de charpente anciennes sont conservées.

Elles sont restaurées par entures pour conserver le bois ancien. Le remplacement de pièces est réalisé en utilisant des bois de même essence, section et selon la mise en œuvre traditionnelle.

Les charpentes anciennes de type pannes portant entre refends sont conservées ou remplacées par des bois de même nature.

Lorsque le comble n'est pas aménagé, l'isolation de l'immeuble est réalisée sur le plancher du comble, et la ventilation naturelle du comble maintenue.

c.2.3 Les débords de toiture

Les débords de toiture sont de plusieurs types :

- Egout sur chevrons passant, faisant saillie à l'aplomb des murs :
Les chevrons utilisés sont de même essence que l'existant ou de qualité supérieure (Chêne). Ils ont une section proche du carré pour des côtes identiques ou supérieures à l'existant

(10x12, 12x12,...12x15, 15x15). La saillie des chevrons est réglée, en fonction de l'importance et de la nature de l'immeuble comprise entre 40 et 70 cm.

Les chevrons sont taillés : perpendiculairement à leur longueur ou élégis (Ex. : « queue de vache », 1/4 de rond, doucine,...). Pour les volées de toiture du XIXe siècle, les abouts de chevrons peuvent être taillés verticalement afin de recevoir une planche d'égout festonnée ou un lambrequin.

La saillie des chevrons est obligatoirement voligée. La volige est en lames large (minimum 18cm), elle peut être en sapin, peuplier, ou, et de préférence en chêne pour sa résistance en milieu humide.

L'about des chevrons reçoit une chanlatte dont l'épaisseur n'est pas supérieure à 4 cm.

Les égouts sont bouchonnés en tuileaux et non maçonnés.

- Egout sur chevrons passant, faisant saillie sur corniche en pierre ou briques

Il s'agit d'une disposition courante où le plan de pose des chevrons permet de franchir la corniche ou la génoise, dans ce cas cette disposition est conservée ou restituée.

Les chevrons utilisés sont de même essence que l'existant ou de qualité supérieure (Chêne). Ils ont une section proche du carré pour des côtes identiques ou supérieures à l'existant (10x12, 12x12, 12x15, 15x15). La saillie des chevrons est comprise entre 20 et 40 cm.

Les chevrons sont taillés : perpendiculairement à leur longueur ou élégis (Ex. : « queue de vache », 1/4 de rond, doucine,).

L'about des chevrons reçoit une chanlatte dont l'épaisseur n'est pas supérieure à 4 cm.

Les égouts sont bouchonnés en tuileaux et non maçonnés.

- Les égouts sur corniche ou génoise :

Dans les cas où les chevrons ne sont pas apparents, la tuile gouttereau repose sur le dernier carreau de génoise ou sur l'arête de la corniche sans fourrure en bois ou mortier visible de l'extérieur. L'égout peut être réalisé en tuileaux non bâtis ou maçonné.

Les corniches et entablements ainsi que les génoises sont conservées et restaurées au titre de la modénature des façades.

Les génoises ne sont pas sablées. Elles reçoivent un badigeon de chaux identique à la bande lissée sous génoise. Les dispositions à l'angle, où les tuiles de génoises rayonnent, sont conservées ou restituées.

Les chéneaux posés sur la tête de mur ou la corniche sont proscrits sauf disposition d'origine particulière.

La mise en œuvre d'un écran sous-toiture ne doit pas modifier le plan de pose de la couverture pour respecter une mise en œuvre traditionnelle dans la partie visible de l'égout de toiture.

c.2.4 Les couvertures

Les couvertures anciennes sont entretenues et restaurées à l'aide du matériau de la construction originelle.

Lorsque le matériau de la construction originelle a été modifié, le projet architectural en définit la restitution, matériau et mise en œuvre.

Ces matériaux sont :

- La tuile canal, pour tous les immeubles antérieurs au milieu du XIX^e siècle,
- La tuile canal ou la tuile plate losangée à côte, la tuile de Marseille (tuile mécanique ancienne) pour les immeubles à partir du milieu du XIX^e siècle,
- L'ardoise, ponctuellement,
- La tuile plate petit moule, ponctuellement.

La couverture de petits ouvrages de liaison ou ponctuellement de terrassons est autorisée en zinc pré patiné mat.

Lors des travaux sur la toiture tous les ouvrages parasites, antennes, exutoires divers non utilisés, sont déposés.

La tuile canal

Ce matériau est utilisé sur les immeubles lorsqu'il fait partie de la conception architecturale d'origine, en particulier tous les immeubles antérieurs au milieu du XIX^e siècles dotés de toits à faible pente.

La couverture est en tuile canal terre cuite pour les tuiles de courant et de recouvrement, à raison de 12 à 13 unités/m², en 50 cm de long minimum pour les tuiles de recouvrement.

La récupération et le réemploi des tuiles anciennes en recouvrement sont recommandés, dans la mesure où il s'agit de tuiles canal anciennes authentiques et après un tri soigné.

Lors de la réfection d'une couverture en tuile canal, les tuiles neuves à talon ou à blocage, le crochetage des tuiles de recouvrement sont autorisés.

Les tuiles neuves sont en terre cuite, de teinte brun rouge analogue aux tuiles anciennes, sans panachage.

Le choix de la tuile fait partie du projet architectural.

L'égout est traité selon le modèle traditionnel de Lectoure. Il comporte des tuiles gouttereaux largement débordantes (17cm) recouvertes de deux demi-tuiles et chapeau entier au départ du rang.

L'ensemble de l'égout est scellé au mortier de chaux naturelle et sable de teinte ocre semblable à la teinte des mortiers traditionnels de Lectoure présents sur les corniches et entre les rangs de génoise.

Dans le cas d'un égout sur volée de chevrons, l'égout est bouchonné à sec en tuileaux et non pas au mortier.

Le faîtage et les arêtières sont en tuile canal, scellés au mortier de chaux naturelle, sur goubets et contre goubets. Les doublis de rives sont bâtis en tuile canal, et scellées au mortier de chaux naturelle, suivant modèle de mise en œuvre traditionnelle de Lectoure.

Tous les ouvrages annexes d'étanchéité en métal, solins, noues et noquets sont dissimulés par des recouvrements de tuiles ou demi-tuiles.

La tuile romane est interdite.

La tuile plate, losangée à côtes, mécanique dite de « Marseille »

Ce matériau est utilisé sur les immeubles lorsqu'il fait partie de la conception architecturale d'origine, en particulier certains immeubles à partir du milieu du XIX^e siècle.

La couverture est en tuile plate losangée à côtes, en terre cuite, dite tuile mécanique ou tuile de Marseille de couleur rouge brun foncé.

Le nombre de tuiles est de 13 à 14 unités/m² environ.

Les travaux de restauration sont à exécuter à l'aide de tuiles de terre cuite de dimension traditionnelle (25 x40 cm environ).

Les faîtages et arêtières sont réalisés en tuiles de faîtage, en terre cuite, de même type que les tuiles plates.

Tous les ouvrages annexes d'étanchéité en métal, solins, noues et nouquets sont dissimulés par des approches de tuiles sciées.

L'ardoise

Ce matériau est utilisé sur les immeubles lorsqu'il fait partie de la conception architecturale d'origine, en particulier les brisis de toits mansardés et les toits à forte pente partir du milieu du XVIII^e siècle.

La couverture est en ardoise naturelle, épaisse, posée au clou, ou à crochets à tête noire ou en cuivre. La largeur maximale de l'ardoise est 22 cm.

Tous les ouvrages annexes d'étanchéité en métal, solins, noues sont dissimulés par des approches, l'usage de noues fermées, l'emploi de nouquets et de zinc patiné ardoise.

Dans le cas où les ouvrages annexes et ouvrages décoratifs en zinc tels qu'épis, chéneaux décorés, lucarnes, frises de faîtage ont fait partie de la conception d'origine des immeubles autour de la fin du XIX^e siècle, ceux-ci sont réparés et restitués selon les témoins.

La tuile plate petit moule

Ce matériau est réservé pour quelques couvertures exceptionnelles à forte pente (45 à 50, 60 à 65) selon les ouvrages.

Les travaux de restauration sont à exécuter à l'aide de petites tuiles plates de terre cuite traditionnelles (17 cm. X 27 cm.) anciennes de récupération, ou si elles sont neuves, galbées, de finition sablée et de teintes brun rouge foncé.

Les arêtières et faîtages sont en tuile canal scellées au mortier de chaux naturelle et sable de teinte ocre semblable à la teinte des mortiers traditionnels de Lectoure.

L'égout est réalisé par simple doublis.

Les rives sont réalisées sur chevron apparent, et scellées au mortier de chaux naturelle et sable de teinte ocre semblable à la teinte des mortiers traditionnels de Lectoure.

c.2.5 Les lucarnes, les châssis de toit et les verrières

Les lucarnes anciennes, faisant partie de la conception architecturale originelle, sont conservées et sont restaurées.

Dans le cas où des lucarnes faisant partie de la conception architecturale originelle ont été supprimées, celles-ci sont restituées suivant témoins, documents anciens ou ouvrages de même type présents à Lecture.

Sur les versants de toitures sont autorisés soit le châssis de toit soit la verrière.

Les châssis de toit, avec un meneau métallique, de type tabatières traditionnelle, sont sans saillie et représentent la hauteur de deux à trois rangs de tuiles canal et sont de dimensions maximales : 60 x 80 cm de haut.

Sur un même versant de toiture (hors châssis de désenfumage), il est autorisé un châssis de toit pour une façade composée d'une à trois travées d'ouverture verticales. Deux châssis de toit sont autorisés pour une façade composée de plus de trois travées d'ouverture verticales. Le châssis est implanté en partie basse du rampant et est composé suivant les baies de la façade.

Les châssis de désenfumage quand ils sont obligatoires, sont autorisés. Dans ce cas le châssis est dans le plan du toit sans saillie. Il peut être traité en verrière

Les verrières anciennes, faisant partie de la conception architecturale originelle, sont conservées et sont restaurées.

La création de verrière sur combles est autorisée à raison d'une verrière par pan de toit dans la limite maximale d'1/6 de la surface du versant.

Les verrières sont en ossature métallique, profilés fins en acier peint et verre. Elles sont dans le plan du toit et sont ventilées. Les volets roulants ne sont pas autorisés.

c.2.6 Les mirandes, création

Les mirandes créées par modification de la façade et de la toiture sont autorisées dans le respect des règles de hauteur et soumis aux conditions suivantes :

Elles sont :

- Autorisées dans le cadre du remaniement d'une toiture
- Situées sur le dernier étage d'une façade sans modénature,
- Situées sur une façade ne donnant pas sur l'espace public
- Couvertes intégralement par le pan de toit
- Fermées par des structures légères en bois peint, implantés sur le même plan que la façade ou en retrait de celle-ci pour former une galerie ouverte.
- Réalisée en bois, pierre de taille ou métal.

Les eaux pluviales sont recueillies et raccordées aux évacuations de l'immeuble.

c.2.7 Les ouvrages en toiture

Les cheminées et exutoires

Les ouvrages en toiture anciens, tels que les cheminées, appartenant à la composition architecturale d'origine sont conservés et restaurés selon leur matériaux et mise en œuvre : maçonnerie en pierre, ou enduite ou en briques de faible épaisseur, couronnée de pots de terre cuite ou mitre en tuiles canal. Les joints et les enduits éventuels sont réalisés au mortier de chaux naturelle.

Tous les éléments techniques n'appartenant pas à la composition architecturale d'origine et faisant saillie sur le plan de toiture sont déposés : paraboles, tuyaux de poêle, etc...

Les ventilations et conduits divers, nécessaires à l'usage et à l'amélioration des performances énergétiques de l'immeuble (ventilation en contrepartie du calfeutrement) sont intégrés dans des souches de cheminée bâties, de dimensions analogues aux cheminées anciennes.

Ponctuellement il est autorisé d'intégrer un petit exutoire d'un diamètre maximum de 16 cm dans une tuile à douille ou une tuile chatière, sur un versant en tuiles ou une douille en zinc patiné couleur ardoise sur un versant en ardoise, dans la limite d'un exutoire de ce type par versant. A partir de 50 cm de hauteur, l'exutoire doit être intégré dans une souche de cheminée existante ou à créer, en s'inspirant des modèles traditionnels de l'architecture de Lectoure.

Les équipements d'énergie solaire

Les panneaux solaires thermiques et photovoltaïques sont interdits.

Cependant sont autorisés les matériels qui font appel à des dispositifs invisibles (par exemple capteurs sous couverture) ou de taille très limitée comme la taille d'un châssis de toit (60*80 cm de hauteur).

Les antennes

Les antennes ne sont pas autorisées lorsqu'elles sont perceptibles d'un point quelconque de l'espace public. Elles sont dissimulées derrière les cheminées ou installées en comble. L'installation en façade des antennes satellites ou hertziennes n'est pas autorisée.

Le nombre d'antenne est limité à une par immeuble ou maison.

Dans le cas où la présence d'une antenne de grande hauteur est rendue nécessaire pour les fonctions de sécurité, d'administration ou de santé publique nécessaires à la centralité urbaine, elles sont implantées sur un bâtiment public. Il convient de proposer une intégration paysagère optimale.

Les décors

Les décors de couverture tels que les épis, faîtages sont conservés et restitués selon les témoins et éléments de même type existants à Lectoure.

c.2.8 Le recueil des eaux pluviales.

Tous les ouvrages de recueil des eaux pluviales sont en zinc ou en fonte. Le cuivre est autorisé.

Les eaux pluviales sont recueillies par :

- des chéneaux encastrés en retrait de l'égout de façon à laisser visible les génoises, entablements et corniches, ainsi que le débord des tuiles canal d'égout des toitures antérieures au XIXème,
- des chéneaux en bas de pente sur corniche pour les immeubles XIXème qui en étaient dotés dès l'origine,
- des gouttières demi-rondes pendantes, sans planche de rive, en extrémité des chevrons, génoises, entablement et corniches.

Les chéneaux et gouttières ne sont pas autorisés sur les maisons tours médiévales.

Les descentes d'eaux pluviales sont reportées en extrémité de façade. Les scellements des colliers sont positionnés dans les joints des pierres de taille des harpages d'angle.

Dans le cas où l'égout est interrompu par des lucarnes passantes les parties entre lucarnes ne sont pas équipées de gouttière ou chéneau, ni de descente de façon à en éviter la multiplication en façade.

Les pieds de descente sont raccordés au réseau d'évacuation des eaux pluviales quand il existe soit directement, soit par l'intermédiaire du caniveau de l'espace public.

c.3 Les éléments de structure et d'architecture intérieure identifiés sur le plan du PSMV et listés en annexe du règlement

Les éléments intérieurs ayant une valeur patrimoniale identifiée dans le PSMV, dont les éléments intérieurs particuliers, sont conservés et restaurés suivant les témoins en place et la documentation d'éléments de même type de LECTOURE. Dans ce cadre, ils pourront être relevés et documentés.

Cela concerne notamment :

- l'organisation fonctionnelle des locaux : la distribution horizontale et verticale, le plan des logements, le cloisonnement support de décors, le passage des réseaux,
- les structures des planchers (mode constructif, matériaux, épaisseur) : poutres en bois, solives, parquets ou dallage, plafonds,
- les murs de refends de structure de l'immeuble et de portiques en bois,
- les charpentes,
- les caves et soubassement,
- les escaliers,
- les cheminées,
- les plafonds,
- les sols, parquets et planchers,
- les souillards et éviers,
- Les menuiseries intérieures, les boiseries et lambris et les décors muraux.

Les éléments de structure cohérents et liés aux façades sont conservés et restaurés suivant les règles du chapitre b.21.

Les éléments d'architecture intérieurs ayant une valeur patrimoniale identifiée sont conservés et restaurés suivant les règles du chapitre b.21 ci-avant. Ils peuvent être déposés et réutilisés dans l'immeuble.

Ils sont relevés, documentés et intégrés dans le projet architectural de restauration de l'immeuble, faisant partie de la demande d'autorisation de travaux.

Les améliorations environnementales

L'amélioration de la qualité environnementale doit prendre en considération le mode constructif des immeubles. Toute introduction de nouveau matériau et travaux visant à l'amélioration thermique et du confort d'usage de l'immeuble ne doivent pas avoir pour effet de porter atteinte ni au caractère architectural, patrimonial et historique et de l'immeuble, ni à ses qualités environnementales propres et intrinsèques.

d. Architecture des immeubles bâtis, non protégés, pouvant être conservés, améliorés ou remplacés, soumis aux règles générales en matière de qualité architecturale, urbaine et paysagère

d.1- Les façades

Rappel : sur toute l'étendue du PSMV, la restauration ou la modification des constructions, de parties de la construction et de l'espace urbain est étudiée en accord avec l'Architecte des Bâtiments de France.

Les immeubles appartenant à la catégorie « immeuble ou partie d'immeuble pouvant être conservé, amélioré ou démoli », sont soit :

- conservés pour être restaurés, améliorés et entretenus. Dans ce cas les règles sur l'aspect des constructions ci-après sont appliquées,
- démolis pour être remplacés, en préservant l'intégrité des immeubles contiguës. Dans ce cas les règles sur l'aspect des constructions neuves du chapitre suivant sont appliquées.

Dans le cas où l'immeuble est conservé, les travaux consistent à :

- améliorer l'architecture des parties extérieures de l'immeuble,
- utiliser les matériaux et les techniques proches de la construction des immeubles protégés pour leur valeur patrimoniale, de façon à assurer l'harmonie du paysage urbain de Lectoure.

Le projet architectural définit les améliorations apportées à l'immeuble.

d.1.1 Restauration et amélioration des façades

La composition architecturale

Le projet d'amélioration des façades a pour but de conserver les éléments intéressants, supprimer les altérations, modifier les éléments inadaptés au paysage urbain traditionnel et d'établir une composition architecturale équilibrée en tenant compte de :

- la composition architecturale existante, l'organisation des percements, leur dimension,
- les éléments intéressants éventuels pouvant être intégrés dans le projet d'amélioration,
- la distribution interne de l'édifice,
- l'équilibre de l'ensemble figurant sur les plans de façade du projet architectural,
- la relation aux façades riveraines figurant sur les plans de façade du projet architectural.

Lors des travaux, les façades sont purgées de tous les éléments ajoutés et sans qualité dénaturant leur aspect :

- évacuations d'eaux usées,
- anciennes enseignes et potences diverses,
- conduits de fumée extérieurs,
- fils, câbles et boîtiers.

Murs, maçonneries et aspect des parements

Les parties de murs en pierre, ainsi que les parties de mur en pan de bois sont conservées et restaurées selon les principes mis en œuvre pour la restauration des immeubles protégés.

Les parements autres qu'en pierre, présentant un intérêt architectural, sont conservés et restaurés selon leurs dispositions originelles.

Les murs autre qu'en pierre sont enduits et colorés dans les teintes allant de l'ocre clair à l'ocre foncé des murs de Lectoure.

Le bardage en bois, d'aspect naturel sans peinture est autorisé en façade secondaire, ne donnant pas sur la voie ou l'emprise publique.

Il est réalisé de clins verticaux, à lames larges à couvre joint ou à mi-bois. Il peut recouvrir une isolation du mur par l'extérieur pour l'amélioration des performances énergétiques.

Les menuiseries

Les menuiseries de portes, fenêtres et contrevents sont en bois peint.

Les couleurs sont choisies dans la gamme colorée ci-avant.

Les menuiseries sont dimensionnées strictement à la forme de la baie, suivant les formes cintrées du linteau, le cas échéant.

Elles sont posées en feuillure, en tableau.

Les ouvrants sont à la française, à 1 ou 2 vantaux.

La composition des menuiseries est homogène sur l'ensemble de l'immeuble.

Le remplacement des menuiseries inclut la dépose du dormant existant. La pose des menuiseries avec conservation du dormant existant n'est pas autorisée.

Les fenêtres à remplacer sont positionnées dans la feuillure prévue à cet effet dans l'encadrement de la baie.

Différents types de vitrage sont autorisés pour répondre à l'isolation acoustique et contribuer à l'amélioration des performances énergétiques des immeubles bâtis anciens, suivant leur orientation et leur bilan initial :

- vitrage simple combiné ou non à des doubles fenêtres intérieures,
- vitrage feuilleté isolant,
- double vitrage mince,
- ou tout autre type de vitrage ou système, compatible avec l'aspect des anciennes menuiseries recherché.

Les volets roulants ne sont pas autorisés.

Les devantures et enseignes

Les devantures anciennes sont conservées et restaurées dans les mêmes conditions que le bâti protégé.

Les autres devantures sont réalisées dans le cadre de baie existant ou modifié en fonction du projet d'amélioration de l'immeuble. Les devantures sont en applique en bois ou en feuillure.

Les menuiseries de la devanture sont en tableau.

Elles sont en bois ou en métal peint.

Les enseignes sont traitées suivant les règles des immeubles protégés.

Les bannes sont traitées suivant les règles des immeubles protégés

Réseaux, équipements techniques, appareillages divers, coffrets.

Les équipements techniques sont intégrés dans la construction de façon à ne pas dégrader la façade :

- Les appareils de conditionnement d'air sont situés dans la construction. Les prises d'air et exutoires sont installés derrière des ouvertures existantes, équipées en façade de grilles ou d'un volet à persiennes,
- Les ventouses sont positionnées en façade arrière, ne donnant pas sur l'espace public. Elles sont peintes dans la teinte du mur.

Les conduits et cheminées d'évacuation des vapeurs et fumées liés à l'activité commerciale ou artisanale des rez de chaussée, sont dissimulés :

- Soit ils sont intégrés dans l'enveloppe de l'immeuble
- Soit ils sont disposés en façade arrière non vue de l'espace public, soit dissimulés dans des coffres en bois ou en métal peint dans la couleur de la façade.

Toute réhabilitation d'ensemble d'une construction réserve les trémies et le passage pour des gaines techniques, nécessaires à l'utilisation des locaux en rez de chaussée.

Les coffrets de branchement et compteurs sont encastrés dans le mur de façade. Le coffret est fermé par un portillon bois plein, peint dans la teinte du mur ou un portillon à remplissage d'enduit.

Toutes les alimentations anciennes, les lignes électriques et téléphoniques apparentes en façade, les antennes sont supprimées au fur et à mesure des travaux de réfection et des travaux de restructuration des réseaux. Elles sont déposées à l'occasion du projet.

Les alimentations de l'éclairage public sont dissimulées, en passant derrière les descentes d'eau pluviale, sur les bandeaux horizontaux ou sous le débord de toiture. Les câbles sont peints dans la teinte du mur.

Dans les immeubles collectifs, les boîtes aux lettres sont placées à l'intérieur des constructions.

Dans le cas d'un immeuble individuel, et dans le cas où la porte ne présente pas un intérêt patrimonial, la boîte à lettre est positionnée à l'arrière de la porte d'entrée ou de garage. La ou les fentes réalisées ont protégées par une entrée de boîte aux lettres constituée d'un cadre métallique et d'un volet. Les entrées pour paquet et colis ne peuvent être positionnées sur la face extérieure d'une porte.

La boîte aux lettres peut être implantée sur la façade. Elle est de teinte ton pierre et de faible profondeur.

d.2- Les toitures

Les formes de toiture des immeubles conservés sont :

- maintenues : volumes, pentes, sens de faîtage,
- modifiées dans le respect des règles de hauteur les volumes, pentes, sens de faîtage sont définis par le projet architectural de façon à être intégrées harmonieusement dans le paysage des toitures de Lectoure.

Les toitures terrasse sur tout ou partie d'un immeuble, les terrasses « tropéziennes », ne sont pas autorisées.

Nota : les immeubles remplacés sont reconstruits selon les règles du bâti neuf.

d.2.1 Les couvertures et les matériaux

Les couvertures existantes sont restaurées à l'aide du matériau des constructions anciennes de Lectoure.

Ces matériaux sont :

- La tuile canal, pour tous les immeubles antérieurs au milieu du XIX^e siècle,
- La tuile canal ou la tuile plate losangée à côte, la tuile dite de Marseille (tuile mécanique ancienne) pour les immeubles à partir du milieu du XIX^e siècle,
- L'ardoise, ponctuellement.

Les autres matériaux tels que : couvertures métalliques, fibrociment, asphalte bitumé, tuiles romanes, tuiles mécaniques ou à emboîtement, tuiles en béton ne sont pas autorisés.

La couverture de petits ouvrages de liaison ou ponctuellement de terrassons est autorisée en zinc pré patiné de couleur naturelle.

Lors des travaux sur la toiture tous les ouvrages parasites, antennes, exutoires divers sont déposés.

La tuile canal

Ce matériau est utilisé sur les immeubles dotés de toits à faible pente.

La couverture est en tuile canal terre cuite pour les tuiles de courant et de recouvrement, à raison de 12 à 13 unités/m², en 50 cm de long minimum pour les tuiles de recouvrement.

La récupération et le réemploi des tuiles anciennes en recouvrement sont recommandés, dans la mesure où il s'agit de tuiles canal anciennes authentiques et après un tri soigné.

Lors de la réfection d'une couverture en tuile canal, les tuiles neuves à talon ou à blocage, le crochetage des tuiles de recouvrement sont autorisés.

La récupération et le réemploi des tuiles anciennes en recouvrement sont autorisés, dans la mesure où il s'agit de tuiles canal anciennes authentiques.

Lors de la réfection d'une couverture en tuile canal, les tuiles neuves à talon ou à blocage, le crochetage des tuiles de recouvrement sont autorisés.

Les tuiles neuves sont en terre cuite, de teinte rouge brun analogue aux tuiles anciennes, sans panachage.

Le choix de la tuile fait partie du projet architectural.

Les tuiles d'égout ont une saillie de 12cm. environ. L'ensemble de l'égout est scellé au mortier de chaux naturelle et sable de teinte ocre semblable à la teinte des mortiers traditionnels de Lectoure.

Le faîtage et les arêtières sont en tuile canal, scellés au mortier de chaux naturelle, sur goubets et contre goubets. Les rives sont bâties en tuile canal, et scellées au mortier de chaux naturelle, suivant modèle de mise en œuvre traditionnelle de Lectoure.

Tous les ouvrages annexes d'étanchéité en métal, solins, noues et noquets sont dissimulés par des recouvrements de tuiles ou demi-tuiles.

La tuile plate losangée à côtes, mécanique dite de « Marseille »

Ce matériau est utilisé sur les immeubles à partir du milieu du XIX^e siècle.

La couverture est en tuile plate losangée à côtes, en terre cuite, dite tuile mécanique ou tuile de Marseille de couleur rouge brun foncé.

Le nombre de tuiles est de 13 à 14 unités /m² environ.

Les travaux de restauration sont à exécuter à l'aide de tuiles de terre cuite de dimension traditionnelle (25 x40 cm environ).

Les faîtage et arêtières sont réalisés en tuiles de faîtage, en terre cuite, de même aspect que les tuiles plates.

Tous les ouvrages annexes d'étanchéité en métal, solins, noues et noquets sont dissimulés par des approches de tuiles sciées.

L'ardoise

Ce matériau est utilisé sur les toits à forte pente.

La couverture est en ardoise naturelle, épaisse, posée au clou, ou à crochets à tête noire ou en cuivre. La largeur maximale de l'ardoise est 22 cm.

Tous les ouvrages annexes d'étanchéité en métal, solins, noues sont dissimulés par des approches, l'usage de noues fermées, l'emploi de noquets et de zinc patiné ardoise.

d.2.2 Les châssis de toit et les verrières

Sur les versants de toitures sont autorisés soit le châssis de toit soit la verrière.

Les châssis de toit, avec un meneau métallique, de type tabatières traditionnelle, sont sans saillie et représentent la hauteur de deux à trois rangs de tuiles canal et/ou sont de dimensions maximales : 60 x 80 cm de haut).

Sur un même versant de toiture (hors châssis de désenfumage), il est autorisé un châssis de toit pour une façade composée d'une à trois travées d'ouverture verticales. Deux châssis de toit sont autorisés pour une façade composée de plus de trois travées d'ouverture verticales.

Le châssis est implanté en partie basse du rampant et axé sur une des travées d'ouverture verticales.

Les châssis de désenfumage quand ils sont obligatoires, ont autorisés. Dans ce cas le châssis est dans le plan du toit sans saillie. Il peut être traité en verrière

La création de verrière sur combles est autorisée à raison d'une verrière par pan de toit dans la limite maximale d'1/6 de la surface du versant.

Les verrières sont en ossature métallique, profilés fins en acier peint et verre. Elles sont dans le plan du toit et sont ventilées. Les volets roulants ne sont pas autorisés.

d.2.3 Les mirandes, création

Les mirandes créées par modification de la façade et de la toiture sont autorisées dans le respect des règles de hauteur et soumis aux conditions suivantes :

Elles sont :

- Autorisées dans le cadre du remaniement d'une toiture
- Situées sur le dernier étage d'une façade sans modénature,
- Situées sur une façade ne donnant pas sur l'espace public,
- Couvertes intégralement par le pan de toit,
- Fermées par des structures légères en bois peint, implantés sur le même plan que la façade ou en retrait de celle-ci pour former une galerie ouverte.
- Réalisée en bois, pierre de taille ou métal.

Les eaux pluviales sont recueillies et raccordées aux évacuations de l'immeuble.

d.2.4 Les ouvrages en toiture

Les cheminées et exutoires

Tous les éléments techniques n'appartenant pas à la composition architecturale d'origine et faisant saillie sur le plan de toiture sont déposés : paraboles, tuyaux de poêle, etc...

Les ventilations et conduits divers, nécessaires à l'usage et à l'amélioration des performances énergétiques de l'immeuble (ventilation en contrepartie du calfeutrement) sont intégrés dans des souches de cheminée bâties, de dimensions analogues aux cheminées anciennes.

Ponctuellement il est autorisé d'intégrer un petit exutoire d'un diamètre maximum de 16cm. dans une tuile à douille sur un versant en tuiles, ou une douille en zinc patiné couleur ardoise sur un versant en ardoise, dans la limite d'un exutoire de ce type par versant. A partir de 50 cm de hauteur, l'exutoire doit être intégré dans une souche de cheminée existante ou à créer, en s'inspirant des modèles traditionnels de l'architecture de Lectoure.

Les équipements d'énergie solaire

Les panneaux solaires thermiques et photovoltaïques sont interdits.

Cependant sont autorisés les matériels qui font appel à des dispositifs invisibles (par exemple capteurs sous couverture) ou de taille très limitée comme la taille d'un châssis de toit (60*80 cm de hauteur).

Les antennes

Les antennes ne sont pas autorisées lorsqu'elles sont perceptibles d'un point quelconque de l'espace public. Elles sont dissimulées derrière les cheminées ou installées en comble. L'installation en façade des antennes satellites ou hertziennes n'est pas autorisée.

Le nombre d'antenne est limité à une par immeuble ou maison.

Dans le cas où la présence d'une antenne de grande hauteur est rendue nécessaire pour les fonctions de sécurité, d'administration ou de santé publique nécessaires à la centralité urbaine, elles sont implantées sur un bâtiment public. Il convient de proposer une intégration paysagère optimale.

d.2.5 Le recueil des eaux pluviales.

Tous les ouvrages de recueil des eaux pluviales sont en zinc ou en fonte. Le cuivre est autorisé.

Les eaux pluviales sont recueillies par :

- des chéneaux encastrés en retrait de l'égout de façon à laisser visible les génoises, entablements et corniches, ainsi que le débord des tuiles canal d'égout des toitures antérieures au XIXème,
- des chéneaux en bas de pente sur corniche pour les immeubles XIXème qui en étaient dotés dès l'origine,
- des gouttières demi-rondes pendantes, sans planche de rive, en extrémité des chevrons, génoises, entablement et corniches.

Les descentes d'eaux pluviales sont reportées en extrémité de façade. Les scellements des colliers sont positionnés dans les joints des pierres de taille des harpages d'angle.

Dans le cas où l'égout est interrompu par des lucarnes passantes les parties entre lucarnes ne sont pas équipées de gouttière ou chéneau, ni de descente de façon à en éviter la multiplication en façade.

Les pieds de descente sont raccordés au réseau d'évacuation des eaux pluviales quand il existe soit directement, soit par l'intermédiaire du caniveau de l'espace public.

d.2.6 Les débords de toiture

Les débords de toiture sont de plusieurs types :

- Chevrons passants : les chevrons sont en chêne ou en châtaigner de forte section, carrés d'environ 12 à 15cm. de côté. La saillie des chevrons est au minimum de 50 cm. et peut atteindre 1m. L'extrémité est chantournée, sans planche de rive.
- La face supérieure des chevrons (ou lattis) est recouverte de planches de volige à lames larges support de la couverture, en chêne ou en châtaigner.
- Corniche, génoise et entablements : les chevrons ne sont pas visibles.
- Les corniches et entablements en pierre et/ou en tuiles sont conservés et restaurés au titre des modénatures de la façade.

e. Architecture des constructions neuves sur terrain constructible ou en remplacement d'immeuble bâti pouvant être démoli ou remplacé

Rappel : sur toute l'étendue du PSMV, la restauration ou la modification des constructions, de parties de la construction et de l'espace urbain est étudiée en accord avec l'Architecte des Bâtiments de France.

L'architecture des constructions neuves sur terrain constructible ou en remplacement d'immeuble bâti non protégé pouvant être démoli ou remplacé, est libre sous réserve d'être compatible et de contribuer à la sauvegarde et mise en valeur du site et du paysage urbain de Lectoure.

e.1. Implantations et volumes

L'implantation et la hauteur des constructions sont conformes aux règles des articles du UASS2.1 ci-avant.

Dans les secteurs d'aménagement, toute nouvelle construction doit être compatible avec les orientations d'aménagement.

e.2. Les façades

La conception architecturale est libre et doit être en harmonie avec le paysage urbain de Lectoure.

La composition tient compte des rythmes urbains et architecturaux : rythme du parcellaire, volumétries, hiérarchies de percement, relation des pleins et des vides, planéité des façades, jeux de saillies accrochant la lumière, combinaison des matériaux minéraux et ligneux, textures et couleurs etc...

Les façades de plus de 15 m de longueur, sont rescindées.

Dans tous les cas, la nouvelle construction fait appel à une qualité des matériaux et de leur mise en œuvre dans un souci de pérennité. L'emploi des matériaux utilisés sur les constructions anciennes est autorisé.

Les adjonctions d'annexes ne doivent pas masquer ou altérer des éléments d'architecture de la façade, protégés au titre du Plan de Sauvegarde et de Mise en Valeur.

e.3. Les toitures

Les toitures sont en tuile canal. Les immeubles destinés et affectés à un équipement d'intérêt collectif ou un service public, peuvent recevoir un autre matériau de couverture.

Les formes de toiture suivent une ou plusieurs pentes, adaptées au matériau de couverture, en fonction de la dimension de l'immeuble et de son inscription dans le contexte urbain en tenant compte de la déclivité ou non, les constructions riveraines, l'exposition....

La réalisation d'un terrasson en zinc patiné est autorisée pour la couverture d'un passage ou d'un volume annexe.

La réalisation d'un toit terrasse est autorisée, dans la limite maximale de 20% de l'emprise bâtie de l'immeuble à construire.

Ponctuellement la réalisation d'un terrasson en zinc patiné est autorisée pour la couverture d'un passage ou d'un volume annexe.

Aucune antenne, aucun dispositif de ventilation tel qu'appareil d'extraction, canalisations, ou aucun conduit de fumée n'est apparent sur la toiture. Ils sont intégrés dans les volumes de toiture ou architecturaux, et dissimulés.

f. Architecture des constructions dans les immeubles non bâtis protégés et non protégés

Rappel : les constructions autorisées dans les espaces libres sont définies à l'article 3.

f.1 Les extensions mesurées des constructions existantes

Les extensions de constructions dans les immeubles non bâtis sont autorisées :

- Dans la stricte continuité du bâti existant,
- Sous réserve de ne pas altérer l'architecture ou des éléments à valeur patrimoniale.

L'emprise de l'extension de construction est limitée :

- En hauteur : le point haut du toit de l'annexe est en dessous de l'égout de la façade concerné par la construction,
- En dimensions, dans les parcs et jardins de pleine terre, les espaces libres à dominante végétale, les espaces verts à créer ou à requalifier : l'extension est inférieure ou égale à 20 m² et ne peut dépasser en emprise 1/5 de la surface de l'espace sur lequel il s'implante,
- En dimensions, dans les cours ou autre espaces libres à dominante minérale, protégés ou à créer ou à requalifier, l'extension est inférieure ou égale à 10 m² et ne peut dépasser en emprise 1/5 de la surface de l'espace sur lequel il s'implante,

Les matériaux de façade de l'extension sont :

- En maçonnerie en pierre ou enduite d'un mortier de chaux et de sable de couleur ocre, identique aux enduits traditionnels de Lectoure,
- En pan de bois, d'aspect naturel sans peinture ni traitement, avec remplissage de maçonnerie enduite d'un mortier de chaux et de sable de couleur ocre, identique aux enduits traditionnels.
- Le bardage de bois sans peinture, posé en clins verticaux, à lames larges à couvre-joints ou à mi-bois, est autorisé.

Les menuiseries sont en bois ou en métal peint.

Les matériaux de toiture sont :

- La tuile canal,
- Un terrasson de faible pente en zinc patiné dans le cas où l'extension occulte la partie haute de la façade.

Les ouvrages de recueil des eaux pluviales sont en zinc.

D'autres types d'extension de type « serre » ou « verrière » ou « atelier » sont autorisés :

- Les montants sont en menuiseries métalliques, acier ou aluminium, en profilés fins,
- La partition des panneaux est verticale sur un rythme régulier et serré,
- La teinte des matériaux est gris moyen mat,
- Le toit est vitré pour les serres ou verrières, sinon en tuiles canal.

f.2 Les garages

L'amélioration d'un garage pour véhicule existant est autorisée.

Les murs sont en maçonnerie enduite d'un mortier de chaux et de sable ocre, identique à celle des enduits traditionnels de Lectoure ou en bardage bois de teinte naturelle.

Les couvertures sont en tuile canal. Les détails de la mise en œuvre sont les mêmes que pour les immeubles à valeur patrimoniale.

Les portes de garage sont en bois peint, à lames larges verticales, ouvrant à la française. Lorsque le système d'ouvrant à la française s'avère impossible, les vantaux peuvent être adaptés à un système coulissant latéral ou de basculement par panneau entier.

Les portes de garage sectionnelles, en pvc ou aluminium sont interdites.

f.3 Les annexes

Les annexes sont implantées sur l'immeuble non bâti dans le respect des plantations et de la composition du jardin. Cela concerne : l'abri de jardin, les serres métalliques, les cabanes à outils, resserre à récoltes, treille ou tonnelle, puits.

Les constructions anciennes à valeur patrimoniale, petits pavillons, anciennes serres, puits bâtis, sont conservées et restaurées selon les matériaux et témoins en place de leur construction.

Les constructions neuves sont en maçonnerie enduite d'un mortier de chaux et de sable ocre, identique à celle des enduits traditionnels de Lectoure.

Le bardage de bois sans peinture, posé verticalement, constitué de planches de 20cm de large, et de teinte naturelle, est autorisé.

Les couvertures sont en tuile canal. Les détails de la mise en œuvre sont les mêmes que pour les immeubles à valeur patrimoniale.

Les autres matériaux, type feutre bitumineux, bac acier, autre que la tuile canal ne sont pas autorisés

Les abris de jardins préfabriqués réalisés à l'aide de panneaux de tôles, de béton préfabriqué, de bois vernis ou de matériaux plastique, ainsi que les abris de jardin constitués de matériaux de récupération ne sont pas autorisés.

Leur démolition est demandée.

Les serres, les tonnelles et les treilles sont réalisées à l'aide de structures en fer ou en acier peint, le plus fin possible, en profilés métalliques en acier, de teinte gris moyen mat.

g. Architecture des constructions dans l'espace public

g.1 Installations provisoires

Les installations, tentes et décorations à usage des fêtes, foires, et manifestations diverses sont réalisées avec des matériaux et des couleurs en harmonie avec le paysage urbain.

Les fixations, scellements ne portent pas atteinte aux maçonneries des constructions protégées, aux sols et mobiliers urbains ni aux plantations.

Les installations sont entièrement démontées et déposées après la manifestation.

g.2 Ouvrages techniques, petites constructions et édicules

Les ouvrages techniques liés aux réseaux sont entièrement dissimulés, soit par enfouissement, soit en étant intégrés dans des constructions existantes destinées à être conservées.

Les tampons et trappes en sol sont soit en acier ou en fonte, soit en cadre à remplissage par le matériau de sol urbain.

Les édicules et petites constructions liés aux usages et fonctions urbaines tels que les abris, loge pour conteneurs, abris pour les armoires des réseaux, sanitaires publics, sont intégrés autant que possible dans des constructions existantes destinées à être conservées.

Lorsqu'ils doivent être construits, ils font l'objet d'un projet :

- le choix de leur implantation est établi de façon concertée et avec l'accord de l'architecte des bâtiments de France,
- la conception architecturale s'inscrit dans le caractère du paysage urbain concerné,
- les matériaux sont soit les matériaux traditionnels de Lectoure, soit le bois ou le métal.

g.3 Edifices d'usage public

Dans le cas particulier où une construction plus importante telle qu'un kiosque, une halle ou un édifice pour un usage public doit être insérée dans l'espace public, elle fait l'objet d'un projet :

- le choix de leur implantation et le programme est établi de façon concertée et avec l'accord de l'architecte des bâtiments de France,
- la conception architecturale est libre, et s'inscrit dans le caractère du paysage urbain concerné, en tenant compte des perspectives, des constructions voisines, des

plantations, les matériaux sont soit les matériaux traditionnels de Lectoure, soit le bois ou le métal.

h. Architecture des murs et des clôtures

h.1 Clôture sur l'espace public

Les murs existants en pierre de taille ou de moellons apparent hourdés à la chaux, les grilles de clôture, les piles de portail en pierre de taille, sont conservés et restaurés ou reconstruits à l'identique.

Dans ce cas les chaînes d'angle existantes et les harpes en pierre de taille sont conservées ou remployées ou restaurées.

La création d'ouvertures pour assurer des accès est autorisée, sous réserve que ces ouvertures soient compatibles avec le caractère des lieux et qu'elles fassent l'objet d'un traitement architectural identiques aux accès anciens.

Les ouvertures nouvelles sont fermées d'un portail de bois plein à lames verticales jointives, ou en métal peint, d'une hauteur en rapport avec celle du mur.

Les murs neufs sont réalisés de la même manière que les murs traditionnels en pierres appareillées ou en moellons ou en parpaing enduits à la chaux naturelle. L'épaisseur du mur est au moins de 40 ou 50 cm. Les baguettes d'angle ne sont pas autorisées. Le couronnement du mur est réalisé en chaperon arrondi ou pierre de taille.

Deux types de murs sont autorisés :

- mur bahut ou muret d'une hauteur maximale de 0.80 m, surmonté d'une grille à barreaudage vertical en métal peint,
- mur haut maçonné, d'une hauteur maximum de 2.00 m, par rapport au terrain naturel.

h.2 Clôture entre parcelles

Les murs existants de pierre de taille ou de moellons apparents, hourdés à la chaux, les grilles de clôture, sont conservés et restaurés ou reconstruits à l'identique.

Dans cas les chaînes d'angle existantes et les harpes en pierre de taille sont conservées ou remployées ou restaurées.

Les murs neufs sont réalisés de la même manière que les murs traditionnels en pierres appareillées ou en moellons ou en parpaing enduits à la chaux naturelle. L'épaisseur du mur est au moins de 40 ou 50 cm. Les baguettes d'angle ne sont pas autorisées. Le couronnement du mur est réalisé en chaperon ou pierre de taille.

Les murs haut maçonnés ont une hauteur maximale de 2.00 m, par rapport au terrain naturel.

i. Architecture des murs d'enceinte

i.1 Protection des murs d'enceinte

Toutes les parties de vestiges et de murs d'enceinte doivent être conservées.

Toute démolition est interdite. Aucune ouverture n'est créée.

Toute nouvelle construction qui s'appuie sur ou contre les murs d'enceinte est interdite.

i.2 Restauration des maçonneries

L'entretien et la restauration des murs de l'enceinte sont adaptés à la technique originale mise en œuvre.

Les maçonneries sont de deux ordres :

- Soit en moellons de pierre non appareillées, hourdées au mortier de chaux,
- Soit en bloc de pierre assisé et appareillé.

Dans la restauration des murs en pierre de taille :

La pierre de taille à employer est de même teinte, de même texture que celle existante. Dans le cas de remplacement ponctuel, elle a un coefficient de dureté analogue au parement conservé.

La réparation des pierres se fait par refouillement, remplacement et agrafage de pierre de même nature que l'existant dans une épaisseur d'au moins 15 cm.

La taille de la pierre, doit être en cohérence avec les ouvrages réhabilités.

Le sablage des pierres est interdit.

Le placage de pierre est interdit.

Compte-tenu de la nature particulière de la pierre employée à Lectoure, le réagréage ne doit être employé que pour rattraper des épaufrures limitées. Le matériau de réagréage doit être à base de chaux et offrir des caractéristiques compatibles avec la pierre.

En cas d'arrachage de végétation qui provoque également l'arrachage du mortier, les maçonneries courantes sont rejointoyées au mortier de chaux.

j. Sauvegarde et mise en valeur des séquences naturelles - fronts rocheux

j.1 Séquence naturelle - Fronts rocheux apparents

Les fronts rocheux apparents figurent sur le document graphique du PSMV.

Ils sont maintenus et entretenus sans ajouts visibles.

k. Immeuble ou partie d'immeuble dont la démolition peut être imposée

La démolition de ces immeubles repérés sur le plan graphique du PSMV et figurant dans l'annexe du règlement peut être demandée lors de travaux de restructuration de la parcelle, d'opérations d'aménagement publiques ou privées.

Dans ce cas l'immeuble ou partie d'immeuble ne peut être reconstruit. Il est remplacé par un espace libre suivant la prescription portée au document graphique.

UAss2.2.2 Les immeubles non bâtis et les plantations

a. Obligations en matière de réalisation d'espaces libres

a.1 Obligation en matière de réalisation d'espaces libres

Le plan du PSMV définit les espaces devant rester libres de construction lors des opérations d'aménagement, de construction ou de reconstruction à l'exception des constructions et aménagement :

- autorisés au titre des conditions de destination,
- réalisés selon les modalités architecturales.

a.2 Les immeubles non bâtis protégés à conserver, à restaurer et à mettre en valeur

a.2.1 Les cours ou autres espaces libres à dominante minérale

Les cours ou autres espaces libres à dominante minérale, dont les andrones et venelles, sont maintenus libres de construction.

Les sols sont pavés ou dallés de pierre locale ou équivalente, ou gravillonnés de gravier concassé d'origine locale, de même couleur que la pierre.

Les andrones et venelles, sont traités avec un sol perméable type gravier, pleine terre et sont fermées par rapport à l'espace public, par des grilles en ferronnerie.

La couverture par une verrière est autorisée sur les petits espaces non bâtis type puits de jour (surface inférieure à 20m²). La verrière est construite de profilés métalliques fins et de verre. Elle est ventilée.

a.2.2 Les parcs ou jardins de pleine terre, les espaces libres à dominante végétale

Les parcs ou jardins, les espaces libres à dominante végétale sont maintenus ou restitués dans leur état, motif et qualité de parc, jardin, potager, jardin d'agrément, espace cultivé et planté et espaces perméables.

Le sol est maintenu ou restitué dans son état d'espace végétalisé : terre, herbe, circulations gravillonnées ou dallées sur sable.

L'aménagement d'une terrasse est autorisé. Son emprise ne pourra excéder 15m² au sol.

L'aménagement en parc de stationnement, le bétonnage ou le goudronnage des sols n'est pas autorisé.

Les arbres existants sont conservés. Les espaces sont plantés et végétalisés.

Les piscines extérieures à ciel ouvert sont autorisées dans les espaces libres à dominante végétale, sous réserve d'être conformes aux prescriptions ci-après.

La notice d'intégration accompagnant la demande d'autorisation précise les modalités de l'aménagement répondant à ces prescriptions.

Leur dimension est mesurée à l'échelle de l'espace libre. La surface totale du bassin, des plages et margelles, est égale au maximum à 15% de la surface de l'espace libre.

Leur implantation est proche d'un mur ou des constructions de façon à ne pas altérer le jardin. Elle n'entraîne pas l'abattage d'arbre.

La couleur des bassins est gris clair ou grège. Les bâches et volets de protection sont de couleur foncée : verte, grise ou brune. Le bleu n'est pas autorisé.

Les plages sont limitées à un seul côté du bassin. Les sols, plages et margelles, autour des bassins sont d'aspect ton pierre (travertin, comblanchien ou pierre reconstituée possible).

La clôture autour des bassins est une clôture légère, discrète, non brillante, en métal ou en bois. Le doublage par des plantations arbustives permet une meilleure intégration dans le jardin.

Les piscines ne sont pas couvertes.

Les locaux techniques sont inscrits dans les bâtiments existants à proximité ou enterrés. Les dispositifs de chauffage de l'eau sont invisibles depuis l'espace public.

Les plantations sont réalisées en fonction du caractère de l'espace, de sa vocation et des données techniques liées à l'écologie du milieu.

Les essences locales et fruitiers sont privilégiées.

Les arbres situés dans le PSMV sont maintenus ou remplacés dans les conditions suivantes :

- Les arbres sont plantés et entretenus dans des conditions leur permettant de se développer normalement,
- Les arbres plantés doivent avoir un développement suffisant pour affirmer leur présence dans le paysage urbain,
- Les arbres, arbustes et végétaux plantés dans les jardins sont à l'échelle du jardin : les sujets à petit développement sont dans les petits jardins ; les sujets à grand développement sont dans les grands jardins.

Les éléments extérieurs particuliers identifiés à valeur patrimoniale dans les cours ou espaces à dominante minérale, les parcs ou jardins de pleine terre, à dominante végétale

Les éléments extérieurs particuliers identifiés figurent sur le plan du PSMV : portails, puits, fontaines, bornes, recueil d'eau pluvial, sol en calade ou autres éléments....

Ces éléments sont conservés.

Ils sont restaurés selon leurs matériaux et mise en œuvre d'origine conservés.

b. Espaces non bâtis ou autre espaces libres soumis à prescriptions particulières

Lorsque ces espaces restent non construits, les règles sur les immeubles non bâtis protégés à conserver, à restaurer et à mettre en valeur s'appliquent.

S'ils sont construits, les règles sur le bâti neuf s'appliquent.

c. Espaces publics

Les espaces publics figurent en « blanc » sur le plan graphique du règlement.

Leur aménagement et tous travaux sur ces espaces sont soumis à autorisation d'aménagement.

Ils respectent le règlement du PSMV, ainsi que toutes les autres réglementations issues des servitudes diverses, en particulier en ce qui concerne les sols archéologiques et les contraintes liées au sous-sol.

c.1 Aménagements et sols urbains.

La conception et composition de l'espace public

Tout aménagement d'espace public fait l'objet d'une conception et d'un projet qui s'inscrit dans le cadre d'ensemble en s'inspirant :

- des recommandations d'aménagement suivant les types d'espaces,
- des recommandations spécifiques sur des secteurs particuliers : fiches espaces publics

L'aménagement de l'espace public a pour objet de définir la composition des espaces, les plantations, les aménagements des sols, les dispositions pour les réseaux divers, les dispositions pour l'accès des secours, les points de collecte des déchets, les équipements divers à restaurer ou à créer, les mobiliers urbains.

Les réseaux

Tous les réseaux sont enfouis lors des travaux de réfection de l'espace public.

Les exutoires divers sont raccordés au réseau.

Les branchements individuels sont positionnés en pied de façade pour alimenter les immeubles par l'intérieur.

Toutes les chambres de tirage, les répartiteurs sont enfouis. Les tampons sont en fonte. Dans le cas d'un dallage ou d'un pavage, le positionnement est adapté au calepin du sol ou remplacé par un tampon à remplissage.

Le traitement des sols urbains, les matériaux et la mise en œuvre

Les niveaux de sols suivent le terrain naturel et respectent les seuils anciens.

Les sols sont :

- en pierre (pavé, dallage), de provenance locale,

- en enrobé grenaillé,
- en matériaux type stabilisé, gravier...
- en herbe,
- ou tout autre matériau compatible avec la nature du lieu, les contraintes techniques et les conditions d'accessibilité.

La couleur, le calepin, la finition des matériaux sont définis dans le projet d'aménagement.

Les matériaux employés doivent permettre que les espaces soient « différenciables pour les usagers, qu'il s'agisse d'un espace destiné aux véhicules et/ou aux piétons ».

Au titre du développement durable, les revêtements de sol et pavages sont aménagés sur lit de sable ou tout type de mise en œuvre y compris la fondation, afin d'assurer la perméance et la perméabilité des sols à la vapeur d'eau. Ces dispositions, indispensables à l'assainissement des pieds de murs, tout en prenant en compte le risque aléas lié aux eaux pluviales, ruissellement, sont établis, à minima en pied de façade, sur une largeur de 60 cm.

Elles permettent également le développement d'une végétation en strate basse (mousse, lichens, flore muricole...) participant à la végétalisation des rues et des places.

La mise en œuvre de dalles béton y compris en fondation en pied de façade des immeubles anciens n'est pas autorisée.

Les ordonnances végétales d'ensemble

Les ordonnances végétales d'ensemble, constituées d'alignements, figurent sur le plan du PSMV.

Ces alignements d'arbres sont maintenus, entretenus suivant leur configuration existante. Sauf indications contraire portée au règlement graphique, les interruptions dans un alignement régulier sont comblées par la plantation d'arbres en respectant le rythme.

Si des sujets sont malades, ils sont remplacés par de nouveaux sujets de la même essence, ou une essence adaptée aux alignements plantés et de haute tige.

Dans le cadre d'un projet d'aménagement d'ensemble structuré par ces alignements, l'alignement d'arbres peut être repositionné et les essences végétales modifiées, si le projet constitue une amélioration de l'espace considéré, une meilleure mise en valeur de l'environnement architectural et urbain, une meilleure adaptation aux conditions environnementales locales.

Les éléments extérieurs particuliers identifiés à valeur patrimoniale dans l'espace public

Les éléments extérieurs particuliers identifiés figurent sur le plan du PSMV : puits, fontaines, statues, bornes et murs....

Ces éléments sont conservés.

Ils sont restaurés selon leurs matériaux et mise en œuvre d'origine conservés.

c.2 Les étals, chevalets et terrasses.

Les étals et chevalets

A l'exception des foires ou des marchés, les étals et les chevalets ne sont pas autorisés à l'extérieur des magasins.

Les terrasses

Les terrasses constituant une extension de magasin, de bar et restaurant sur le domaine public ne sont autorisées que :

- dans le cas d'un projet global d'aménagement de l'espace public,
- du respect du partage de l'espace public laissant libre la circulation piétonne et le passage des secours,
- si les rez-de-chaussée à valeur patrimoniale ne sont pas altérés.

Les terrasses ouvertes, à savoir des tables de café ou restaurants, éventuellement protégées par des parasols ou des bannes déployées devant le commerce sur l'espace public, sont autorisées sous réserve qu'elles ne conduisent pas à refermer l'espace public.

Sur la base de ces principes la collectivité fixe l'emprise des terrasses.

Dans le cadre d'un projet d'ensemble, un mobilier urbain peut accompagner ces terrasses ouvertes. Il est conçu sur la base d'une gamme de matériaux unique comme suit :

Pour le mobilier de protection solaire :

- Les parasols sont en toile unie (motifs et rayures interdits), de couleur choisie en harmonie avec le store de la façade commerciale et la devanture.
- Les teintes sont neutres et claires, en harmonie avec la façade comme suit, ton pierre, beige, bleu clair, brun clair.
- Les parasols sont de modèles carrés permettant la juxtaposition.
- Les réservations au sol nécessaires pour l'implantation de grands parasols sont autorisées sur demande par la ville sous réserve des contraintes liées à l'archéologie.
- Les grands parasols sont repliés chaque soir et peuvent rester en place. Ils sont remisés en période hivernale.
- Les parasols sont sur pied amovible. Les modèles fixes ne sont pas autorisés.
- La publicité ou l'enseigne sur parasol est interdite.

Pour le mobilier de terrasse (table, table haute, chaise, porte-menus) :

- Un seul modèle de mobilier est autorisé par terrasse.
- Le mobilier est choisi dans une gamme de matériaux solides et durables : bois, rotin, métal laqué, fer forgé, toiles, fibre synthétique tressée. Le mobilier en PVC est interdit.
- Les tonalités et couleurs des matériaux doivent renvoyer à des gammes de couleur claires et s'harmoniser avec la devanture et les stores, les parasols :
 - Métal façon fer forgé et laqué (pas de teinte type aluminium par exemple), qui rejoignent le métal rouillé, le brun,
 - bois peint ou teinté, ou bois naturel,
 - toiles, tissus unis dans les teintes pastels en harmonie avec les toiles des parasols,
 - Autres textures, type fibres synthétiques, aspect du tressage type rotin associé à du métal ou du tissu.
 -
- Les porte-menus sur chevalets ne sont pas autorisés. Ils doivent prendre place sur des porte-menus ou ardoises.

Les mobiliers de protection et les platelages, peuvent être acceptés qu'à titre exceptionnel. Ils sont étudiés au cas par cas.

Le platelage est démontable et est en bois d'essence local et de teinte naturelle.

UAss2.3. Stationnement

Article non réglementé

UAss3 : EQUIPEMENTS ET RESEAUX

UAss3.1 Desserte par les voies publiques ou privées

Les dessertes, accès et voies nouvelles doivent présenter des caractéristiques permettant de satisfaire aux exigences de la sécurité et de desserte contre l'incendie, de la protection civile et de la collecte des ordures ménagères.

UAss3.1.1 Desserte par les réseaux

a. Eau potable

Toute construction à usage d'habitation ou d'activité doit être raccordée au réseau public de distribution d'eau potable. Le raccordement à un puits peut être toléré à condition de répondre aux normes de salubrité en vigueur.

b. Assainissement des eaux usées

Toute construction ou installation doit évacuer ses eaux usées par des canalisations souterraines raccordées au réseau collectif d'assainissement.

c. Assainissement des eaux pluviales

Les dispositifs d'évacuation des eaux pluviales doivent en garantir l'écoulement dans le réseau public collectant ces eaux.

En cas de réseau insuffisant, le constructeur ou l'aménageur devra réaliser sur son terrain, les dispositifs adaptés et dimensionnés permettant l'infiltration, la rétention ou l'évacuation des eaux pluviales vers le réseau collecteur.

d. Réseaux secs

La construction des réseaux techniques d'électricité et de téléphonie et tous les raccordements doivent obligatoirement être réalisés en souterrain.

Les coffrets devront obligatoirement être encastrés et dissimulés derrière une porte.

Annexes réglementaires

Annexe 1 – Liste des espaces inclus dans un secteur à Orientations d'Aménagement et de Programmation

Annexe 2 – Liste des éléments intérieurs particuliers protégés (indiqués par une numérotation sur la parcelle et renvoi à l'annexe réglementaire)

Annexe 3 – Liste des éléments extérieurs particuliers (portail, puits, fontaine...) indiqués par une étoile

Annexe 4 – Liste des immeubles ou parties d'immeuble dont la modification peut être imposée à l'occasion d'opérations d'aménagement publiques ou privées

Annexe 5 – Liste des immeubles ou parties d'immeuble dont la démolition peut être imposée à l'occasion d'opération d'aménagement publiques ou privées

Annexe 6 – Liste des immeubles avec une règle de limite imposée d'implantation de construction

Annexe 7 – Liste des immeubles avec une règle de hauteur maximale de façade

Annexe 8 – Liste des emplacements réservés

Annexes réglementaires

Annexe 1 – Liste des espaces inclus dans un secteur à Orientations d'Aménagement et de Programmation

Annexe 2 – Liste des éléments intérieurs particuliers protégés (indiqués par une numérotation sur la parcelle et renvoi à l'annexe réglementaire)

Annexe 3 – Liste des éléments extérieurs particuliers (portail, puits, fontaine...) indiqués par une étoile

Annexe 4 – Liste des immeubles ou parties d'immeuble dont la modification peut être imposée à l'occasion d'opérations d'aménagement publiques ou privées

Annexe 5 – Liste des immeubles ou parties d'immeuble dont la démolition peut être imposée à l'occasion d'opération d'aménagement publiques ou privées

Annexe 6 – Liste des immeubles avec une règle de limite imposée d'implantation de construction

Annexe 7 – Liste des immeubles avec une règle de hauteur maximale de façade

Annexe 8 – Liste des emplacements réservés

Annexe 1- Liste des espaces inclus dans un secteur à Orientations d'Aménagement et de Programmation

OAP1 Cours d'Armagnac :

L'OAP comprend une parcelle à l'ouest de la ville et des espaces publics.

CK0001

OAP2 Ilot Sardac :

L'OAP comprend plusieurs parcelles au nord de la ville :

CK0017

CK0026

CK0027

CK0029

CK0031

CK0032

CK0034

CK0037

CK0038

CK0039

CK0040

CK0817

CK0877

CK0878

CK0879

CK0880

Ces OAP sont accompagnées de principes de recommandations d'aménagement à l'échelle de l'îlot et de la parcelle dans les schémas des OAP.

Les modalités de la mise en œuvre concertée des OAP sont décrites dans le cahier des OAP (pièce 6 du dossier).

Annexe 2 – Liste des éléments intérieurs particuliers protégés (indiqués par une numérotation sur la parcelle)

Les éléments sont listés sous forme de tableau ci-après, organisés par numéro de parcelles, immeubles et adresses.

L'élément est cité, suivi de sa description, d'une attribution chronologique et d'une prescription.

Liste des éléments intérieurs particuliers protégés dans les immeubles dont les parties extérieures sont protégées

Parcelle	Immeuble	Adresse complète	Eléments	Description	Prescription	Attribution chronologique
CK0001	C	cours d'Armagnac	Elément maçonné	bandeau de la façade de l'hôpital ? masqué par le bâti	Conserver	Moderne
CK0001	C	cours d'Armagnac	Bassin et bains	bains publics enterrés dans le sol.	Améliorer	XIX
CK0006	A	13 rue Saint-Esprit	Evier	mur est : évier en pierre	Conserver	
CK0006	A	13 rue Saint-Esprit	Cheminée	mur sud : cheminée avec placage marbre. mur ouest, vestiges cheminée.	Conserver	XIX
CK0006	A	13 rue Saint-Esprit	Niche	Niche, remploi, mur sud.	Conserver	
CK0006	A	13 rue Saint-Esprit	Escalier	Escalier bois à 1/2 tournant, marches reprises. XIXe s. ou début XXe s.		XIX
CK0007	A	9 rue Saint-Esprit, 9 bis rue Saint-Esprit, 10 cours d'Armagnac	Evier		Conserver	
CK0007	A	9 rue Saint-Esprit, 9 bis rue Saint-Esprit, 10 cours d'Armagnac	Maçonnerie type appareil de Montpellier	mur avec assises de blocs et de moellons, posées sur rocher. Ensemble à étudier et dater. probablement XIXe s.	Conserver	
CK0007	A	9 rue Saint-Esprit, 9 bis rue Saint-Esprit, 10 cours d'Armagnac	Enceinte	Maçonnerie du mur de ville, 1m sans le placage en plâtre. visible au pied de l'enceinte face nord. face sud : moellons avec fruit. fenêtre avec appui.	Conserver	XIII
CK0008	A	8 Cours d'Armagnac	Menuiserie de porte	Porte de placard à panneaux en bois, moulurée. porte ancienne en remploi par le propriétaire.	Conserver	Moderne
CK0009	A	7 rue Saint-Esprit	poutraison	poutraison coffrée	Conserver	
CK0009	A	7 rue Saint-Esprit	Escalier	Escalier en bois, montants simples, poteau intermédiaire dans tronc creusé.	Conserver	
CK0009	A	7 rue Saint-Esprit	Cheminée et placards muraux	r+1, mur nord : cheminée avec placage marbre, hotte moulurée, 2 placards attenants.	Conserver	XIX
CK0011	A	3 rue Saint-Esprit	Evier	r+1 sur rue : en pierre.	Conserver	
CK0012	A	6 Cours d'Armagnac	cave	maçonneries potentiellement médiévales sur mur ouest.	Conserver	XIII
CK0013	A	4 cours d'Armagnac	Menuiseries intérieurs	chambranles et portes à panneaux, en bois, moulurés. XIXe porte du rdc avec gonds anciens, moderne.	Conserver	XIX

Liste des éléments intérieurs particuliers protégés dans les immeubles dont les parties extérieures sont protégées

CK0013	A	4 cours d'Armagnac	Escalier	Escalier en bois, à 1/2 tournant. poteau mouluré avec pomleau en gland.	Conserver	XX
CK0013	A	4 cours d'Armagnac	Cheminée, placard et distribution	3 Cheminées avec placage bois. murs est et ouest des rdc et r+1. Moderne repris XIXe., hotte moulurée XVIIe (?). r+1 : placards attenants en bois. moderne ou XIXe. Distribution XIXe s.	Conserver	Moderne
CK0013	A	4 cours d'Armagnac	Poutraison		Conserver	
CK0014	A	1 rue Saint-Esprit	cave		Conserver	
CK0014	A	1 rue Saint-Esprit	Poutraison	poutraison en bois	Conserver	
CK0014	A	1 rue Saint-Esprit	Evier	Evier en pierre et fenestrou	Conserver	
CK0015	A	2 rue Saint-Esprit, 32 rue Jules de Sardac	Escalier	Escalier bois, 1/2 tournant, gland sur poteau.	Conserver	XX
CK0021	A	12 rue Saint Esprit	Escalier		Conserver	XIX
CK0021	A	12 rue Saint Esprit	Poutraison		Conserver	
CK0023	A	15 boulevard du Nord	Maçonnerie	Enceinte maçonnée du XIII-XIVe. maçonneries non déterminées en retrait, d'1m28 en lien avec l'enceinte.	Conserver	XIII
CK0042	A	4 rue Jules de Sardac	escalier	Escalier en béton menant à la cave (niveau du jardin), balustre en fer forgé 1933.	Conserver	XX
CK0042	A	4 rue Jules de Sardac	aménagement intérieur	En rdc (côté rue) Cloison avec guichet, sol en carreaux de ciment et plancher motif à chevrons, ensemble mobilier de l'office. 1933. Porte à panneaux avec grand jour, huisserie.	Conserver	XX
CK0042	A	4 rue Jules de Sardac	Menuiserie	En rdc coté rue, menuiserie et chambranle de porte à moulures type XVIII-XIXe s.	Conserver	XIX
CK0044	A	9 rue Montebello	Poutraison	en bois, plancher. toiture partiellement.	Conserver	
CK0044	A	9 rue Montebello	Escalier	Escalier bois, 1/2 tournant, position centrale.	Conserver	
CK0044	B	9 rue Montebello	Escalier	pierre et bois, 3/4 tournant	Conserver	
CK0044	A	9 rue Montebello	pièce	rdc. manteau en bois. hotte droite. porte de placard à panneaux galbés r+1 : cheminée avec trumeau mouluré, corniche, portes de placards à panneaux galbés. trumeau de façade avec faux lambris.	Conserver	XVIII

Liste des éléments intérieurs particuliers protégés dans les immeubles dont les parties extérieures sont protégées

CK0044	B	9 rue Montebello	poutraison	charpente, plancher	Conserver	
CK0045	A	7 rue Montebello	Escalier	Escalier en bois, à 1/2 tournant, rampe moulurée. position centrale.	Restaurer	XX
CK0045	A	7 rue Montebello	Pièce à alcôve et cheminée	r+1, sur rue pièce à alcôve avec couloir et garde-robe attenant, sur mur nord : manteau en bois peint faux marbre, simple XXe s. ? hotte moulurée stuquée XIXe s. (pilastres, guirlandes). parquet bois XX.	Conserver	XIX
CK0045	A	7 rue Montebello	sols	rdc : carreaux de ciment. 2 types de sol, sur cour et rue avec motifs richement décorés.	Conserver	XX
CK0045	A	7 rue Montebello	cheminée	Vestiges cheminée au rdc (niche aujourd'hui).	Conserver	
CK0045	A	7 rue Montebello	Poutraison	Poutres en bois	Conserver	
CK0045	B	7 rue Montebello	Cheminée	Cheminée avec vestiges de hotte stuquée, inscription, jambages en pierre. Elle était à l'extérieur dans les années 60. Date portée de 1786.	Restaurer	XVIII
CK0046	A	5 rue Montebello	Baie	sur mur ouest, fenêtre avec ébrasement, datation à déterminer.	Conserver	
CK0046	A	5 rue Montebello	maçonnerie	2 assises sur mur sud (portion est), médiéval ? à voir après déblaiement des affaires masquant le mur.	Conserver	
CK0047	A	1 rue Montebello, 2 rue Jules de Sardac	Poutraison	bâti à l'est, r+1 : plafond en poutres de bois. Cloison en pan de bois évidé. Observé depuis la rue.	Conserver	
CK0047	A	1 rue Montebello, 2 rue Jules de Sardac	Menuiserie extérieure	Fenêtre en bois à grands carreaux Volets à persiennes.		XX
CK0047	A	1 rue Montebello, 2 rue Jules de Sardac		rdc, pièce formant angle sur rues : plafond mouluré, observé depuis la rue.	Conserver	
CK0047	A	1 rue Montebello, 2 rue Jules de Sardac	Cheminée et parquet	Logement locatif à l'ouest : 2 cheminée en marbre noir et parquet	Conserver	XX
CK0047	A	1 rue Montebello, 2 rue Jules de Sardac	sols	bâti principal à l'est : présence de parquet à bâtons rompus, tomettes.	Conserver	
CK0047	A	1 rue Montebello, 2 rue Jules de Sardac	Cheminée	bâti principal à l'est : 1 cheminée remaniée	Conserver	

Liste des éléments intérieurs particuliers protégés dans les immeubles dont les parties extérieures sont protégées

CK0048	A	Halle aux vins	Escaliers	3 escaliers en bois, tournant et débillardé, jour central. L'un d'entre eux a été déposé pièce par pièce et entreposé dans les locaux du service urbanisme de la Mairie, à la demande de C. Calvi.	Conserver	XIX
CK0048	A	Halle aux vins	Cave	Espaces de cave voûtés, donnant sur le nord. Voûtes d'arête et en berceau, arcs doubleaux. Porte en bois avec têtes de clou losangées, serrurerie.	Conserver	XIX
CK0048	A	Halle aux vins	poutraison, arcades et piliers		Conserver	XIX
CK0051	D	107 rue Nationale	Porte	r+1 : porte en bois avec ferronnerie et serrurerie. Inscription "Entrée de l'Intérieur". Remploi de la porte liée à la maison d'arrêt (ancien sas ?)	Restaurer	XIX
CK0051	D	107 rue Nationale	Voûte	pièce non vue : espace voûtée en pierre de taille selon témoignage. Il sert de garage aujourd'hui. Possiblement médiéval.	Conserver	
CK0051	B	107 rue Nationale	Inscription	rdc sur cour : "CONDAMNES"	Conserver	XIX
CK0051	A	107 rue Nationale	Pièce	Pièce voûtée en berceau, niches cintrées, date portée de "1682" (cf mémoire universitaire)	Conserver	XV
CK0051	A	107 rue Nationale	Porte en bois	sur cour : Portes en bois à deux vantaux avec tympan à petits bois, ferronnerie, porte piétonne. sur rue : Porte en bois avec ferrures, judas	Conserver	XIX
CK0051	C	107 rue Nationale	Enfeu	Plusieurs enfeux masqués aujourd'hui (voir mémoire universitaire de 2000)	Améliorer	XV
CK0051	C	107 rue Nationale	Baie	Baie de l'église sur mur est.	Améliorer	XV
CK0051	A	107 rue Nationale	Elément lapidaire	façade secondaire, élément ancien de l'église remployé ?	Conserver	
CK0051	C	107 rue Nationale	Portail	Portail en pierre de l'ancienne église vers le cloître, arc brisé. Masqué par plaques de plâtre, non visible aujourd'hui. Visible depuis CK0053.	Conserver	XIV
CK0051	A	107 rue Nationale	Niche	façade secondaire	Conserver	
CK0051	B	107 rue Nationale	Enfeu	Ensemble de cohérence avec l'église	Restaurer	XV

Liste des éléments intérieurs particuliers protégés dans les immeubles dont les parties extérieures sont protégées

CK0051	B	107 rue Nationale	Maison d'arrêt	Distribution des pièces, escalier en pierre et métal, rdc : espaces voutés r+1 : plafond en bois, tomettes au sol	Conserver	XIX
CK0053	A	110 rue Nationale	Cave		Conserver	
CK0053	A	110 rue Nationale	Hall d'entrée	plafond avec corniche.		
CK0053	A	110 rue Nationale	Escalier	Escalier en bois et fonte. mur ouest XIVE	Conserver	XIX
CK0053	A	110 rue Nationale	Maçonneries médiévales	murs de l'église des Cordeliers	Conserver	XIV
CK0053	A	110 rue Nationale	Cheminée et placards	r+2 : cheminée avec manteau en marbre, avec placards muraux de part et d'autre. mur est. (sur parcelle CK0051 ?) Placard mural dans dégagement.	Conserver	XIX
CK0053	A	110 rue Nationale	Rose	Rose dans le logement du dernier niveau de CK0053, mais spatialement situé sur la parcelle CK0051. Rose légèrement décalée par rapport à l'axe du portail d'entrée.	Conserver	XIV
CK0053	A	110 rue Nationale	arcade	1 travée de l'arcade du cloître visible au nord. voir fiche CK0902/839/838. dans l'axe du portail en pierre de la façade principale. arc au rdc du cloître. 1 arc visible sur CK0053, partiellement bouché.	Conserver	XIV
CK0058	A	118 rue Nationale	Pièces	r+1 et r+2 : distribution à chaque étage, pièces à alcove, portes vers ancien garde-robe. Plafonds moulurés. Cheminées détruites (cf fiche inventaire). Menuiseries intérieures avec chambranle mouluré, portes à panneaux, ferronnerie ouvragés, loquet. Portes avec jour d'imposte vitrée.	Restaurer	Moderne
CK0058	A	118 rue Nationale	Poutraison	Charpente de toiture en bois (fermes)	Conserver	
CK0058	A	118 rue Nationale	Vestibule	Sol en carreaux de ciment	Restaurer	XIX

Liste des éléments intérieurs particuliers protégés dans les immeubles dont les parties extérieures sont protégées

CK0058	A	118 rue Nationale	Comble	Comble : Cloisons en pan de bois avec hourdis en torchis. Escalier en bois avec poteau mouluré, arc cintré en bois.	Restaurer	Moderne
CK0058	A	118 rue Nationale	Pièces	Pièces XIXème siècle (?) donnant sur le jardin, r+1 et r+2, avec cheminée détruite, placard attenant, plancher en bois (partiellement repris au r+1). Chambranle à polyglyphe.	Restaurer	
CK0058	A	118 rue Nationale	Escalier	Escalier en pierre et en bois, garde-corps en bois avec décor de style épingle à cheveux,	Restaurer	Moderne
CK0058	A	118 rue Nationale		Etage, galerie ouest : présence d'une fenêtre dans ébrasement, avec sol en tomettes, plancher en bois.		
CK0058	A	118 rue Nationale	Cave	Cave sous emprise du bâtiment sur rue (partie XVIIIème s.), présence de pilastres à chapiteau	Conserver	
CK0059	A	8 rue Jules de Sardac	Poutraison	poutres murailières charpente	Conserver	
CK0059	A	8 rue Jules de Sardac	Elément de maçonnerie du couvent médiéval ?	Pilier/colonne ? lié au cloître ? voir maçonneries visibles sur mur pignon ouest de CK0854, plus ou moins à l'aplomb de cette structure.	Conserver	XIV
CK0060	A	120 rue Nationale, 13 rue Jules de Sardac	Escalier	voir fiche inventaire	Conserver	
CK0060	A	120 rue Nationale, 13 rue Jules de Sardac	Cheminées	voir fiche inventaire	Conserver	
CK0060	B	120 rue Nationale, 13 rue Jules de Sardac	Massif encadrant la fenêtre ébrasée	voir fiche inventaire. XVIIe ou antérieur ?		
CK0063	A	124 rue Nationale	Escalier	Escalier de type rampe-sur-rampe à 1/2 tournant, en bois, balustres tournées. Repris en partie haute avec remploi similaire (dernière volée reconstituée, il s'agissait auparavant d'une volée simple allant au comble).	Conserver	Moderne

Liste des éléments intérieurs particuliers protégés dans les immeubles dont les parties extérieures sont protégées

CK0063	A	124 rue Nationale	Pièce avec puits	rdc, pièce au nord-est, mitoyenne avec CK0774 : pièce avec sol en calade découverte récemment sous remblai de terre (?), s'agit-il d'une ancienne cour ?. Mur médiéval au nord (XIIIème siècle), au revers de ce mur se situe l'écurie. Présence d'une porte en bois à lames croisées, compris serrurerie et loquet. Puits circulaire en pierre avec bord mouluré d'un tore, avec treuil en bois (cf. fiche CK0774, puits extérieur).	Conserver	XV
CK0063	A	124 rue Nationale	Menuiserie extérieure	Fenêtres à crémone, gonds ancien. Datées fin 19ème s., certaines début 20ème s., avec vitrage coloré.	Conserver	XIX
CK0063	A	124 rue Nationale	Distribution	Distribution avec menuiseries intérieures (moderne ou 19ème s.).	Conserver	Moderne
CK0063	A	124 rue Nationale	Poutraison	Poutres muraillères dans certaines pièces (voir décor peint au r+1)	Conserver	
CK0063	A	124 rue Nationale	Portail	sur rue J. de Sardac : portail en bois. Encadrement en pierre de taille.	Restaurer	Moderne
CK0063	A	124 rue Nationale	Sol	Sol en carreaux de ciment peints à motif, début 20ème s. Il se trouve dans le couloir de la galerie est, il a été réemployé dans d'autres endroits du bâtiment.	Restaurer	XX
CK0063	A	124 rue Nationale	Menuiserie intérieure	Pièce sur rue Nationale, mur ouest : Deux portes de placard en bois, moulurées en pointe de diamant, déplacées au rdc, sur rue Nationale, auparavant placée sur palier de l'escalier.	Conserver	Moderne

Liste des éléments intérieurs particuliers protégés dans les immeubles dont les parties extérieures sont protégées

CK0063	A	124 rue Nationale	Pièce	R+1, au nord, surmontant l'écurie : vaste pièce avec cheminée monumentale XVIème s de style "Louis XIII". sur mur est (déplacée ?), plafond à la française, baies de porte en plein cintre et moulurées en pierre (médiévale) sur mur sud (?) et ouest. Décor peint sur plafond, XVI ou XVIIe ?	Conserver	XVI
CK0063	A	124 rue Nationale	Ancienne Ecurie	Partie nord du bâtiment, sur rue J. de Sardac, au rdc : Ancienne écurie, traces de mangeoire. Transformé en atelier au XXème siècle. calade et terre battue au sol, murs médiévaux à l'est et au sud, ils semblent chaînés. Derrière ce mur sud, se situe la pièce avec le puits. Mur à l'ouest avec emploi de maçonneries médiévales (contigu à la "cuisine" avec cheminée médiévale). mur de refend au sud : Hautes et larges porte et fenêtre en pierre de taille séparant deux pièces.	Conserver	XIII
CK0063	A	124 rue Nationale	Pièce	rdc, au nord : ancienne cuisine : mur ouest mitoyen avec CK0065 : cheminée médiévale, foyer repris (récent), jambage en pierre, arc démoli. Pierre de contre cœur. Sol en terre battue. Placard mural (mur est, dans emploi de maçonneries médiévales XIIIe siècle) et évier en pierre (mur sud). Jour (?) attenant. S'agit-il du jour visible depuis la cour de CK0065 ? comble, bâti nord : mur sud, possibles vestiges de maçonneries médiévales , à confirmer (continuité du mur nord de CK0774).	Restaurer	XIV

Liste des éléments intérieurs particuliers protégés dans les immeubles dont les parties extérieures sont protégées

CK0063	A	124 rue Nationale	Cheminée et maçonneries attenantes	rdc, pièce sur rue Nationale, mur ouest mitoyen avec CK0064 : cheminée intégrée en pierre, 3m de large, XIII ou XIVème siècle : arc avec cavet surmontant le foyer repris au niveau des jambages. Des supports en pierre avec culots (?) sont très altérés.	Restaurer	XIV
CK0064	A	126 rue Nationale	Hall d'entrée		Conserver	
CK0064	A	126 rue Nationale	Escalier	Escalier avec garde-corps métallique.	Conserver	
CK0064	A	126 rue Nationale			Conserver	XIX
CK0064	A	126 rue Nationale	Pièce	rdc : parquet, cheminée en marbre, selon chargée de l'Inventaire.	Conserver	
CK0065	A	17 rue Jules de Sardac	Escalier	Escalier extérieur en bois et pierre, à 1 volée en pierre se poursuivant par une double volée en bois. Parapets en pierre altérés. Il donne accès à une porte d'entrée à l'est, potentiellement médiéval (logis en cœur d'îlot pouvant être médiéval, cf. CK0063)	Restaurer	Moderne
CK0065	A	17 rue Jules de Sardac	Menuiserie extérieure	Porte en bois donnant sur le garage est, elle est incluse dans une baie partiellement comblée. Elle est située sur le même mur que la porte potentielle médiévale.	Conserver	
CK0065	A	17 rue Jules de Sardac	Poutraison	poutres maîtresses en bois.	Conserver	
CK0065	A	17 rue Jules de Sardac	Porte	Porte de palier avec encadrement chanfreiné à congé plat et en cuillère. Potentiellement médiéval.	Conserver	
CK0065	A	17 rue Jules de Sardac	Décor peint	r+1, pièce ouest : sur 2 poutres, sous face et faces latérales, motifs floraux et encadrements de couleur ocre jaune.	Restaurer	Moderne
CK0065	A	17 rue Jules de Sardac	Escalier	Escalier en bois menant au comble, garde-corps ouvragé.	Conserver	XX

Liste des éléments intérieurs particuliers protégés dans les immeubles dont les parties extérieures sont protégées

CK0065	A	17 rue Jules de Sardac	r+1	couloir d'entrée (vestibule) avec cloison en pan de bois. 2 portes en bois avec chambranle et imposte à petit bois se font face. chambranle et portes à double battant (déposées au rdc lors de la visite, de style Moderne) donnant sur pièce principales.	Conserver	
CK0065	A	17 rue Jules de Sardac	Cheminée	r+1 : 3 cheminées en pierre, une par pièce, type fin XVIIème/début XVIIIème siècles, hotte et manteau fortement moulurés.	Restaurer	Moderne
CK0065	A	17 rue Jules de Sardac	Fenêtre	sur rue : 3 fenêtres 19ème s. avec gonds anciens et crémone.	Conserver	XIX
CK0066	A	19 rue Jules de Sardac	Cheminées	1 cheminée en bois peint, placard attenant au r+1	Conserver	XIX
CK0067	A	19 rue Jules de Sardac	Cheminée	2 cheminées	Conserver	XIX
CK0067	A	19 rue Jules de Sardac	Poutraison	en bois	Conserver	
CK0067	A	19 rue Jules de Sardac	arcade en anse de panier	ancienne galerie sur cour	Conserver	Moderne
CK0070	A	132 rue Nationale	Hall d'entrée	couloir, sol en carreaux de terre cuite et dallage de pierre selon chargée de l'Inventaire. Arc en anse de panier ouvrant sur l'escalier, sur cour.	Conserver	
CK0070	A	132 rue Nationale	Menuiseries intérieures	Portes à panneaux style XVIIIe s. avec ferronnerie. voir photos "Pièces" et "Ancienne façade".	Conserver	
CK0070	A	132 rue Nationale	Cave	cave plafonnée Baie : porte et jour rectangulaire ébrasé à meneau massif	Conserver	
CK0070	A	132 rue Nationale	Pièces	Pièces avec 7 cheminées, trumeaux dont 4 cheminées de style Empire avec stuc et marbre, plafonds à compartiments. Sols avec carreaux de terre cuite, certains avec des bordures périphériques. Lambris. Certaines menuiseries de porte sont XIXe s. avec ferronnerie. Cheminée du rdc sur mur ouest, au nord, présente des éléments de remplois (médiévaux ?) dans ses jambages (?), à déterminer par une étude fine.	Conserver	XIX

Liste des éléments intérieurs particuliers protégés dans les immeubles dont les parties extérieures sont protégées

CK0070	A	132 rue Nationale	Escalier	Escalier 1/2 tournant en bois, 2 volées droites, marches en pierre à astragale et bois, garde-corps en bois, poteau d'arrivée suspendu, palier en carreaux de terre cuite.	Conserver	Moderne
CK0070	A	132 rue Nationale	poutraison	planchers et charpente de comble. Charpente en place.	Conserver	Moderne
CK0070	A	132 rue Nationale	Puits	puits entre intérieur et extérieur.	Conserver	
CK0070	A	132 rue Nationale	Latrine ?	Latrine dans mur mitoyen occidental ?	Conserver	
CK0070	A	132 rue Nationale	Ancienne façade sur cour et menuiseries attenantes	moderne et XIXe s.	Conserver	Moderne
CK0071	A	23 Jules de Sardac	Porte d'entrée	rdc : porte en bois avec registre supérieur vitré et à petits bois, imposte vitrée à petits bois. Vitrage ancien ?	Conserver	XX
CK0071	A	23 Jules de Sardac	cheminée	r+1 : cheminée style Restauration selon chargée de l'Inventaire.	Conserver	
CK0071	A	23 Jules de Sardac	Placard	rdc : Placard mural	Conserver	
CK0071	A	23 Jules de Sardac	Décor	Décor d'une pièce à l'étage, avec alcôve et placards. distribution avec portes à panneaux de part et d'autres.	Conserver	
CK0071	A	23 Jules de Sardac	Poutraison	poutraison en bois de planchers et charpente de comble.	Conserver	
CK0071	A	23 Jules de Sardac	Menuiserie intérieure	rdc, mur sud, sous escalier (?) : porte à panneaux en bois, moulurée avec deux registres inférieur et supérieur, avec haute imposte vitrée à petit bois. 17 ou 18ème s. porte à l'étage avec ferronnerie selon chargée de l'Inventaire. chambranle de porte du comble.	Conserver	Moderne
CK0073	A	136 rue Nationale	r+2	Distribution, palier distribuant chambre, cloison en pan de bois, chambranles avec corniche, portes, parquet, 1 cheminée bois avec hotte stucquée avec placard attenant (sur rue, à l'est). Autre placard mural sans cheminée.	Conserver	XIX

Liste des éléments intérieurs particuliers protégés dans les immeubles dont les parties extérieures sont protégées

CK0073	A	136 rue Nationale	placard	r+1 : placard attenant cheminée. emploi ?	Conserver	Moderne
CK0073	A	136 rue Nationale	Sol	sol au rdc, calade, recouverte de ciment.	Améliorer	
CK0073	A	136 rue Nationale	Menuiserie extérieure	Fenêtre à grands carreaux, avec gonds anciens. Fermeture à crémone. verre ancien. Un exemplaire sur jardin au r+1.	Conserver	XIX
CK0073	A	136 rue Nationale	Escalier	Escalier en bois, reprenant emplacement probable de l'ancien escalier.	Conserver	XX
CK0073	A	136 rue Nationale	Poutraison	r+2, plancher en bois ? éléments de décor ancien conservé sous plafond actuel ?		
CK0074	A	134 rue Nationale	Hall d'entrée	tomettes au sol, couloir centrale, arc en pierre, poutraison avec bois moulurés. Portes intérieures de style Moderne. chambranle en bois mouluré.	Restaurer	Moderne
CK0074	A	134 rue Nationale	Cave	sol avec remblais	Conserver	
CK0074	A	134 rue Nationale	Pièces	rdc, r+1 et comble : pièces avec cheminée manteau et hotte XVIIIe, sur mur est, celle du rdc sur jardin peut être XVIIe s. parquets et tomettes avec nombreux remaniements. portes à panneaux. distribution XVIIIe horizontalement globalement, notamment palier des étages (couloir divisé en deux avec CK0077 par une cloison légère).	Conserver	XVIII
CK0074	A	134 rue Nationale	poutraison	planchers, solives moulurées d'un quart de rond. charpente en bois non datée.	Conserver	Moderne
CK0077	A	138 rue Nationale	Couloir central	Couloir central, chambranles et portes en bois.	Restaurer	XIX
CK0077	A	138 rue Nationale	Escalier	Escalier bois au XIX ou XXe s., 1/2 tournant, montants simple, pommeau en forme de gland. portes palières à panneaux moulurés. Au rdc, volée déplacée.	Conserver	XIX
CK0077	A	138 rue Nationale	Poutraison	Poutraison en bois des planchers, solives moulurées au rdc.	Conserver	
CK0077	A	138 rue Nationale	Cave	cheminée sur mur ouest. Sol en terre battue.	Conserver	

Liste des éléments intérieurs particuliers protégés dans les immeubles dont les parties extérieures sont protégées

CK0077	A	138 rue Nationale	Pièces et distribution	Pièces avec distribution depuis palier d'escalier (en position centrale). sur mur ouest sont positionnées les cheminées. r+1 : 2 pièces sur rue et jardin, cheminée avec manteau marbre ou bois, hotte stuquée, lambris d'appui, parquet, menuiseries de porte. rdc : cheminée	Conserver	XIX
CK0078	A	140 rue Nationale	Menuiserie intérieure	Fenêtres et porte fenêtre à petits bois donnant sur B au rdc. Datée XIX ou début XXème siècle.	Conserver	XX
CK0078	A	140 rue Nationale	Porte d'entrée	porte en bois à panneaux, imposte barreaudée. chambranle en pierre.	Conserver	XIX
CK0078	A	140 rue Nationale	Poutraison		Conserver	
CK0078	A	140 rue Nationale	Escalier	escalier en bois à 2 volées droites, type rampe-sur-rampe sur rampe, pan de bois à grille.	Conserver	XIX
CK0078	A	140 rue Nationale	Vestibule	sol en carreaux de ciment, couloir distribuant pièces et escalier.	Conserver	XIX
CK0078	C	140 rue Nationale	Fenêtres	chanfreinées sur mur mitoyen ouest, au niveau de la terrasse sommitale	Restaurer	
CK0078	C	140 rue Nationale	Modénature	encadrements de baie en bossage. 19 ou 18ème s.?	Conserver	XIX
CK0078	A	140 rue Nationale	Pièces	cheminées avec placage bois, une moulurée, une en marbre, hottes moulurées. Placards attenants. Planchers en bois. Pièce sur rue, au r+1, avec lambris d'appui. Pièce sur cour : 1 vestige d'une hotte de 3m de large remployée pour cheminée 19ème s. Menuiseries intérieures, notamment portes vitrée à petits bois au rdc, XIX ou début XXème siècle.	Conserver	XIX
CK0078	B	140 rue Nationale	Baie	Baie chanfreinée au niveau du r+2, sur mur mitoyen avec CK0680.	Restaurer	
CK0078	C	140 rue Nationale	Cave	accès à une cave, avec plancher à la française, sur corbeaux en pierre, soupirail maçonné en pierre de taille, sol en tomette. Est-elle située sous "C" ou sous CK0760 (Maison Roquelaure).	Conserver	XVI

Liste des éléments intérieurs particuliers protégés dans les immeubles dont les parties extérieures sont protégées

CK0081	A	148 rue Nationale	cave	cave voûtée, départ d'escalier sous aile nord	Conserver	
CK0082	A	127 cours d'Armagnac	Niche	Niche ou dessous d'évier couvert par un arc en brique.	Conserver	Moderne
CK0083	A	21 place Boué de Lapeyrère	Menuiserie extérieure	Fenêtres à petits bois		XX
CK0083	A	21 place Boué de Lapeyrère	Escalier	Escalier bois, montants moulurés, 1/2 tournant, 2 volées droites. Sol en tomettes ?	Conserver	XX
CK0083	A	21 place Boué de Lapeyrère	poutraison	plancher bois peint, impossible de déterminer son ancienneté. pan de bois avec torchis au niveau des combles	Conserver	
CK0084	A	19 place Boué de Lapeyrère	Cheminée	Au 1er étage, chambre côté ouest, cheminée	Conserver	XVIII
CK0084	A	19 place Boué de Lapeyrère	Chambre	Ensemble constitué de la cheminée, placards, alcôve.	Conserver	
CK0084	A	19 place Boué de Lapeyrère	Escalier	Première volée droite reprise. Garde-corps en barreaudage simple sur palier.	Conserver	XIX
CK0084	A	19 place Boué de Lapeyrère	Garage	Garage, ancien atelier de serrurerie au rdc. Vestige d'une porte passage vers la parcelle CK0082.	Conserver	
CK0085	B	15 place Boué de Lapeyrère, 17 place Boué de Lapeyrère	Escalier	Escalier en bois, XIX ou XXème siècle	Conserver	XX
CK0085	B	15 place Boué de Lapeyrère, 17 place Boué de Lapeyrère	Pièces	Cheminée avec placage marbre, trumeau avec corniche (fin XIXème siècle). sol de tomette. ferroserie. Cheminée avec manteau en bois (style Louis XV) et trumeau mouluré.	Conserver	XVIII
CK0085	B	15 place Boué de Lapeyrère, 17 place Boué de Lapeyrère	Poutraison	poutres en bois, charpente de toiture.	Conserver	
CK0085	B	15 place Boué de Lapeyrère, 17 place Boué de Lapeyrère	Menuiserie extérieure	Fenêtre cintrée à petits bois, à crémone et gonds en fer forgé, 19 ou début 20ème siècle. fenêtre à petits bois.	Conserver	XIX
CK0086	A	13 place Boué de Lapeyrère	Escalier	Escalier tournant en bois avec vestiges du garde-corps (poteaux et lisse), meuble d'angle avec portes cintrées	Restaurer	XIX
CK0086	A	13 place Boué de Lapeyrère	Maçonnerie	Tête de mur en débord	Conserver	

Liste des éléments intérieurs particuliers protégés dans les immeubles dont les parties extérieures sont protégées

CK0086	A	13 place Boué de Lapeyrère	Menuiserie extérieure	Fenêtres cintrées à grands carreaux, crémone, gonds en fer forgé et fiche à larder	Restaurer	XIX
CK0086	A	13 place Boué de Lapeyrère	Pièces	pièces comprenant cheminées dégagées avec manteau en marbre, une avec lambris d'appui à panneaux, parquets en bois, portes à panneaux, distribution, sol en tomette, placards muraux.	Restaurer	XIX
CK0088	A	11 rue Narbonne Pelet	Ensemble	Ensemble de pièces, avec distribution, pièces, poutraison, menuiseries, sols : très beau décor 18 et 19ème s. sur les plafonds du rez-de-chaussée, mur est et ouest : cheminées 18ème s. parquets bâtons rompus, lames minces, carreaux de ciment. r+1 : ensemble distribution, portes à panneaux, arc de refend, cheminées avec manteau marbre, parquets.	Conserver	XIX
CK0088	A	11 rue Narbonne Pelet	poutraison	planchers et toiture	Conserver	Moderne
CK0088	A	11 rue Narbonne Pelet	Escalier et distribution	situé en position centrale sur la parcelle, à l'est : Escalier en bois, 1/2 tournant, poteau de départ mouluré. Large palier formant couloir distribuant en étoile au r+1.	Conserver	XX
CK0089	A	9 rue Narbonne Pelet	rdc	au minimum sur les parties visitées, en lien avec l'escalier observé.	Conserver	XVIII
CK0089	A	9 rue Narbonne Pelet	Menuiserie intérieure	rdc, quelques menuiseries (portes, chambranles) aperçues pouvant être XIXème siècle	Conserver	XIX
CK0089	A	9 rue Narbonne Pelet	Escalier	cage en pan de bois, escalier en bois simple, tournant vers la droite. sol rdc en tomette.	Conserver	XVIII
CK0089	A	9 rue Narbonne Pelet	Hall d'entrée	marches en pierre, tomette.	Conserver	XVIII
CK0089	A	9 rue Narbonne Pelet	Ferronnerie	Garde-corps au r+1 en fer forgé, lisse en bois (motif différent de CK0090). Probablement XVIII ou XIXème siècle.	Conserver	
CK0089	A	9 rue Narbonne Pelet	Menuiserie extérieure	Contrevents en bois potentiellement XIXème siècle	Conserver	XIX

Liste des éléments intérieurs particuliers protégés dans les immeubles dont les parties extérieures sont protégées

CK0089	A	9 rue Narbonne Pelet	Fontaine	Plaque sculptée de fontaine avec robinet, sur rue. Plaque sculptée de fontaine avec robinet, sur jardin (récente ?)	Conserver	
CK0089	A	9 rue Narbonne Pelet	Poutraison	Poutres maîtresses anciennes en bois visibles au rdc. potentiellement 18ème siècle ?.	Conserver	XVIII
CK0089	A	9 rue Narbonne Pelet	Cheminée	1 cheminée en bois aperçue, glyphes et rudentures. Similaire à celle de CK0090. les 2 en emploi ? 18 ou 19ème s.	Conserver	XVIII
CK0090	A	7 rue Narbonne Pelet	menuiserie	rdc et r+1, porte et chambranle, emploi ?	Conserver	XIX
CK0090	A	7 rue Narbonne Pelet	cheminée	1 cheminée en bois aperçue, glyphes et rudentures. Similaire à celle de CK0089. les 2 en emploi ? 18 ou 19ème s.	Conserver	XVIII
CK0090	A	7 rue Narbonne Pelet	Ferronnerie	Garde-corps en fonte, lisse en bois (motif différent de CK0090). Probablement XIXème siècle.	Conserver	XIX
CK0090	A	7 rue Narbonne Pelet	Menuiserie extérieure	Contrevents en bois, potentiellement XIXème siècle	Conserver	XIX
CK0090	A	7 rue Narbonne Pelet	Poutraison	poutres maîtresses en bois visibles au r+1 et rdc, potentiellement 18ème siècle ?.	Conserver	XVIII
CK0091	A	5 rue Narbonne Pelet	Escalier	Escalier droit selon Inventaire	Conserver	
CK0093	A	18 rue Crabère	Arcade	rdc, façade est : vestiges de deux arcs couvrant une ancienne entrée au nord, une fenêtre au sud.	Conserver	Moderne
CK0093	A	18 rue Crabère	Cordon	façade est : cordon mouluré assisant le r+1.	Restaurer	Moderne
CK0097	A	3 rue Narbonne Pelet, 4 rue Crabère	Barreaudage		Conserver	
CK0097	A	3 rue Narbonne Pelet, 4 rue Crabère	Poutraison	selon Inventaire	Conserver	
CK0097	A	3 rue Narbonne Pelet, 4 rue Crabère	Escalier	selon inventaire		
CK0097	A	3 rue Narbonne Pelet, 4 rue Crabère	Décor	décor en faux-marbre	Conserver	XIX

Liste des éléments intérieurs particuliers protégés dans les immeubles dont les parties extérieures sont protégées

CK0097	A	3 rue Narbonne Pelet, 4 rue Crabère		selon inventaire	Conserver	
CK0098	A	2 rue Crabère	Escalier	Escalier selon inventaire	Conserver	
CK0098	A	2 rue Crabère	Evier	Evier selon inventaire	Conserver	
CK0100	B	11 Place Boué de Lapeyrere	Pavement	Calade de galets.	Conserver	XVIII
CK0100	B	11 Place Boué de Lapeyrere	Boxe à chevaux			
CK0100	A	11 Place Boué de Lapeyrere	Hall d'entrée	Ensemble de cohérence constitué par les menuiseries de porte à panneaux en bois à moulure type XVIIIe, décor du plafond avec rosace et sol carrelé plus récent (XIXe ?).	Conserver	XVIII
CK0100	A	11 Place Boué de Lapeyrere	Chambre	Cheminée à manteau de marbre, parquet et corniche.	Conserver	
CK0100	A	11 Place Boué de Lapeyrere	Salon	Parquet avec rosace centrale, cheminée, plafond, lambris.	Conserver	
CK0104	A	10 rue du Guichet	Escalier	Escalier en bois et pierre, poteau de départ mouluré. jusqu'au comble. Accès au garage au rdc sur boulevard condamné.	Conserver	XIX
CK0104	A	10 rue du Guichet	Porte d'entrée	porte à panneaux en bois, traverse, imposte.	Conserver	XIX
CK0104	A	10 rue du Guichet	menuiserie extérieure	r+1, 2 fenêtres avec crémone, gonds.	Conserver	XIX
CK0104	A	10 rue du Guichet	Pièces	r+1, avec chambranles et portes, distribution, Cheminées bois, un ancien évier ou placard attenant, r+2 : palier en étoile. cheminées en marbre. placards muraux. plancher bois.	Conserver	XIX
CK0105	A	8 rue du Guichet	Evier	Evier en pierre ? en façade sur rue, au rdc.	Conserver	
CK0105	A	8 rue du Guichet	Menuiserie intérieure	portes et chambranles.	Conserver	XIX
CK0105	A	8 rue du Guichet	Escalier	Escalier en bois, demi-tournant, simple, fin 19ème s., début 20ème s.	Conserver	XX
CK0105	A	8 rue du Guichet	Poutraison	Pilier en bois ancien ?, plancher en bois. Cloisonnement en bois	Conserver	XIX

Liste des éléments intérieurs particuliers protégés dans les immeubles dont les parties extérieures sont protégées

CK0105	A	8 rue du Guichet	Cheminée	r+2 : 2 cheminées avec placage en bois sur cour et sur rue. sur rue : Placards attenants à la cheminée en remploi partiellement, 18 et 19ème s.	Conserver	XIX
CK0105	A	8 rue du Guichet	Placard	rdc : Placard mural	Conserver	XIX
CK0106	A	4 rue du Guichet	Cheminée	rdc : cheminée coffrée en 2017, non visible. r+1 : cheminée en bois moulurée avec placards muraux attenants, battants moulurés, gonds.	Conserver	XIX
CK0106	A	4 rue du Guichet	Menuiserie intérieure	r+1 : porte avec chambranle moulurés, gonds anciens. rdc : 1 placard mural	Conserver	XIX
CK0107	A	2 rue du Guichet	Menuiserie extérieure	Fenêtres avec petits bois, datées début XXème siècle. Certaines avec gonds anciens, XIX ou début XXème siècle.	Conserver	XX
CK0107	A	2 rue du Guichet	Pièces	Distribution au rdc et au r+1. Escalier central en bois avec lambris. Au rdc : lambris d'appui dans pièce de vie (idem CK0108). Plancher en bois. Plafond mouluré. 1 Cheminée en marbre, 1 cheminée en brique vernissée. Placard mural. r+1 : cheminées avec placage marbre avec carreaux de foyer, menuiseries intérieures en bois, planchers en bois, combles : planchers en bois, charpente en bois ancienne (confortement récent), escalier en bois avec garde-corps sculpté.	Conserver	XX
CK0108	A	2 rue du Guichet	rdc	Distribution au rdc et au r+1. Au rdc : lambris d'appui dans le vestibule (similaire CK0107). r+1 : cheminée en marbre dans chambre		XX
CK0108	A	2 rue du Guichet	Menuiserie extérieure	Fenêtres avec petits bois (XXème siècle) et certaines avec gonds anciens, XIX ou début XXème siècle.	Conserver	XX

Liste des éléments intérieurs particuliers protégés dans les immeubles dont les parties extérieures sont protégées

CK0108	A	2 rue du Guichet	Ferronnerie	garde-corps avec lisse en bois	Conserver	
CK0108	A	2 rue du Guichet	Menuiserie intérieure	Combles : porte avec poignée et ferronnerie ouvragée.	Conserver	XIX
CK0110	A	123 rue Nationale	Cheminée	Cheminée recouverte de carrelage (selon chargée inventaire), mur ouest au rdc, cuisine du restaurant actuel.	Conserver	
CK0110	A	123 rue Nationale	placard mural	rdc, mur est : placard en bois, tomettes au sol.	Conserver	
CK0110	A	123 rue Nationale	cave	placard mural. présence de plusieurs fosse-silo, au moins deux, mesures prises par chargée de l'Inventaire.	Conserver	
CK0110	A	123 rue Nationale	Pièces au r+1	Distribution, parquet au r+1. Portes à panneaux et chambranles, certaines avec corniches. Portes vitrées avec serrurerie XIXe. Lambris à panneaux. Pièce d'apparat XIXe sur rue avec parquet à panneaux, lambris, trumeaux, cheminée avec placage en marbre noir moucheté, hotte droite moulurée avec pilastres et motifs floraux, plafonds moulurés. Idem pièce attenante sur rue avec plafonds moulurés; lambris.	Conserver	XIX
CK0110	A	123 rue Nationale	Hall d'entrée et escalier	couloir distribuant le rdc et l'escalier. Lambris d'appuis, porte vitrée à vitrage coloré, imposte vitrée avec initial de G. D., XXe. Corbeau en pierre. Escalier en pierre et bois, tournant vers la gauche, débillardé, à 1/4 tournant. XIX et XXe	Conserver	XX
CK0110	A	123 rue Nationale	Poutraison	poutre muraille en bois. charpente de toiture	Conserver	
CK0111	A	121 rue Nationale	Hall d'entrée	Porte vitrée à deux vantaux, petit bois. Fin XIX/début XXème siècle.	Conserver	XX
CK0111	A	121 rue Nationale		Distribution du rdc, chambranle en bois avec corniche de baie. Porte ancienne.	Conserver	XIX
CK0111	A	121 rue Nationale	Tapisserie	Selon locataire : tapisseries anciennes au R+1	Conserver	

Liste des éléments intérieurs particuliers protégés dans les immeubles dont les parties extérieures sont protégées

CK0112	A	5 rue de l'Abbé Tournier	Pièces	Distribution et pièces : 2 larges cheminées avec manteau en marbre simple (base plus ancienne ?), menuiseries intérieures. des deux, dans la pièce sur rue possède une hotte moulurée avec un décor stuqué début XIXe siècle. Dans cette même pièce : parquet en bois à lames minces, chambranles et portes à panneaux en bois, lambris d'appui, trumeau sur mur sud avec stucs (décor similaire à celui de la cheminée).	Conserver	XIX
CK0112	A	5 rue de l'Abbé Tournier	Poutraison	Poutraison en bois, poutres murailles de forte section en rdc. r+1 cloison en pan de bois	Conserver	
CK0113	A	7 rue de l'Abbé Tournier, 119 rue Nationale	sol en tomette	R+1		
CK0113	A	7 rue de l'Abbé Tournier, 119 rue Nationale	Cheminée	Cheminée selon propriétaire au R+1 du bâtiment sur rue.	Conserver	
CK0113	A	7 rue de l'Abbé Tournier, 119 rue Nationale	Poutraison	poutraison bois conservée		
CK0113	A	7 rue de l'Abbé Tournier, 119 rue Nationale	Escalier	Escalier bois débillardé à 3/4 tournant avec garde-corps en fonte ouvragé, jour central, poteau de départ avec pommeau en cristal.	Conserver	XIX
CK0113	A	7 rue de l'Abbé Tournier, 119 rue Nationale	Puits	Puits maçonné médiéval, partagé avec CK0115 (voir fiche). Conduit médiéval, 1ère assise récente. 10m de profondeur environ. Creusé dans le rocher, dans ancienne fosse-silo ? . Mur attenant à l'est avec remploi de blocs médiévaux (?)	Conserver	
CK0115	A	115 rue Nationale	rez-de-jardin	rez de jardin : sol en terre battue, maçonnerie médiévale XIII-XIVe s. Mangeoire de l'étable (pièce ouest du rdj)	Conserver	XIII
CK0115	A	115 rue Nationale		couloirs distributif, 19ème sur rue, peut-être plus ancien au niveau de la galerie, avec latrine.	Conserver	XIX

Liste des éléments intérieurs particuliers protégés dans les immeubles dont les parties extérieures sont protégées

CK0115	A	115 rue Nationale	fosse silo	2 fosses au rez de jardin	Conserver	
CK0115	A	115 rue Nationale	Cheminée	r+1 : cheminée avec manteau et trumeau moulurés.	Restaurer	XVII
CK0115	A	115 rue Nationale	Puits	mur sur limite parcellaire ouest : puits vraisemblablement médiéval en œuvre, appareillé, treuil en bois en place. cohérent avec maçonneries médiévales. Percée vers puits mitoyen dont le sol d'utilisation est bien plus élevé (niveau de la cour intérieure "C").	Conserver	
CK0115	A	115 rue Nationale	Hall d'entrée		Conserver	XIX
CK0115	A	115 rue Nationale	Escalier		Conserver	XIX
CK0115	A	115 rue Nationale	Poutraison	charpente en bois de plancher et toiture. sur chapeau et console.		
CK0115	A	115 rue Nationale	Pièces	rdc : salles d'apparat, ancien salons de réception, pièces sur rue Nationale : cheminées en marbre ou bois, chambranle en bois et impostes vitrée à petit bois, escalier en bois et fonte et sol en tomette. poutraison du plancher du rdc. idem au r+1 sur tout le niveau. Portes à panneaux. chambranles moulurés. parquets en bois.	Conserver	XIX
CK0116	B	113 rue Nationale	Evier ou mangeoire	en pierre, dans mur de refend	Conserver	
CK0116	B	113 rue Nationale	sol	dallage en pierre au rdc		
CK0116	B	113 rue Nationale	poutraison	en bois		
CK0116	A	113 rue Nationale	Fosse-silo	premier niveau du bâti en coeur d'îlot, une fosse-silo, potentiellement plusieurs fosses, à déterminer.	Conserver	
CK0116	A	113 rue Nationale	Espace voûté	niveau du rez-de-jardin : espace voûté sous le sol actuel. voûte en brique. Remblayé. condamnée par bloc en pierre avec anneau. XIXe ?	Conserver	

Liste des éléments intérieurs particuliers protégés dans les immeubles dont les parties extérieures sont protégées

CK0116	A	113 rue Nationale	Maison médiévale	premiers niveaux du bâti en coeur d'îlot a minima (rez-de-jardin, rdc), vestiges visibles au rdc+1 et rdc+2 en façade. Débords de maçonnerie au rdc et rdc+1. fondations visibles en cave. niche de luminaire. Deux niches pouvant être un placard avec rainure (blocs layés) et feuillure, un autre placard possible avec traces gonds et fermeture d'un vantail.	Conserver	XIII
CK0116	A	113 rue Nationale	Papier peint	papiers peints entre possiblement entre XVIII et XXe s. ensemble de cohérence avec cheminée si papier peint de 1754.	Conserver	XIX
CK0116	A	113 rue Nationale	Pièces et distribution cohérentes	étages et bâti sur rue Nationale, distribution XVIII et XIXe : cheminées, boiseries, lambris, planchers et parquets, trumeau, menuiseries de portes à panneaux, impostes vitrées, quincaillerie. Bâti sur rue, pièce nord-ouest : rosace moulurée, plancher avec grille de chauffage, XIXe.	Restaurer	XVIII
CK0116	A	113 rue Nationale	Rosace et grille		Conserver	XIX
CK0116	A	113 rue Nationale	Escalier	Escalier en bois et métal tournant, paliers de repos, montants en fonte ouvragés. Lisse en bois.	Restaurer	XVIII
CK0116	A	113 rue Nationale	Poutraison	Poutraison liée à la maison médiévale (XIII ou fin médiéval), corbeaux en pierre. Charpente de toiture sur rue datée de 1754, marques d'assemblage sur ferme cohérentes.	Conserver	
CK0119	B	12 rue de l'Abbé Tournier, 107 rue Nationale	Carrelage	RDC : halle d'entrée : tomettes.		XVIII
CK0119	B	12 rue de l'Abbé Tournier, 107 rue Nationale	RDC	Parquet, cheminée, plafond, stuc, lambris d'appui.		XVIII
CK0119	B	12 rue de l'Abbé Tournier, 107 rue Nationale	Etage	Huisserie, cheminée, décor, plafond, stuc, lambris d'appui, parquet.		XVIII
CK0119	B	12 rue de l'Abbé Tournier, 107 rue Nationale	Charpente	En partie refaite au XXIe.		XVIII

Liste des éléments intérieurs particuliers protégés dans les immeubles dont les parties extérieures sont protégées

CK0122	A	101 rue Nationale		Pièces au rdc et r+1, distribution, lambris, cheminées, ciel de porte, menuiseries intérieures, placards	Conserver	Moderne
CK0122	C	101 rue Nationale	sol	calade	Conserver	
CK0122	C	101 rue Nationale	cloison en pan de bois	pan de bois et torchis	Restaurer	
CK0122	A	101 rue Nationale	Escalier et distribution, évier et calade	Escalier extérieur dans galerie sur cour, garde-corps à arcades simples liées par des étriers Sous escalier, évier en pierre. calade au rdc.	Conserver	XVIII
CK0122	B	101 rue Nationale	Plaque de Cheminée	dans le bâtiment, trouvée par les propriétaires. 1596	Conserver	XVI
CK0122	B	101 rue Nationale	rigole		Conserver	
CK0122	B	101 rue Nationale	Poutraison	poutraison ancienne ?	Conserver	
CK0122	B	101 rue Nationale	Pièces	cheminée avec manteau et hotte, lambris d'appui, porte à panneau.	Conserver	Moderne
CK0122	B	101 rue Nationale	Maison médiévale	niveau cave : Murs en pierre de taille XIIIe, sol en terre battue. Fosse-silo ? Départs pilier en pierre. niveau rdc : corbeaux soutenant ancienne cheminée médiévale, non datée.	Conserver	XIII
CK0122	C	101 rue Nationale	poutraison	Charpente moderne ? grumes. rdc et comble	Restaurer	
CK0125	A	95 rue Nationale	Escalier	aile est	Conserver	Moderne
CK0125	A	95 rue Nationale	Ensemble de pièces	distribution, cheminées, sols, lambris, menuiseries de portes, plafond. 2ème moitié XVIIIe s rdc principalement et r+1. ensemble de cheminée et four au niveau de la cave, portique en bois, voûtes en pierre	Conserver	XVIII
CK0125	A	95 rue Nationale	poutraison		Conserver	
CK0128	A	91 rue Nationale	charpente	Charpente de plancher et toiture, une ferme numérotée.	Conserver	Moderne
CK0128	A	91 rue Nationale	Escalier	Escalier en pierre, marches et limon fin XVIIIème s., garde-corps métallique et bois début XXème s. (?).	Conserver	Moderne
CK0128	F	91 rue Nationale	Poutraison	charpente de toiture ancienne en bois, moderne ?	Conserver	
CK0128	F	91 rue Nationale	Baie	Baies chanfreinée	Conserver	XV

Liste des éléments intérieurs particuliers protégés dans les immeubles dont les parties extérieures sont protégées

CK0128	D	91 rue Nationale	Sanitaire	rdc : cabinet d'aisance, 19ème s. ?, placage bois.	Conserver	
CK0128	D	91 rue Nationale	pièce	r+1 : pièce avec cheminée en manteau de marbre, hotte avec corniche moulurée, sol	Conserver	XIX
CK0128	A	91 rue Nationale	Décors peints	décors peints, fin XVIème s. (?), sur poutres murailles et solives. emplois probables. Voir fiche inventaire. Le propriétaire a également fait réaliser une étude après restauration des décors.	Conserver	XVI
CK0128	F	91 rue Nationale	Escalier	Escalier bois	Conserver	
CK0128	A	91 rue Nationale	Ensemble	pièces (salles et couloirs), menuiseries intérieures avec ferronneries, cheminées, hotte avec stuc mouluré, plafonds moulurés, lambris, placards muraux, tomettes et parquets (à panneaux, à batons rompus), alcôve et garde-robes, meuble de bibliothèques avec pilastres dans couloir, Escalier de meunier vers comble.	Conserver	Moderne
CK0128	A	91 rue Nationale	Cave	Réseau de caves voûtées en pierre et brique, soupiraux, porte en bois ancienne. Escalier de meunier droit. mur nord, sous escalier, plus ancien que ceux de la cave. La cave ne prend pas l'emprise du corps principal, une portion à l'ouest et à l'est ne sont pas visible.	Conserver	Moderne
CK0133	A	36 rue de l'Abbé Tournier	Escalier	Escalier bois à 3/4 tournant.	Restaurer	
CK0133	A	36 rue de l'Abbé Tournier	Portail	Portail de CK0147, ancien jardin de la famille du propriétaire (Hôtel Descamp).	Conserver	XIX
CK0134	A	83 rue Nationale	Escalier	Escalier en bois tournant, avec balustre en fonte.		XIX
CK0134	A	83 rue Nationale	Ensemble	R+1 : salon : décor, cheminée à manteau en bois sculpté, trumeau décor de stuc, pilastre cannelée et scène champêtre. Panneaux et grosses moulure sur les murs. Niche sur le mur sud. Menuiserie des porte.		XVIII
CK0134	A	83 rue Nationale	Ensemble	R+1 : chambre : cheminée avec placage de marbre et trumeau à moulure simple.		XIX

Liste des éléments intérieurs particuliers protégés dans les immeubles dont les parties extérieures sont protégées

CK0134	A	83 rue Nationale	Baie	Arc plein-cintre sur mur de refend.		XIV
CK0134	B	83 rue Nationale	Ensemble	Grande cheminée à placage de marbre et trumeau à décor floral avec pilastre. Décor mural entre les fenêtres. Double porte avec moulures. (cf. photos dans la fiche inventaire)	Conserver	XVIII
CK0134	B	83 rue Nationale	Atelier de forge	dans cave, selon Inventaire	Conserver	
CK0134	A	83 rue Nationale	Charpente		Conserver	
CK0137	A	79 rue Nationale	Poutraison	plafond du rdc du bâti en cœur d'îlot : poutraison en bois, sur aisseliers, console en pierre. Possible poutraison médiévale, à déterminer par étude.	Conserver	
CK0137	A	79 rue Nationale	Maçonneries médiévales	en coeur d'îlot : porte arc brisé, sur façade nord de la cour. Poutraison en bois de la cave (solive et aisseliers), possiblement médiévale.	Conserver	XIII
CK0137	B	79 rue Nationale	corbeau en pierre			
CK0137	B	79 rue Nationale	baie chanfreinée	dans l'escalier, baie chanfreinée	Conserver	
CK0137	A	79 rue Nationale	Cave	Cave non vue. remblayée selon propriétaire	Conserver	
CK0137	A	79 rue Nationale	Bâti sur rue	distribution avec couloir central, cheminée avec manteau en marbre. Parquet en bois à lames. Papier peint ancien sur mur ouest au R+1. Escalier en bois à 1/2 tournant vers la gauche, garde-corps en fonte très travaillé, poteau intermédiaire de qualité.		XIX
CK0137	C	79 rue Nationale	Escalier et niche	Escalier en pierre, garde-corps et niche voûtée.	Conserver	Moderne
CK0138	A	77 rue Nationale	Poutraison	Charpente de comble, en bois, potentiellement ancienne. Traces de confortement. Planchers en bois.	Conserver	
CK0138	A	77 rue Nationale	Escalier	Escalier en bois à 1/2 tournant vers la gauche et débillardé, montants en fonte, lisse en bois. jour central. Eclairage zénithal. Poteau de départ mouluré en fonte.	Restaurer	XIX

Liste des éléments intérieurs particuliers protégés dans les immeubles dont les parties extérieures sont protégées

CK0138	A	77 rue Nationale	Cave	tomettes au sol. Niche mural avec voûte en cul de four.	Conserver	
CK0138	A	77 rue Nationale	Appartements	R+1 : Pièces avec distribution, large couloir d'entrée desservant toutes les pièces, pièces avec cheminées avec manteau en marbre et hotte. Pièce d'angle : une cheminée en marbre avec manteau mouluré, fin XVIII ou XIXe. plafond avec corniche. Similaire au R+2.	Conserver	XIX
CK0139	A	4 rue du 14 juillet		Pièces à alcove, avec garde-robe et porte à panneaux galbées (remploi ?), cheminées avec manteau en marbre ou bois, hotte avec moulures en stuc et placards attenants, parquets en bois et sol en tomette, portes à panneaux. Papier peint ancien. Porte du comble.	Conserver	XIX
CK0139	A	4 rue du 14 juillet	Poutraison	Poutres en bois, planchers, charpente de toiture, moderne ou XIXème siècle.	Conserver	Moderne
CK0139	A	4 rue du 14 juillet	Escalier	Escalier en bois à volées droites, garde-corps simple.	Conserver	XIX
CK0139	A	4 rue du 14 juillet	Porte d'entrée	Porte à panneaux en bois, heurtoir et serrurerie.	Conserver	Moderne
CK0139	A	4 rue du 14 juillet	Menuiserie extérieure	Volets cintrés en bois et fenêtre à petits bois de l'ancienne boutique. imposte à petits bois	Conserver	
CK0139	A	4 rue du 14 juillet	Cave	Escalier en pierre	Conserver	
CK0141	A	10 rue du 14 Juillet	Poutraison	plancher entre rdc et r+1.	Conserver	
CK0141	A	10 rue du 14 Juillet	Modénature		Conserver	XVII
CK0142	A	12 rue du 14 Juillet, 14 rue du 14 Juillet	Escalier	Escalier en bois et fonte mouluré.	Conserver	XIX
CK0142	A	12 rue du 14 Juillet, 14 rue du 14 Juillet	Pièces	tous les niveaux : plancher (bois, à chevron au rdc, ou terre cuite), cheminées moulurées, plafonds moulurés et poutraison, distribution aux étages, menuiseries intérieures.	Conserver	XIX
CK0142	A	12 rue du 14 Juillet, 14 rue du 14 Juillet	Encorbellement	Encorbellement intérieur au rdc (accolé à la cage d'escalier actuelle), indéterminé. Pièce sud.	Conserver	

Liste des éléments intérieurs particuliers protégés dans les immeubles dont les parties extérieures sont protégées

CK0142	A	12 rue du 14 Juillet, 14 rue du 14 Juillet	Vestiges médiévaux	corbeaux soutenant plancher. vestige cheminée en pierre au rdc.	Conserver	XV
CK0142	A	12 rue du 14 Juillet, 14 rue du 14 Juillet	Sol	Sol en carreaux de ciment, ancienne boutique.	Conserver	XX
CK0142	A	12 rue du 14 Juillet, 14 rue du 14 Juillet	Charpente	charpente XVème s. selon propriétaire, non vue.	Conserver	
CK0142	A	12 rue du 14 Juillet, 14 rue du 14 Juillet	Encorbellement	Vestiges d'encorbellement en pierre sur mur mitoyen. Possiblement médiévaux.	Conserver	
CK0142	A	12 rue du 14 Juillet, 14 rue du 14 Juillet	Sol	Sol en mosaïque "Soubirous", nom de famille des bouchers.	Conserver	XX
CK0143	A	16 rue du XIV Juillet	Anneau	2 anneaux en sortie de cave.	Conserver	
CK0143	A	16 rue du XIV Juillet	Cave	murs en pierre : murs sud et est en cave : 6 assises en moyen appareil, en ressaut par rapport aux murs plus récents les surmontant. 2 assises sur mur oriental, 4m. Possibilité sur le mur ouest par endroit : élément à confirmer. Construit sur le rocher. Un élément maçonné non déterminé (puits, citerne, fosse ?)	Conserver	XIII
CK0143	A	16 rue du XIV Juillet	Escalier	Escalier en bois et montants en fonte, type fin XIXe. jour central. lisse en bois. Poteau de départ simple, avec pommeau en forme de gland. Portes palières à panneaux ?	Conserver	XIX
CK0143	A	16 rue du XIV Juillet	Hall d'entrée	Hall d'entrée desservant l'escalier. Plafond avec décor peint de ciel avec nuages et oiseaux. parquet bois. (peinture de Lasserand ?)	Conserver	XIX
CK0143	A	16 rue du XIV Juillet	Cheminée style empire	R+1, pièce sud-est, mur nord (refend) ; cheminée remaniée en partie basse, partie haute avec hotte stuquée de motifs floraux et polyglyphes.	Conserver	XIX
CK0143	A	16 rue du XIV Juillet	Arc	rdc (2 pièces) : mur de refend avec arc surbaissé mouluré créant une vaste arcade ente les deux pièces, partiellement bouchée.	Conserver	XIX

Liste des éléments intérieurs particuliers protégés dans les immeubles dont les parties extérieures sont protégées

CK0145	A	1 rue de l'Abbé Tournier	Piliers	en pierre de taille, décors peints (plusieurs décors), moderne ou XIXème siècle.	Restaurer	Moderne
CK0145	A	1 rue de l'Abbé Tournier	Baie et vantail	Baie cintrée en pierre	Conserver	
CK0147	A	8 rue Lafeugère-Boutan	Menuiserie	sur le bâtiment nord : porte à deux vantaux et volets, en bois.	Conserver	
CK0147	A	8 rue Lafeugère-Boutan	Chapelle	bâtiment nord : sol carrelé, podium et décor en faux-marbre	Conserver	
CK0147	C	8 rue Lafeugère-Boutan	Menuiserie extérieure	rdc : Portes et fenêtres à grands carreaux, imposte et traverse	Conserver	
CK0152	A	17 rue de l'Abbé Tournier	Hall d'entrée	carreaux bicolores	Conserver	
CK0152	A	17 rue de l'Abbé Tournier	garage	cave, sol en terre battue,	Conserver	
CK0152	A	17 rue de l'Abbé Tournier	Poutraison	Pan de bois		
CK0152	A	17 rue de l'Abbé Tournier	Escalier	Escalier XXeme en bois	Conserver	
CK0152	B	17 rue de l'Abbé Tournier	Charpente	en bois, assemblée à tenon mortaise chevillée, remploi partiel	Conserver	
CK0152	B	17 rue de l'Abbé Tournier	Menuiserie extérieure	Fenêtre à petits carreaux provenant du logement A, XVIII ou XIXe.	Conserver	XIX
CK0152	A	17 rue de l'Abbé Tournier	Maçonnerie médiévale	Maçonneries ouest pouvant être médiévales (étant donné vestiges dans CK0816). à déterminer avec étude du bâti.	Conserver	XIII
CK0152	A	17 rue de l'Abbé Tournier	puits	cave : puits en pierre condamné, avec margelle moulurée.	Conserver	Moderne
CK0153	A	13 rue de l'Abbé Tournier	Escalier	fin XIXe, XXe.	Conserver	XX
CK0153	A	13 rue de l'Abbé Tournier	Evier	Evier au rdc, pièce sur rue, mur nord.	Conserver	
CK0153	A	13 rue de l'Abbé Tournier	maçonneries	mur ouest : important fruit au r+1	Conserver	
CK0153	A	13 rue de l'Abbé Tournier	plancher		Conserver	
CK0153	A	13 rue de l'Abbé Tournier	sol		Conserver	
CK0153	A	13 rue de l'Abbé Tournier	charpente	charpente ancienne, non retouchée depuis au moins 100 ans. remaniement ponctuel.	Conserver	

Liste des éléments intérieurs particuliers protégés dans les immeubles dont les parties extérieures sont protégées

CK0153	A	13 rue de l'Abbé Tournier	Cheminée	mur ouest : rdc : cheminée avec placage bois, fin XVIIIe, XIXe. une déposée, placard attenant XXe. r+1 : manteau en bois, peint en faux-marbre. XIXe. placard attenant. pièce avec alcôve, décor en bois mouluré.	Conserver	XIX
CK0153	A	13 rue de l'Abbé Tournier	Menuiseries intérieures	porte à petits bois. vitrage coloré.	Conserver	XX
CK0156	A	16 rue Lafeugère-Boutan	poutraison	en bois.	Conserver	
CK0156	A	16 rue Lafeugère-Boutan	Cheminée	rdc, mur ouest : cheminée avec placage bois faux-marbre. r+1 : idem. placard attenant. Une autre cheminée avec manteau ayant peu d'intérêt patrimonial sur le mur nord.	Conserver	
CK0156	A	16 rue Lafeugère-Boutan	Escalier et niche de luminaire	première marche en pierre de l'escalier droit, moderne ? base plus ancienne ? niche de luminaire (XIIIe s.) à l'arrivée.	Conserver	
CK0156	A	16 rue Lafeugère-Boutan	Maçonneries	maçonneries médiévales, mur est. niveau combles visible et dans cage d'escalier du comble. toute longueur du mur est et toute hauteur, baie chanfreinée contemporaine du mur (située au sud). mur nord très épais, ancienneté à déterminer.	Conserver	XIII
CK0156	A	16 rue Lafeugère-Boutan	Menuiserie intérieure	porte de comble avec pentures moustache, tête de clou martelée	Conserver	Moderne
CK0156	A	16 rue Lafeugère-Boutan	sol	carreaux de terre cuite	Conserver	
CK0157	A	21 rue de l'Abbé Tournier	poutraison	poutres et corbeau en pierre.	Conserver	
CK0157	A	21 rue de l'Abbé Tournier	Escalier	Escalier en bois, 1/2 tournant, simple, poteau de départ avec pommeau en forme de gland. Escalier en remploi ?	Conserver	
CK0157	A	21 rue de l'Abbé Tournier	Cheminée	Cheminée en pierre, mur ouest, pièce sur rue, r+1. ordre toscan.	Conserver	XVIII
CK0158	A	23 rue Abbé Tournier	Escalier	Escalier droit en bois, simple, à une volée, avec la marche de départ en pierre.		XIX

Liste des éléments intérieurs particuliers protégés dans les immeubles dont les parties extérieures sont protégées

CK0158	A	23 rue Abbé Tournier	Huisserie	Portes à panneaux et de placards, chambranles moulurés.	Conserver	XIX
CK0158	A	23 rue Abbé Tournier	Parquet	Parquet à planche large.	Conserver	XIX
CK0161	A	27 rue de l'Abbé Tournier	Escalier	Escalier en bois simple, rampe sur rampe, à barreaudage simple.		XIX
CK0161	A	27 rue de l'Abbé Tournier	Carrelage	RDC : tomettes.		XIX
CK0161	A	27 rue de l'Abbé Tournier	Plancher	R+1, R+2 et combles : tous les planchers sont en lames fines et datent du XIXe.		XIX
CK0161	A	27 rue de l'Abbé Tournier	Menuiseries intérieures	portes à panneaux et gonds en fer forgé.	Conserver	
CK0162	A	31 bis rue Lafeugère Boutan	charpente	de plancher et de toiture	Conserver	
CK0162	A	31 bis rue Lafeugère Boutan	Baie	Jour sur cour avec ébrasement	Conserver	
CK0162	A	31 bis rue Lafeugère Boutan	Pan de bois	Cloison séparative avec CK0169, cloisons dans la cage d'escalier, compris hourdis.	Conserver	
CK0163	A	29 rue de l'Abbé Tournier	Escalier en bois		Conserver	
CK0163	A	29 rue de l'Abbé Tournier	poutraison	poutraison bois ?	Conserver	
CK0163	A	29 rue de l'Abbé Tournier	Cheminée	r+2, mur ouest : une marbre noir. une en bois peint faux marbre. placard attenant. r+1, sur cour, mur ouest : sol du foyer	Conserver	XIX
CK0163	A	29 rue de l'Abbé Tournier	sol	parquet en bois à lames larges.	Conserver	
CK0164	A	31 rue de l'Abbé Tournier	charpente	charpente ancienne.	Conserver	
CK0164	A	31 rue de l'Abbé Tournier	cave	cave planchée, terre battue, condamnée sur l'emprise de la parcelle, selon propriétaire. Non vue.	Conserver	
CK0165	A	33 rue de l'Abbé Tournier	Evier	au rdc, sur rue.	Conserver	
CK0167	A	3 rue du Guichet	Cheminée	Cheminée en marbre au r+1. placard attenant.	Conserver	XIX
CK0167	A	3 rue du Guichet	sol	tomette au r+1 sur rue	Conserver	
CK0167	A	3 rue du Guichet	poutraison et corbeau	poutres en bois, forte section. corbeau en pierre moulurée style Classique. cloison en pan de bois.	Conserver	
CK0168	A	5 bis rue du Guichet	Menuiserie intérieure	Porte avec pentures moustache. Portes de placard avec ferronnerie. En remploi	Conserver	XIX

Liste des éléments intérieurs particuliers protégés dans les immeubles dont les parties extérieures sont protégées

CK0169	A	28 rue Lafeugère Boutan	Escalier	Escalier en bois 1/4 tournant face à la porte d'entrée. Simple. Poteau de départ avec pommeau en bois.	Conserver	XIX
CK0169	A	28 rue Lafeugère Boutan	Porte d'entrée	Porte en bois avec imposte et traverse moulurée	Conserver	XIX
CK0169	B	28 rue Lafeugère Boutan	Sol	tomettes en terre-cuite	Conserver	
CK0169	B	28 rue Lafeugère Boutan	Poutraison	Poutres maîtresses en bois	Conserver	
CK0169	A	28 rue Lafeugère Boutan	Poutraison	planchers et charpente de toiture, cloisonnement.	Conserver	
CK0169	C	28 rue Lafeugère Boutan	Porte de garage	Porte de garage en bois à deux vantaux, un vantail ajouré.	Conserver	
CK0169	C	28 rue Lafeugère Boutan	Niche	mur ouest, 2 niches, liées à l'ancienne écurie	Conserver	
CK0169	A	28 rue Lafeugère Boutan	Evier	rdc : Evier en pierre. 2 niveaux d'évier ?	Conserver	
CK0169	A	28 rue Lafeugère Boutan	Hall d'entrée	sol en carreaux de ciment,	Conserver	XIX
CK0169	B	28 rue Lafeugère Boutan	Escalier	Escalier en bois à 1/4 tournant	Conserver	
CK0169	B	28 rue Lafeugère Boutan	Evier	Evier en pierre	Conserver	
CK0169	A	28 rue Lafeugère Boutan	Ensemble	distribution des pièces avec escalier central (cloisons en pan de bois), chambranles des portes et portes à panneaux moulurés. présence de cheminée avec manteau en marbre ou bois et dalle de foyer en carreaux de ciment à motif. Placards avec portes à panneaux. Décor de plafond en plâtre sols avec carreaux de ciment, parquets en bois à lames minces. Baguettes d'angle.	Conserver	XIX
CK0169	B	28 rue Lafeugère Boutan	Cheminée	r+1 : Cheminée avec manteau en marbre, sol du foyer en carreaux de ciment à motifs, Parquet en bois à lame mince, placards avec portes à panneaux.	Conserver	XIX
CK0170	A	39 rue Lafeugère Boutan	Pan de bois	pan de bois	Restaurer	
CK0173	A	9 rue du Guichet	poutraison	au rdc, plancher et poteaux. Moderne ou 19ème s. ? Partiellement remanié.		
CK0173	A	9 rue du Guichet	Evier	Evier en pierre chanfreiné, appuis latéraux. Evier ancien. sur ancien mur de façade sud.	Conserver	

Liste des éléments intérieurs particuliers protégés dans les immeubles dont les parties extérieures sont protégées

CK0173	A	9 rue du Guichet	Maçonneries médiévales	dans le cave située sous la portion sud, longeant la rue du guichet, présence d'un mur XIII/XIVe s. sur plusieurs mètres, assis sur le rocher, 5 assises par m. Lien avec l'enceinte non visible. Jour vers l'extérieur plus récent.	Conserver	XIII
CK0174	A	37 rue Lafeugère Boutan	Escalier	escalier en bois, lambrus d'appui, placards en bois.	Conserver	XX
CK0174	A	37 rue Lafeugère Boutan	Poutraison	plancher en bois	Conserver	
CK0174	A	37 rue Lafeugère Boutan	Galerie	sur jardin	Conserver	
CK0174	A	37 rue Lafeugère Boutan	Baie	Baie r+1 sur rue : chambranle en bois, appui et linteau moulurés	Conserver	Moderne
CK0177	A	31 rue Lafeugère Boutan	Cheminée	r+1 : 2 cheminées en marbre. rdc : cheminée en bois	Conserver	XIX
CK0177	A	31 rue Lafeugère Boutan	r+1	chambre avec ancienne alcove et porte garde robe couloir avec arcs et piédroits moulurés, porte avec chambranle	Conserver	XIX
CK0177	A	31 rue Lafeugère Boutan	Poutraison	Poutres maîtresses en bois rdc	Conserver	
CK0177	A	31 rue Lafeugère Boutan	Baie	linteau mouluré sur jardin	Conserver	
CK0178	A	29 rue Lafeugère-Boutan	Menuiserie	porte de chambre, à panneaux,	Conserver	XIX
CK0178	A	29 rue Lafeugère-Boutan	maçonneries	rdc, mur est : médiéval (XIIIe) ? datation à déterminer après étude du bâti	Conserver	
CK0178	A	29 rue Lafeugère-Boutan	Console	r+1 : console en pierre moulurée, élément ancien, remploi d'une baie ? vestige d'une cheminée ancienne ?	Conserver	
CK0178	A	29 rue Lafeugère-Boutan	poutraison	en bois corbeau en pierre, rdc. Cloison en pan de bois. Moderne ?	Conserver	
CK0178	A	29 rue Lafeugère-Boutan	Cheminées et placards	r+1, mur ouest. 2 cheminées en marbre et placards.	Conserver	XIX
CK0178	A	29 rue Lafeugère-Boutan	Escalier	Escalier bois, XIXe ?	Conserver	

Liste des éléments intérieurs particuliers protégés dans les immeubles dont les parties extérieures sont protégées

CK0179	A	27 rue Lafeugère-Boutan	Cheminée	Cheminée avec manteau bois simple, sol du foyer en marbre. Cheminée en pierre en emploi possiblement, au rdc.	Conserver	XIX
CK0179	A	27 rue Lafeugère-Boutan	Escalier	Escalier en bois, à 1/2 tournant, débillardé, en bois, première marche en pierre. garde-corps en bois avec montants en fonte, pommeau en forme de gland.	Conserver	XIX
CK0179	A	27 rue Lafeugère-Boutan	Menuiserie intérieure	r+1 : porte à panneaux avec serrure, pentures moustache.	Conserver	XIX
CK0179	A	27 rue Lafeugère-Boutan	poutraison			
CK0181	A	19 rue Lafeugère-Boutan	pièces	rdc, r+1, parquets à bâtons rompus, lambris d'appui, cheminée avec placage bois décoré de glyphes, hottes avec décor stuc de motifs floraux. 1 hotte sans placage. 2 manteaux de cheminées déposés. sol en carreaux de terre cuite dans comble.	Restaurer	XIX
CK0181	A	19 rue Lafeugère-Boutan	couloir, escalier	Escalier à 2 volées, pilier lambrissé, chambranles, portes, ouverture zénithale.	Conserver	XIX
CK0185	A	5 rue Lafeugère Boutan	sol	rdc : tomette	Conserver	
CK0185	A	5 rue Lafeugère Boutan	Escalier	Escalier en bois	Conserver	XIX
CK0185	A	5 rue Lafeugère Boutan	Galerie	Galerie sur jardin avec portique	Améliorer	
CK0185	A	5 rue Lafeugère Boutan	Menuiserie extérieure	fenêtres et portes fenêtres rdc et r+1	Conserver	XIX
CK0185	A	5 rue Lafeugère Boutan	Porte d'entrée	sur rue et sur jardin, imposte, battant.	Conserver	XIX
CK0185	A	5 rue Lafeugère Boutan	rdc et r+1	couloir et pièces, double circulation, plancher, cheminées en bois (faux marbre) et sol de foyer en tomette, portes avec chambranle, ancienne porte extérieure	Conserver	XIX
CK0186	A	22 rue du 14 juillet	Escalier	marche en pierre, puis en bois. Placard. Palier en ciment avec figure décorative (XXème s.).	Conserver	XIX
CK0186	A	22 rue du 14 juillet	Menuiserie intérieure	r+1 : porte rdc : barre de force de l'ancienne porte d'entrée	Conserver	XIX

Liste des éléments intérieurs particuliers protégés dans les immeubles dont les parties extérieures sont protégées

CK0186	B	22 rue du 14 juillet	Poutraison	Plafond du r+1 en bois	Conserver	XIX
CK0186	B	22 rue du 14 juillet	Escalier	bois, première marches en pierre.	Conserver	XIX
CK0186	B	22 rue du 14 juillet	Porte d'entrée	porte en bois, deux battants, imposte, traverse. clous, ferronnerie.	Conserver	XIX
CK0186	B	22 rue du 14 juillet	Distribution	Hall d'entrée et palier des étages	Conserver	XIX
CK0187	A	20 rue du 14 Juillet, 1 rue Lafeugère-Boutan	R+1 et R+2	r+1 et r+2 : chambranles et portes en bois, distribution aux étages.	Conserver	XIX
CK0187	A	20 rue du 14 Juillet, 1 rue Lafeugère-Boutan	Charpente	Charpente de toiture, planchers des étages, poutraison (cloisons en bois).	Conserver	XIX
CK0187	A	20 rue du 14 Juillet, 1 rue Lafeugère-Boutan	Escalier	Escalier en bois, simple, poteau mouluré.	Conserver	XIX
CK0187	A	20 rue du 14 Juillet, 1 rue Lafeugère-Boutan	Lambris	rdc, cuisine : lambris d'appui.	Conserver	XIX
CK0187	A	20 rue du 14 Juillet, 1 rue Lafeugère-Boutan	Pièce	r+2 : cheminée avec placage marbre, sol du foyer avec tomette porte, plancher. cloison en bois	Conserver	XIX
CK0187	A	20 rue du 14 Juillet, 1 rue Lafeugère-Boutan	Cheminée	rdc : Cheminée en brique	Conserver	XX
CK0188	A	32 rue René Antichan	Cheminée	conduit au r+1 vu depuis la rue.	Conserver	
CK0188	A	32 rue René Antichan	cave	ancienne fosse ou ancien puits ?	Conserver	
CK0189	A	25 rue du XIV Juillet	Cheminée	r+1, mur sud, sur rue : hotte moulurée. manteau bois (remploi ?, XVIIIe ou XVIIe s. ?). rdc, sur mur de refend : manteau bois avec redans, XVIIe s.	Conserver	XVIII
CK0189	A	25 rue du XIV Juillet	porte vitrée	rdc, remploi, posée en 2021. venant cloisonnée la pièce avec la cheminée.	Conserver	XX
CK0189	A	25 rue du XIV Juillet	maçonnerie	rdc : mur de refend potentiellement médiéval 90cm de profondeur (avec doublage). à 6m20 de la rue (50cm).		
CK0189	A	25 rue du XIV Juillet	poutraison	bois, moderne ? plancher et toiture.	Conserver	
CK0189	A	25 rue du XIV Juillet	Menuiserie intérieure	r+1 : chambranle et porte (à reposer).	Conserver	
CK0189	A	25 rue du XIV Juillet	Escalier	Escalier avec 4 marches en pierre.	Conserver	
CK0189	A	25 rue du XIV Juillet	Ancienne façade extérieure	ancienne façade orientale, traces de mortaise cohérentes avec pièces de bois.	Conserver	

Liste des éléments intérieurs particuliers protégés dans les immeubles dont les parties extérieures sont protégées

CK0190	A	23 rue du XIV Juillet	r+1	r+1 : couloir d'entrée desservant l'appartement du r+1.	Conserver	XIX
CK0190	A	23 rue du XIV Juillet	poutraison	planchers en bois au rdc, closoir mouluré. idem aux étages, non vue. selon propriétaire.	Conserver	XIX
CK0190	A	23 rue du XIV Juillet	équipements	planchers en bois à lames larges, plafond plâtre, cheminées avec placage marbre (noir, gris, rose), 3 cheminées par étage. selon propriétaire.	Conserver	XIX
CK0190	A	23 rue du XIV Juillet	cave	maçonnerie médiévale. Soupirail vers ancienne cour (plus récent)	Conserver	XIII
CK0190	A	23 rue du XIV Juillet	Escalier	Escalier en bois, à 1/2 tournant, garde-corps avec montants en fonte ouvragé, portes palières vitrées à petits bois et verre coloré. Rosace moulurée.	Conserver	XIX
CK0191	A	27 rue Dupouy	Poutraison	Poutraison bois.	Conserver	
CK0191	A	27 rue Dupouy	cave		Conserver	XIII
CK0191	A	27 rue Dupouy	maçonnerie	cave : mur très probablement XIIIe S. 6m de la façade, 4m50 de cour de largeur soit à 10m50 de la limite sud. c'est le soubassement du mur sud de la cage d'escalier. Trace d'un arc au rdc, mur de refend, voir datation en fonction des maçonneries attenantes.	Conserver	XIII
CK0191	A	27 rue Dupouy	Escalier	Escalier en bois XIX ou XX. Arc de refend. sol en tomettes.	Conserver	XIX
CK0191	A	27 rue Dupouy	Hall d'entrée et distribution	arcs de refend. tomettes au sol. rosace Lien avec cage d'escalier.	Conserver	XIX
CK0191	A	27 rue Dupouy	Pièces et distribution	Distribution, pièces avec tomettes, cheminées avec manteau en marbre et hotte moulurée, portes à panneaux, chambranles avec corniche de baie. deux cheminées avec manteau en bois, une avec glyphes. cimaise. sol en tomettes.	Conserver	XIX
CK0192	A	32 rue René Antichan, 30 rue René Antichan	Poutraison	rdc : plafond avec poutres en bois de forte section, vu depuis la rue.	Conserver	

Liste des éléments intérieurs particuliers protégés dans les immeubles dont les parties extérieures sont protégées

CK0193	A	25 rue Dupouy	Escalier	Escalier droit bois et pierre	Conserver	XIX
CK0193	A	25 rue Dupouy	pièces	r+1 sur rue : 2 pièces avec cheminées (murs ouest et est), hottes stuquée, manteaux en bois décoré, trumeaux moulurés, chambranles avec portes, distribution de ces deux pièces et escalier.	Conserver	XIX
CK0193	A	25 rue Dupouy	poutraison	en bois, sur rue. XIXe ? charpente avec ancienne pièces de bois (remploi ?).	Conserver	XIX
CK0194	A	28 A rue René Antichan, 28 B rue René Antichan, 28 C rue René Antichan	mur nord	rdc, mur d'1m d'épaisseur, retraits au r+1. médiéval ? longeant un ancien carrelot (cour B) ?	Conserver	
CK0195	A	26 rue Antichan	Charpente	Charpente en bois.	Conserver	
CK0203	A	14 rue René Antichan	poutraison	poutraison ancienne, bois en emploi, rdc, portion est.	Conserver	
CK0203	A	14 rue René Antichan	Pièces	r+1 : Distribution, 2 cheminées avec manteau bois décoré de glyphes, hotte simple. 2 cheminées avec manteau bois en faux-marbre menuiseries de portes et chambranles décorés de glyphes. début XXe s. Escalier partiellement conservé. rdc : placard mural	Conserver	XX
CK0204	A	12 rue René Antichan	Cheminée et évier	r+1, mur est : cheminée avec manteau bois simple. évier sur mur sur rue, remanié. au r+2, cheminée sur mur est avec manteau en bois simple (plus récente), placard attenant sur mur sur rue.	Conserver	XX
CK0205	A	10 rue René Antichan	Evier et cheminée	r+1 mur ouest : ancienne cuisine avec cheminée et évier en pierre. évier avec égouttoir et déversoir vers la rue. cheminée avec linteau bois, jambages pierre, contrecœur en pierre de taille.	Conserver	XVII

Liste des éléments intérieurs particuliers protégés dans les immeubles dont les parties extérieures sont protégées

CK0205	A	10 rue René Antichan	poutraison	poutraison en bois, probablement moderne. cloison pan de bois sur plusieurs niveaux	Conserver	XVII
CK0205	A	10 rue René Antichan	Escalier et distribution	en position centrale, desservant tous les niveaux (sauf comble) : bel escalier en bois, balustres, main courante moulurée, jour central, 1/2 tournant avec palier et repos, volées droites.	Conserver	XVII
CK0205	A	10 rue René Antichan	ancienne façade sur carrelot	Façade sur CK0206 "D", rdc. Ancienne entrée de la cave depuis le carrelot selon témoignage oral, avant travaux. Fenêtre d'une chambre sur CK0206.	Conserver	
CK0206	A	8 rue René Antichan	vestiges ancienne porte sur rue	au niveau de la porte de garage, feuillure de blocs en pierre recoupés pour la baie actuelle.	Conserver	
CK0208	A	11 rue Dupouy	Escalier	Escalier marche de départ en pierre, puis bois, barreaux simples. Puits de jour sur escalier.	Conserver	XIX
CK0208	A	11 rue Dupouy	Couloir de desserte	Long couloir étroit menant au fond de la maison, sol en grands carreaux de terre cuite.	Conserver	Moderne
CK0208	A	11 rue Dupouy	Menuiseries de placard	Menuiseries de placard, peut-être rapportées. Panneaux en bois plein.	Conserver	Moderne
CK0208	A	11 rue Dupouy	cave	Escalier de cave à une volée, en pierre. Niche aménagée en bas de l'escalier. Maçonnerie de mur constituée de grosses briques. Poutre reposant sur un corbeau en pierre.	Conserver	
CK0208	A	11 rue Dupouy	Ancienne cuisine	En rdc côté rue, ancienne cuisine, sol en carreaux de ciment, cheminée simple, piédroits en pierre, potager (?).	Restaurer	XX
CK0208	A	11 rue Dupouy	Petit ensemble	Petit ensemble composé d'une cheminée en bois manteau et placard type XIX e.	Conserver	XIX
CK0209	B	9 rue Dupouy	Cheminée	Cheminée piedroit en pierre moulurés type XIV XVe. A l'arrière du placage, vestige du trumeau en pierre.	Conserver	XV
CK0209	A	9 rue Dupouy	Charpente	Charpente constituée de pannes et chevrons de mur à mur.	Conserver	Moderne
CK0209	A	9 rue Dupouy	Escalier	Escalier en bois, balustre simple en bois.	Améliorer	XIX

Liste des éléments intérieurs particuliers protégés dans les immeubles dont les parties extérieures sont protégées

CK0209	A	9 rue Dupouy	Menuiserie de placard	Portes de placard, cadre en bois simple moulure.	Restaurer	XIX
CK0209	A	9 rue Dupouy	Cheminée	Petites cheminées placage marbre et bois.		XIX
CK0209	A	9 rue Dupouy	Poutraison	Poutres visibles dans le couloir d'accès en rdc.	Conserver	Moderne
CK0209	B	9 rue Dupouy	Cave	Structure plancher poutres	Conserver	Moderne
CK0209	B	9 rue Dupouy	Niche	Niche situé derrière le trumeau de la cheminée.	Conserver	
CK0209	B	9 rue Dupouy	Barre	Premier barreau d'escalier en bois incrusté dans la maçonnerie, mur arrière de la cheminée.	Conserver	Moderne
CK0209	A	9 rue Dupouy	Puits	Puits en pierre mitoyen avec CK0211, masqué, dans la cuisine selon propriétaire de CK0211.	Conserver	
CK0209	B	9 rue Dupouy	Maçonnerie ouest	Mur ouest visible depuis CK0211 : maçonneries médiévales (remploi ?)	Conserver	
CK0210	A	6 rue René Antichan	Vestige cheminée	Vestige de cheminée monumentale en pierre en rdc sur la partie utilisée pour le garage. Moulures.	Conserver	XIV
CK0211	A	7 rue Dupouy	Evier	rdc, mur nord : evier en pierre. trou d'évacuation visible en façade.	Conserver	
CK0211	A	7 rue Dupouy	Menuiseries intérieures	sur rue et sur jardin : portes à panneaux, portes fenêtres et fenêtres, chambranles et crémones moulurés, petit bois et gonds anciens. type 19 et 20ème s.	Conserver	XIX
CK0211	A	7 rue Dupouy	Poutraison	poutraison en bois. rdc, plafond en bois, consoles. r+1 plafond. poutres de forte section, présence de grumes.	Conserver	Moderne
CK0211	A	7 rue Dupouy	Escalier	Escalier, marches pierre. garde-corps en fonte ouvragé. lisse bois.	Conserver	XIX
CK0211	A	7 rue Dupouy	baie et évier	hall d'entrée : baie cintrée avec harpage. Sur la face nord, se situe une niche avec un évier en pierre. tableaux creusés. A l'aplomb au r+1 : porte cintrée.	Conserver	Moderne
CK0211	A	7 rue Dupouy	Fenêtre	r+1 : fenêtre à grands carreaux, crémone, gonds anciens. au nord. 19 ou 18ème s.	Conserver	XIX

Liste des éléments intérieurs particuliers protégés dans les immeubles dont les parties extérieures sont protégées

CK0211	A	7 rue Dupouy	Escalier	Escalier de comble, en bois.	Conserver	
CK0211	A	7 rue Dupouy	vestige carrelot ?			
CK0211	A	7 rue Dupouy	puits	Cave, sur mur ouest : puits mitoyen avec partie haute du cuvelage en pierre de taille, puis moellons, 7m de profondeur, eau comprise. donnant sur cuisine actuelle du voisin CK0209. remplissage avec mur bahut. piédroits avec quart-de-rond ? feuillure. plus ancien que façade en pierre.	Conserver	
CK0211	A	7 rue Dupouy	cave - maçonnerie	Mur sud : jour avec linteau monolithe échancré associé à un ébrasement, chanfrein ; Porte avec remploi de corbeau en pierre mouluré (mur de 59cm d'épaisseur). Mur ouest : Placard mural Mur est : massif de maçonnerie en débord (69 cm au sud, 80 cm au nord de débord, largeur 2m21). Pièce de bois, ancienne poutre maitresse sciée à cause d'un état dégradé selon propriétaire, section de 30x40cm. Ce massif supportait une cheminée monumental en pierre au r+1. support probable de cette cheminée, non lié au mur est. massif vraisemblablement fin moyen-âge. sur mur est derrière ce massif : rampe en pierre inclinée dans le sens de la pente. système de canalisation hydraulique. mur plus ancien que le massif fin médiéval.	Conserver	
CK0212	A	3 rue Dupouy	Cave	Caves voûtées en berceau en pierre de taille, type XVIIIe dans corps de bâti nord.	Conserver	XVIII
CK0212	A	3 rue Dupouy	Escalier de service	Escalier droit longeant l'escalier d'honneur présent dans CK0215. De la cave au dernier niveau.	Conserver	Moderne

Liste des éléments intérieurs particuliers protégés dans les immeubles dont les parties extérieures sont protégées

CK0212	A	3 rue Dupouy	Pièces	cheminée, distribution avec chambres au r+1. rdc avec cuisine et pièce de réception, cheminées XVIe/XVIIe et XVIIIe.	Conserver	
CK0212	A	3 rue Dupouy	Poutraison	poutraison en bois	Conserver	
CK0212	A	3 rue Dupouy	Escalier d'honneur	Escalier en bois XVIIIe ou XIXe. rdc et r+1.	Conserver	XIX
CK0212	A	3 rue Dupouy	Cave	Cave planchéiée avec cuisine médiévale, cheminée XVIe. accès à cette cave depuis le jardin et la rue Antichan. Située dans corps de bâti principal.	Conserver	XV
CK0212	A	3 rue Dupouy	Pièce	rdc : pièce servant de bibliothèque dans le corps nord. Décor exceptionnel (rococo ?), parquet versaillais similaire à celui de la mairie, cheminée XVIII/XIXe en marbre, tapisseries.	Conserver	XVIII
CK0213	A	28 rue des Frères Danzas	Pan de bois	mur nord en pan de bois	Conserver	
CK0213	A	28 rue des Frères Danzas	Escalier	Escalier en bois à 1/2 tournant, simple. partiellement moderne.	Conserver	XVIII
CK0213	A	28 rue des Frères Danzas	Poutraison	plafond avec poutres murailles au rdc, r+1, r+2, postérieure au 18ème s (?). corbeau (?) en pierre au rdc. Charpente ancienne avec isolation en terre, non vue.	Conserver	
CK0213	A	28 rue des Frères Danzas	Menuiserie intérieure	r+2, portes avec distribution. 18 ou 19ème s. placard mural avec décor de goutte d'eau, portes à panneau.	Conserver	XVIII
CK0213	A	28 rue des Frères Danzas	Cheminée	rdc, mur ouest. placage marbre r+2 : cheminée avec placage bois	Conserver	XIX
CK0213	A	28 rue des Frères Danzas	Cheminée	r+1 : 2 cheminées, placage bois, hotte avec stuc. reprise du manteau XIXème siècle. r+2 : cheminée avec placage bois, hotte avec corniche, avec placard mural attenant.	Conserver	XVIII
CK0215	A	1 Rue Dupouy	Escalier	Deux escaliers en bois à une volée, barreaudage simple. Détail de bois tourné.	Conserver	XIX

Liste des éléments intérieurs particuliers protégés dans les immeubles dont les parties extérieures sont protégées

CK0215	B	1 Rue Dupouy	Escalier	Escalier en bois 1/4 tournant, barreaudage simple.	Conserver	XIX
CK0215	A	1 Rue Dupouy	Cloche	Cloche fondue à Condom, système d'accroche en fer forgé.	Conserver	XIX
CK0215	B	1 Rue Dupouy	Escalier monumental	Escalier monumental situé sur la partie nord, rampe sur rampe, en bois, balustre motif à tête d'épingle et volutes type XVIII e. Sur le pallier, menuiserie de placard.	Restaurer	XVIII
CK0215	B	1 Rue Dupouy	Cheminées	Dans la bibliothèque en rdc, cheminée placage marbre, trumeau décor type directoire. Vestige d'une seconde cheminée, trumeau avec même type de décor.	Conserver	XIX
CK0215	B	1 Rue Dupouy	Charpente	Charpente constituée par des fermes simples.	Restaurer	Moderne
CK0215	B	1 Rue Dupouy	Vestiges de croisées	Sur façade intérieure de l'escalier nord, vestige de grandes croisées en pierre.	Restaurer	XVII
CK0219	A	18 rue des Frères Danzas	Placard évier	Au 1er étage, pierre d'évier (sortie sur la façade sur rue), nichée dans un placard, menuiserie à panneaux en bois.	Restaurer	XIX
CK0219	A	18 rue des Frères Danzas	Pan de bois	Dans les combles, mur en pans de bois, vestige d'une menuiserie à petits carreaux type XVIIIe.	Restaurer	
CK0219	A	18 rue des Frères Danzas	structure plancher	Ensemble structure plancher, poutre et mezzanine.	Améliorer	Moderne
CK0220	A	16 rue des Frères Danzas	Menuiserie	R+1 : portes de placard.	Conserver	XIX
CK0220	A	16 rue des Frères Danzas	Escalier	Escalier rampe-sur-rampe en bois.	Conserver	XIX
CK0220	A	16 rue des Frères Danzas	Carreaux de terre cuite	RDC : tomettes grands calibres.	Conserver	XIX
CK0220	A	16 rue des Frères Danzas	Carreaux de terre cuite		Conserver	XIX
CK0220	A	16 rue des Frères Danzas	Façade	Façade médiévale avec porte cochère et porte piétonne en arc cintré à l'ouest et au nord suite du mur médiéval donnant sur la parcelle CK0221.	Conserver	XIII
CK0221	A	14 rue des Frères Danzas	Poutres plancher	Ensemble grosses poutres entre rdc et 1er étage.	Conserver	
CK0221	A	14 rue des Frères Danzas	Cheminée	Au 1er étage, petite cheminée d'angle, piedroit en placage marbre.	Conserver	XIX
CK0223	A	10 rue des Frères Danzas	Escalier	Escalier 1/4 tournant en bois barreaudage simple.	Conserver	XIX

Liste des éléments intérieurs particuliers protégés dans les immeubles dont les parties extérieures sont protégées

CK0224	A	8 rue des Frères Danzas	Cheminée	Au 2eme étage, trumeau décor floral avec petite corniche.	Conserver	XX
CK0224	A	8 rue des Frères Danzas	Carreaux de terre cuite	Au 2ème étage carreaux de terre cuite.	Conserver	XVIII
CK0224	A	8 rue des Frères Danzas	Hall d'entrée	Carreaux de ciment peints.	Conserver	XX
CK0225	A	6 rue des Frères Danzas	Cheminée	Cheminée piédroits en bois peint, manteau décor en stuc.	Restaurer	XVIII
CK0225	A	6 rue des Frères Danzas	Escalier	Volée d'escalier à partir du 1er étage. Escalier 1/4 tournant barreaudage simple.	Restaurer	XIX
CK0226	A	27 rue Nationale, 2 rue des Frères Danzas	Escalier et distribution	Escalier en bois type fin XIXe/début XXe, 1/2 tournant, poteau de départ en forme de gland. Porte de palier.	Conserver	XX
CK0226	A	27 rue Nationale, 2 rue des Frères Danzas	Poutraison	Poutraison des planchers en bois, moderne ou antérieure ?	Conserver	Moderne
CK0226	A	27 rue Nationale, 2 rue des Frères Danzas	Cave	Escalier indépendant, de meunier. Plusieurs pièces sous l'ensemble du bâtiment. sol en carreaux de terre cuite ponctuellement, terre battue. Soupirail en pierre de taille sur rue secondaire. Murs enduits ne laissant pas apparaître la pierre, datations des murs à déterminer.	Conserver	
CK0226	A	27 rue Nationale, 2 rue des Frères Danzas	Décor	Décor : beau plafond, corniche moulurée et sous face des poutres. mur est avec vestiges cheminée moderne.	Conserver	XVIII
CK0227	A	29 rue Nationale	Cave	Cave sur plancher.	Conserver	
CK0227	A	29 rue Nationale	Carrelage et niche	RDC : hall : carreaux de ciment.		XIX
CK0227	A	29 rue Nationale	Ensemble	R+1 : parquet à chevron, corniche moulurée, restes de lambris d'appui, trumeau décoré au stuc.	Conserver	XIX
CK0227	A	29 rue Nationale	Mur	Mur sud : vestiges de fenêtres à croisée arrière voussure, et demie croisée sur la façade sur rue. XV/XVIe	Conserver	XV

Liste des éléments intérieurs particuliers protégés dans les immeubles dont les parties extérieures sont protégées

CK0227	A	29 rue Nationale	Arcade	RDC : vestiges d'arcade derrière l'escalier, donnant sur une cour bâtie en RDC.	Conserver	XIV
CK0227	A	29 rue Nationale	Evier	r+2, évier en terre cuite	Conserver	
CK0227	A	29 rue Nationale	Menuiserie et lambris		Conserver	XVIII
CK0227	A	29 rue Nationale	vestiges	Support de cheminée ? plate-bande en fausse-coupe sous ces supports. Départ d'arc visible en bas à gauche, non daté.	Conserver	XVI
CK0227	A	29 rue Nationale	Escalier	Escalier en bois quart tournant à barreaux simple, avec portes palières datant du XVIIe XVIIIe. Encadrement en quart de rond avec pénétration sur linteau chanfreiné, XV/XVIe.	Conserver	XVIII
CK0229	A	31 rue Nationale	Pièces	R+2 : distribution, portes et chambranles, cheminées avec manteau en marbre ou bois, trumeau mouluré (XVIIIème s.), plancher en bois. R+1 : distribution.	Conserver	XIX
CK0229	A	31 rue Nationale	Arc	rdc, arc en pierre surmontant le couloir d'entrée, vers l'ancienne cour.	Conserver	
CK0229	B	31 rue Nationale	Maçonnerie	Maçonneries médiévales sur les deux murs mitoyens. Possiblement sur mur nord et sud également.	Conserver	XIII
CK0229	A	31 rue Nationale	Maçonneries médiévales	Maçonneries en appareil moyen, corbeaux en partie haute sur la limite parcellaire orientale. Reprise de la tête de mur impactant apparemment les maçonneries médiévales.	Conserver	XIII
CK0229	A	31 rue Nationale	Jour	Jour sur limite parcellaire orientale (non visible depuis CK0229)	Conserver	XIII
CK0229	B	31 rue Nationale	Poutraison	Comble : charpente en bois Plafond avec poutraison visible sur corbeaux en pierre au rdc sur cour sud.		
CK0229	B	31 rue Nationale	Maçonnerie	Mur ouest avec corniche en pierre, retraits au niveau du r+2 avec maçonneries médiévales.	Conserver	XIII
CK0230	A	4 rue Dupouy	sol	carreaux de terre cuite	Restaurer	

Liste des éléments intérieurs particuliers protégés dans les immeubles dont les parties extérieures sont protégées

CK0230	A	4 rue Dupouy	Maçonneries médiévales	Maçonneries médiévales, mur ouest, toute hauteur. Présence de vestiges de plusieurs baies au sommet du mur (recouvert de tuile récemment)	Conserver	XIII
CK0236	A	39 rue Nationale	Escalier	Volée d'escalier en pierre descendant à la cave.		
CK0236	A	39 rue Nationale	Cheminée	Cheminée située r+2. Placage marbre, trumeau en stuc.	Conserver	XIX
CK0236	A	39 rue Nationale	Escalier	Escalier rampe sur rampe en bois, balustre en bois tourné. Galerie en bois, desservant le bâti B.	Conserver	Moderne
CK0236	A	39 rue Nationale	Cave	Cave voûtée	Conserver	
CK0236	B	39 rue Nationale	Cheminée	Cheminée au dernier étage, placage marbre, trumeau simple en stuc.	Conserver	Moderne
CK0236	B	39 rue Nationale	Suite	r+1, Petite suite composée d'un petit salon avec cheminée type Fin XVIII et chambre avec alcôve, cheminée placage marbre, trumeau décor en stuc. Parquet à chevron.	Conserver	XVIII
CK0236	A	39 rue Nationale	niche	niveau de comble	Conserver	
CK0236	A	39 rue Nationale	poutraison		Conserver	
CK0236	B	39 rue Nationale	Structure médiévale	Murs dans cave, assise haute. Éléments corbeaux et murailles. rigole non datée en cave.		XIII
CK0239	A	45 rue Nationale, 22 rue Dupouy	Escalier	Aile ouest : escalier secondaire à volée droite.		
CK0239	A	45 rue Nationale, 22 rue Dupouy	Mur de refend	Deux murs de refend médiévaux sur corps de logis central, avec assises en pierre, corbeaux, muraille.		XIII
CK0239	A	45 rue Nationale, 22 rue Dupouy	Carrelage	Etage : couloir de service : carreaux de terre cuite, de petite taille, de forme carrée.		XVI
CK0239	A	45 rue Nationale, 22 rue Dupouy	Escalier	Aile est : escalier à volée double et montées divergentes en pierre, et ferronnerie.		XVIII
CK0239	A	45 rue Nationale, 22 rue Dupouy	Plafond	RDC : plafond à caissons avec couvre joint et décor peint.		XVI

Liste des éléments intérieurs particuliers protégés dans les immeubles dont les parties extérieures sont protégées

CK0243	A	45 rue Nationale	Niche	Niche en terre cuite couverte en bâtière, insérée dans des maçonneries en moellons. Dispositif pouvant être ancien, datation à déterminer après étude. Quelques autres exemplaires, insérés dans des maçonneries de briques sont connus à Lectoure.	Conserver	
CK0247	A	45 rue Nationale	Pan de bois	Cloison en pan de bois et torchis, au minimum au r+2.		
CK0247	A	45 rue Nationale	Galerie	en bois au r+2	Conserver	
CK0250	B	26 rue Dupouy	Maçonnerie	Maçonnerie médiévale en rdc, mur ouest, mur est, mur sud. Mur nord à déterminer. angle nord-est avec coups de sabre, arc : structure non comprise. Placard mural au nord, avec encadrements en pierre. Présence d'un placard mural non daté sur mur nord.	Conserver	XIV
CK0252	C	61 rue Nationale	Escalier		Conserver	
CK0252	A	61 rue Nationale	Hall d'entrée	Dallage en pierre.	Restaurer	XVIII
CK0252	A	61 rue Nationale	Magasin	Décor plafond à moulure écoinçons, trumeau	Restaurer	XVIII
CK0252	D	61 rue Nationale	Sol en calade		Conserver	
CK0252	A	61 rue Nationale	sol et cheminée	sol en carreaux de ciment. Cheminée avec manteau en bois.	Conserver	XX
CK0252	A	61 rue Nationale	Puits	Puits intérieure	Conserver	
CK0252	A	61 rue Nationale	cave	Cave voûtée perpendiculaire à la rue. Ancien chai, trappe vers rdc. Fosse silo, puits ?	Conserver	Moderne
CK0252	A	61 rue Nationale	Appartement	décor XVIIIe : Portes à deux vantaux à panneaux et chantournés, encoignure. Décor XIXe	Restaurer	XVIII
CK0252	A	61 rue Nationale	Maçonneries	potentielle maçonneries médiévales, à étudier	Conserver	XIII
CK0253	C	63 rue Nationale	mur ouest	placard 19ème s., 2 vantaux à panneaux, gonds en fer forgé, ferronnerie. attenant à large conduit de cheminée (cheminée de cuisine ?)	Restaurer	XIX

Liste des éléments intérieurs particuliers protégés dans les immeubles dont les parties extérieures sont protégées

CK0253	C	63 rue Nationale	poutraison	rdc, plafond : grume comme poutre maîtresse r+1 : corbeaux longeant hotte de cheminée, soutenant plafond.	Restaurer	
CK0253	A	63 rue Nationale	Menuiserie intérieure	portes à panneaux et chambranles en bois, poignée en olive.	Conserver	XIX
CK0253	A	63 rue Nationale	Poutraison	planchers bois des étages. mur est : pan de bois à grille (emploi), hourdis tout venant. mur ouest : en brique "sa gelise et Cie 31 - COLOMIERS"	Conserver	
CK0253	A	63 rue Nationale	Pièces	Distribution des étages. r+1, pièce sur cour : cheminée sur mur est, placage marbre, 1m20 de large. papier peint à motifs verticaux, floraux, frise avec guirlandes de fleurs. pièce sur rue : placage marbre, 2m. hotte stuquée moulurée avec pilastres à glyphes, chapiteaux corinthiens, tympan avec décor floral, corniche de hotte. papier peint empire, avec couronne de laurier, palmettes, frise avec cornes d'abondance, losanges, harpe, motifs floraux dont palmette. tomettes au sol. r+2 : pièce sur cour : cheminée avec manteau en placage bois, tablette saillante. décor peint avec guirlandes verticales de fleurs, bouquets. Sous ce premier peint, papier peint avec grandes fleurs type décor champêtre.	Conserver	XIX

Liste des éléments intérieurs particuliers protégés dans les immeubles dont les parties extérieures sont protégées

CK0253	A	63 rue Nationale	Escalier	Escalier tournant, débillardé, garde-corps en fonte ouvragé, poteau de départ. rdc au r+1 : bel escalier en colimaçon en fonte, dans commerce. papier peint imitant carreaux avec motifs floraux, fleur central bien conservé. portes palières en bois à panneaux, ferronnerie. celle du comble au sud : porte avec décor peint de faux panneaux, pentures larges et martelées.	Conserver	XIX
CK0253	C	63 rue Nationale	sol	sol en tomette, vestiges	Conserver	
CK0253	A	63 rue Nationale	sols	r+1, r+2, combles, sur rue : sols en tomette. Moderne ou XIXe ? sur cour : parquet à lames minces. XIX ou XXe.	Conserver	
CK0254	A	65 rue Nationale	Cave	Cave voûtée du XVIIIe avec sol en terre battue.		XVIII
CK0254	B	65 rue Nationale	Baie	A l'étage : baie avec arcade et moulures.		XIII
CK0254	A	65 rue Nationale	Escalier	Escalier tournant en bois, simple, avec barreaudage simple.		XVIII
CK0254	A	65 rue Nationale	Plancher			XVIII
CK0254	A	65 rue Nationale	Huisserie			XVIII
CK0254	B	65 rue Nationale	Poutraison			XIII
CK0254	B	65 rue Nationale	Façade	Façade médiévale à l'intérieur de la maison (1292 - 1299).		XIII
CK0254	D	65 rue Nationale	Charpente			XV
CK0254	D	65 rue Nationale	Façade	Atelier à l'étage : ossature en pan de bois et torchis.		XV
CK0254	A	65 rue Nationale	Cheminée			XVIII
CK0254	A	65 rue Nationale	Carrelage	Tomettes.		XVIII
CK0254	A	65 rue Nationale	Revêtement	Lambris d'appuis.		XVIII
CK0257	A	28 rue Dupouy	Escalier	Escalier tournant à gauche, en bois.		XIX
CK0258	A	71 rue Nationale	Maçonnerie	Maçonneries médiévales, non vues, selon chargée de l'Inventaire.	Conserver	
CK0258	B	71 rue Nationale	Pan de bois	torchis, tournisse au r+1.!		
CK0258	B	71 rue Nationale	Arc	départ au rdc ?	Conserver	

Liste des éléments intérieurs particuliers protégés dans les immeubles dont les parties extérieures sont protégées

CK0258	A	71 rue Nationale	Porte d'entrée et encadrement	Eléments de boiserie en applique encadrant la porte d'entrée, porte d'entrée en bois.	Conserver	XIX
CK0258	A	71 rue Nationale	Vestibule	Distribution et arc cintré donnant sur le cour.	Conserver	Moderne
CK0258	C	71 rue Nationale	Escalier	Escalier extérieur en pierre, 1 volée droite.	Conserver	
CK0258	C	71 rue Nationale	accès vers la cave		Conserver	
CK0258	A	71 rue Nationale	pierre d'évacuation	pierre lié à un évier ? un androne ?	Conserver	
CK0259	A	30 rue Dupouy	sol	calade dans le garage		
CK0259	A	30 rue Dupouy	Escalier	Escalier en bois, rampe-sur-rampe, poteau avec pommeau en forme de gland,	Conserver	XIX
CK0259	A	30 rue Dupouy	Menuiserie intérieure	r+1 : porte a panneaux, et chambranle mouluré, pièce ouest	Conserver	XIX
CK0259	A	30 rue Dupouy	placard mural	rdc, 2 portes, mur nord	Conserver	XIX
CK0259	A	30 rue Dupouy	Cheminée	Cheminée rdc, remploi ? cheminée au r+1, à l'aplomb : hotte moulurée, 18ème s. avec pilastres, frise et corniche.	Conserver	Moderne
CK0259	A	30 rue Dupouy	Poutraison	poutraison en bois : rdc : plafond sur corbeaux et corniche moulurée en pierre (mur est) (supportant cheminée), cloison sur fondations en mur de refend poutres muraillères au rdc. parquet bois dans la pièce ouest. charpente de toiture ancienne.	Conserver	XVI
CK0259	A	30 rue Dupouy	Evier	1 évier en pierre		
CK0261	A	17 rue du XIV Juillet	sol	carreaux de ciment et plinthes associées	Conserver	XX
CK0261	A	17 rue du XIV Juillet	four	four à biscuit. en fonte, ouvragé. cheminée en brique.	Conserver	XX
CK0261	A	17 rue du XIV Juillet	poutraison	cloison en pan de bois et charpente de toiture. remploi.	Conserver	

Liste des éléments intérieurs particuliers protégés dans les immeubles dont les parties extérieures sont protégées

CK0265	A	9 rue du XIV Juillet	Cheminée	r+1, mur nord. cheminée très large, manteau bois simple 18 ou 19ème s. Sur base plus ancienne, médiévale ? r+2 : cheminée avec manteau bois, hotte moulurée 19ème s.	Conserver	
CK0265	A	9 rue du XIV Juillet	Évier	r+1 : Évier en pierre avec appuis sur rue, avec niche sous-jacente. XVIIIe ?	Conserver	
CK0265	A	9 rue du XIV Juillet	poutraison	bois, poutres maîtresses.	Conserver	
CK0265	A	9 rue du XIV Juillet	cave	dans rocher, large ébrasement de l'appui. structure non déterminée avec départ d'arc, remploi.	Conserver	
CK0265	A	9 rue du XIV Juillet	Escalier	escalier bois, simple, 18 ou 19ème s. jusqu'en cave.	Conserver	XVIII
CK0266	A	73 rue Nationale	Escalier		Restaurer	XIX
CK0266	A	73 rue Nationale	Cave	Vestige maçonneries médiévales mur est ? à confirmer. Puits margelle de forme carrée. Ancien four à pain ? (située sous la cour B ?) sol en terre battue.	Conserver	
CK0266	A	73 rue Nationale	Pièce sur la rue	Sol en carreaux de terre cuite, grand module. Cheminée, trumeau décor en stuc type XIX e. Moulures au plafond.	Restaurer	XIX
CK0266	A	73 rue Nationale	Ensemble de cohérence	Plusieurs pièces et distribution : r+1, pièces avec cheminée avec manteau en marbre ou bois, hotte décoré, menuiserie de porte, trumeau stuqué, XVIII/XIXe rdc : menuiseries de porte XXe, hotte de cheminée, lambris, plafond mouluré, rosace	Conserver	XIX
CK0266	A	73 rue Nationale	canalisation en pierre	élément de canalisation de l'eau, niveau de cave, sur un mur situé entre four à pain et pièce sur cour C. Il se dirige vers la cour. Si le four à pain est sous la cour, cette canalisation serait le système de l'ancienne cour.	Conserver	

Liste des éléments intérieurs particuliers protégés dans les immeubles dont les parties extérieures sont protégées

CK0266	A	73 rue Nationale	Poutraison et pilier	cave : portiques en bois, piliers en pierre, corbeau en pierre. moderne ?	Conserver	
CK0267	A	5 rue du XIV Juillet	cave	cave : mur médiéval sous la façade sur rue. posé sur roc. dans angle sud-est : arc de décharge ou arc surmontant une porte	Conserver	XIII
CK0267	A	5 rue du XIV Juillet	poutraison	cave : poutre ou traces de poutre en bois de fortes sections. médiévale ou moderne.	Conserver	
CK0268	A	3 rue du 14 Juillet	pan de bois	à grille	Conserver	
CK0268	A	3 rue du 14 Juillet	Poutraison	Plancher en bois partiel au r+2	Conserver	
CK0268	A	3 rue du 14 Juillet	Menuiserie intérieure	r+1 : porte à panneaux avec chambranle	Conserver	XX
CK0268	A	3 rue du 14 Juillet	Escalier	Escalier en bois, débillardé et à 1/2 tournant. plinthe moulurée	Conserver	
CK0268	A	3 rue du 14 Juillet	Façade			Moderne
CK0269	A	75 rue Nationale	Cheminée	2 cheminées situées au 2ème étage, trumeau décor en stuc, manteau placage marbre.	Conserver	XIX
CK0269	A	75 rue Nationale	Escalier	Escalier en bois 1/4 tournant, balustre simple bareaudage en bois.	Conserver	XIX
CK0271	A	102 rue Nationale	Maçonneries	vraisemblablement XIIIe. le mur est XIIIe sur son autre parement (CK0272)	Conserver	XIII
CK0272	A	4 rue Montebello	Plancher	R+1 : plancher en pin.	Conserver	
CK0272	A	4 rue Montebello	Escalier	Escalier à vis en pierre cohérent avec la façade. jours chanfreinés. Portes moulurées. Balustres en bois mouluré au dernier niveau XVIIIe.	Conserver	XV
CK0272	A	4 rue Montebello	Cheminée	Cheminée à décor en stuc et manteau en placage de marbre. XVIII/XIXe	Conserver	XVIII
CK0272	A	4 rue Montebello	cave	maçonneries médiévales	Conserver	XIII
CK0272	A	4 rue Montebello	Maçonneries médiévales		Conserver	XIII
CK0272	A	4 rue Montebello	Eléments fin médiéval		Conserver	

Liste des éléments intérieurs particuliers protégés dans les immeubles dont les parties extérieures sont protégées

CK0273	A	6 rue Montebello	Escalier	Escalier 1/4 tournant à partir du 1er étage, barreaux simples en bois.	Conserver	XIX
CK0273	A	6 rue Montebello	Cheminée	Vestige d'une grande cheminée implantée contre la façade sur cour, au 1er étage. Manteau en bois récent.	Conserver	
CK0273	A	6 rue Montebello	Cheminées	Cheminées manteau en placage marbre.	Conserver	XIX
CK0275	B	100 rue Nationale	Mur	RDC : maçonneries médiévales sur les murs. Contrefort.	Conserver	Roman
CK0275	B	100 rue Nationale	Puits	Puits implante sur le mur du fond, avec 2 accès intérieur et extérieur. De forme circulaire, margelle en pierre.	Conserver	Roman
CK0276	A	98 rue Nationale	Maçonnerie médiévale	Mur médiéval à la limite parcellaire orientale, vue par Chargée Inventaire.	Conserver	XIII
CK0276	E	98 rue Nationale		mur ouest : Evacuation d'eaux usées/pluviales ?	Conserver	
CK0276	C	98 rue Nationale	Poutraison	ferme en bois. Plancher du r+1 avec grumes faisant largeur de la parcelle.	Conserver	Moderne
CK0276	A	98 rue Nationale	Escalier	Escalier bois de la galerie, entraperçu seulement.	Conserver	Moderne
CK0276	B	98 rue Nationale	maçonnerie médiévales	murs en pierre XIII, à l'est et au nord. porte avec chanfrein sur piédroits et linteau. Sur sud et ouest, à confirmer/infirmier. Sur le mur nord, porte cintrée en pierre masquée par cloison, non datée. portion moderne avec porte arquée en anse de panier et voûte en pierre, avançant au sud les maçonneries médiévales.	Conserver	XIII
CK0276	B	98 rue Nationale	poutraison	poutraison bois (?) derrière plafond en plâtre dans cave médiévale, à confirmer.	Conserver	
CK0276	C	98 rue Nationale	porte arquée	rdc : porte arquée en pierre, mur sud, portion est. datée moderne. donne sur l'ancienne cour intérieure.	Conserver	Moderne

Liste des éléments intérieurs particuliers protégés dans les immeubles dont les parties extérieures sont protégées

CK0278	B	94 rue Nationale	Maçonneries médiévales	r+2 : maison tour avec porte, liée à la baie géminée avec arc brisé et arrière voussure, placard. Traces d'une ancienne cheminée observée par Chargée Inventaire au-dessus porte actuelle avant travaux. voir dossier Hadès également.	Conserver	XIII
CK0278	B	94 rue Nationale	Décor et cheminée	rdc: rdc, local sur rue, mur est. placard mural attenant r+1 : mur est, sur rue, placard, lambris, contre volet à panneaux moulurés, XIXe ? r+1 : sur cour : portes à panneaux, 19 ou 18ème s.	Conserver	XIX
CK0278	B	94 rue Nationale	Poutraison	Poutraison en bois du XVe, datée par dendrochronologie. Décor peint du XVème détruit (cf. fiche Inventaire). Plancher XIXe ? sur rue. Cloisons en pan de bois, servant de refend.	Conserver	
CK0278	B	94 rue Nationale	cave	sur rue : Escalier à pas d'âne, à dater. mur médiéval (?) servant de mur d'échiffre. autres murs enduits, surmontés aux autres niveaux de maçonneries médiévales.	Conserver	
CK0278	B	94 rue Nationale	Escalier	Escalier monumental en pierre sur première volée, puis bois. larches moulurées. garde-Corps en fer forgé ouvragé. mur est dans cage d'escalier : médiéval jusqu'au r+1. escalier à 1/2 tournant à jour central, type rampe-sur-rampe palier formant retour. portes palières à panneaux.	Restaurer	XVIII
CK0278	B	94 rue Nationale	Cave	en cœur d'îlot, pièces voûtées composées de deux niveaux, rdc et r-1. jours, surépaisseur ajoutée au nord (XIIIe ?). base fin XIIe/début XIIIe ?	Conserver	XIII

Liste des éléments intérieurs particuliers protégés dans les immeubles dont les parties extérieures sont protégées

CK0278	B	94 rue Nationale	r+2, maçonneries	au sud de la maison-tour, évier avec arc, niche, départ d'un second arc vers le sud, traces d'assemblages potentielles gravées ?, XIIIe. piédroit XV/XVIe	Conserver	XIII
CK0279	E	92 rue Nationale	Poutraison	Poutraison du plancher du r+1	Conserver	
CK0279	B	92 rue Nationale	Rigole	Evacuation des eaux pluviales vers la rue.	Conserver	
CK0279	B	92 rue Nationale	Poutraison	Poutraison en bois, cohérente avec escalier ?	Conserver	
CK0279	A	92 rue Nationale	hall d'entrée	sol en tomette, rosace moulurée. porte vitrée sur cour.	Conserver	XIX
CK0279	A	92 rue Nationale	Escalier	Escalier en bois, à 1/2 tournant sur la droite, garde-corps en fonte mouluré, poteau de départ mouluré avec pommeau en forme de boule en laiton. sol en tomette. portes palières vitrées à petit bois, vitrages colorés, chambranles moulurés.	Conserver	XIX
CK0279	E	92 rue Nationale	Puits et évier	Sous R+1 en encorbellement, puits en pierre médiéval. Treuil métallique plus récent. Maçonneries en pierre de taille sur quelques premières assises. cuvelage en brique de plan rectangulaire par la suite, puis rocher ? système de "voûte" à l'est, à déterminer. Niche avec évier accolé au puits, à dater.	Conserver	XIV
CK0279	E	92 rue Nationale	Evier		Conserver	
CK0279	B	92 rue Nationale	Escaliers	Escalier en bois, garde-corps avec balustres en bois tournées. Escalier en pierre, non daté.	Restaurer	XVII
CK0279	E	92 rue Nationale	Maçonnerie médiévale	Maçonneries médiévales : face nord du mur nord de la cave (voir cave du bâti A). fondations en ressaut. Présence d'un coup de sabre avec chanfrein se terminant en cuillère (porte ? angle d'un bâtiment ?).	Conserver	XIII

Liste des éléments intérieurs particuliers protégés dans les immeubles dont les parties extérieures sont protégées

CK0279	A	92 rue Nationale	Appartement	Rdc, sur cour : ancien appartement : chambranles, portes, contre volet, parquet, fenêtres à grands carreaux.	Conserver	XIX
CK0279	A	92 rue Nationale	Baie et latrine	sur cour : r+2 : latrine(?) et fenêtre cintrée bouchées sur mur ouest. médiévaux ?	Conserver	
CK0279	A	92 rue Nationale	Appartement	<p>sur rue : r+1, r+2 : fenêtres à grands carreaux, crémones moulurées, gonds anciens et contre-volets, baguettes, cheminées avec manteau en marbre simple et ouvragés, hottes moulurées, portes et chambranles. parquet à lames minces plus récent.</p> <p>sur cour : r+2 : mur ouest : cheminée avec manteau en marbre, placard mural avec portes à panneaux. porte en bois avec ferronnerie et poignée. sol en tomette. mur est : cheminée de cuisine avec niche d'évier et de placard, manteau de bois. r+1 : poutraison : plafond avec poutres maîtresses moulurées. cheminée avec placage bois, XVIII/XIXe. niche attenante avec évier et placard. mur ouest : cheminée avec manteau marbre, hotte stuquée avec motifs floraux, cage à oiseau, feuilles,</p>	Conserver	XIX

Liste des éléments intérieurs particuliers protégés dans les immeubles dont les parties extérieures sont protégées

CK0279	A	92 rue Nationale	Cave	2 espaces. 1er espace : salle voûtée en pierre, arcs modernes reposant sur massifs accolés aux murs périphériques ou posé sur le mur médiéval. Arc sur piliers centraux peut-être plus anciens (plan carré, pierre différente). mur XIIIe à l'ouest et au nord. sol en terre battue. au nord, massif de 2m de largeur avec arrachement, possible continuité avec glacis sur mur sud, massif pouvant être médiéval. Porte au sud, donnant sur un 2nd espace voûté en anse de panier, moderne. soupiraux vers cour. présence de contreforts de la maison tour de CK0278, reliés par des arcs/voûtes tendus entre eux.	Conserver	XIII
CK0280	A	11 rue de Mares, 90 rue Nationale	Salon	R+1 : cheminée adossée, à manteau de marbre et gypserie, décors de stuc sur mur trumeau et plafond. Marqueterie de parquet.	Conserver	XVIII
CK0280	C	11 rue de Mares, 90 rue Nationale	Cheminée	R+1 : cheminée engagée avec gypserie.	Conserver	XVIII
CK0280	C	11 rue de Mares, 90 rue Nationale	Poutraison	RDC.	Conserver	XV
CK0280	C	11 rue de Mares, 90 rue Nationale	Revêtement	R+1 : gypserie.	Conserver	XVIII
CK0280	D	11 rue de Mares, 90 rue Nationale	Vitrage	Verrière d'atelier.	Conserver	XIX
CK0280	C	11 rue de Mares, 90 rue Nationale	Escalier	Escalier en vis en pierre entre le soubassement et le rdc. placard au palier d'arrivée.	Conserver	XV
CK0280	A	11 rue de Mares, 90 rue Nationale	Parquet	R+1 : palier : planches larges.	Conserver	XVIII
CK0280	A	11 rue de Mares, 90 rue Nationale	Escalier	Escalier en bois simple; rampe sur rampe, à barreaudage simple.	Conserver	XVIII

Liste des éléments intérieurs particuliers protégés dans les immeubles dont les parties extérieures sont protégées

CK0292	A	76 rue Nationale	Cheminées	Cheminées au R+1 et R+2. Placage marbre, trumeau en stuc décors type XIXe.	Conserver	XIX
CK0292	A	76 rue Nationale	Ensemble	RDC : hall d'entrée : carreaux de ciment, lambris d'appui et menuiseries portes palières.		XIX
CK0292	A	76 rue Nationale	cave	cave voûtée, sol en tomette. Porte cintrée avec encadrement chanfreiné, très large, moyen appareil sur tableau ? Congés en cuillère ? Porte avec plate-bande et encadrement chanfreiné.	Conserver	
CK0292	A	76 rue Nationale	Poutraison	charpente de plancher en bois, sur poteaux et dés en pierre.		
CK0292	A	76 rue Nationale	Escalier		Conserver	XIX
CK0293	A	74 rue Nationale	Escalier	Escalier en bois à barreaudage en ferronnerie.	Conserver	XIX
CK0293	A	74 rue Nationale	Chambre	Au 1er étage, ensemble parquet, cheminée, huisserie, menuiserie et décor en stuc.	Conserver	XIX
CK0293	A	74 rue Nationale	Salon	Au 1er étage, ensemble constitué d'une cheminée, lambris d'appui sous les allèges de fenêtres, parquet.	Conserver	XIX
CK0293	A	74 rue Nationale	Cheminée	Petite cheminée placage marbre.	Conserver	XIX
CK0293	B	74 rue Nationale	rez de chaussée	Soubassement de la maison médiévale. Colonnes, dallage et cloison en pans de bois.	Conserver	XIV
CK0294	A	12 impasse Pericer	Menuiseries intérieures	portes et chambranles XVIIIe ou XIXe s.	Conserver	Moderne
CK0294	B	12 impasse Pericer	Evier	Evier en remploi, potentiellement médiéval.	Conserver	
CK0294	A	12 impasse Pericer	Cheminée	R+1 et R+2 : manteau en marbre et gypserie sur le coffre.	Conserver	XVIII
CK0294	D	12 impasse Pericer	Décors peints	Décors peints médiévaux aujourd'hui masqué (?), au niveau du registre supérieur ou du plafond du rdc du commerce. voir Inventaire.	Conserver	XIV
CK0294	A	12 impasse Pericer	Charpente	poutraison de planchers (XVIIIe ou antérieur) et comble	Conserver	
CK0294	A	12 impasse Pericer	Evier	Evier en pierre et potagers	Conserver	

Liste des éléments intérieurs particuliers protégés dans les immeubles dont les parties extérieures sont protégées

CK0294	A	12 impasse Pericer	Cheminée	R+1 : cheminée avec manteau sculpté : piédroits en pierre sculpté, linteau en bois, coffre sculpté.	Restaurer	XVI
CK0294	A	12 impasse Pericer	Décor	Décor peint sur les solives. 2 B entrelacés. 2 P adossés entrelacés d'un M.	Conserver	XVIII
CK0294	A	12 impasse Pericer	Carrelage	Tomettes	Restaurer	XVIII
CK0294	A	12 impasse Pericer	Maçonneries médiévales	mur est, portion murs nord, sud et ouest. porte arquée au sud, potentiellement.	Restaurer	XIV
CK0294	B	12 impasse Pericer	Fontaine	Fontaine en pierre de taille, adossée au mur mitoyen	Restaurer	Moderne
CK0295	A	Impasse Pericer, 72 rue Nationale	puits		Conserver	
CK0295	A	Impasse Pericer, 72 rue Nationale	Carrelage			XVIII
CK0295	A	Impasse Pericer, 72 rue Nationale	Mur de refend	RDC.		XIV
CK0295	A	Impasse Pericer, 72 rue Nationale	Cave	Cave voûtée.		XIV
CK0295	A	Impasse Pericer, 72 rue Nationale	Cheminée	R+1 : cheminées adossées avec manteau en marbre et en bois et gypserie.		XVIII
CK0295	D	Impasse Pericer, 72 rue Nationale	Pièce	r+1 sur rue, ouest : pièce avec plafond mouluré, niche avec chambranle, distribution, cheminée avec hotte stuquée. 19 ou 18ème s.	Conserver	XIX
CK0295	D	Impasse Pericer, 72 rue Nationale	décor peint	rdc, masqué par faux-plafond, indiqué par G. Prost.	Conserver	Moderne
CK0295	A	Impasse Pericer, 72 rue Nationale	Poutraison			XIV

Liste des éléments intérieurs particuliers protégés dans les immeubles dont les parties extérieures sont protégées

CK0299	A	62 rue Nationale	cave	cave creusée dans le rocher avec plusieurs pièces : 2 pièces dans l'aile sud, 1 pièce à côté de la cage d'escalier (cage située dans l'angle nord-ouest de la parcelle). deux fosse-silo repérées, sur la limite occidentale de la cave. Important massif en ressaut de la limite occidentale (support d'une vaste cheminée ancienne ?)	Conserver	
CK0299	A	62 rue Nationale	Escalier et hall d'entrée	donne accès aux logements et à la cave. Long couloir puis escalier à deux volées droites avec palier de repos, à 1/2 tournant vers la droite avec jour central. montants simples, main courante en bois. XIX ou XXe s.	Restaurer	
CK0299	A	62 rue Nationale	poutraison	Poutraison en bois	Restaurer	
CK0300	A	60 rue Nationale, 1 rue Sainte-Claire	Escalier	Escalier en bois, palier tournant, rampe sur rampe à barreaudage simple.		XIX
CK0300	A	60 rue Nationale, 1 rue Sainte-Claire	Cheminée	Cheminée à placage de marbre, trumeaux en stuc, et cheminée en bois.		XIX
CK0302	A	5 rue Sainte-Claire	Escalier	Escalier en bois rampe sur rampe, balustres en bois tourné	Conserver	Moderne
CK0302	A	5 rue Sainte-Claire	Etage de soubassement	Etage structure médiévale, murs grosses assises, planchers et poutraison datés de 1250. Puits carré médiéval, margelle semi-circulaire avec tore, élévation médiévale circulaire surmontant la margelle sur un côté.	Conserver	XIII
CK0302	A	5 rue Sainte-Claire	Planchers	1250 datation de la dendrochronologie. Plancher entre rdc et 1er étage. Portiques en bois.	Conserver	XIII
CK0302	A	5 rue Sainte-Claire	Ensemble	Ensemble salons, chambres au 1er et 2nd étage. Sols en carreaux de terre cuite, différents modules, posés sur lit de terre. Décor et moulures au plafonds. Cheminées manteaux en placage marbre, trumeaux en stuc.menuiseries Intérieures. XVIIIe et XIXe.	Conserver	Moderne

Liste des éléments intérieurs particuliers protégés dans les immeubles dont les parties extérieures sont protégées

CK0304	B	1 rue de Mares	Niche			
CK0308	A	2 rue Mares	poutraison	plancher bois	Conserver	XIX
CK0308	A	2 rue Mares	Escalier et hall d'entrée	Escalier à 1/2 tournant. palier distribuant toutes les pièces. brique ? Plafond du hall d'entrée avec moulures.	Conserver	XIX
CK0308	A	2 rue Mares	Cave	cave voûtée, sol en terre battue. accès par rue. ancien escalier vers palier.	Conserver	XIX
CK0308	A	2 rue Mares	Menuiseries intérieures		Conserver	XIX
CK0308	A	2 rue Mares	pièces	rdc et r+1	Conserver	XIX
CK0308	A	2 rue Mares	Cheminées	r+1, mur nord : cheminée avec caryatides dans les intérieurs. mur de refend, pièce sud : cheminée avec placage marbre mouluré. hotte moulurée. rdc : cheminée de cuisine avec niches attenantes, non datée.	Conserver	XIX
CK0308	B	2 rue Mares	Pan de bois	pan de bois avec torchis.	Conserver	
CK0309	A	11 rue Sainte-Claire	Cheminée	R+1 : cheminée avec manteau en marbre et trumeau à décor floral en stuc.	Conserver	XIX
CK0310	A	13 rue Sainte-Claire	Escalier	Escalier en bois, quart tournant, avec balustre en bois.	Conserver	
CK0310	A	13 rue Sainte-Claire	Carrelage	R+1 : tomettes.	Conserver	XIX
CK0311	A	15 rue Sainte-Claire	arc	arc sur venelle, mur ouest. ancienne baie ? selon propriétaire.	Conserver	
CK0311	A	15 rue Sainte-Claire	poutraison	poutraison en bois, plancher et cloison. Remploi. dé en pierre.	Conserver	
CK0311	A	15 rue Sainte-Claire	Cheminée	r+1, mur nord : 1 cheminée avec linteau en bois, 243cm de long, 172cm d'ouverture, 38 épaisseur linteau. jambages débordants non visibles. cheminée médiévale. corniche en pierre. rdc, mur nord : Cheminée avec placage bois, largeur 3m10, base plus ancienne. moderne.	Conserver	
CK0311	A	15 rue Sainte-Claire	Escalier	Escalier en bois à 1/2 tournant, XIX ou XXe s.	Conserver	XX
CK0316	A	6 rue de Mares	Poutraison	en bois, ancienne	Conserver	

Liste des éléments intérieurs particuliers protégés dans les immeubles dont les parties extérieures sont protégées

CK0317	A	14 rue de Mares	Ensemble	Ensemble nommé cloître constitué par 4 galeries sur arcades le tout couvert par un toit.	Conserver	Renaissance
CK0317	A	14 rue de Mares	Bibliothèque	Ensemble de menuiseries fermant les baies de la bibliothèque.	Conserver	XIX
CK0317	A	14 rue de Mares	Escalier			XIX
CK0317	B	14 rue de Mares	Chapelle			XVII
CK0317	C	14 rue de Mares	Ensemble	R+1 : tomettes et menuiserie de porte.		XIX
CK0317	A	14 rue de Mares	Cheminée	Deux cheminées situées aux étages, manteau en bois moulures type XVIIe. Une possède encore son trumeau avec un decor en stuc.	Conserver	Renaissance
CK0317	A	14 rue de Mares	Ensemble	Choeur des soeurs : ensemble de décors, moulures, lambris d'appui, parquet ... du XVIIIe.		XVIII
CK0317	A	14 rue de Mares	Carrelage	RDC : tomettes.		XIX
CK0317	A	14 rue de Mares	Charpente			XIX
CK0317	B	14 rue de Mares	Chapelle-haute			XVII
CK0319	A	14 rue de Soules	Poutraison	rdc : corbeau et poutre non liée.	Conserver	
CK0321	A	16 rue Montebello	Devanture	Devanture métallique avec décor	Restaurer	XX
CK0321	A	16 rue Montebello	Cave		Conserver	
CK0321	A	16 rue Montebello	Parquet	rdc : parquet en bois à lame large, moderne ou XIXème siècle.	Conserver	XIX
CK0321	A	16 rue Montebello	Poutraison	Poutraison en bois du plafond du rdc. moderne ou XIXème siècle.	Conserver	
CK0325	C	10 rue de Soulès, 12 rue de Soulès	Escalier	Escalier en bois à 1/4 tournant, débillardé. Garde-corps simple.	Conserver	XIX
CK0325	C	10 rue de Soulès, 12 rue de Soulès	pièce sur rue à l'ouest	rdc, mur ouest, sur rue, cheminée avec manteau bois simple. Présence d'une alcove, avec portes des garde-robes. Placard avec porte potentiellement en place.	Conserver	Moderne
CK0325	A	10 rue de Soulès, 12 rue de Soulès	Mur d'enceinte	maçonnerie XIIIe s. ? fourrure ? à déterminer.	Conserver	
CK0325	A	10 rue de Soulès, 12 rue de Soulès	poutraison	remploi, 19ème s. ?	Conserver	
CK0325	C	10 rue de Soulès, 12 rue de Soulès	pan de bois	cloison.	Conserver	

Liste des éléments intérieurs particuliers protégés dans les immeubles dont les parties extérieures sont protégées

CK0325	C	10 rue de Soulès, 12 rue de Soulès	Cheminée et menuiseries	r+1, mur ouest, sur jardin : cheminée avec manteau en bois, simple. hotte moulurée avec motifs floraux. placard attenant. Menuiserie de porte à panneaux avec oculus. rdc, pièce est : placard avec deux portes à panneaux en remploi provenant du bâtiment.	Conserver	XIX
CK0325	C	10 rue de Soulès, 12 rue de Soulès	four	four à pain, tomettes, briques.	Conserver	
CK0326	A	Rue de Soules	Escalier	Escalier en bois rampe sur rampe, balustres en bois tourné type XVIIe.	Conserver	Renaissance
CK0334	A	27 rue Sainte-Claire, 25 rue Sainte-Claire	Poutraison	rdc et r+1,	Conserver	
CK0334	B	27 rue Sainte-Claire, 25 rue Sainte-Claire	Porte	porte en bois à panneaux	Conserver	Moderne
CK0334	B	27 rue Sainte-Claire, 25 rue Sainte-Claire	Mur d'enceinte		Conserver	XIII
CK0335	A	29 Rue Sainte-Claire	Cheminée	Cheminée avec placage de marbre et placards de part et d'autre.	Conserver	XIX
CK0335	A	29 Rue Sainte-Claire	Mur enceinte	Vestiges d'assises de remparts.	Conserver	XIV
CK0335	B	29 Rue Sainte-Claire	Cloison	Cloison en pan de bois.	Conserver	XVIII
CK0340	A	16 rue Sainte-Claire, 2 rue de Corhaut	Escalier	Escalier en bois tournant à gauche.	Conserver	XIX
CK0340	A	16 rue Sainte-Claire, 2 rue de Corhaut	Menuiserie	R+1 : menuiserie des portes.	Conserver	XIX
CK0341	A	15 rue de Corhaut	Porte d'entrée	porte en bois avec traverse, imposte, encadrement chanfreiné recoupé par traverse actuelle (médiévale ?)	Restaurer	Moderne
CK0341	A	15 rue de Corhaut	Pan de bois	mur vers l'est, mitoyen avec CK0683, hourdis brique. Probablement moderne.	Conserver	Moderne
CK0341	A	15 rue de Corhaut	Menuiserie extérieure	fenêtre à fleau et gonds anciens	Restaurer	XIX
CK0341	A	15 rue de Corhaut	Cheminée	cheminée en bois (hotte remaniée ?), placards muraux avec battant	Restaurer	XVIII

Liste des éléments intérieurs particuliers protégés dans les immeubles dont les parties extérieures sont protégées

CK0341	A	15 rue de Corhaut	fenêtre	rdc, r+1 et r+2 : fenêtre bouchée avec feuillure, au sud. Probablement modernes.	Conserver	Moderne
CK0341	A	15 rue de Corhaut	Escalier	Escalier en bois	Améliorer	XIX
CK0341	A	15 rue de Corhaut	Cheminée	r+2 : manteau et hotte	Restaurer	XIX
CK0341	A	15 rue de Corhaut	Poutraison		Restaurer	XIX
CK0341	A	15 rue de Corhaut	Corniche	Vestiges d'une frise en bois à glyphes, r+2	Restaurer	XIX
CK0344	A	21 rue Saint-Gervais	Escalier	Aile Nord : escalier monumental en pierre. Balustre en bois simple barreaux.dernière volée en bois restaurée en 2003.	Conserver	XIX
CK0344	A	21 rue Saint-Gervais	Chapelle	Nouvelle chapelle décors pilastres, 1822.	Conserver	Moderne
CK0344	A	21 rue Saint-Gervais	Ancienne chapelle	Vestiges de baies, arcs plein cintre XVII. Niches. Poteries acoustiques retrouvées dans les murs.	Conserver	Renaissance
CK0344	B	21 rue Saint-Gervais	Poteaux fermes		Conserver	Moderne
CK0344	A	21 rue Saint-Gervais	Piece d'etude	Ancienne chapelle : R+1 : décor pilastres et chapiteaux. Corniche, grosses rosaces.	Conserver	XIX
CK0344	A	21 rue Saint-Gervais	Escalier	Aile Est: escalier rampe sur rampe. Limon en bois, marches revêtement en carreaux de terre cuite.Balustres en fonte. XVIIIe-XIXe.	Conserver	XIX
CK0344	A	21 rue Saint-Gervais	Menuiserie de porte	Aile Est : RDC : porte planche et contreplanche, grosse tête de clous.	Conserver	
CK0344	A	21 rue Saint-Gervais	Ensemble	Aile Est : R+2 : Salles de classe, menuiseries de portes et placard et lambris d'appui. Volets intérieurs. Dans une classe parquet d'Arenberg.	Conserver	XIX
CK0347	A	54 rue Nationale, 2 bis rue Sainte-Claire	Hall d'entrée	large couloir, lambris, chambranle, porte à panneaux avec motifs losangés. plafond mouluré. arc de refend. accès à la cour. lambris tomette avec motifs.	Conserver	XIX

Liste des éléments intérieurs particuliers protégés dans les immeubles dont les parties extérieures sont protégées

CK0347	A	54 rue Nationale, 2 bis rue Sainte-Claire	Pièces r+1 et r+2.	r+1. couloir latéral : porte et gonds en fer gorgé. Pièce sur cour au nord : plafonds moulurés, lambris, parquet bois lame large, fenêtres à grands carreaux, crémones et gond anciens. cheminée en marbre, hotte stuquée, trumeau. style empire et restauration. Galerie : lambris. fenêtres à petits carreaux, crémone. Bâti sur rue : portes en bois vitrée. parquet bois. encoignures marquetées avec cuivre. lambris, plafond mouluré avec rosace octogonale moulurée. chambranle. vestiges corniche cheminée en cuisine. cheminées avec manteau bois avec décor floraux et glyphes. dalle foyère en marbre ou tomette, trumeau. Idem au r+2.	Conserver	XIX
CK0347	A	54 rue Nationale, 2 bis rue Sainte-Claire	Escalier	Escalier type rampe-sur-rampe, marches moulurées, poteau de départ mouluré, garde-corps reprenant modèle de l'escalier plus ancien en cave. toute hauteur. portes palières à panneaux avec serrurerie et verrous, imposte à petit bois rayonnante. fenêtre barreaudée. marches 18ème s.	Conserver	XIX
CK0347	A	54 rue Nationale, 2 bis rue Sainte-Claire	Tête de mur à l'est, sur le jardin ?	potentiellement ancienne (médiévale ?), datation à déterminer.	Conserver	
CK0347	A	54 rue Nationale, 2 bis rue Sainte-Claire	Bâti non visité - cheminée, placards et plafond	Cheminée avec manteau en bois décoré de losanges et polyglyphes, hotte moulurée, placards attenants avec portes à panneaux, gonds en fer forgé, plafond avec corniche relié à la cheminée. selon site d'annonce immobilière	Conserver	XVIII

Liste des éléments intérieurs particuliers protégés dans les immeubles dont les parties extérieures sont protégées

CK0347	A	54 rue Nationale, 2 bis rue Sainte-Claire	Cave	sur rue : sol en tomette et terre battue ancien potager sur cour, potager en pierre, cheminée avec placage bois mouluré, portes en bois, une double porte avec pentures en fleur de lys, serrurerie. consoles en pierre, poutraison en bois. décor de soubassement noir. au nord : poutraison bois moderne. escalier en bois menant à l'étage. escalier avec garde corps 17 ou 18ème s. rampe rainurée, marches en pierre. sous galerie : évier en pierre.	Restaurer	XIX
CK0348	A	2 rue Sainte-Claire	Escalier	Escalier rampe sur rampe, en bois barreaudage simple. Départ d'escalier 3 premières marches en pierre.	Conserver	XIX
CK0348	A	2 rue Sainte-Claire	Soubassement	Soubassement vestige de maçonnerie en brique de grandes dimensions. Datation à déterminer	Restaurer	
CK0350	A	52 rue Nationale	Escalier	selon inventaire : escalier dans aile sur cour, avec inscription suivante "Soubirous 14 janvier 18-9". Escalier en bois à 1/2 tournant, débillardé, tournant vers la gauche, garde-corps en fonte ouvragé, lisse en bois. selon chargée Inventaire	Conserver	XIX
CK0350	A	52 rue Nationale	cave	accès par la cour, selon chargée Inventaire.	Conserver	
CK0350	A	52 rue Nationale	Escalier	Escalier en pierre, étage de soubassement. Selon chargée de l'Inventaire.	Conserver	
CK0350	A	52 rue Nationale	Poutraison	solives de plancher	Conserver	
CK0351	A	50 rue Nationale	Menuiserie	Portes de placard.		XIX
CK0351	A	50 rue Nationale	Cloison	Cloisons en pans de bois.		XVIII
CK0352	A	48 rue Nationale	Cheminée	r+1, r+2 : cheminée avec trumeau stuqué. niveau non visité.	Conserver	XVIII
CK0352	A	48 rue Nationale	Poutraison	en bois	Conserver	
CK0352	A	48 rue Nationale	Escalier et hall	Escalier en bois et sol en tomette	Conserver	

Liste des éléments intérieurs particuliers protégés dans les immeubles dont les parties extérieures sont protégées

CK0353	A	46 rue Nationale	Escalier	Escalier simple, montants simples, jour central, puits zénithal, poteau de départ mouluré, du rdc au r+2.	Restaurer	XIX
CK0353	C	46 rue Nationale	cheminée	cheminée de cuisine, très large, linteau bois. Simple. rdc, galerie sur cour. mur nord.	Conserver	
CK0353	C	46 rue Nationale	cave	cave voûtée en pierre, remblayée. Ancienne entrée depuis cour bouchée. Rocher et fondation en cailloutis visible. Soupiaux en pierre de taille. Entrée actuelle retaillée dans la voûte. XVIe ou moderne.	Conserver	XVI
CK0353	C	46 rue Nationale	Baie	CK0352 présente sur cour une baie avec appui en pierre chanfreiné possiblement XVe, un mur très épais, piédroits chanfreinés ?, barreaudée.	Conserver	
CK0353	C	46 rue Nationale	Menuiserie	Porte d'entrée du logement au r+1, à panneaux, vitrée et à petits bois moulurés.	Conserver	XX
CK0353	C	46 rue Nationale	Plaque de foyer	Plaque provenant de la maison, découverte par le propriétaire.	Restaurer	XVI
CK0353	A	46 rue Nationale	Pièces r+1 et r+2	Ensemble de cohérence moderne et XIXe : 3 cheminées (mur ouest) avec manteau en marbre et hotte moulurée, style Empire, placards attenants, menuiseries de portes XIXe s., 3 pièces avec alcôve et garde-robe/couloir, carreaux de terre cuite (r+1) et parquets, une alcôve avec encadrement menuisé XVII ou XVIIIe s. (r+1 sur cour), distribution aux r+1 et r+2 conservée.	Restaurer	XIX
CK0353	C	46 rue Nationale	Escalier et galerie	Escalier en bois à 1/2 tournant, 2 volées droites, dans la galerie sur cour. galerie avec poteaux en bois mouluré, desservant A et C. Présence d'un évier en pierre au sommet de l'escalier, trou d'écoulement vers la cour, aménagé dans une niche.	Conserver	XIX
CK0358	A	11 rue Saint Gervais	Cheminée	Au rdc, cheminée d'angle en placage marbre.	Conserver	XIX
CK0358	A	11 rue Saint Gervais	Escalier		Conserver	XIX

Liste des éléments intérieurs particuliers protégés dans les immeubles dont les parties extérieures sont protégées

CK0359	A	9 rue Saint-Gervais	poutraison	en bois.	Conserver	
CK0359	A	9 rue Saint-Gervais	Baies	r+1, mur ouest, vers palier actuel : Baies de porte, chanfreinée, congés. Une fenêtre est au même niveau sur la façade extérieure	Conserver	XV
CK0359	A	9 rue Saint-Gervais	Maçonneries médiévales	1 unité d'habitation sur rue. cordon en pierre pour recevoir plancher. 10m50 env sur 4m env. de visible. appareil, mur sud, 3.3 assises par m. : Mur visible jusqu'au comble, au niveau du rez-de-chaussée partie haute d'une porte visible avec arc en pierre de taille. Cela induit un ancien niveau de rez-de-chaussée plus base qu'actuel. mur ouest jusqu'au comble, modification avec baies XV/XVIe s. retour mur nord au nord-ouest. traces cheminée plus récente sur mur sud, placard attenant au r+1 sur rue, 56cm de profondeur.	Conserver	XIII
CK0359	A	9 rue Saint-Gervais	Escalier principal	Escalier en bois débillardé, jour central, à 1/2 tournant.	Conserver	XIX
CK0359	A	9 rue Saint-Gervais	sols	Dallage en pierre au rdc, tomettes à l'emplacement d'une ancienne cheminée accolée au mur médiéval. Moderne ou XIXe s.	Conserver	Moderne
CK0359	A	9 rue Saint-Gervais	Escalier	vestiges escalier ancien, marche moderne en pierre mais escalier possiblement plus ancien. escalier qui pourrait être en vis. accolé à l'escalier actuel.	Conserver	Moderne
CK0359	A	9 rue Saint-Gervais	Placard	r+1, mur sud, pièce sur rue : placard mural relativement profond, attenant à une cheminée disparue (au r+1 et au rdc) 56cm de profondeur.	Conserver	
CK0359	C	9 rue Saint-Gervais	Cheminée	manteau bois, tables, glyphes et fleurs. au dessus du séchoir, mur sud du bâti sur cour. Placard attenant.	Conserver	XVIII

Liste des éléments intérieurs particuliers protégés dans les immeubles dont les parties extérieures sont protégées

CK0360	A	44 rue Nationale, 9 rue Saint-Gervais	poutraison	plancher avec poutres maîtresses cohérent avec plafond XVIIIe s.	Conserver	
CK0360	A	44 rue Nationale, 9 rue Saint-Gervais	Ensemble de cohérence	r+1 sur rue : pièces avec plafonds à caisson moulurés, rosace, portes à panneaux avec gonds anciens XVIII ou XVIIe s. Distribution, cheminées, alcôve, parquets. R+1, sur jardin : appartement avec cheminée (XIXe s ?), plafonds moulurés, portes à panneaux, sols, fenêtres. R+2 : 2 appartements, cheminées, parquets, portes à panneaux, fenêtres avec crémone moulurée, distribution, trumeau, plafond.	Conserver	XVIII
CK0360	A	44 rue Nationale, 9 rue Saint-Gervais	Hall d'entrée	Couloir central desservant escalier et jardin, porte à petits bois et vitrages colorés donnant sur jardin, type XIXe s.	Conserver	
CK0360	A	44 rue Nationale, 9 rue Saint-Gervais	Escalier	Escalier à 1/2 tournant en bois, première volée en pierre, garde-corps avec enroulements en bois, poteaux moulurés richement avec entrelacement, palier formant retour à mi-niveau (assez étroit), portes palières à panneaux, fenêtre sur jardin (XIXe ?), plafond en plâtre sur lattis avec rosace en forme de losange richement moulurée, motif floraux rappelant ceux des appartements.	Restaurer	XVIII
CK0360	A	44 rue Nationale, 9 rue Saint-Gervais	Cave	Accès par couloir voûté en plein cintre. Escalier en pierre à volée droite. Cave non vue, située sous le bâti sur jardin ?	Conserver	

Liste des éléments intérieurs particuliers protégés dans les immeubles dont les parties extérieures sont protégées

CK0361	A	42 rue Nationale	ancienne façade et cheminée	rdc, ancienne façade avec fenêtres à petits bois moulurés, serrurerie ouvragée. porte à deux vantaux vitrée déposée. pièce en fond de parcelle avec cheminée intégrée (manteau bois). reste décor peint, fausse plinthe rouge sombre, faux lambris d'appui ocre jaune. portes vitrées avec cloison vitrée entre cour et rue, XXe s.		XVIII
CK0361	A	42 rue Nationale	Cave	terre battue, légère dépression au centre de la cave, fosse silo ? escalier à 1/4 tournant en pierre. sous escalier principal.	Conserver	
CK0361	A	42 rue Nationale	Escalier	ancien escalier sur cour : escalier à 3/4 tournant en bois, débillardé. galerie formant retour. Poteaux chanfreinés, aisseliers. fenêtre ancienne cour à petits carreaux et crémone.	Conserver	
CK0361	A	42 rue Nationale	pièces	Cheminées avec hotte stuquée XVII/XVIIIe, manteau avec glyphes et rudentures, XVIIIe, manteau marbre XIXe. arc de refend. faux plafond actuel : possibles moulures conservées. parquet. parquet de comble à lames larges.	Conserver	Moderne
CK0361	A	42 rue Nationale	sol	carreaux de ciment au rdc sur ancienne cour,	Restaurer	XX
CK0362	A	3 rue Saint-Gervais, 5 rue Saint-Gervais, 38 rue Nationale	Cheminée	r+1 sur cour, R+2 sur rue Saint-Gervais : Cheminée engagée XVIe, de cuisine ?, mur ouest, jambages avec double cavets, hotte arquée avec écusson. niche attenante avec évier, arrière voussure plein cintre déformée, contemporaine de la cheminée ?	Conserver	XVI

Liste des éléments intérieurs particuliers protégés dans les immeubles dont les parties extérieures sont protégées

CK0362	A	3 rue Saint-Gervais, 5 rue Saint-Gervais, 38 rue Nationale	Escalier	Escalier au nord, à 1/2 tournant en bois, débillardé, repris XXes. balustrade XVIIIe au dernier niveau, avec porte palière en bois avec ferronnerie probablement XVIIIe remaniée au XIXe . sol tomette au r+1 dans seuil de porte.	Conserver	XVIII
CK0362	A	3 rue Saint-Gervais, 5 rue Saint-Gervais, 38 rue Nationale	Cheminée	r+1 : placage bois du manteau au r+1 sur rue Saint-Gervais (rdc sur cour), mur ouest, sous cheminée XVIe s. r+2, rue Saint Gervais, mur de refend, cheminée sur une base plus ancienne (avant la modernité ?) r+3, rue Saint-Gervais, mur de refend, au dessus cheminée précédente : petite cheminée probablement XIXe s. adossé à un conduit plus large possiblement plus ancien.	Conserver	
CK0362	A	3 rue Saint-Gervais, 5 rue Saint-Gervais, 38 rue Nationale	Cave / Remise	2 espaces de cave attenant, un accessible par rue Saint-Gervais, un par commerce. canalisation en terre cuite utilisée, se dirigeant de la cour vers la rue. Important appui avec fruit et meneau formant soupirail. Porte en bois à deux vantaux.	Conserver	
CK0362	A	3 rue Saint-Gervais, 5 rue Saint-Gervais, 38 rue Nationale	Trumeau	r+1 : décor sur trumeau sur rue, baguettes d'angle, appui mouluré	Conserver	Moderne
CK0362	A	3 rue Saint-Gervais, 5 rue Saint-Gervais, 38 rue Nationale	Porte fenêtre	portes fenêtres en bois à grands, chambranles, crémone.	Conserver	XIX

Liste des éléments intérieurs particuliers protégés dans les immeubles dont les parties extérieures sont protégées

CK0362	A	3 rue Saint-Gervais, 5 rue Saint-Gervais, 38 rue Nationale	Menuiseries	rdc rue Nationale : lambris d'appui, remise magasin. r+1, rue Nationale : menuiseries intérieures de l'ancienne cour intérieure aujourd'hui couverte, portes et fenêtres à petits bois, vitrage, chambranles en bois, baies cintrées comble nord : Ancienne façade ouest ? : fenêtre à petits bois avec chambranle.	Conserver	XIX
CK0362	A	3 rue Saint-Gervais, 5 rue Saint-Gervais, 38 rue Nationale	pan de bois	attenant à cheminée XVIe.	Conserver	XVIII
CK0362	A	3 rue Saint-Gervais, 5 rue Saint-Gervais, 38 rue Nationale	sol	Tomettes formant seuil de porte	Conserver	
CK0362	A	3 rue Saint-Gervais, 5 rue Saint-Gervais, 38 rue Nationale	Menuiserie intérieure	r+2, sur rue Saint-Nationale : portes de placard mouluré, 2 placards muraux. R+3 sur rue Saint-Gervais : porte à panneaux (remploi, reprise ?).	Conserver	Moderne
CK0362	A	3 rue Saint-Gervais, 5 rue Saint-Gervais, 38 rue Nationale	poutraison et corbeaux	sur rue Nationale : comble, planchers et parquets en bois. R+1 sur rue Saint-Gervais, corbeaux de trois assises, moderne, parquet bois. sur rue Saint-Gervais : parquets bois.	Conserver	
CK0363	A	40 rue Nationale	pièce	r+1, sur rue : menuiseries intérieures, alcove, chambranle. lambris, plancher, plafond mouluré (19eme s.).	Conserver	Moderne
CK0363	A	40 rue Nationale	Pan de bois	pan de bois avec torchis, murs ouest et est.	Conserver	Moderne
CK0363	A	40 rue Nationale	r+1, r+2 et rdc.		Restaurer	Moderne
CK0363	A	40 rue Nationale	Menuiseries intérieures	r+2 : porte en bois avec gonds et imposte vitrée Fenêtres sur l'ancienne cour intérieure, crémone, pentures moustache.	Restaurer	Moderne

Liste des éléments intérieurs particuliers protégés dans les immeubles dont les parties extérieures sont protégées

CK0363	A	40 rue Nationale	Escalier et hall d'entrée	escalier en bois tournant en coeur de parcelle, garde-corps en fonte Double porte vitrée intérieurs possiblement déposée dans le comble.	Restaurer	XIX
CK0363	A	40 rue Nationale	cave	Escalier droit en pierre, sol non perméable. Ancien soupirail vers cour intérieure. Plusieurs pièces.	Conserver	
CK0363	A	40 rue Nationale	pièce	r+2 : plancher, chambranle, cheminée (base moderne). A la cave, un manteau de cheminée en bois XIXe s déposé. Vestiges plancher et foyer de cheminée.	Conserver	XIX
CK0366	A	2 rue Saint-Gervais	cheminée	r+1, sur rue Nationale : cheminée marbre et hotte moulurée, placard attenant, trumeau mouluré sur rue. plancher bois. sur rue Saint-Gervais, placard en bois avec gonds anciens à 2 battants.	Conserver	XIX
CK0366	A	2 rue Saint-Gervais	Cave	arc de décharge, avec bloc en remploi. porte en entrée de cave, à panneaux et gonds anciens, chambranle, style 19ème s. (provenant originellement d'un étage)	Conserver	
CK0366	A	2 rue Saint-Gervais	charpente	plancher rdc et étage en bois charpente de toiture, avec une porte de placard ancienne (chambre de bonne)	Conserver	XIX
CK0366	A	2 rue Saint-Gervais	Escalier	Escalier en bois, simple, à 1/2 tournant, à double volée, placard à l'entresol avec porte 19ème s. (à panneaux, gonds anciens, chambranle).	Conserver	XIX
CK0367	A	32 Rue Nationale	Parquet	R+2 : parquet en lames simples et larges.	Conserver	XIX
CK0367	A	32 Rue Nationale	Menuiserie	R+1 (bleu) et R+2 (beige) : portes de placards.	Conserver	XIX
CK0367	A	32 Rue Nationale	Cheminée	R+2 : cheminée avec manteau en marbre et décor de stuc.	Conserver	XIX
CK0367	A	32 Rue Nationale	Escalier	Escalier quart tournant, en bois avec balustre en fonte, et portes palières. Puits de jour en verrière en bois.	Conserver	XIX

Liste des éléments intérieurs particuliers protégés dans les immeubles dont les parties extérieures sont protégées

CK0367	A	32 Rue Nationale	Cave	Cave sur toute la profondeur de la parcelle : corbeaux sur le mur Est ; sol en terre battue ; plancher haut et poutraison.	Conserver	XVIII
CK0367	A	32 Rue Nationale	Cheminée	R+1 : cheminée type 1830 avec manteau en marbre noir, décor de pilastre en stuc sur le trumeau.	Conserver	XIX
CK0367	A	32 Rue Nationale	Carrelage	R+1 : tomettes de grand calibre.	Conserver	XIX
CK0368	A	4 rue Saint-Gervais	Escalier	Escalier en bois, à 1/2 tournant vers la gauche. arc de refend au r+2. baguette moulurée. porte palière au r+1.	Conserver	XIX
CK0368	A	4 rue Saint-Gervais	poutraison	poutraison en bois.	Conserver	
CK0368	A	4 rue Saint-Gervais	Menuiseries intérieures	lambris sous fenêtre. mur sud et nord.	Conserver	
CK0368	A	4 rue Saint-Gervais	Cheminée	r+2 : 2 cheminées avec placage marbre, hotte moulurée, corniche de hotte. guirlande avec grappe de raisin. pilastres.	Conserver	XIX
CK0369	A	6 rue Saint-Gervais	jour	appui chanfreiné au r+1.	Conserver	
CK0369	A	6 rue Saint-Gervais	plafond	plafond mouluré. pièce sur rue, r+1.	Conserver	XIX
CK0369	A	6 rue Saint-Gervais	pilier		Conserver	Moderne
CK0369	A	6 rue Saint-Gervais	menuiserie intérieure	rdc : porte à cadre, moulurée. remanié. r+1 : porte et placards, à gonds en fer forgé. 19ème s.	Restaurer	Moderne
CK0369	A	6 rue Saint-Gervais	Cheminée et pièces	r+1 : cheminée et évier déposé, sur cour actuelle, mur est. trémie au rdc. r+1, sur rue : cheminée avec partie basse ajoutée, hotte moulurée. début 19ème s., fin 18ème s. Distribution	Conserver	XIX
CK0369	A	6 rue Saint-Gervais	hall d'entrée	couloir, arc de refend	Conserver	
CK0369	A	6 rue Saint-Gervais	souche	souches de cheminée ancienne, sous couverture actuelle.		

Liste des éléments intérieurs particuliers protégés dans les immeubles dont les parties extérieures sont protégées

CK0369	A	6 rue Saint-Gervais	Poutraison	rdc : plafond avec grumes, forte section. moderne ou antérieur. pilier en pierre, avec base et chapiteau. corbeau en pierre. poutraison de comble.	Conserver	Moderne
CK0369	A	6 rue Saint-Gervais	pièces	r+2 : pièce sur rue : chambre à alcove, boiserie moulurée. cheminée avec placage marbre et hotte moulurée, décor directoire. portr feinte. placard avec portes. comble : parquet, cheminée placage bois.	Conserver	XIX
CK0369	A	6 rue Saint-Gervais	Escalier	Escalier bois à 1/2 tournant, poteau de départ mouluré. palier avec distribution et arc de refend. tomette. porte palière à panneaux avec motif en losange (directoire). r+2 : oeil de boeuf, portes palières, distribution. arc de refend.	Conserver	XIX
CK0369	A	6 rue Saint-Gervais	pigeonnier et comble - sols	sol en tomette.	Conserver	
CK0374	A	28 rue Nationale	Menuiserie extérieure	rdc : petits bois, porte d'entrée comprise.	Conserver	XIX
CK0374	A	28 rue Nationale	Poutraison	cloison en bois de la cage d'escalier. charpente de toiture	Conserver	
CK0374	A	28 rue Nationale	menuiserie intérieure	r+1 : fenêtre en second jour, gonds en fer forgé et fiche moulurée	Conserver	
CK0374	A	28 rue Nationale	Sol	carreaux de ciment au rdc, dans réserve.	Conserver	
CK0375	A	26 rue Nationale	poutraison	poutraison en bois des planchers Charpente sur rue.	Conserver	
CK0375	A	26 rue Nationale	Menuiseries intérieures	porte en bois à panneaux, chambranles moulurés. porte vitrée à petits bois	Conserver	XIX
CK0375	A	26 rue Nationale		rdc : couloir d'entrée avec arc de refend. sol avec carreaux et frise. structure 19ème recoupant pièce XVIIIe s. plafond à caissons moulurés.	Conserver	XIX

Liste des éléments intérieurs particuliers protégés dans les immeubles dont les parties extérieures sont protégées

CK0375	A	26 rue Nationale	vestiges	vestiges cheminée, r+1 sur jardin, mur ouest	Conserver	
CK0375	A	26 rue Nationale	sol	Carreaux de terre cuite formant le sol du comble du bâti sur jardin.	Conserver	
CK0375	A	26 rue Nationale	Escalier de service	Escalier de service, 1/2 tournant, de type rampe-sur-rampe, en bois, sur jardin.	Conserver	XVIII
CK0375	A	26 rue Nationale	pièces et distribution	<p>r+2 sur jardin, cheminée avec manteau XVIIIe, lambris d'appui, parquet à petites lames, fenêtres à fléau et grands carreaux, poutres moulurées, portes et chambranles. papier peint sur laie XIXe, pièce XVIIIe et XIXe.</p> <p>r+2 sur jardin, sud : cheminée avec placage bois avec glyphes et fleur, couleur bois, hotte moulurée avec glyphes et rose, poutres moulurées, tomettes, portes et chambranles, fenêtre à crémonne, lambris d'ébrasement.</p> <p>rdc, pièce au nord de la cage d'escalier : cuisine avec plafond mouluré avec décors géométriques, papier peint avec date à déterminer, cheminée de cuisine sur mur sud avec large manteau en bois mouluré de motifs rectangulaires (base XVIIIe s. ?, reprise XIXe s. ?), lambris.</p>	Conserver	XVIII
CK0375	A	26 rue Nationale	Escalier	<p>Escalier bois, 1/2 tournant, type rampe-sur-rampe, motif à trombone, main courante rainurée.</p> <p>placard avec serrure et portes à panneaux (XIXe).</p> <p>Au rdc, donnant sur cour, présence d'un évier en pierre avec appuis.</p>	Conserver	XVIII
CK0375	A	26 rue Nationale	Cave	<p>cave, bâtiment en cœur d'îlot.</p> <p>soupiraux sur jardin. porte arquée en pierre avec escalier.</p>	Conserver	Moderne

Liste des éléments intérieurs particuliers protégés dans les immeubles dont les parties extérieures sont protégées

CK0375	A	26 rue Nationale	pièces et distribution	<p>r+1 sur cour, chambre avec cheminée avec placage bois mouluré, porte à panneaux, fenêtres avec gonds anciens et ferronnerie (XVIII et XIXe s.).</p> <p>r+3, sur jardin, bâti entre cour et jardin, cheminée XVIIIe avec hotte et manteau, plancher, lambris d'appui, poutres moulurées. fenêtre à fléau. Idem sur cour avec trumeau mouluré. Idem sur jardin (2 pièces) à l'ouest. plusieurs papiers peints avant 1830.</p> <p>r+2 sur cour : plafond à caisson, cheminée avec placage marbre, hotte moulurée avec fleurs, alcôve avec portes et chambranles, plancher à lames larges, fenêtres à crémone moulurée, XVIIIe et XIXe s. garde robe et couloir de service.</p> <p>2 pièces sur rue et cour au r+1, avec très beau décor fin XVIIIe s. (portes, fenêtres à espagnolette, cheminée, trumeau, parquet, placard), distribution, hauteur différente entre bâtis cour et rue</p> <p>rdc sur rue avec plafonds moulurés, mur ouest : cheminée avec manteau marbre, hotte moulurée avec</p>	Conserver	XVIII
CK0378	A	16 rue Nationale	Cave	<p>fort intérêt archéologique : plusieurs couches stratigraphiques sous murs de fondation du bâtiment actuel.</p> <p>escalier en pierre tournant du bâti ouest (position centrale).</p> <p>Escalier en pierre du bâti est : marche visible (de départ?).</p> <p>poutraison en bois sur bâti ouest.</p> <p>accès direct depuis rue, avec rampe. soupiraux. une ouverture condamnée (angle nord-ouest).</p> <p>sol en terre battue.</p>	Conserver	

Liste des éléments intérieurs particuliers protégés dans les immeubles dont les parties extérieures sont protégées

CK0378	A	16 rue Nationale	Escalier	parquet bois, lambris à panneaux moulurés, escalier en bois, garde-corps simple, poteau de départ.	Conserver	XIX
CK0378	A	16 rue Nationale	poutraison	r+1 et r+2 : bois, plafond		
CK0378	A	16 rue Nationale	Ensemble de pièces avec distribution	r+1 : cheminée avec placage marbre, parquet bois. menuiseries intérieures de portes, chambranles moulurées. arc cintré sur chapiteaux. distribution. cheminée, placage marbre rose (19ème s.), hotte moulurée (17ème s.). r+2 : cheminée en marbre blanc, trumeau mouluré, placard attenant. rosace moulurée de motifs floraux. parquet bois. distribution. cheminée en marbre gris, trumeau mouluré. placard mouluré.	Conserver	XIX
CK0384	A	2 rue Lagrange	Cave	Caves voûtées, maçonneries de pierre et brique, soupiraux, (1 ou 2 pièces remblayées au sud-est ?). couloir de distribution centrale. large Escalier en pierre avec accès direct depuis la rue.	Conserver	Moderne
CK0384	A	2 rue Lagrange	Evier	Evier en pierre avec appuis, pièce sur rue.	Conserver	Moderne
CK0384	A	2 rue Lagrange	Couloir	couloir central de distribution	Conserver	Moderne
CK0384	A	2 rue Lagrange	Poutraison	charpente de toiture et de plancher	Conserver	
CK0384	A	2 rue Lagrange	Escalier	Escalier principal en bois au rdc, volées droites, Escalier tournant en pierre, sous escalier principal, allant vers la cave. Dégagement depuis pièce latérale. accès direct depuis la rue. Plafond mouluré, corniche.	Conserver	Moderne
CK0384	A	2 rue Lagrange	Décors	Décors des pièces MH, pièces en enfilade, double distribution.	Conserver	Moderne

Liste des éléments intérieurs particuliers protégés dans les immeubles dont les parties extérieures sont protégées

CK0385	A	10 rue Saint-Gervais	Menuiserie extérieure	sur rue Lagrange : fenêtre a fléau avec gonds anciens r+1. fenêtres à petits bois, imposte, ferrure en moustache, allège avec lambris (intérieur)	Conserver	XVIII
CK0385	A	10 rue Saint-Gervais	Evier	rdc : évier sur rue, dans niche.	Conserver	
CK0385	A	10 rue Saint-Gervais	Baie	baies cintrées avec feuillure, jours, barreaudage ouvragé.	Restaurer	Moderne
CK0385	A	10 rue Saint-Gervais	Pan de bois	en encorbellement	Restaurer	
CK0385	A	10 rue Saint-Gervais	Pièces	Portes du r+1, avec chambranle et ferronnerie, ébrasement en bois. Lambris. Plancher en bois. Distribution à double circulation, parallèle à la rue Lagrange. Cheminée avec placage bois et hotte moulurée. Foyer en tomette. Plafonds en bois au r+1, consoles en bois. Portes avec ferronnerie au rdc.	Conserver	Moderne
CK0385	A	10 rue Saint-Gervais	Poutraison	Plafond rdc coffré. Moderne ? ; Présence d'un support maçonné d'une ancienne cheminée ? plancher en bois à lame mince (+ récent)	Conserver	
CK0385	A	10 rue Saint-Gervais	Sol	Sol avec tomettes ouvragées. Possiblement médiéval.	Restaurer	XVI
CK0385	A	10 rue Saint-Gervais	Cave	poutraison, emmarchement en pierre. Porte en bois ancienne.	Conserver	
CK0385	A	10 rue Saint-Gervais	Baie	dans le hall d'entrée, baie arquée avec moulures. médaillon bûché. tomettes décorées au sol. (cf hôtel bordes de bastard)	Restaurer	XVI
CK0385	A	10 rue Saint-Gervais	Escalier	en bois, à 1/2 tournant. partie allant au comble plus ancienne, volée droite.	Conserver	XIX
CK0385	A	10 rue Saint-Gervais	Pan de bois	A grille, r+1 et r+2.	Conserver	Moderne
CK0386	A	12 rue Saint-Gervais	Pan de bois	en encorbellement.	Conserver	Moderne
CK0386	A	12 rue Saint-Gervais	Maçonnerie	rdc, sur rue : ancien support de cheminée, médiévale (?).	Conserver	

Liste des éléments intérieurs particuliers protégés dans les immeubles dont les parties extérieures sont protégées

CK0386	A	12 rue Saint-Gervais	Evier	Blocs en pierre servant à la sortie de l'évier sur l'extérieur	Conserver	
CK0386	A	12 rue Saint-Gervais	Evier	r+1, évier en pierre, donnant sur mur est.	Conserver	
CK0388	A	18 rue Saint-Gervais	Pan de bois		Restaurer	
CK0389	A	20 rue Saint-Gervais	Porte d'entrée	porte en bois, imposte, traverse, ferronnerie comprise,	Conserver	XIX
CK0389	A	20 rue Saint-Gervais		r+1 : vue depuis l'extérieur : plafonds moulurés, poutraison coffrée liée aux moulures.	Conserver	
CK0390	A	22 rue Saint-Gervais	menuiserie extérieure	sur jardin	Conserver	Moderne
CK0391	A	24 rue Saint-Gervais	Evier, placard et niche	sur rue, r+1 : Evier en pierre avec appuis, placard sous-jacente avec feuillure. Vestiges (?) cheminée (cuisine ?) et niche attenante.	Conserver	
CK0392	A	5 rue de Corhaut		vestiges cheminée de cuisine, rdc, mur est.	Conserver	
CK0392	A	5 rue de Corhaut	Menuiseries	chambranles de porte et porte à petit bois, année 30.	Conserver	XX
CK0392	A	5 rue de Corhaut	hall d'entrée	couloir avec carrelage. idem étage. distribution.		
CK0392	A	5 rue de Corhaut	Evier	evier en pierre dans placard, mur sur androne r+1. baie bouchée au-dessus. niche sous jacente.	Conserver	
CK0392	A	5 rue de Corhaut	Poutraison	charpente de toiture, grumes, taillées à la main. mur de refend en pierre jusqu'à faitage. poutraison en bois possiblement ancienne, cohérente avec vestiges cheminée	Conserver	
CK0392	A	5 rue de Corhaut	Cheminée	Distribution globale. r+1, mur ouest, Cheminée avec placage bois. cheminée de cuisine ? pièce nord-est avec 1 cheminée 18ème reprise au 19ème, hotte moulurée, placage bois. placards avec gonds anciens. pièce sud-est avec belle cheminée 17ème, hotte moulurée, manteau bois 19e.	Conserver	Moderne
CK0392	A	5 rue de Corhaut	Cave		Conserver	

Liste des éléments intérieurs particuliers protégés dans les immeubles dont les parties extérieures sont protégées

CK0393	A	7 rue de Corhaut	Evier	2 Eviers en pierre, rdc mur nord, r+1 mur sud. appui chanfreiné.	Conserver	
CK0394	A	9 rue de Corhaut, 26 rue Saint-Gervais	Menuiseries intérieures	portes à panneaux. une à pentures moustache, autres à petit bois moulurés et vitrage.	Conserver	
CK0394	A	9 rue de Corhaut, 26 rue Saint-Gervais	Cheminée	2 Cheminées avec placage bois mouluré sur mur est, r+1. placards attenant avec portes à panneaux et gonds anciens.	Conserver	XIX
CK0394	A	9 rue de Corhaut, 26 rue Saint-Gervais	Ancienne porte sur cour	porte et imposte	Conserver	
CK0394	A	9 rue de Corhaut, 26 rue Saint-Gervais	décor peint	décor peint non daté dans garage	Conserver	
CK0397	A	11 rue de Corhaut	pan de bois	pan de bois avec polychromie, teinte rouge et grise. masquée par cloison : mur sud sur mur de moellons. moderne (?).	Conserver	Moderne
CK0397	A	11 rue de Corhaut	arc	arc de décharge, cheminée	Conserver	
CK0401	A	22 rue Sainte-Claire	Cheminée	1 cheminée avec consoles en pierre, ancienne, non datée. 1 cheminée avec placage bois, XIXe s.		
CK0401	A	22 rue Sainte-Claire	sol	Sol en tomette	Restaurer	
CK0401	A	22 rue Sainte-Claire	Charpente	de toiture, en bois, ancienne	Conserver	
CK0402	A	28 rue de Corhaut	Menuiserie extérieure	rue de Corhaut, rdc : menuiseries à petit bois.	Conserver	XX
CK0402	A	28 rue de Corhaut	Poutraison	rdc : poutres muraillères, remaniées ?!	Conserver	
CK0402	A	28 rue de Corhaut	Escalier	en bois. datation à déterminer	Conserver	
CK0402	A	28 rue de Corhaut	Cheminée	r+1, sur rue, cheminée avec placage bois, hotte moulurée.	Conserver	XIX
CK0403	A	28 rue Sainte-Claire	Menuiserie extérieure	sur bvd : rdc : porte fenêtre avec gonds ancien, châssis mouluré.	Conserver	XIX
CK0403	A	28 rue Sainte-Claire	Four	four à pain	Conserver	XX
CK0403	A	28 rue Sainte-Claire	Porte d'entrée	porte d'entrée en bois, heurtoir.	Conserver	XX
CK0403	A	28 rue Sainte-Claire	Menuiserie extérieure	menuiseries sur jardin, à petits bois, porte et fenêtres.	Conserver	XX

Liste des éléments intérieurs particuliers protégés dans les immeubles dont les parties extérieures sont protégées

CK0412	A	18 rue de Corhaut	Menuiserie extérieure	Volets en bois	Conserver	
CK0412	A	18 rue de Corhaut	Poutraison	poutraison bois, plafond du r+1 : poutres maîtresses.	Conserver	
CK0412	A	18 rue de Corhaut	Cheminée	rdc : cheminée avec placage bois, mur est.	Conserver	
CK0414	A	6 rue de la Tour	Placard	Menuiseries de porte	Conserver	XX
CK0414	A	6 rue de la Tour	Escalier			XX
CK0414	A	6 rue de la Tour	Poutraison		Conserver	
CK0416	A	3 rue de la Tour	Cheminée	Cheminée piedroit en placage marbre.	Conserver	XIX
CK0420	A	2 rue de la Tour, 10 rue de Corhaut	Cheminée	RDC. remaniée XVIIIe s	Conserver	XV
CK0420	A	2 rue de la Tour, 10 rue de Corhaut	Poutraison	RDC.	Conserver	XV
CK0420	A	2 rue de la Tour, 10 rue de Corhaut	Cloison	Etage : cloison en pan de bois. XVIIIe ou XIXe s,	Conserver	XVIII
CK0420	A	2 rue de la Tour, 10 rue de Corhaut	Escalier	Escalier simple. Une volée droite. Deux premières marches en pierre puis en bois. Barreaudage simple en bois.	Conserver	XVIII
CK0423	A	2 rue de la Tour	cave/rdc	porte chanfreinée sur mur sud. remploi ?	Conserver	
CK0424	A	6 rue de Corhaut	Escalier	Escalier en bois, simple, à 1/2 tournant.	Conserver	XIX
CK0425	A	8 rue de Corhaut	couloir et paliers	couloir faisant double circulation.	Conserver	
CK0425	A	8 rue de Corhaut	charpente	de toiture, en remploi cloisons	Conserver	
CK0425	A	8 rue de Corhaut	Evier	Evier en pierre sur rue, r+1.	Conserver	
CK0425	A	8 rue de Corhaut	Menuiseries intérieures	porte à panneaux en remploi (?), ferronnerie moderne. Portes à panneaux XIXe s..	Conserver	XIX
CK0425	A	8 rue de Corhaut	Cheminée	Cheminée en bois avec placage bois sur le manteau, décoré des initiales du propriétaire initial, D. A.	Conserver	XX
CK0425	A	8 rue de Corhaut	Escalier	volées droites, position centrale, palier central distribuant en étoile. Marche en pierre vers ancienne cave, sous escalier actuel, ? selon propriétaire.	Conserver	XX
CK0425	A	8 rue de Corhaut	Hall d'entrée		Conserver	XX

Liste des éléments intérieurs particuliers protégés dans les immeubles dont les parties extérieures sont protégées

CK0425	A	8 rue de Corhaut	Cheminée de cuisine	Cheminée de cuisine arquée en pierre sous coffrage selon propriétaire. r+1, mur ouest. à déterminer après étude, potentielle cheminée très ancienne.	Conserver	
CK0427	A	4 rue de Corhaut	Vestiges	Vestiges de l'enceinte, compris la tour antique, et de la tour médiévale et moderne.	Conserver	Moderne
CK0428	C	3 rue Barbacane	Puits	encadrement en pierre	Conserver	
CK0428	B	3 rue Barbacane	Evier	sortie d'évier en pierre	Conserver	
CK0428	A	3 rue Barbacane	Evier			
CK0428	A	3 rue Barbacane	Porte d'entrée	Porte d'entrée, avec encadrements en pierre et corniche de baie. Remploi		Moderne
CK0432	A	1 rue de Corhaut	Cheminée	mur sud, rez-de-jardin : Vestiges cheminée en pierre, jambages à double cavet XV/XVIe s. remanié avec jambage par devant.	Conserver	XV
CK0432	A	1 rue de Corhaut	Menuiserie intérieure	rez-de-jardin : Porte vitrée en remploi, avec petits bois.	Conserver	XIX
CK0432	A	1 rue de Corhaut	Escalier	Escalier en bois, à 1/4 tournant fin XIXe ou XXe s.	Conserver	
CK0432	A	1 rue de Corhaut	Poutraison, escalier et encadrement de baie	rdc, pièce sur rue : cloison en pan de bois, moderne ou XIXe ? Présence d'une vis en bois avec négatif des marches, vraisemblablement en place, à proximité d'un encadrement de baie en pierre avec congé et d'un mur maçonné tournant autour de la vis en bois, possiblement XVe s.	Conserver	XV
CK0433	A	3 rue de Corhaut	Escalier	arc cintré en bois, pilier avec congé en diamant. Remploi ? (dans l'axe de l'androne)	Conserver	
CK0434	A	28 rue Subervie	Escalier	Escalier en bois volée droite dans l'axe de la porte d'entrée.	Conserver	XIX
CK0434	A	28 rue Subervie	Structure	Plancher, poutres.	Conserver	
CK0434	A	28 rue Subervie	Niche		Conserver	
CK0435	A	26 rue Subervie	Poutraison	poutraison en bois	Conserver	

Liste des éléments intérieurs particuliers protégés dans les immeubles dont les parties extérieures sont protégées

CK0436	A	24 rue de Subervie	Maçonneries médiévale	mur XIIIe s., visible depuis cour de CK0432. Portion sud et supérieure remaniée plus récemment (XV/XVIe et/ou postérieur)	Conserver	XIII
CK0436	A	24 rue de Subervie	Escalier	Escalier en bois moderne (ou/et remanié XIXe)	Conserver	
CK0437	A	22 rue de Subervie	fenêtres	sur jardin.	Conserver	Moderne
CK0438	A	20 rue de Subervie	Poutraison	poutraison des plafonds.	Conserver	
CK0438	D	20 rue de Subervie	Puits	puits mitoyen, margelle en pierre, 2 niveaux de puisage. Situé extra-muros de l'enceinte antique et médiévale ?	Conserver	
CK0438	A	20 rue de Subervie	Console	console en pierre au rdc, support de cheminée ?	Conserver	
CK0438	A	20 rue de Subervie	Ferronnerie	Elément de ferronnerie de la porte d'entrée : heurtoir et poignée métalliques.	Conserver	XIX
CK0438	A	20 rue de Subervie	Pièces et structure	Palier rdc et r+1 en étoile. Emplacement de l'escalier ancien conservé. r+1 : 2 cheminées : large manteau avec placage bois, hotte moulurée avec stuc. placard attenant. combles : vestiges de hotte moulurée. combles : 2 murs liés, en torchis, avec escalier en bois à 1/4 tournant (surmontant escalier principal). 1 autre faisant refend, lié à l'escalier (mur ouest), visible depuis comble, en torchis, du rdc au comble.	Conserver	Moderne
CK0440	A	18 rue Subervie	Huisserie			XIX
CK0444	A	12 rue Subervie	Escaliers	Escalier en bois principal avec garde-corps en fonte et lisse en bois, première marche en pierre, débillardé. aile est : Escalier en bois, avec poteaux moulurés et suspendus.	Restaurer	XIX
CK0444	A	12 rue Subervie	distribution	couloir d'entrée	Conserver	XIX

Liste des éléments intérieurs particuliers protégés dans les immeubles dont les parties extérieures sont protégées

CK0444	A	12 rue Subervie	sols	Parquets. Aile est : carreaux de terre cuite. Escalier en pierre avec nez de marche débordant.	Conserver	
CK0444	A	12 rue Subervie	Cheminées	rdc, pièce ouest, mur de refend de l'aile est : 1 cheminée en pierre, sans placage, placard et passage attenant. rdc et r+1 du bâti sur rue : 2 cheminées XVIII/XIXe s avec hotte stuquée et manteau en marbre	Restaurer	
CK0444	A	12 rue Subervie	Evier	rdc, pièce ouest : Evier en pierre avec appuis, niche sous jacente et tomettes, attenant à la cheminée sans placage, ancienne cuisine ?	Conserver	
CK0444	A	12 rue Subervie	poutraison	planchers et cloisons en bois. Dans la cuisine actuelle, trace trémie d'une cheminée. Plafonds avec corniche.	Conserver	
CK0444	A	12 rue Subervie	Maçonneries	corps de bâti sur rue : mur sud-est avec maçonneries à étudier. Dans la cuisine actuelle, mur avec maçonneries XIIIe s. dans l'aile est, rdc, pièce ouest : mur sud avec maçonneries pouvant être médiévales, présence d'une assise en sifflet. (pièce de l'ancienne cuisine avec cheminée et évier). r+1, traces potentielles de murs médiévaux également. Lien avec l'enceinte ?	Conserver	XIII
CK0444	A	12 rue Subervie	Fenêtres	Fenêtres à grands carreaux, petits bois moulurés, gonds anciens en fer forgé, crémone moulurée.	Conserver	XIX
CK0444	A	12 rue Subervie	Menuiseries intérieures	porte à panneaux avec chambranle et ferronnerie.	Conserver	XIX
CK0445	A	10 rue de Subervie	Baie	Baies cintrées sur rue, au r+1.	Conserver	Moderne
CK0445	A	10 rue de Subervie	Porte d'entrée		Conserver	Moderne

Liste des éléments intérieurs particuliers protégés dans les immeubles dont les parties extérieures sont protégées

CK0446	A	8 rue de Subervie	Cave	cave à multiples pièces : cave sur rue : porte chanfreinée XV/XVIe ? présence d'une colonne en pierre à tambour insérée dans mur nord. maçonnerie sur mur ouest au rdc présentant une cavité verticale, blocs XIIIe ? latrines ?	Conserver	XV
CK0446	A	8 rue de Subervie	cave	cave sur jardin : puits avec cuvelage en pierre, sous couloir. 1m de diamètre. Enceinte antique sous enceinte médiévale, petit appareil. enceinte XIIIe. visible sur deux murs, le tracé connu de l'enceinte antique, le tracé connu de l'enceinte moderne. meurtrières sur fossé. Au revers du mur d'enceinte antique, présence d'un départ pris dans des maçonneries potentiellement médiévales, structure non liée à l'enceinte ? enceinte moderne avec pièce voûtée en pierre.	Conserver	XIII
CK0446	A	8 rue de Subervie	poutraison	bois.	Conserver	
CK0446	A	8 rue de Subervie	Cheminée	Bâti sur enceinte : pièce est, en encorbellement, mur ouest : cheminée avec hotte moulurée.	Conserver	XVIII
CK0446	A	8 rue de Subervie	Escalier	Escalier en pierre et métal : deux escaliers principaux se succèdent pour distribuer les étages. Garde-corps ouvragé en fer forgé. Escalier de service en bois à 1/2 tournant, garde-corps simple. portes palières à panneaux.	Conserver	XVIII

Liste des éléments intérieurs particuliers protégés dans les immeubles dont les parties extérieures sont protégées

CK0446	A	8 rue de Subervie	Pièces	aux étages : r+1 : sur rue, cheminées avec manteau en bois finement sculpté, hotte finement stuquée et moulurée (mur sud), rosace, parquet à échelle, menuiseries de portes à panneaux. sur jardin : trumeau mouluré sur jardin (mur ouest), manteau remanié. Evier en pierre simple sur mur sud. r+2 : sur rue, mur sud, cheminée avec manteau bois sculpté, remploi ? .	Conserver	XVIII
CK0448	A	rue Nationale	Mur est	Maçonneries assises régulières, grands modules gourdes à la terre.	Conserver	
CK0448	A	rue Nationale	Cheminées	Au 1er étage, côté rue, reste du piedroit de cheminée en placage marbre. 2 cheminées avec placage marbre.	Conserver	XIX
CK0448	A	rue Nationale	Escalier	Escalier rampe sur rampe, en bois, petit jour central. Balustre en bois.	Conserver	XIX
CK0448	A	rue Nationale	Quincaillerie	Poignée ouvragée	Conserver	
CK0448	A	rue Nationale	Maçonneries type appareil de Montpellier	au moins 2 murs avec appareil potentiellement XIXe s. avec blocs médiévaux en remploi, souvent observés dans les murs d'enceinte ou de soutènement remaniés à Lecture. Datation à confirmer.	Conserver	
CK0448	A	rue Nationale	Maçonneries médiévales	Au premier niveau, plusieurs murs constitués de maçonneries XIII/XIVe. 2 appareils visibles : grand et petit appareils. Certains en remploi, d'autres pouvant être en place. Liés au système défensif de la ville ? Déterminer la datation et l'usage par une étude.	Conserver	XIII
CK0449	A	2 rue Nationale	Distribution	Logement traversant. Distribution	Améliorer	XIX
CK0449	A	2 rue Nationale	Escalier	Escalier en bois 1/4 tournant, balustre barreaux simples en bois. Portes palieres. Petit jour central.	Conserver	XIX
CK0449	A	2 rue Nationale	Cheminées	Cheminées placage marbre.	Conserver	XIX

Liste des éléments intérieurs particuliers protégés dans les immeubles dont les parties extérieures sont protégées

CK0451	A	8 rue Nationale	hall d'entrée	couloir et dégagement en couloir. arc plein cintre sur mur de refend.	Conserver	XIX
CK0451	A	8 rue Nationale	Escalier	Escalier en bois et pierre, garde-corps en fonte, poteau de départ ouvragé avec gland. dans la continuité de l'escalier. lambris. r+2 : arc de refend avec chambranle.	Conserver	XIX
CK0451	A	8 rue Nationale	cave	rigole creusé en pierre et incliné vers le fossé. Depuis sanitaire actuellement. Probablement évacuation des eaux pluviales (de la parcelle ou plus ?) vers le fossé, débouché visible sur le fossé de ville. datation à déterminer.	Conserver	
CK0451	A	8 rue Nationale	pièce	rdc : sol en carreaux de ciment, chambranle et porte. oculi. r+1 : pièce sur rue et sur cour : placards avec porte, lambris d'ébrasement et sur allège anciens. portes anciennes à panneaux. plafond avec corniche, à caisson, cheminée mur ouest, manteau en marbre et hotte moulurée stuquée, décor début XIXe, parquet à chevron, pièce sur fossé de ville : 2eme cheminée en marbre et hotte, mur nord. hotte stuquée, mm motif que la première. plafond avec corniche, faux lambris r+2 : pièce nord-ouest : rosace, porte à panneaux avec gonds anciens, cheminée manteau bois 18ème s, hotte 19ème s avec motifs néo-gothiques. porte avec serrurerie 19ème s. pièce sud, sur rue : autre cheminée, manteau marbre et hotte stuquée. placard avec porte chantournées. sol en tomette. moderne et XIXe.	Conserver	XIX

Liste des éléments intérieurs particuliers protégés dans les immeubles dont les parties extérieures sont protégées

CK0452	A	10 rue Nationale	Cave	2 caves. blocs antiques en remploi (voir élément espace privés). mur nord de la parcelle médiévale, type XIIIe (voir élément espace privés).	Conserver	XIII
CK0452	A	10 rue Nationale	Menuiseries intérieures	porte en bois à panneaux	Conserver	XIX
CK0452	A	10 rue Nationale	Maçonneries médiévales	mur nord, limite avec CK0852, niveau de cave.	Conserver	XIII
CK0452	A	10 rue Nationale	Poutraison	cloison en pan de bois et torchis	Conserver	
CK0452	A	10 rue Nationale	Escalier	Escalier en bois tournant, première marche en pierre. Garde-corps métallique. Escalier à deux volées droites en bois.	Conserver	XIX
CK0452	A	10 rue Nationale	Maçonnerie	mur nord, cave sur rue Nationale, important blocs de pierre, pouvant être un bloc antique en remploi. mur ouest, arc en pierre.	Conserver	
CK0454	A	14 rue Nationale	Cheminée	Au 2ème étage, petite cheminée en placage marbre.	Conserver	XIX
CK0454	A	14 rue Nationale	Salon	Au 1er étage, petit salon cheminée, menuiseries de placard.	Conserver	XIX
CK0454	A	14 rue Nationale	Escalier	Escalier 1/4 tournant en bois, balustre en fonte.	Conserver	XIX
CK0454	A	14 rue Nationale	Hall d'entrée	Porte palière à double battant, sol en terre cuite.	Conserver	XIX
CK0455	A	2 rue Nationale	Escalier	Escalier bois, rampe taillé dans poteau cornier.	Conserver	XIX
CK0455	A	2 rue Nationale	Maçonneries	Maçonneries Eglise XIIIe et XVe siècle.	Conserver	XIII
CK0456	A	2 rue Nationale	Maçonneries Eglise		Conserver	XV
CK0457	A	1 rue Nationale	Petit salon	Ensemble remanié à la fin du XIXe. Tomettes au sol, cheminée manteau en placage marbre, trumeau en stuc, corniches, menuiseries de portes et placards.	Conserver	XIX
CK0457	A	1 rue Nationale	Escalier	Escalier en bois, palier tournant, garde-corps en fonte.	Conserver	XIX

Liste des éléments intérieurs particuliers protégés dans les immeubles dont les parties extérieures sont protégées

CK0457	A	1 rue Nationale	Distribution	Distribution pièces en enfilade sur jardin, couloir à l'arrière.	Conserver	XIX
CK0457	A	1 rue Nationale	Chambre	Chambre Nord est cheminée XIXe manteau en marbre gris.	Conserver	XIX
CK0457	A	1 rue Nationale	Salon	Ensemble constitué de lambris d'appui, menuiseries de placard, volets intérieurs, cheminée manteau rapporté en marbre blanc, avec un trumeau en stuc, décor figurant une lyre. Sol en tomettes.	Conserver	XIX
CK0457	B	1 rue Nationale	Calade	Vestige de calade en rdc mais état très délabré.	Améliorer	XVIII
CK0457	C	1 rue Nationale	Pièce	Sol en tomettes, décor de corniche à denticules, petites consoles, lambris d'appui, rosaces, menuiseries.	Restituer	XIX
CK0465	A	boulevard du Midi	Evier	Evier au pierre au nord	Conserver	
CK0465	A	boulevard du Midi	Cheminées	Cheminées avec placage bois au niveau du manteau.	Conserver	XIX
CK0465	A	boulevard du Midi	Sols	Carreaux de terre cuite, XVIII ou XIXe s vraisemblablement.		
CK0465	A	boulevard du Midi	Distribution	Pièces traversantes, double circulation avec couloir au nord (?)	Conserver	XIX
CK0470	A	place du Général de Gaulle	Maçonnerie	Plusieurs assises XIIIe s. en partie basse (1m50/2m de hauteur environ) au niveau de la tourelle hors oeuvre au sud de l'aile sud de la mairie, face à la maison des Clarinettes. Mur de contrescarpe du fossé dans la cour de la mairie : plusieurs assises en parties basses pourraient être XIIIe s. à déterminer par étude approfondie.	Conserver	XIII
CK0470	A	place du Général de Gaulle	Escalier	cage d'escalier	Conserver	Moderne
CK0470	A	place du Général de Gaulle	Caves	Une partie moderne sous le corps principal, XIII et moderne dans l'aile sud.	Conserver	Moderne
CK0470	A	place du Général de Gaulle	Tribunal	Pièces du tribunal et mobilier	Conserver	XIX
CK0470	A	place du Général de Gaulle	Pièces et distribution	Moderne et XIXe s.	Conserver	Moderne

Liste des éléments intérieurs particuliers protégés dans les immeubles dont les parties extérieures sont protégées

CK0470	A	place du Général de Gaulle	Cheminées en remploi	XVI et XVIIe s. ? Provenant d'autres bâtiments.	Conserver	
CK0470	A	place du Général de Gaulle	Maçonneries	Plusieurs murs maçonnés et liés en cave. sur front sud. cheminée à proximité non vue.	Conserver	XIII
CK0471	A	place du Général de Gaulle	Escalier		Conserver	
CK0471	A	place du Général de Gaulle	pièces voutées		Conserver	
CK0472	A	4 rue Fontélie, 2 rue Fontélie	Poutraison	Poutres maîtresses en bois	Conserver	
CK0472	C	4 rue Fontélie, 2 rue Fontélie	pièces	r+1 : plafonds moulurés, cheminées placage marbre avec décor en stuc, papier peint, menuiseries (modernes), lambris d'appui, lambris d'ébrasement, parquet en bois à chevron et à panneaux, menuiseries intérieures (portes et chambranles de portes moulurés), allège recouverte de lambris. soubassement en papier peint ? Distribution de ces pièces (160m2).	Conserver	XIX
CK0472	C	4 rue Fontélie, 2 rue Fontélie	Escalier et hall d'entrée	portes palières en bois à panneaux, lambris d'ébrasement. Escalier à volées droites et repos, à 1/2 tournant vers la gauche. Hall d'entrée et couloir avec lambris (commerce) et portes à panneaux et chambranles. Sols avec carrelage et plafond avec rosace.	Conserver	XIX
CK0473	A	9 rue Nationale	Escalier	Escalier en bois 1/4 tournant barreaudage. Ancien simple en bois. Jour central. Première volée droite plus récente.	Conserver	XIX
CK0473	A	9 rue Nationale	Lambris d'appui	Au 1er étage sur rue, lambris d'appui en partie basse, moulures simples.	Conserver	XIX
CK0473	A	9 rue Nationale	Décor plafond	Au 1er étage sur cour, reste d'une corniche à moulure simple et rosace centrale.	Conserver	XIX
CK0473	A	9 rue Nationale	Cave	Cave sous plancher, pierre en réemploi à moulure et cavet. Sol en terre battue.	Conserver	
CK0475	A	6 rue Fontélie	Volume du rdc	Grand volume ouvert qui dessert l'étage habité. Système de coursives.	Restaurer	XX

Liste des éléments intérieurs particuliers protégés dans les immeubles dont les parties extérieures sont protégées

CK0475	A	6 rue Fontélie	Maçonnerie médiévale	Présence de maçonnerie médiévale sur le mur sud, attenant à CK0738, visible lors de travaux en 2021, recoupé par une baie aux piédroits en pierre et linteau bois chanfreinés probablement XV/XVIe s. trace d'un escalier en négatif au devant de la porte Mur nord : emploi de blocs médiévaux ?	Conserver	XIII
CK0481	A	10 rue des Capucins	Eléments médiévaux	selon annonce immobilière et inventaire	Conserver	XIII
CK0482	A	10 rue des Capucins	Cavité	cavité remplie d'eau au rdc, selon ancienne propriétaire. très profond. photos anciennes existantes.	Conserver	
CK0482	A	10 rue des Capucins	Eléments médiévaux et modernes	selon annonce immobilière et inventaire. Non vus.	Conserver	
CK0485	A	23 rue Nationale	cave	sol en terre battue. Escalier en pierre. Voir élément "Puits"	Conserver	
CK0485	A	23 rue Nationale	Menuiseries et parquet	chambranles moulurés, un avec corniche et portes à panneaux, gonds anciens. Lambris d'appui décorés. Parquet à lames larges.	Conserver	XIX
CK0485	A	23 rue Nationale	Escalier et paliers	escalier en bois tournant. Galerie attenante, menuiseries de porte (chambranle)	Conserver	
CK0485	A	23 rue Nationale	sol	sol en tomette au rdc	Conserver	
CK0485	A	23 rue Nationale	Puits et parement médiéval	en cave, puits creusé dans le rocher, margelle rectangulaire avec blocs de grande taille et terre cuite architecturale. Parement XIIIe s. attenant au puits. La margelle n'est pas datée.	Conserver	XIII
CK0485	A	23 rue Nationale	poutraison	cloisons en pan de bois, planchers en bois.	Conserver	

Liste des éléments intérieurs particuliers protégés dans les immeubles dont les parties extérieures sont protégées

CK0486	A	25 rue Nationale, 1 rue des Frères Danzas	maison médiévale	cave : porte arquée, brisé. maison médiévale, 2 murs certains (ouest et sud), maçonneries s'arrête au piédroit sud de la porte sur rue des frères Danzas. jour chanfreiné au sud. limites à étudier.	Conserver	XIII
CK0486	A	25 rue Nationale, 1 rue des Frères Danzas	poutraison	r+1 et r+2.	Conserver	
CK0486	A	25 rue Nationale, 1 rue des Frères Danzas	appartement	r+1 : sur rue : ajout cheminée, placard, rosace. r+1 et r+2 , en place : chambranles en bois. 2 portes en bois à panneaux chantournés style 17ème s., 1 avec poignée moulurée, motifs floraux. r+2 : cheminée en marbre, parquet. portes à double vantaux, à panneaux, poignée en olive, serrurerie. cheminée en marbre. Menuiseries de fenêtres à petits carreaux sur ancienne cour.	Conserver	XIX
CK0486	A	25 rue Nationale, 1 rue des Frères Danzas	Escalier	Escalier en bois, garde-corps en fonte ouvragé. à 1/2 tournant, jour central.	Conserver	XIX
CK0486	B	25 rue Nationale, 1 rue des Frères Danzas	Escalier	Escalier en bois, garde-corps en fonte, main courante en bois.	Conserver	XX
CK0486	B	25 rue Nationale, 1 rue des Frères Danzas	placard		Conserver	
CK0486	C	25 rue Nationale, 1 rue des Frères Danzas	Possibles maçonneries médiévales en rdc de la façade nord	maçonneries du mur périphérique nord à étudier en cas de décroûtage, baie avec piédroit chanfreinée (donnant sur la portion de cave médiévale de A)	Conserver	
CK0487	A	5 rue des Frères Danzas		Pièce en rdc, sol en terre battue, mur nord baie feuillure extérieure.		
CK0487	A	5 rue des Frères Danzas	Cheminée	Cheminée, type fin XVIIIe.	Restaurer	XVIII
CK0487	A	5 rue des Frères Danzas	Revêtement	Appuis en bois moulurés. Moulures type XVIIe ou XVIIIe.	Restaurer	XVII

Liste des éléments intérieurs particuliers protégés dans les immeubles dont les parties extérieures sont protégées

CK0487	A	5 rue des Frères Danzas	Cheminée	Au R +1 Cheminée type XVII e, trumeau en stuc, grosse moulure	Restaurer	Moderne
CK0487	A	5 rue des Frères Danzas	Carrelage	RDC : tomettes.	Conserver	XVIII
CK0487	A	5 rue des Frères Danzas	Menuiseries	Menuiseries de portes palières et encadrements en bois, type XVIIIe.	Conserver	XVIII
CK0487	A	5 rue des Frères Danzas	Menuiserie de porte	Type XVIIIe.	Restaurer	Moderne
CK0488	A	7 rue des Frères Danzas	Escalier	Escalier monumental, tournant, rampe-sur-rampe. Deux premières marches en pierre puis le reste en bois.	Conserver	XVIII
CK0488	A	7 rue des Frères Danzas	Charpente	Combles.	Conserver	XVIII
CK0488	A	7 rue des Frères Danzas	Cave	Cave voûtée, à accès extérieur depuis la rue des Capucins, voûté en brique et en pierre.	Conserver	XVIII
CK0488	A	7 rue des Frères Danzas	Carrelage	Hall d'entrée : tomettes.	Conserver	XVIII
CK0488	A	7 rue des Frères Danzas	Huissierie	RDC : chambranles portes + menuiserie.	Conserver	XVIII
CK0488	A	7 rue des Frères Danzas	Cheminée	RDC : cheminée de cuisine, en bois avec des petites moulures.	Conserver	XVIII
CK0488	A	7 rue des Frères Danzas	Cheminée	Etage : gypserie et placage marbre avec moulures.	Conserver	XIX
CK0488	A	7 rue des Frères Danzas	Parquet	Parquet à ponts-de-hongrie.	Conserver	XVIII
CK0488	A	7 rue des Frères Danzas	Escalier	Escalier de service pour accès aux combles (ancien étage des bonnes).	Conserver	XVIII
CK0488	A	7 rue des Frères Danzas	Revêtement	Gypserie, moulure, corniche et lambris.	Conserver	XVIII
CK0491	A	13 rue des Frères Danzas	Escalier	Escalier en bois barreaudage.Ancien simple.	Conserver	XIX
CK0491	A	13 rue des Frères Danzas	Cheminée	En rdc, salon sur rue, petite cheminée manteau décor en stuc, piédroit placage marbre.	Conserver	XIX
CK0491	A	13 rue des Frères Danzas	Plancher	En rdc et étage salon sur rue, gros plancher lames larges.	Conserver	Moderne
CK0491	A	13 rue des Frères Danzas	Rdc	En rdc soubassement, garage mais inutilisables pour se garer porte trop étroite. Vestige arc plein cintre en brique sur mur Nord. Pierre d'évier donnant sur mur est carrelot.	Conserver	Moderne
CK0492	A	15 rue des Fères Danzas	Escalier	Escalier tournant à gauche, simple, en bois.	Conserver	XVIII

Liste des éléments intérieurs particuliers protégés dans les immeubles dont les parties extérieures sont protégées

CK0492	A	15 rue des Frères Danzas	Cheminée	RDC : cheminée à manteau en bois, pour la cuisine. Possibilité d'une cheminée plus ancienne. Possible potager conservé à l'ouest (?).	Conserver	XVIII
CK0492	A	15 rue des Frères Danzas	Ensemble	Chambre sur cour : décor, placard, et cheminée du XIXe style directoire + alcôve et placard du XVIIIe.	Conserver	XVIII
CK0492	A	15 rue des Frères Danzas	Cheminée	Chambre sur rue : cheminée à manteau de bois et trumeau décoré en stuc.	Conserver	XVIII
CK0493	A	17 bis rue des Frères Danzas	Escalier	2 escaliers, un escalier droit et un autre tournant.	Conserver	
CK0493	A	17 bis rue des Frères Danzas	Cheminée	large cheminée sur mur nord. r+2 : cheminée en bois manteau et hotte chantournée.	Conserver	Moderne
CK0493	A	17 bis rue des Frères Danzas	sol	tomette en rdc	Conserver	
CK0494	A	17 rue des Frères Danzas	Escalier		Restaurer	XVIII
CK0494	A	17 rue des Frères Danzas	Cheminée	Cheminée engagée à manteau de bois et trumeau à décor de stuc. Cheminée adossée à manteau en bois et trumeau à décor de stuc.	Conserver	XVIII
CK0494	A	17 rue des Frères Danzas	Carrelage	Tomettes.	Conserver	XVIII
CK0494	A	17 rue des Frères Danzas	Plancher	Combles : plancher à planches larges.	Améliorer	XVIII
CK0494	A	17 rue des Frères Danzas	Cave	Cave : sol en terre, piliers en pierre de taille et poteaux en bois.	Restaurer	XVIII
CK0494	A	17 rue des Frères Danzas	Niche	Cave. Médiéval ? (voir CK0497)	Conserver	
CK0495	A	19 rue des Frères Danzas	Escalier	escalier tournant en bois, selon chargée inventaire	Conserver	XIX
CK0495	A	19 rue des Frères Danzas	Cloison	Cloison en pan de bois selon chargée de l'Inventaire	Conserver	XIX
CK0496	A	21 rue des Frères Danzas	Poutraison		Conserver	
CK0496	A	21 rue des Frères Danzas	Cave	maçonneries médiévales selon témoignage oral	Conserver	XIII
CK0496	A	21 rue des Frères Danzas	Escalier	Escalier en bois, poteau de départ mouluré, montants simples, 1/2 tournant, vers la droite. arc en anse de panier sur mur de refend.	Conserver	XIX
CK0497	A	18 rue Diane	Cheminée	r+2, mur ouest. manteau bois, tomettes.	Conserver	XIX
CK0497	A	18 rue Diane	poutraison	poutres en bois, parquet bois.	Conserver	

Liste des éléments intérieurs particuliers protégés dans les immeubles dont les parties extérieures sont protégées

CK0497	A	18 rue Diane	Maçonneries	Murs médiévaux sud, est, nord en cave, avec niche.	Conserver	XIII
CK0497	A	18 rue Diane	Escalier	Escalier en bois à 1/2 tournant.	Conserver	
CK0499	A	16 rue Diane	niche	ancien évier	Conserver	
CK0499	A	16 rue Diane	cheminées	cheminée avec placage marbre gris, hotte richement moulurée avec corniche. une seconde cheminée avec même manteau et hotte moulurée.	Restaurer	XIX
CK0500	A	14 rue Diane	Plancher poutres		Conserver	Moderne
CK0500	A	14 rue Diane	Cheminée	Large cheminée trumeau décor en stuc début XIXe mais à priori plus ancienne vue sa volumétrie.	Conserver	XIX
CK0500	A	14 rue Diane	Escalier	Escalier en bois 1/4 tournant, balustre barreaudage simple.	Conserver	XIX
CK0500	A	14 rue Diane	Portes de placard	Au 1er étage, portes de placards doubles. Panneaux en bois plein, début XIXE	Conserver	XIX
CK0503	A	10 rue Diane	Menuiserie de porte	Porte vitrée à petits bois et vitrages colorés.	Conserver	XX
CK0503	A	10 rue Diane	Poutraison	en bois	Conserver	
CK0503	A	10 rue Diane	cheminées	cheminées avec manteau en bois simple. 1 cheminée avec hotte moulurée partiellement visible.	Conserver	XIX
CK0505	A	1 rue Diane	Escalier	Ancien escalier	Conserver	
CK0505	A	1 rue Diane	Escalier	Escalier en bois et en pierre	Conserver	
CK0505	A	1 rue Diane	Menuiseries intérieures	porte à décor galbé	Conserver	Moderne
CK0505	A	1 rue Diane	Cheminées	Manteau bois galbé avec décor floral. Hotte droite. remploi ?	Conserver	
CK0506	B	7 rue des Capucins	Maçonneries médiévales		Conserver	
CK0506	B	7 rue des Capucins	Cave	Cave voûtée selon chargée de l'Inventaire	Conserver	
CK0506	A	7 rue des Capucins	Eléments médiévaux	baies, maçonneries, corbeaux, poutraison en bois et pierre, escalier, cheminées	Conserver	XVI

Liste des éléments intérieurs particuliers protégés dans les immeubles dont les parties extérieures sont protégées

CK0506	A	7 rue des Capucins	Pièces	selon chargée de l'Inventaire : distribution, plafond peint, cheminées, niche, escalier en bois et fonte, menuiseries de portes, puits (voir décor de CK0143)		XIX
CK0507	A	1 rue des Capucins	Escalier	Escalier en bois, montant simple, escalier de service du couvent (?). Selon chargée de l'Inventaire.	Conserver	
CK0507	A	1 rue des Capucins	Pièces	Pièces avec lambris, cheminées, placard mural, plafond mouluré, selon chargée inventaire.	Conserver	XIX
CK0507	A	1 rue des Capucins	Baie	niche arquée, ancienne porte vers l'église conventuelle. arcade en pierre de taille. selon chargée inventaire.	Conserver	XVI
CK0508	A	28 rue des Capucins	Cave	sol en terre. arc brisé médiéval (continuité du passage public), escalier en pierre vers cour, tomettes. mur de l'église adjacente visible (17eme s.)	Conserver	
CK0508	D	28 rue des Capucins	Baie	mur sud : baie (?) avec piédroit et linteau mouluré d'un quart de rond ; fenêtre cintrée et chanfreinée	Conserver	
CK0508	A	28 rue des Capucins	Contrevents	Volets en bois	Conserver	
CK0508	A	28 rue des Capucins	Ferronnerie	garde-corps avec lisse en bois	Conserver	XIX
CK0508	A	28 rue des Capucins	Blason	sur l'arc couvrant le passage public, sur rue.	Conserver	
CK0508	B	28 rue des Capucins	Arc	r+1 : départ d'arc mouluré	Restaurer	Moderne
CK0508	A	28 rue des Capucins	arc	clef de l'arc du passage public visible dans la pièce le surplombant.	Conserver	XV
CK0508	A	28 rue des Capucins	Pièces	rdc et r+1 : distribution avec cloisons, plancher, cheminées en marbre, 2 placards d'angle, plafonds moulurés, chambranles de porte, placards de cheminée. tomettes, placards hall d'entrée et escalier en bois, lambris, porte et imposte, tomette, chambranle	Conserver	XIX

Liste des éléments intérieurs particuliers protégés dans les immeubles dont les parties extérieures sont protégées

CK0508	A	28 rue des Capucins	placard	rdc : placard mural à quatre battants, moulurés. Evier en pierre r+1 : cheminée avec placage bois mouluré, placards attenants avec portes.	Conserver	XVIII
CK0508	B	28 rue des Capucins	Maçonneries	Possibles maçonneries médiévales XIII/XIVe s. sous enduit, à déterminer après étude (maison forte Sainte-Gemme)	Conserver	
CK0508	B	28 rue des Capucins	Poutraison	Poutres maîtresse du plancher du r+1, charpente de toiture, escalier en bois. XIX ou XXème siècle.	Restaurer	XIX
CK0508	A	28 rue des Capucins	Maçonnerie	mur de refend médiéval en élévation jusqu'au comble,		
CK0508	A	28 rue des Capucins	Baie	Ancienne baie de l'église, réutilisée en placard.	Conserver	Moderne
CK0508	B	28 rue des Capucins	Corniche	r+1 : corniche en bois	Restaurer	Moderne
CK0508	A	28 rue des Capucins	Soleilho	sur cour, lambrequin	Conserver	XIX
CK0508	B	28 rue des Capucins	porte	Porte en bois, encadrement en pierre, blason altéré sur la plate-bande clavée.	Restaurer	XIX
CK0508	B	28 rue des Capucins	Niche	rdc : niche en pierre couverte d'un cul de four	Conserver	Moderne
CK0508	B	28 rue des Capucins	Fenêtre	Fenêtres de l'église	Restaurer	Moderne
CK0510	A	14 rue Fontélie	sol	tomettes à l'étage	Conserver	
CK0510	A	14 rue Fontélie	puits	selon chargée Inventaire (en sous-sol, au nord-ouest).	Conserver	
CK0510	A	14 rue Fontélie	modillon	tête sculptée au r+1, emploi médiéval.	Conserver	
CK0510	A	14 rue Fontélie	Eléments médiévaux	Éléments maçonnés des XIII et XIVe siècles, jours sur le mur est (rdc) selon chargée inventaire. A l'étage jour également avec couvrement en pierre. Fenêtre à l'est XIII/XIVe s. Encorbellement au rdc sur l'élévation est ainsi que des arcades brisées. Fondations avec base à ressauts visibles chez CK0510 et 511. Porte cintrée à l'est. (voir CK0511) Au sous-sol base de l'arc situé dans le passage à l'ouest de la parcelle.	Conserver	XIII
CK0511	A	12 rue Fontélie	Escalier	Escalier en équerre en bois à barreaudage simple.	Conserver	XIX

Liste des éléments intérieurs particuliers protégés dans les immeubles dont les parties extérieures sont protégées

CK0511	A	12 rue Fontélie	Cheminées, rosace et distribution	R+1 : au moins 3 cheminées à trumeau à gypserie et placage de marbre sur le manteau, plusieurs modèles. Hottes moulurés. Rosace moulurée au rdc.	Conserver	XIX
CK0511	A	12 rue Fontélie	Cheminée médiévale et maçonneries	attenant une cheminée XIXe s. déjà décrite, cheminée en pierre avec arc sculpté de pointe de diamant au niveau des sommiers. Elle est engagée dans le mur et partiellement comblée. A l'ouest, des maçonneries XIIIe s. sont visibles, ainsi qu'une assise surmontant la cheminée. une niche aurait pu être recoupé par la cheminée.	Conserver	XIV
CK0511	A	12 rue Fontélie	Evier	étage : évier en pierre (avec appuis ?) intégré au mur selon chargée Inventaire.	Conserver	
CK0511	A	12 rue Fontélie	cheminée	rdc, large cheminée à contrecœur en pierre de taille et manteau fait d'une simple poutre selon chargée Inventaire.	Conserver	XIX
CK0511	A	12 rue Fontélie	Façade	Façade d'origine du bâtiment du cadastre Napoléonien, avec 2 jours en fente. Croisée XVIe s. intégrée dans une fenêtre plus ancienne XIII ou XIVe s. (type fenêtre "coucou") (voir CK0510) Soubassement de la maison XIII/XIVe à ressaut (3 degrés)	Conserver	XIII
CK0512	A	1 rue des Capucins	Passage	Maçonneries XIII/XIVe siècle. Poutraison en bois. Il mène jusqu'au cloître.	Conserver	XIII
CK0512	B	1 rue des Capucins	Pièces	voir CK0508 pour la r+1.	Conserver	
CK0512	B	1 rue des Capucins	arc	arc brisé en pierre	Conserver	XIII
CK0512	A	1 rue des Capucins	Pièces	selon témoignages oraux, pièces en enfilades avec décors moderne ou XIXe s.	Conserver	
CK0513	A	14 rue Fontelie	décors peints et menuiserie	décors peints. lambris. Porte à petits bois et vitrages colorés.	Conserver	XIX
CK0513	A	14 rue Fontelie	Escalier	Escalier avec motifs en forme de clarinettes		
CK0513	A	14 rue Fontelie	cheminée		Conserver	XIX

Liste des éléments intérieurs particuliers protégés dans les immeubles dont les parties extérieures sont protégées

CK0513	A	14 rue Fontelie	distribution		Conserver	XIX
CK0519	A	16 rue Fontélie	Cheminée	R+1 : cheminée avec manteau en marbre.		XIX
CK0519	A	16 rue Fontélie	Menuiserie	R+1 : chambre sur cour : portes de placard.		XIX
CK0519	A	16 rue Fontélie	Poutraison	RDC : vestiges de l'ancien plancher haut.		XVIII
CK0519	A	16 rue Fontélie	cave	voir fiche CK0521	Conserver	
CK0520	A	18 rue Fontélie	Cheminée	R+1 : salon : cheminée rapportée d'un château.	Conserver	
CK0520	A	18 rue Fontélie	Ensemble	R+1 : cuisine : cheminée à manteau de bois sculpté simple, tomettes au sol, huisserie, menuiserie (porte et placard). salon : tomettes au sol.	Conserver	XVIII
CK0521	A	5 rue Diane	Cheminée	à l'étage, une cheminée XXe s. avec 2 placards attenants.		XX
CK0521	B	5 rue Diane	Escalier			
CK0521	A	5 rue Diane	Escalier	Escalier en bois simple avec balustre en bois, première marche en pierre. sol en tomette de petit format. Rosace en plâtre, fin XVIIIe/XIXe s. dans la cage d'escalier.	Conserver	XVIII
CK0521	A	5 rue Diane	Cave	Escalier droit en 2 volées. Porte avec encadrement en pierre en quart de rond avec pénétration (piédroit et linteau chanfreiné bois) XV/XVIe s. Porte en bois avec verrous et barre de force, clous retournés. L'escalier et l'accès sont situés sur la parcelle CK0519. Sol en terre battue. Calade au pied de l'escalier. 2 pièces rectangulaires, présence de torchis et pan de bois surélevé. 2 absides sur les murs nord et sud se faisant face, usage non déterminé. Soupiaux en pierre de taille.	Conserver	XVI

Liste des éléments intérieurs particuliers protégés dans les immeubles dont les parties extérieures sont protégées

CK0521	A	5 rue Diane	Pièces et distribution	Au rdc, dans le salon, tomettes, grand placard et pierre de seuil vers jardin. Au rdc et r+1, 2 cheminées fin XVIII-XIXe s. similaires. Cheminées avec manteau en bois sauf celle de la grande chambre en marbre avec un hotte stuquée (décor fin XVIII/début XIXe s.). Cette grande chambre est également lambrissée au niveau des allèges. Au niveau des combles, sol en grandes tomettes.	Conserver	XVIII
CK0522	A	11 rue Diane	Carrelage	Hall d'entrée : carreaux de ciment.		
CK0522	A	11 rue Diane	Revêtement	Hall d'accès : lambris d'appui.		
CK0522	A	11 rue Diane	Huisserie	R+1 : menuiserie des portes + poignées.		
CK0522	A	11 rue Diane	Escalier	Hall d'accès : escalier tournant en bois à rampe simple.		
CK0522	A	11 rue Diane	Carrelage	RDC et R+1 : tomettes : réemploi ?		XVI
CK0522	A	11 rue Diane	Cheminée	R+1 : cheminée engagée. Trumeau à gypserie, manteau à piédroits angulaires en pierre de taille et couvrement en bois. Dalle de foyer en tomettes.		
CK0522	D	11 rue Diane	Charpente			
CK0522	D	11 rue Diane	Four à pain			XVI
CK0523	A	15 rue Diane	Salon	R+1 : cheminée avec manteau de bois et trumeau doté de moulures en plâtre. Placard et sol en grosses tomettes.	Conserver	XIX
CK0523	A	15 rue Diane	Chambre	R+1 : chambre sur loggia : parquet à lame large. Cheminée à manteau de bois et trumeau à décor floral.	Conserver	XIX
CK0523	A	15 rue Diane	Escalier	Escalier en bois, tournant à droite, à barreaudage simple, rampe sur rampe.	Conserver	XIX
CK0523	A	15 rue Diane	Ensemble	RDC : chambre : cheminée avec manteau en bois simple et parquet à planche large.	Conserver	XIX
CK0524	A	17 rue Diane	Cheminée	R+1 : cheminées avec manteau en marbre et trumeau à décor de stuc type XVIIIe voire début XIXe.	Conserver	XVIII

Liste des éléments intérieurs particuliers protégés dans les immeubles dont les parties extérieures sont protégées

CK0524	A	17 rue Diane	Huisserie	R+1 : huisserie et menuiserie des portes fenêtres type fin XVIIIe.	Conserver	XVIII
CK0526	A	21 rue Diane	Plafond	Selon chargée Inventaire : plafond avec entrevous assemblés à joints vifs cachés par des couvre-joints taillés en biseau. Remanié au XVIIIe s. selon chargée inventaire		XV
CK0526	A	21 rue Diane	cheminée	Cheminée avec manteau bois mouluré, hotte droite engagée stuquée. selon chargée inventaire	Conserver	XVIII
CK0526	A	21 rue Diane	Pan de bois	selon chargée inventaire		
CK0527	A	23 rue Diane	Pièces	pièces avec cheminées (manteaux bois ou marbre et hottes), lambris à panneaux, menuiseries de fenêtres à crémone, menuiseries de portes à panneaux et chambranles. Plancher à chevrons. Distribution d'une chambre avec anciennes portes de garde-robe. XVIIIe et XIXe.	Conserver	Moderne
CK0528	A	25 rue Diane	sols	Carreaux de terre cuite, selon chargée Inventaire	Restaurer	
CK0528	A	25 rue Diane	cheminée	r+1 : cheminée en bois selon chargée inventaire, sur mur ouest	Restaurer	
CK0531	A	25 rue des Frères Danzas	four à bois	selon chargée de l'Inventaire et propriétaire	Conserver	
CK0531	A	25 rue des Frères Danzas		Traces cheminées détruites à l'étage selon témoignage		
CK0531	A	25 rue des Frères Danzas	Placard	rdc, selon témoignage	Conserver	
CK0531	A	25 rue des Frères Danzas	Poutraison	r+1, selon témoignage	Conserver	
CK0532	A	27 rue des Frères Danzas	poutraison	poutres en bois, une débord de un mètre sur ck0531 selon propriétaire.	Conserver	
CK0533	A	29 rue des Frères Danzas	Cheminée	Cheminée au r+1, mur sud, hotte moulurée stuquée, partiellement masquée. manteau en bois plus récent.	Conserver	XVIII
CK0533	A	29 rue des Frères Danzas	Cheminée	r+1, sur cour, mur sud : manteau bois, hotte stuquée	Conserver	XIX

Liste des éléments intérieurs particuliers protégés dans les immeubles dont les parties extérieures sont protégées

CK0533	A	29 rue des Frères Danzas	lambris et plaque	allège fenêtre rdc, lambris et plaque en bronze ornementée.	Conserver	XIX
CK0533	A	29 rue des Frères Danzas	poutraison	rdc, planchers et cloison (remploi), en bois.	Conserver	
CK0533	A	29 rue des Frères Danzas	date portée	inscription de 1769 au r+1, sur cour. pan de bois au-dessus de la porte.	Conserver	XVIII
CK0535	A	33 rue des Frères Danzas	Poutraison	poutre muraille avec négatifs de l'ancien cloisonnement.	Conserver	
CK0536	A	35 rue des Frères Danzas	Escalier	Escalier en bois 1/' tournant, barreaux en bois simple.	Restaurer	XIX
CK0538	A	40 rue des Frères Danzas	sols	rdc et r+1 : Tomettes. XIXe s. ?	Conserver	
CK0538	A	40 rue des Frères Danzas	cheminée	r+1, mur sud : cheminée avec manteau en bois, simple.	Conserver	XIX
CK0538	A	40 rue des Frères Danzas	Poutraison	Cloison en bois, planchers. XIXe s. ?	Conserver	
CK0540	A	8 boulevard Jean Jaurès	Escalier	Escalier droit en bois, dans l'axe de la porte. Portes palieres.	Conserver	XX
CK0540	A	8 boulevard Jean Jaurès	Cheminée	RDC : cheminée de cuisine en bois ; placard en bois.	Conserver	XIX
CK0541	A	36 rue des Frères Danzas	Menuiseries		Conserver	XIX
CK0541	A	36 rue des Frères Danzas	Escalier	Escalier en bois 1/4 tournant, 1ère marche en pierre.balustre en simple barreaudage.Ancien puits de lumière au-dessus.	Conserver	XIX
CK0541	A	36 rue des Frères Danzas	Menuiseries intérieures	Au 1er étage, Série de portes à panneaux en bois, encadrements.	Conserver	XIX
CK0541	A	36 rue des Frères Danzas	Cheminées	2 cheminées simples avec manteau bois.	Conserver	XIX
CK0542	A	32 rue des Frères Danzas	Combles	Combles aménageables.	Améliorer	
CK0543	A	30 rue des Frères Danzas	Escalier	Escalier quart tournant en bois.	Améliorer	
CK0543	A	30 rue des Frères Danzas	Cheminée	RDC : cheminée XVe, (ou XVIe s. moins vraisemblablement) avec manteau en pierre à grosse moulure. Jambages plus récents. Niche attenante.	Conserver	XV
CK0543	A	30 rue des Frères Danzas	Niche	RDC : cuisine : niche pour l'évier.	Conserver	
CK0543	A	30 rue des Frères Danzas	Cheminée	.R+1 : cheminée XVII/ manteau fin XIXe ?	Conserver	XVII
CK0543	A	30 rue des Frères Danzas	Carrelage	R+1 : tomettes.	Conserver	XIX

Liste des éléments intérieurs particuliers protégés dans les immeubles dont les parties extérieures sont protégées

CK0543	A	30 rue des Frères Danzas	chambre	R+1 : cheminée XVIIIe avec grosses moulures, plancher, décor plafond.	Conserver	XVIII
CK0543	A	30 rue des Frères Danzas	Poutraison		Conserver	
CK0548	A	13 rue de la butte Baulac	poutraison			
CK0548	A	13 rue de la butte Baulac			Conserver	XX
CK0548	A	13 rue de la butte Baulac	Escalier	Escalier en bois et pierre, droit, garde-corps en bois, poteau mouluré. Position centrale dans ancienne cour	Conserver	XX
CK0548	A	13 rue de la butte Baulac	Hall d'entrée	sols carreaux de ciment début XXe. distribution	Conserver	XX
CK0548	A	13 rue de la butte Baulac	sol	tomette	Conserver	
CK0548	A	13 rue de la butte Baulac	Cheminée	r+1, Cheminée avec placage marbre. cheminée avec placage bois.	Conserver	XX
CK0548	A	13 rue de la butte Baulac	Menuiseries intérieures	portes et chambranles moulurés. fenêtres en bois avec gonds anciens, crémone, 8 carreaux sur cour couverte	Conserver	XX
CK0551	A	12 boulevard Jean Jaurès	Cheminée	Cheminée et placard attenant. mur est, rdc. r+1 : sol du foyer en carreaux de ciment.	Conserver	XIX
CK0551	A	12 boulevard Jean Jaurès	Menuiseries intérieures	placard : rdc, mur ouest, 2 vantaux. rdc, porte : porte à panneaux avec ferronnerie. r+1 : placards à trois vantaux avec ferronnerie, mur sud.	Conserver	XIX
CK0551	A	12 boulevard Jean Jaurès	sols	rdc en carreaux de terre cuite, antérieur au XIXe s. r+1 : parquet lames minces, 19ème s.	Conserver	
CK0560	A	7 rue des Remparts	poutraison	poutraison en bois coffrée.	Conserver	
CK0562	A	11 rue des Remparts	Escalier	Escalier en bois, à 1/2 tournant, montants simples, débillardé.	Conserver	XX
CK0562	A	11 rue des Remparts	poutraison	poutraison coffrée	Conserver	
CK0563	A	13 rue des remparts	Ancienne façade	Ancienne façade sur escalier actuel	Conserver	
CK0564	A	14 rue des Remparts	Menuiseries	porte à panneaux avec gonds et ferronnerie. placard surmontant.	Conserver	XIX
CK0565	B	12 rue des Remparts	Puits	Puits margelle ronde, toujours en eau. Sert aussi de "point frais" pour les denrées.	Conserver	
CK0570	A	7 rue du Général Mangin	poutraison	poutraison coffrée, non visible.	Conserver	

Liste des éléments intérieurs particuliers protégés dans les immeubles dont les parties extérieures sont protégées

CK0573	A	2 rue des remparts	Massif	au rdc, mur nord : massif maçonné semi circulaire, tourné vers ck0574. Vestige d'un ancien four.	Conserver	
CK0573	A	2 rue des remparts	Cheminée	Cheminée, trumeau moulurés d'angle. manteau mouluré, possiblement 18ème s.	Conserver	Moderne
CK0573	A	2 rue des remparts	Poutraison	Plafond avec solives en bois au rdc et au r+1. poutre maîtresse au r+1 avec aisselier, dispositif possiblement médiéval (typique de Lectoure).	Conserver	XV
CK0574	A	9 rue Antichan	Four	Four à pain selon chargé Inventaire.	Conserver	
CK0574	A	9 rue Antichan	Elément maçonné	Maçonnerie en moyen appareil, breture, vestige mur avec carrelot ? depart arc ? à déterminer.	Conserver	
CK0575	A	11 rue René Antichan	Escalier	Escalier en bois	Conserver	
CK0575	A	11 rue René Antichan	Poutraison			
CK0575	A	11 rue René Antichan	sols	rdc : Carreaux de ciment au rdc r+1 : tomettes	Conserver	XX
CK0575	A	11 rue René Antichan	Cheminées	Rdc, manteau bois, sur mur ouest r+1 : 2 cheminée avec manteau bois, une avec placard attenant.	Conserver	XVIII
CK0575	A	11 rue René Antichan	Niche	niche murale. Possible niche d'évier sur rue.	Conserver	
CK0575	B	11 rue René Antichan	Poutraison	poutraison en bois et parquet, cloison en pan de bois et hourdis moellons.	Conserver	
CK0576	A	13 rue René Antichan	Evier	rdc, mur nord. r+1, en pierre, sur ruelle, mur est (le propriétaire a ajouté des briques sous l'évier).	Conserver	
CK0576	A	13 rue René Antichan	vestige cheminée	r+1 : mur ouest, derrière placage.	Conserver	
CK0576	A	13 rue René Antichan	poutraison		Conserver	
CK0585	A	8 rue du Général Mangin, 6 rue du Général Mangin	Escalier		Conserver	
CK0585	A	8 rue du Général Mangin, 6 rue du Général Mangin	Anneau	sur rue	Conserver	
CK0587	A	12 rue du Général Mangin	Evier	rdc, mur ouest	Conserver	
CK0587	A	12 rue du Général Mangin	Escalier	Escalier droit en position centrale, XIXe s. ?	Conserver	

Liste des éléments intérieurs particuliers protégés dans les immeubles dont les parties extérieures sont protégées

CK0589	A	16 rue du Général Mangin	Sols	sol garage : calade Sol palier ancien escalier, rdc (actuellement sous le rampant de l'escalier récent) : carreaux de terre cuite	Conserver	XIX
CK0589	A	16 rue du Général Mangin	poutraison	plancher et toiture. XIXe s. ? à déterminer.	Conserver	
CK0591	A	11 rue Pey de Garros	Baie	encadrements en pierre	Conserver	XIX
CK0591	A	11 rue Pey de Garros	Escalier	Escalier pierre et bois, à 1/2 tournant. garde-corps repris XXème s. lambris XXe s.	Conserver	
CK0591	A	11 rue Pey de Garros	Sol	tomette au rdc, dans hall d'entrée	Conserver	
CK0591	A	11 rue Pey de Garros	Menuiserie intérieure	chambranle et portes moulurées	Conserver	XIX
CK0591	A	11 rue Pey de Garros	Poutraison	plafond avec bois anciens	Conserver	
CK0591	A	11 rue Pey de Garros	Evier	rdc, mur ouest : Evier en pierre	Conserver	
CK0592	A	9 rue Pey de Garros	Contrevent	1 contrevent avec pentures à moustache, remploi ?	Conserver	
CK0592	A	9 rue Pey de Garros	Poutraison	Poutre maîtresse en bois anciennes ?	Conserver	
CK0592	A	9 rue Pey de Garros	Escalier	Escalier en pierre	Conserver	
CK0595	A	21 rue Antichan	Pan de bois	compris chambranle en bois, sur rue et terrasse. Moderne ou antérieur (?)	Conserver	Moderne
CK0595	A	21 rue Antichan	Cheminée	tailloirs sur conduit au niveau du r+2. Ancienne souche avant surélévation ?	Conserver	
CK0595	A	21 rue Antichan	Menuiserie extérieure	r+1, rue Antichan : fenêtre à crémone, gonds moulurés.	Conserver	XIX
CK0595	A	21 rue Antichan	Poutraison	poutres murailles en bois coffrés, visibles au rdc. charpente, 18 ou 19ème ? remaniée.	Conserver	
CK0598	A	33 rue René Antichan	Cheminée	support de cheminée en pierre 16 ou 17ème s. ? en encorbellement sur l'extérieur, mur est.	Restaurer	XVII
CK0599	A	35 rue René Antichan	Cheminée	selon chargée de l'Inventaire : grande cheminée avec manteau bois, simple, type cheminée de cuisine des XVIII/XIXe siècle.	Conserver	XVIII
CK0600	A	1 rue Pey de Garros	Escalier	Escalier en pierre avec marches à nez débordant mouluré.	Restaurer	XIX

Liste des éléments intérieurs particuliers protégés dans les immeubles dont les parties extérieures sont protégées

CK0600	A	1 rue Pey de Garros	Cheminée	selon chargée de l'Inventaire : grande cheminée avec manteau bois, simple, type cheminée de cuisine des XVIII/XIXe siècle. (CK0599 ou CK0600, impossibilité de la placer dans le bien immobilier).	Restaurer	XVIII
CK0606	A	5 rue des Vieilles Ecoles	Charpente	rdc : poutres maîtresses, antérieures au 20ème s.	Conserver	
CK0608	A	9 rue des Vieilles Ecoles	Appui de fenêtre	sur rue, rdc.	Conserver	
CK0609	A	11 rue des Vieilles Ecoles	Cheminée	avec placage marbre, r+1.	Conserver	XIX
CK0609	A	11 rue des Vieilles Ecoles	Poutraison	pan de bois mitoyen (avec torchis), plafond en bois, plancher bois.	Conserver	XIX
CK0609	A	11 rue des Vieilles Ecoles	Escalier	Escalier droit simple, du rdc au comble.	Conserver	
CK0610	A	11 rue des Vieilles Ecoles	Porte d'entrée	Porte en bois, clous retournés.	Conserver	
CK0610	A	11 rue des Vieilles Ecoles	Poutraison		Conserver	
CK0615	A	10 rue des Vieilles Ecoles	Blocs sculpté	"M", un maillet (maison d'artisan maçon ?), un coeur, une étoile.	Conserver	XIX
CK0615	A	10 rue des Vieilles Ecoles	Escalier	Escalier en pierre, antérieur au 19ème s.	Conserver	
CK0615	A	10 rue des Vieilles Ecoles	Corbeau	rdc : corbeaux en pierre	Conserver	
CK0615	A	10 rue des Vieilles Ecoles	Plancher		Conserver	XIX
CK0615	A	10 rue des Vieilles Ecoles	Cheminée	rdc : Cheminée en bois	Conserver	XVIII
CK0615	A	10 rue des Vieilles Ecoles	Porte d'entrée	linteau chanfreiné en pierre. antérieur au 19ème s.	Améliorer	
CK0615	A	10 rue des Vieilles Ecoles	Silo	Silo à grain comblé avec gravats dans le rdc du salon selon propriétaire.	Conserver	
CK0615	A	10 rue des Vieilles Ecoles	Menuiserie intérieure	Placard mural, battants en bois à panneaux XIXème siècle avec chambranle.	Conserver	XIX
CK0617	A	4 rue des Vieilles Ecoles	Escalier		Conserver	XX
CK0617	A	4 rue des Vieilles Ecoles	Pan de bois	Cloisons en pan de bois, mur mitoyen avec CK0618, murs nord et ouest.	Conserver	
CK0617	A	4 rue des Vieilles Ecoles	Contrevent	Volets en bois au r+1	Conserver	
CK0617	A	4 rue des Vieilles Ecoles	Baie	r+1, trace appui en bois mouluré ?	Conserver	
CK0621	A	47 rue René Antichan	Menuiseries intérieures		Conserver	XIX
CK0621	A	47 rue René Antichan	Lambrequin	frise à double niveau de lambrequin mouluré, côté jardin. Voir photo du propriétaire. Un modèle subsiste au rdc	Restituer	XIX

Liste des éléments intérieurs particuliers protégés dans les immeubles dont les parties extérieures sont protégées

CK0621	B	47 rue René Antichan	Poutraison		Conserver	
CK0621	A	47 rue René Antichan	Evier	Evier en pierre au rdc, mur donnant sur jardin	Conserver	
CK0621	A	47 rue René Antichan	Galerie	Galerie sur cour et sur jardin en r1	Restituer	XIX
CK0621	A	47 rue René Antichan	Plancher	r+1	Conserver	XIX
CK0621	A	47 rue René Antichan	Cheminées	cheminée en marbre au r+1	Conserver	XIX
CK0621	A	47 rue René Antichan	plancher	embout moulurés	Conserver	
CK0621	A	47 rue René Antichan	Escalier	Escalier en bois, donnant accès à la galerie sur cour	Conserver	XIX
CK0621	A	47 rue René Antichan	menuiserie	portes et fenêtres sur cour et jardin	Conserver	XIX
CK0622	A	51 rue René Antichan	Escalier et hall d'entrée	rdc, tomette. Escalier en bois, droit.	Conserver	XIX
CK0622	A	51 rue René Antichan	Cheminée et parquet.	r+1, mur ouest : Cheminée en pierre, plus de 2m de large, contre coeur en pierre et brique selon locataire. parquet ancien selon locataire.	Conserver	
CK0623	A	53 rue René Antichan	rdc	distribution (compris arcade), façade, tomette,		Moderne
CK0623	A	53 rue René Antichan	Appartement	r+1 : couloir central, vestibule, plancher, cheminées en marbre, menuiseries intérieures, placards muraux. tomettes larges (25×25cm). plafond mouluré.	Conserver	XIX
CK0623	A	53 rue René Antichan	Cheminée	rdc : base ancienne avec placard mural. emploi ?	Conserver	
CK0623	A	53 rue René Antichan	Escalier	Hall d'entrée et escalier sur mur d'échiffre, arcs, dalles en pierre et tomettes, porte en bois avec lambris d'ébrasement. feronnerie porte du comble. fenêtre à petit bois.	Conserver	Moderne
CK0623	A	53 rue René Antichan	Planchers	Planchers en bois, Charpente de toiture,	Conserver	Moderne
CK0623	A	53 rue René Antichan	Cave	Voûte en brique, escalier situé sous l'escalier principal. Petite pièce, avec soupiraux sur jardin.	Améliorer	
CK0680	A	144 rue Nationale	Menuiseries extérieures	Fenêtres en bois à grands et petits carreaux, 19 et 20e siècle.	Conserver	XX
CK0680	A	144 rue Nationale	Baie avec appui ébrasé		Conserver	

Liste des éléments intérieurs particuliers protégés dans les immeubles dont les parties extérieures sont protégées

CK0681	A	rue Dupouy, 39 rue Nationale	Escalier en pierre	vers jardin	Conserver	
CK0681	A	rue Dupouy, 39 rue Nationale	Niche	Niche en brique, similaire au niche de luminaire médiévale toulousaine. Toutefois peu d'exemplaires sont connus localement. datation à déterminer.	Conserver	
CK0683	A	13 rue de Corhaut	Poutraison	plafonds conservés. Au rdc, ils sont coffrés.	Conserver	XIX
CK0683	A	13 rue de Corhaut	Porte d'entrée	large chanfrein en pierre sur piédroit droit. Toute hauteur. Médiéval ou moderne.	Conserver	
CK0683	A	13 rue de Corhaut	Menuiserie intérieure	Ferronneries des portes au r+1 et r+2 (remploi pour certaines)	Conserver	XIX
CK0683	A	13 rue de Corhaut	Escalier	XIX et XXème siècle, position ancienne.	Conserver	
CK0684	A	7 rue Diane	Cheminées	Cheminées début XIXe s. décor directoire	Conserver	XIX
CK0684	A	7 rue Diane	Huisserie	Menuiseries de porte et leur encadrement avec corniche, en bois.	Conserver	XIX
CK0684	A	7 rue Diane	Escalier	Escalier en pierre, balustre en bois tourné simple, type XIXe.	Conserver	XIX
CK0692	A	125 rue Nationale	Escalier	Escalier monumental en pierre.		
CK0692	A	125 rue Nationale	Parquet			XVIII
CK0692	A	125 rue Nationale	Huisserie			XVIII
CK0692	A	125 rue Nationale	Cheminée			XVIII
CK0695	A	impasse Pericer	Fontaine	Vestiges de peinture pour fontaine et montée des eaux.		XVIII
CK0695	A	impasse Pericer	Mur	Mur de soubassement en moellons de moyen calibre.		XVIII
CK0697	A	11 rue Montebello	Poutraison	Poutraison en bois, poutres maîtresses en bois de forte section.	Conserver	
CK0697	A	11 rue Montebello	Parquet	parquet bois à bâtons rompus	Conserver	
CK0697	A	11 rue Montebello	Menuiserie intérieure	Porte à panneaux	Conserver	
CK0701	A	20 rue Nationale	Poutraison	poutraison en bois.	Conserver	
CK0701	A	20 rue Nationale	comble	sol tomette, chambres	Conserver	

Liste des éléments intérieurs particuliers protégés dans les immeubles dont les parties extérieures sont protégées

CK0701	A	20 rue Nationale	Hall d'entrée	sol en tomettes, lambris à panneaux, plafond mouluré. baie arquée en pierre. porte à panneaux en bois. gonds moulurés en fer forgé. chambranle	Conserver	XIX
CK0701	A	20 rue Nationale	Ensemble	rdc : plafond mouluré, baguette d'angle. fenêtres à grands carreaux et petits bois moulurés. crémone moulurée XIXe. pièce avec plafond mouluré, fenêtre à grands carreaux et espagnolette moulurée. Cheminée avec placage marbre blanc. menuiseries extérieures XVIIIe. menuiseries intérieures XIXe, porte à panneaux avec ferronnerie. Evier en pierre. r+1 sur rue et sur cour : portes à panneaux chantournées. cheminée avec placage marbre, hotte moulurée avec décor en stuc, lambris chantournés. début XIXe. porte fenêtre XVIIIe à petits carreaux, pentures moustache, ferronnerie début XIXe. 2eme cheminée avec placage marbre, lambris bas moulurés, ensemble de porte avec rose. menuiseries XVIIe 3eme cheminée avec ensemble (distribution, portes, volet, etc.) dans la pièce sur rue Nationale.	Conserver	XIX
CK0701	A	20 rue Nationale	Escalier	Escalier en pierre, garde-corps en épingle, pommeau en laiton, dans ancienne cour.	Conserver	XIX
CK0701	A	20 rue Nationale	puits	puits en pierre, margelle circulaire.	Conserver	
CK0701	A	20 rue Nationale	Cave	escalier à 1/4 tournant en pierre, longeant mur ouest. circulation bouchée vers CK0702. Sol en gravillon.	Conserver	
CK0702	A	7 rue Subervie, 7 bis rue Subervie	Cheminée	rdc , mur de refend, manteau bois, simple, placard attenant, cheminée de cuisine ? 18 ou 19e s.	Conserver	XIX
CK0702	A	7 rue Subervie, 7 bis rue Subervie	Escalier	escalier, bois et fonte. montants ouvragés. 1/2 tournant, 1ère volée balancée.	Conserver	XIX

Liste des éléments intérieurs particuliers protégés dans les immeubles dont les parties extérieures sont protégées

CK0702	A	7 rue Subervie, 7 bis rue Subervie	Cave	cave voûtée en berceau en pierre, en moellons, 1 dégagement. sol en terre battue. ancien accès vers l'ouest (voir CK0701)	Conserver	Moderne
CK0702	A	7 rue Subervie, 7 bis rue Subervie	charpente	poutraison charpente de toit remaniée, moderne ?	Conserver	
CK0704	B	31 rue Nationale	Poutraison	en bois ancienne	Conserver	
CK0704	B	31 rue Nationale	Niche	avec tomette		
CK0704	A	31 rue Nationale	Poutraison	en bois. Dans la cage d'escalier, poutre maîtresse moulurée.	Conserver	Moderne
CK0704	A	31 rue Nationale	Porte d'entrée	porte en bois, rdc.	Conserver	
CK0704	A	31 rue Nationale	Baie et niche	au rdc, intérieur : porte arquée. arc sur consoles.	Conserver	XIV
CK0704	A	31 rue Nationale	Escalier	Escalier en pierre et bois. reprise du garde-corps. portes et chambranle, fenêtres et niches.	Restaurer	XVIII
CK0704	B	31 rue Nationale	r+1	cheminée et plafond mouluré	Conserver	Moderne
CK0704	B	31 rue Nationale	Baie	rdc : Baie en pierre surmonté d'un arc brisé, mur mitoyen avec "A".	Conserver	XV
CK0704	A	31 rue Nationale	Cheminée	cheminée XIVE s., au dernier niveau de la tour. Escalier en encorbellement y amenant, rapporté selon Inventaire.	Conserver	XIV
CK0704	B	31 rue Nationale	Jour	jour en pierre avec ébrasement	Conserver	XIII
CK0708	A	20 rue des Frères Danzas	Escalier	Escalier en bois rampe-sur-rampe, balustrade en bois simple.	Conserver	XVIII
CK0708	A	20 rue des Frères Danzas	Cave	Cave doté d'un puits, avec sol en terre battue, plancher haut, margelle de forme carrée.	Conserver	XIX
CK0708	A	20 rue des Frères Danzas	Cheminée	R+1 : cheminées à manteau en marbre.	Conserver	XIX
CK0710	A	21 rue Antichan	pan de bois	pan de bois visible, sur terrasse, mitoyen avec ck0595. Remanié ?	Conserver	
CK0710	B	21 rue Antichan	Cheminée	comble, mur ouest : Cheminée, ancienne souche extérieure avec tailloir	Conserver	
CK0710	B	21 rue Antichan	Pan de bois	remanié ?		
CK0710	B	21 rue Antichan	Poutraison	poutraison des planchers et charpente (remaniée ?), linteaux couvrant passages au rdc et r+1.	Conserver	

Liste des éléments intérieurs particuliers protégés dans les immeubles dont les parties extérieures sont protégées

CK0710	B	21 rue Antichan	Pan de bois	mur ouest, remanié ?, lien avec façades extérieures ?	Conserver	
CK0711	A	25 rue Lafeugère-Boutan	puits	en pierre, à moitié engagé dans le bâtiment.	Conserver	
CK0711	A	25 rue Lafeugère-Boutan	Encadrements en pierre de taille		Conserver	
CK0712	A	23 rue Lafeugère Boutan	Escalier	Escalier d'honneur, garde-corps en fer forgé. marches en pierre.	Conserver	XIX
CK0712	A	23 rue Lafeugère Boutan	Modénature	sur rue	Conserver	XIX
CK0712	A	23 rue Lafeugère Boutan	Modénature	sur rue et jardin		XX
CK0712	A	23 rue Lafeugère Boutan	Porte d'entrée	porte avec imposte	Conserver	XIX
CK0712	A	23 rue Lafeugère Boutan	Menuiserie extérieure	Fenêtres sur rue	Conserver	XIX
CK0712	A	23 rue Lafeugère Boutan	rdc	rdc et r+1 (couloir de distribution, pièces à double circulation, escalier vers comble) r+1 : 2 cheminées en marbre rdc : 1 en bois	Conserver	XIX
CK0712	A	23 rue Lafeugère Boutan	Menuiserie intérieure	portes à panneaux avec pentures en remploi	Conserver	Moderne
CK0713	A	3 rue Saint-Gervais	Porte d'entrée	Porte avec Ferronnerie	Conserver	XIX
CK0713	A	3 rue Saint-Gervais	Poutraison	charpente de plancher en bois. Cloisons en pan de bois. parquet.	Conserver	
CK0713	A	3 rue Saint-Gervais	Escalier	Escalier en bois, simple, poteau de départ avec pommeau en forme de pomme de pin, hall d'entrée,		XIX
CK0713	A	3 rue Saint-Gervais	Cheminée	r+2, cheminées avec manteau en bois, consoles (?) en pierre a l'aplomb, dernier niveau : cheminée avec manteau en marbre, dalle de foyer. Elles sont situées sur la parcelle CK0362.	Conserver	XIX
CK0713	A	3 rue Saint-Gervais	Menuiseries intérieures	portes et chambranles en bois.	Conserver	XIX
CK0718	A	6 rue de Soulès		chambranles en bois.	Conserver	

Liste des éléments intérieurs particuliers protégés dans les immeubles dont les parties extérieures sont protégées

CK0718	A	6 rue de Soulès	Escalier	Escalier tournant, 1/2 tournant, poteau avec pomleau' montants simples.	Conserver	XIX
CK0718	A	6 rue de Soulès	Cheminée	mur est. rdc. placage marbre.	Conserver	XIX
CK0718	A	6 rue de Soulès	poutraison	en bois	Conserver	XIX
CK0718	A	6 rue de Soulès	sols	rdc : tomette, parquets à lames larges (XXe s.). r+1: tomettrs avec bordure périphérique.'	Conserver	XIX
CK0718	A	6 rue de Soulès	hall, palier desservant les pièces en étoile.	rdc et r+1	Conserver	XIX
CK0719	A	12 rue Diane	Evier	selon chargée de l'Inventaire	Conserver	
CK0719	A	12 rue Diane	Cheminée	Selon chargée de l'Inventaire	Conserver	
CK0721	A	8 rue Diane	puits	rdc : cuvelage en moellons circulaire. margelle rectangulaire avec bloc de 1m20x40x20cm.	Conserver	
CK0721	A	8 rue Diane	poutraison	plancher en bois	Conserver	
CK0722	A	8 rue Diane	Poutraison	en bois		
CK0726	A	9 rue Subervie	Porte	Porte de garage en bois ancienne, ferronnerie comprise.	Conserver	
CK0727	B	85 rue Nationale	Chambre	A l'étage, ensemble parquet à chevrons cheminée placage marbre trumeau en decor stuc. Menuiseries de placards et portes.	Conserver	Moderne
CK0727	B	85 rue Nationale	Chambre	Chambre au 1er étage, cheminée XVIIIe, plancher lames larges.	Conserver	Moderne
CK0727	A	85 rue Nationale	Atelier de forge	dans cave, selon Inventaire	Conserver	
CK0727	A	85 rue Nationale	Salon	Ensemble de cohérence avec cheminée, plafond, parquet, chambranle et portes à panneaux	Conserver	XVIII
CK0727	B	85 rue Nationale	Evier	sur façade sud	Conserver	XIII
CK0727	B	85 rue Nationale	Gargouille	Façade sud, élément médiéval	Restaurer	
CK0727	B	85 rue Nationale	Escalier	Escalier en bois avec garde-corps à épingles, pan de bois, porte palière avec chambranle mouluré, poutre en bois sur consoles en pierre.	Conserver	Moderne
CK0727	B	85 rue Nationale	Cave	Niveau 1, cave : Escalier en bois (moderne), sol en terre battue. Poteau en bois sur dé en pierre.	Conserver	

Liste des éléments intérieurs particuliers protégés dans les immeubles dont les parties extérieures sont protégées

CK0727	B	85 rue Nationale	Poutraison	Niveau 2 : poutraison en bois sur consoles en pierre	Conserver	
CK0727	B	85 rue Nationale	Maçonnerie	Maçonnerie médiévale, façade nord (aujourd'hui intérieure) Aux niveaux 1, 2. Présence d'un arc brisé en pierre de taille. Pilier en pierre avec départ d'arcs. Porte intermédiaire.	Conserver	XIII
CK0728	A	85 rue Nationale	Porte	Porte à deux vantaux sur rue, avec judas et porte piétonne	Conserver	
CK0728	A	85 rue Nationale	Console	Console en pierre	Conserver	
CK0728	A	85 rue Nationale	Maçonnerie	Maçonnerie médiévale, a minima sur le mur ouest. Possiblement retour sur le mur nord et sur rue ?	Conserver	XIII
CK0728	A	85 rue Nationale	Jour	Trace d'un jour condamné, en façade sur rue	Conserver	
CK0729	A	83 rue Nationale	Charpente	Charpente ancienne selon propriétaire	Conserver	
CK0729	A	83 rue Nationale	Pièces et distribution	r+1 : pièces d'apparat, sol en tomette, lambris d'appui, portes en bois à panneaux avec gonds en fer forgé, cheminée avec manteau en marbre mouluré et hotte moulurée avec stuc, chambranles et ciel de porte, serrure et poignée, distribution en enfilade sur rue, plafond mouluré et frise, potentiellement enfilade au r+2 sur rue. Lambris d'appui sur mur sud sur cour,	Conserver	XVIII
CK0729	A	83 rue Nationale	Escalier	Escalier en pierre, de type rampe-sur-rampe, garde corps mouluré et pommeau, marches moulurées, plafond mouluré. portes palières à panneaux avec ferrures, chambranle. décor en nuance de rouge bandeau et liseré peut-être 19ème s.	Restaurer	XVIII

Liste des éléments intérieurs particuliers protégés dans les immeubles dont les parties extérieures sont protégées

CK0729	A	83 rue Nationale	couloir d'entrée traversant	dallage en pierre, porte en bois à petit bois, vitrage coloré, imposte. arcs de refend, portes en bois à panneaux et poignée, chambranle en bois, plafond mouluré en trois travées	Restaurer	Moderne
CK0730	A	49 rue Nationale	support	rdc : support de cheminée médiéval en pierre, XV/XVIe ? mur est, à proximité de la façade moderne.	Conserver	
CK0730	A	49 rue Nationale	cave	sol en terre battue. soupiraux sur rue. creusée dans le roc. murs moellons.	Conserver	
CK0730	A	49 rue Nationale	Cheminées	3 cheminées en marbre aux étages selon témoignage	Restaurer	XIX
CK0730	B	49 rue Nationale	Escalier	Escalier en bois, placards sur palier.	Conserver	XIX
CK0730	B	49 rue Nationale	Traces cheminée		Conserver	XIX
CK0732	A	24 bis rue Dupouy	Poutraison	charpente, partiellement 20ème s., planchers en bois. remploi ? Ensemble moderne ? 1 poutre mouluré au niveau du plancher.	Conserver	Moderne
CK0733	A	45 rue Nationale	Escalier	Escalier en bois	Restaurer	XIX
CK0733	A	45 rue Nationale	Menuiserie extérieure	Porte en bois, petit bois, gonds anciens moulurés, vers galerie CK0247	Conserver	XIX
CK0733	A	45 rue Nationale	Poutraison	cave, r+1 (poutraison taillée à la hache).	Conserver	
CK0733	A	45 rue Nationale	Cave	Maçonneries médiévales, sol en terre battue et moellons en pierre. Accès par porte arquée sur jardin. jour vers jardin.	Restaurer	
CK0733	A	45 rue Nationale	Pan de bois	r+1 : Cloison en pan de bois avec ancien niveau de plancher. (à lier avec cloison visible sur la façade sur cour sur la photo ancienne ?)	Conserver	
CK0733	A	45 rue Nationale	Cheminée	Cheminée en pierre présentant plusieurs états successifs. linteau monumental mouluré (médiéval, remaniement ultérieur possible), piédroits moulurés (2 états superposés, XIII et XVIème siècles ?). Foyer en tomette. Placard mural cintré (?) attenant, feuillure (?)	Restaurer	XIII

Liste des éléments intérieurs particuliers protégés dans les immeubles dont les parties extérieures sont protégées

CK0734	A	3 rue de Mares		Mur de refend en maçonnerie de moellons, structure béton rapportée.	Améliorer	XX
CK0734	A	3 rue de Mares	Sol	Sol de l'entrée en carreaux de ciment peint.	Conserver	XX
CK0736	B	88 rue Nationale , 9 rue de Mares	Cheminée	Très grande cheminée de cuisine située en rdc. Manteau en pierre. Contrecoeur en pierre de taille (mur médiéval ?). Possiblement XIXe s.	Conserver	
CK0736	A	88 rue Nationale , 9 rue de Mares	Escalier	Escalier en pierre implanté dans l'aile nord. Jour central, rampes en ferronnerie. Porte palière avec éléments de huisseries.	Conserver	XVIII
CK0737	A	88 rue Nationale	Cave	Cave voûtée en moellons, perpendiculaire à la rue.	Conserver	XVIII
CK0737	A	88 rue Nationale	Cheminée	Sur le palier de l'escalier (récent), vestige de trumeau de cheminée avec décor de stuc conservé.	Conserver	XIX
CK0737	A	88 rue Nationale	Carrelage	1er étage palier, sol en carreaux de terra cuite grand module	Conserver	XIX
CK0737	A	88 rue Nationale	hall d'entrée	Hall d'entrée traversant, menuiseries de portes palières à panneaux.	Restaurer	XIX
CK0745	A	26 rue Jules de Sardac	Maçonnerie	mur nord pouvant vraisemblablement être le mur d'enceinte : partie basse du mur nord	Conserver	
CK0746	A	6 rue Saint-Esprit	Cave	Maçonneries médiévales XIIIe siècle au nord de la parcelle, mur d'enceinte vraisemblablement. Arrachement au niveau supérieur, fourrure visible, largeur totale non observée. Il semble se continuer à l'ouest et à l'est. Présence d'un ancien androne au sud de la cave (?)	Conserver	XIII
CK0747	A	6 rue Saint-Esprit	cave	Sol en terre battue. Tâches au sol, fosses ?	Conserver	

Liste des éléments intérieurs particuliers protégés dans les immeubles dont les parties extérieures sont protégées

CK0748	B	6 rue Saint-Esprit	Maçonneries médiévales	Maçonneries médiévales XIIIe siècle au nord de la parcelle, mur d'enceinte vraisemblablement. Arrachement au niveau supérieur, fourrure visible, largeur totale non observée. Il semble se continuer à l'ouest et à l'est. Présence d'un ancien androne au sud de la cave (?)		XIII
CK0752	A	37 rue Nationale	Escalier	Escalier en bois, garde-corps en fonte, plancher bois. plafond mouluré. cage d'escalier.	Conserver	XIX
CK0752	A	37 rue Nationale	ensemble de pièces	r+1, r+2 : sur rue : lambris bas, portes en bois avec chambranles et gonds anciens, cheminée placage marbre et hotte moulurée. trumeau décoré. distribution principale.	Conserver	XIX
CK0752	A	37 rue Nationale	hall d'entrée et portes XVIe	Menuiseries intérieures en bois, vitrages colorés. 2 portes double vitrées. Porte à panneaux moderne et portes à têtes de clous retournés, verrous et loquet pousier, fin médiéval ? ou moderne ?	Conserver	XX
CK0752	A	37 rue Nationale	rdc	pièces sur rue : cloison, lambris, chambranle mouluré. porte surmontée d'une imposte vitrée à petit bois. cheminée et trumeau, stuqués, lambris. parquet bois. menuiserie intérieure sur mur de refend, plafond mouluré. placards muraux.	Conserver	XIX
CK0753	A	14 rue Dupouy	Maçonnerie	corbeaux sur les murs mitoyens, appareil, portes cintrées dont sur mur sud porte bouchée (?), placard mural sur mur est.	Conserver	XIII
CK0753	A	14 rue Dupouy	niche	r+1, galerie : placard mural, extrémité nord du mur est,	Conserver	
CK0753	A	14 rue Dupouy	Cheminée	cheminée en pierre, 20% ancienne, 80% reconstituées après travaux, à partir des vestiges jambages nord.	Conserver	XV

Liste des éléments intérieurs particuliers protégés dans les immeubles dont les parties extérieures sont protégées

CK0753	A	14 rue Dupouy	Elément XV/XVIe	passage vers la tourelle	Conserver	
CK0753	A	14 rue Dupouy	poutraison galerie		Conserver	
CK0758	A	28 rue Dupouy	cave	Cave voûtée. Voute reprise au XXIe.	Conserver	
CK0759	A	144 rue Nationale	arc	arc donnant sur l'ancienne cour.	Conserver	Moderne
CK0759	A	144 rue Nationale	mur	mur de refend, très épaisseur. Epaisseur à déterminer. Datation à déterminer si décroûtage.	Conserver	
CK0760	A	20 rue Jules de Sardac	Escalier	Escalier rampe sur rampe en pierre de taille de la première moitié du XVIIe.		XVII
CK0760	A	20 rue Jules de Sardac	Cave	Cave à voûte en berceau surbaissé, en moellons.		XVII
CK0760	A	20 rue Jules de Sardac	Cheminée			XVII
CK0760	A	20 rue Jules de Sardac	Poutraison	RDC et R+1. cave accessible depuis CK0078		XVII
CK0760	A	20 rue Jules de Sardac	Charpente			XVII
CK0763	A	4 impasse Pericer	Mur de refend	Mur de refend médiéval dans le garage.		XIV
CK0764	A	64 rue Nationale	Escalier	Escalier à retour.		XIX
CK0773	A	122 rue Nationale	Ensemble	r+1 : distribution, portes à panneaux et impostes, chambranles, carreaux de terre cuite, cheminées XVIIe et Empire. manteaux remaniés marbre gris mouchetés. 1 de ces cheminées monumentale. chambre à alcôve, avec garde-robe incurvée.	Conserver	XVII
CK0773	A	122 rue Nationale	Baie	Baie médiévale (datation à préciser), vers CK0774, au R+1 et R+2. Celle du R+1 est chanfreinée, située dans l'angle sud-ouest du bâtiment médiéval de CK0774. Celle du R+2 possède des traces de bûchage, baie possiblement moderne. Hypothèse d'une galerie sur deux niveaux ?	Conserver	XVI
CK0773	A	122 rue Nationale	Poutraison	planchers en bois. Charpente de comble : quelques pièces de bois non sciées, en place ?	Conserver	

Liste des éléments intérieurs particuliers protégés dans les immeubles dont les parties extérieures sont protégées

CK0773	A	122 rue Nationale	Ensemble	rdc : plancher, cheminée avec manteau et hotte moulurés, poutres et plafonds moulurés, lambris d'appui et haut, menuiseries intérieures (portes à panneaux, chambranles, placards).	Conserver	Moderne
CK0773	A	122 rue Nationale	Escalier	Escalier en bois, sol en carreaux de ciment. Portes palières XVIIe, parquet, fenêtres anciennes à grands carreaux.	Conserver	XIX
CK0773	A	122 rue Nationale	Porte d'entrée	porte en bois, à panneaux, 2 vantaux, tête de clou losangées, poignée, heurtoir à gland, imposte, pentures.	Conserver	Moderne
CK0773	A	122 rue Nationale	Porte cintrée	rdc : porte cintrée sur façade nord, claveaux en pierre. potentiellement moderne.	Conserver	Moderne
CK0773	A	122 rue Nationale	hall d'entrée	Large couloir avec sol en carreaux de ciment (XXe), distribuant le rdc et les deux escaliers. Plafond mouluré cohérent avec décor des appartements. portes de l'appartement du rdc (voir fiche ensemble rdc)	Conserver	Moderne
CK0773	A	122 rue Nationale	Faïence	r+1, galerie, carreaux provenant d'Italie, en emploi, selon propriétaire.	Conserver	
CK0773	A	122 rue Nationale	Puits	Puits en pierre à moitié engagé dans la maçonnerie. Situé dans CK0773 mais accessible depuis CK0063.	Conserver	
CK0773	A	122 rue Nationale	cave	cave voûtée en plein cintre en pierre, 2 pièces reliées et contemporaines. escalier en pierre sous escalier principal. androne détruit pour installer la cave voûtée. arrachement, sur mur ouest. Présence de fragments de poterie antique (amphore : cul, col, anse) retrouvés sur le sol de la cave par la propriétaire et toujours présents dans la cave.	Conserver	Moderne
CK0774	A	15 rue Jules de Sardac	Eléments médiévaux		Conserver	XIV

Liste des éléments intérieurs particuliers protégés dans les immeubles dont les parties extérieures sont protégées

CK0774	A	15 rue Jules de Sardac	cheminée	Cheminée médiévale, voir cheminée entière dans fiche inventaire	Restituer	
CK0774	A	15 rue Jules de Sardac	poutraison et consoles		Conserver	XIV
CK0774	A	15 rue Jules de Sardac	éléments modernes		Conserver	Moderne
CK0775	A	30 rue Nationale	Planchers et plafonds	Ensemble des planchers et plafonds à la française.	Conserver	Renaissance
CK0775	A	30 rue Nationale	Escalier	Escalier monumental en pierre. Balustre en ferronnerie rapportée récemment, en remplacement d'une balustre en bois simple. Balustre actuelle, provenance de l'ancienne maternité.	Conserver	Renaissance
CK0775	A	30 rue Nationale				
CK0775	A	30 rue Nationale				
CK0775	A	30 rue Nationale	Appartement	Distribution, sol en carreaux de terre cuite, menuiseries de portes XIXe, lambris d'appui et cheminées placage marbre, trumeau decor en stuc.	Conserver	
CK0775	A	30 rue Nationale	Distribution du rdc		Conserver	XIX
CK0775	A	30 rue Nationale	Cave	Puits, niche avec évier. Structure	Conserver	Renaissance
CK0775	A	30 rue Nationale	Ensemble	Ensemble du rdc anciens salons, salle à manger... Décor repris au XIXe probablement au même moment que la façade. Cheminée du rdc : traces de cheville en bois dans les blocs du manteau.		
CK0775	A	30 rue Nationale	Evier	Evier en pierre situé au 1er étage		
CK0775	A	30 rue Nationale	Hall et palier	Hall et palier sol en carreaux de terre cuite. Portes palières de différentes époques,	Conserver	Renaissance
CK0777	A	45 rue Nationale	Porte	Porte en bois (à dater) et encadrement en pierre chanfreiné, arc brisé, médiéval.	Conserver	

Liste des éléments intérieurs particuliers protégés dans les immeubles dont les parties extérieures sont protégées

CK0778	A	45 rue Nationale	Cheminée	rdc, mur ouest, pièce sur cour (arrière boutique du commerce) : cheminée en pierre recouverte d'une plaque de plâtre. Possiblement moderne selon description du propriétaire.	Conserver	
CK0778	A	45 rue Nationale	Escalier et galerie	Escalier en bois à plusieurs volées droites, palier et galerie couverte desservant les logements/bureaux. Balustres en bois. Poutraison. un pilier en pierre chanfreinée type médiéval probablement en remploi pour supporter cette galerie.	Restaurer	Moderne
CK0779	A	22 bis rue Dupouy	Poutraison	Charpente en bois, XIXème siècle ?	Conserver	
CK0779	A	22 bis rue Dupouy	Sol	Tomette, 19 ou 20ème siècle	Conserver	XIX
CK0779	A	22 bis rue Dupouy	Corbeau	Corbeau en pierre au rez-de-chaussée, côté jardin.	Conserver	
CK0780	A	45 rue Nationale	Porte	Arcade (?) donnant sur la cave au rdc, sur cour intérieure.	Conserver	
CK0780	A	45 rue Nationale	Poutraison	Poutres maîtresses en bois au r+1, charpente de toiture au r+2, poutraison en cours.	Conserver	
CK0780	A	45 rue Nationale	Maçonnerie	Caves : Maçonnerie appareillée médiévale avec porte d'accès vers jardin en arc brisé. Ebrasements. Sol en terre battue. Arcade en pierre (cf. Extérieur). Porte en bois avec penture ouvragée (datée moderne).	Conserver	
CK0781	A	55 rue Nationale	Poutraison	Poutraison en bois avec corbeau en bois. possible XV/XVIIIe.	Conserver	
CK0781	A	55 rue Nationale	Ensemble	Cheminées anciennes selon occupante. Cheminée en pierre très altérée, médiévale ?	Conserver	

Liste des éléments intérieurs particuliers protégés dans les immeubles dont les parties extérieures sont protégées

CK0781	A	55 rue Nationale	Maison médiévale	Possible maison médiévale au sud-est, continuité avec CK0250, à déterminer après étude. briques visibles sur façade est, présence d'une cheminée ? sur cette façade, des blocs médiévaux visibles, en remploi ou en place ? autre ensemble médiéval dans la partie principale du bâti A selon fiche inventaire.	Conserver	XIV
CK0781	A	55 rue Nationale	Porche d'entrée	Passage vers cour d'honneur. sol en calade, bordure en dalle de pierre. Corbeaux d'une cheminée ancienne (au r+1)	Conserver	
CK0786	A	41 rue Nationale	Hall d'entrée	vaste hall longeant la limite parcellaire, sol en dalles de pierre, arcs doubleaux.	Conserver	Moderne
CK0786	A	41 rue Nationale	Pièces	r+1 et r+2 : distribution conservée avec couloir d'appart et couloir servant, vaste pièce de réception sur rue avec cheminées, plancher en bois et plafonds moulurés au r+1, chambres au r+2 avec cheminée (2 en marbre, 1 en pierre), planchers en bois, menuiseries intérieures en bois avec chambranle, portes à panneaux, certaines vitrées, certaines avec gonds anciens, chambranle en bois, lambris.	Restaurer	Moderne
CK0786	A	41 rue Nationale	poutraison	possible poutraison ancienne	Conserver	
CK0787	A	41 rue Nationale	Modénature		Conserver	
CK0787	A	41 rue Nationale	Escalier	Escalier en bois à deux volées droites, type rampe-sur-rampe, garde-corps simple en bois (reprise). Il dessert CK0786 ET CK0788. sol en dalles de pierre au rdc. portes palières en bois, chambranles moulurés, imposte vitrée à petits bois, jour barreaudé	Conserver	Moderne
CK0787	A	41 rue Nationale	Baie		Restaurer	Moderne
CK0787	A	41 rue Nationale	Arc	arc, limite ouest rdc.	Conserver	
CK0788	C	41 rue Nationale	Plancher	Plancher et charpente en bois.	Restaurer	
CK0788	C	41 rue Nationale	Pan de bois	Pan de bois avec fenêtre à chambranle en bois.	Restaurer	

Liste des éléments intérieurs particuliers protégés dans les immeubles dont les parties extérieures sont protégées

CK0788	C	41 rue Nationale	Portail	Chambranle en pierre de taille chanfreiné avec motifs sculptés sur le congé. Porte en bois à deux vantaux à panneaux et à têtes de clou martelés. Ferronnerie ancienne.	Restaurer	Moderne
CK0788	A	41 rue Nationale	Ensemble de pièces et distribution	rdc : Vaste salle de réception, avec parquet en bois à lames minces, cheminées en marbre et hotte stucquée avec miroir, cimaise, corniche moulurée et rosace, Portes à panneaux avec gonds anciens, portes palières avec imposte vitrée à petit bois. Fenêtre palière en bois avec gonds anciens. Sol en tomettes	Restaurer	XIX
CK0788	A	41 rue Nationale	rez-de-jardin et maçonneries médiévales	2 salles voûtées en berceau brisé en pierre de taille (1 entresolée) séparée par un mur de refend, présence de contreforts et d'arcs doubleaux en pierre, l'une des voûtes est décorée de décors peints médiévaux inscrits MH. Présence de l'ancienne porte au nord, liée aux dispositions originales ?. Vestiges d'un sol en pierre dans l'une des salles ? Passage vers une salle sous la cour.	Restaurer	XIV
CK0788	A	41 rue Nationale	Etage	Niche avec feuillure : placard ? XIIIe. blocs layés. niche latérale.	Conserver	XIII
CK0789	A	66 rue Nationale	Cheminée	Cheminée au 1er étage placage marbre et trumeau décor en stuc.	Conserver	XIX
CK0789	A	66 rue Nationale	Cloison	Cloisons en pan de bois RDC.	Conserver	XIX
CK0789	A	66 rue Nationale	Escalier	Escalier en bois rampe sur rampe, balustres en bois simple bareaudage, placards au dernier palier.	Conserver	XIX
CK0791	A	67 rue Nationale	plafond mouluré	rdc commerce, plafond mouluré. décor peint et vitrages peints. Cheminées style Restauration. Cf CK0792	Conserver	XIX
CK0791	A	67 rue Nationale	Porte	porte à 2 vantaux, fixes, imposte, à petit bois, verre goutte d'eau coloré, chambranle mouluré.	Conserver	XX

Liste des éléments intérieurs particuliers protégés dans les immeubles dont les parties extérieures sont protégées

CK0791	A	67 rue Nationale	poutraison et hourdis	cf CK0792	Conserver	
CK0791	A	67 rue Nationale	Maçonnerie	en pierre de taille selon chargée de l'Inventaire	Conserver	
CK0791	A	67 rue Nationale	cave		Conserver	
CK0792	A	67 rue Nationale	Escalier principal	selon chargée inventaire	Conserver	
CK0792	A	67 rue Nationale	Eléments signalés par l'Inventaire	notamment papier-peint. Vitrages peints de motifs d'oiseaux et de fleux. Menuiseries anciennes. r+1 : cheminées en marbre et bois, trumeaux décorés de pilastres et palmettes style Restauration. plafonds à compartiments et placards muraux. décors peints.	Conserver	
CK0792	A	67 rue Nationale	poutraison et hourdis	Pan de bois selon chargée de l'Inventaire (pierre, bois, rampe en fer, rampe-sur-rampe avec motif en épingle à cheveux peintes d'un décor faux-marbre).	Conserver	
CK0792	A	67 rue Nationale	Maçonnerie	en pierre de taille, selon chargée Inventaire	Conserver	
CK0792	A	67 rue Nationale	cave		Conserver	
CK0794	A	67 rue Nationale	Poutraison	Poutraison selon chargée Inventaire. Pan de bois idem.	Conserver	
CK0794	A	67 rue Nationale	arcades et tailloirs	élévation ouest avec 2 arcades aveugles et tailloirs chanfreinés. selon chargée Inventaire.	Conserver	
CK0794	A	67 rue Nationale	Eléments selon chargée Inventaire	Niche, placards muraux, évier, étagère murale. Latrine. banc. Piédroit mouluré. Puits condamnée. Citerne ? Maçonneries médiévales XIII/XIVe s.	Conserver	
CK0795	A	69 rue Nationale	Moulures	2 rosaces moulurées.	Conserver	XIX
CK0795	A	69 rue Nationale	Escalier et couloir d'entrée	Escalier à 1/2 tournant en bois, débillardé, palier intermédiaire, montants simples, sol en carreaux de terre cuite et ardoise à motifs géométriques. Porte palière à panneaux avec imposte vitrée.		XIX

Liste des éléments intérieurs particuliers protégés dans les immeubles dont les parties extérieures sont protégées

CK0796	A	69 rue Nationale	pièce	rdc : maçonneries médiévales avec retour chaîné, arcade avec trumeau, tailloirs et consoles avec traces arbalétriers escalier en pierre	Conserver	XIII
CK0797	A	22 rue Lafeugère-Boutan	Evier	?	Conserver	
CK0797	A	22 rue Lafeugère-Boutan	poutraison	poutraison en bois, planchers et cloisons.	Conserver	
CK0797	A	22 rue Lafeugère-Boutan	Cheminée	r+1 mur est : cheminée avec placage bois.	Conserver	
CK0797	A	22 rue Lafeugère-Boutan	Menuiseries intérieures	placard mural avec porte à panneaux, XXe s. ?	Conserver	
CK0800	A	22 rue Nationale	Cheminée	Rdc, mur est : cheminée avec manteau en bois. Manteau XIX ou XXe, cheminée de cuisine. possiblement cheminée plus ancienne que le manteau, à confirmer après étude.	Conserver	
CK0801	A	22 rue Nationale	poutraison	rdc : poutraison en bois Possible aux étages aussi.	Conserver	
CK0801	A	22 rue Nationale	ensemble	r+2 : 2 cheminées non vues. ensemble mouluré potentiel au r+1 sur rue, vue depuis la rue : mur ouest, avec cheminée, hotte et plafond moulurés.	Conserver	
CK0803	A	24 rue René Antichan	Colonne	colonne en pierre, tambour, base en ressaut. diamètre du fut environ 70cm. hauteur de la base 30cm environ. Moderne ?	Conserver	Moderne
CK0803	A	24 rue René Antichan	Escalier	Escalier en bois, début XXe fin XIXe. garde-corps simple. à 1/4 tournant sur la gauche.	Conserver	XX
CK0803	A	24 rue René Antichan	Décor peint	R+1, mur ouest : décor peint, représentant un tableau blanc ? selon ancien propriétaire (viager). décor conservé derrière placage actuel.	Conserver	
CK0803	A	24 rue René Antichan	Poutraison	Poutre en bois au rdc traversant le bâtiment, de part et d'autre de la colonne. Celle à l'ouest, conservée. Celle à l'est, coupée, pièce de bois conservée dans un autre bâtiment. cloison en bois au rdc : poutres du plafond réutilisées.	Conserver	

Liste des éléments intérieurs particuliers protégés dans les immeubles dont les parties extérieures sont protégées

CK0803	A	24 rue René Antichan	Pièce	Espace voûtée servant de cave au nord de la parcelle. Voûte plein cintre en brique orientée est/ouest, de 8m de long, environ 4m de large. Baie donnant accès avec arc plein cintre en pierre. Murs en moellons.	Conserver	Moderne
CK0803	A	24 rue René Antichan	calade	vestiges de calage en petits cailloux. dans pièce servant de garage.	Conserver	
CK0804	A	21 rue Dupouy	ensemble	Pièces et distribution XIXe aux Rdc et R+1. Cheminées en marbre, hotte moulurée, miroir attenant aux cheminées, parquet à lames minces et à point de Hongrie. Plafonds moulurés. Planchers. Hauteur rdc 3m20. 1 pièce avec parquet marqueté. Quelques portes anciennes à panneaux ou vitrées. Logements de domestiques au R+2.	Conserver	XIX
CK0805	A	13 boulevard du Nord	Escalier	Escalier en bois, simple, à 1/2 tournant. XIX ou XXe	Conserver	
CK0805	A	13 boulevard du Nord	cave	cave excavée, deux escaliers en pierre, un ancien sur mur nord, droit. un plus récent sur mur sud, à 1/4 tournant.	Conserver	
CK0805	A	13 boulevard du Nord	Cheminée	r+1 : mur sud , cheminée avec placage bois.	Conserver	XIX
CK0805	A	13 boulevard du Nord	poutraison	poutraison en bois		
CK0805	A	13 boulevard du Nord	Menuiserie	r+1 : porte en bois à panneaux, gonds anciens en fer forgé.	Conserver	XIX
CK0807	A	89 rue Nationale	Ensemble	Chambre sur cour : cheminée; gros plancher à chevron; décor de stuc au plafond, lambris d'appui.	Conserver	XVIII
CK0807	A	89 rue Nationale	Ensemble	Pièce de vie, cuisine au nord : cheminée placage marbre, décor de plafond, menuiseries de fenêtre et lambris d'appui, parquet.	Conserver	XVIII
CK0807	A	89 rue Nationale	Portes palières	R+1 : menuiserie de portes XVIII (moulures) et XIX avec imposte vitrée.	Conserver	XVIII

Liste des éléments intérieurs particuliers protégés dans les immeubles dont les parties extérieures sont protégées

CK0807	A	89 rue Nationale	ensemble de cohérence	Rdc, pièce nord : bureau, petit ensemble de cohérence constitué du vestige d'une cheminée, trumeau avec décor en stuc, plafond corniche et gros plancher.	Conserver	XIX
CK0807	A	89 rue Nationale	Carrelage	Tomettes grand module. .	Conserver	XVIII
CK0808	A	30 rue de l'Abbé Tournier	Salon		Restaurer	XVIII
CK0808	A	30 rue de l'Abbé Tournier	Salle en soubassement	Salle d'un seul tenant, maçonneries de murs médiévaux, corbeaux de poutres murailles. Baies médiévales. Escalier	Conserver	XIV
CK0808	A	30 rue de l'Abbé Tournier	Arcade	arcade en pierre de la galerie sur cour	Conserver	
CK0808	B	30 rue de l'Abbé Tournier	Poutraison	en bois	Conserver	
CK0808	A	30 rue de l'Abbé Tournier	Soupirail		Conserver	
CK0808	A	30 rue de l'Abbé Tournier	Niche	Niche murale	Conserver	
CK0808	A	30 rue de l'Abbé Tournier	Poutraison	poutraison en bois de la galerie	Conserver	
CK0808	A	30 rue de l'Abbé Tournier	Pièce	Pièce à alcove et distribution, parquet en bois, cheminée et hotte, portes à panneaux, chambranles.	Restaurer	XIX
CK0808	A	30 rue de l'Abbé Tournier	Escalier et galeries	Escalier rampe sur rampe en bois, balustre en bois tourné. Galerie avec portes palières à panneaux	Conserver	XVIII
CK0808	B	30 rue de l'Abbé Tournier	Rigole	Rigole en pierre traversant le bâtiment, longeant le mur ouest.	Conserver	
CK0808	B	30 rue de l'Abbé Tournier	Clôture	Mur de clôture ouest	Conserver	
CK0810	A	95 rue Nationale	Menuiserie	Portes de menuiserie en planche de pin simple, fin XVIIe début XVIIIe.		XVIII
CK0810	A	95 rue Nationale	Escalier	Escalier en bois à balustre en fonte.		XIX
CK0810	A	95 rue Nationale	Cheminée	r+1 : 2 pièces avec cheminée à placage en marbre sur le manteau et trumeau en stuc. placard ou distribution attenante avec menuiseries, parquets en bois, XVIII/XIXe	Conserver	XIX
CK0810	A	95 rue Nationale	Ensemble	Hall d'entrée : carreaux de ciment, stuc restauré, galerie avec support en fonte et lambrequin en étain.		XIX

Liste des éléments intérieurs particuliers protégés dans les immeubles dont les parties extérieures sont protégées

CK0811	A	95 rue Nationale	Poutraison	Poutraison en bois et consoles en pierre Charpente de toiture	Conserver	
CK0811	A	95 rue Nationale	Menuiserie intérieure	Niveau 3 : Porte palière et imposte vitrées à petit bois, chambranle mouluré, lambris bas sur allège de fenêtre	Conserver	XIX
CK0811	A	95 rue Nationale	Cheminée	Niveau 3 : cheminée avec manteau en bois, hotte avec médaillon en stuc. Feu incurvé	Conserver	XVI
CK0811	A	95 rue Nationale	Niche et baie	Niches lumineuses et mur de refend du XIIIe XIVe.	Conserver	XIII
CK0811	A	95 rue Nationale	Maçonnerie	Maçonneries médiévales	Conserver	
CK0811	A	95 rue Nationale	Cheminée	niveau 4 : cheminée avec manteau en marbre	Conserver	XIX
CK0811	A	95 rue Nationale	Menuiserie extérieure	Niveau 3 : Fenêtre à grand carreaux, petits bois biseautés, contrevolets à panneaux Niveau 4 : Fenêtre à grands carreaux, petits bois biseautés, contrevolets à panneaux, crémone.	Conserver	XIX
CK0811	B	95 rue Nationale	Rigole		Conserver	
CK0813	C	cours d'Armagnac	Ouvrages	ouvrages maçonnés avec garde-corps et pots, couvertine	Restaurer	
CK0816	A	19 rue de l'Abbé Tournier	Poutraison	rdc : poutraison, grume, une épaisse de 37cm. moderne ?	Conserver	
CK0816	A	19 rue de l'Abbé Tournier	Escalier	Escalier en bois, droite, marches reprises. moderne ?	Conserver	
CK0816	D	19 rue de l'Abbé Tournier	Maçonneries médiévales	murs ouest et nord : maçonneries médiévales	Conserver	XIII
CK0816	A	19 rue de l'Abbé Tournier	Pièces	au r+1, distribution et chambres avec parquet, cheminées avec manteau en placage bois, l'un richement décoré. Placard ou porte longeant l'une des cheminées ? Portes de placards à panneaux, contrevents à panneaux. Alcove et encadrement d'alcove en bois décoré. Lambris d'appuis.		XIX
CK0816	B	19 rue de l'Abbé Tournier	sol	dallage en pierre (voir cour)	Conserver	
CK0816	A	19 rue de l'Abbé Tournier	Niches d'évier ou potager	Niches d'évier ou potager sur mur nord au rdc, de part et d'autre de la fenêtre (ancienne porte ?).	Conserver	

Liste des éléments intérieurs particuliers protégés dans les immeubles dont les parties extérieures sont protégées

CK0816	D	19 rue de l'Abbé Tournier	Evier	rdc, mur ouest : Evier en pierre avec niche sous-jacente.	Conserver	
CK0817	A	6 rue Jules de Sardac	Corbeaux	Corbeau de muraille dans la pièce du milieu.	Conserver	Moderne
CK0817	A	6 rue Jules de Sardac	Base de piliers	Base de piliers, dans la salle basse, section carrée en pierre de taille, avec congés.	Conserver	Moderne
CK0817	A	6 rue Jules de Sardac	Niches	Grandes niches dans la salle basse, fond en pierre de taille sur mur extérieur (placard, évier ?)	Conserver	
CK0820	A	38 rue des Frères Danzas	Porte	porte constituée d'un linteau sculpté d'une accolade et mouluré d'un chanfrein avec retours, piédroits adoucis cohérent avec linteau. Remploi ? vantail en bois plus récent probablement.	Restaurer	XVI
CK0820	A	38 rue des Frères Danzas	sols	tomettes	Conserver	Moderne
CK0820	A	38 rue des Frères Danzas	Cheminée	r+1, mur sud : cheminée avec manteau bois	Conserver	XVIII
CK0821	A	4 boulevard du Midi	Sol	rdc : garage, dallage en pierre	Conserver	
CK0821	A	4 boulevard du Midi	Menuiseries intérieures	Portes à panneaux, chambranles en bois moulurés fin XIXe s. début XXe s. Porte en bois à têtes de clou martelées en remploi	Conserver	
CK0821	A	4 boulevard du Midi	Décors peints	décors peints 19ème/20ème au rdc (partie remise/garage). Possiblement liés à la présence d'un restaurant/bar ?	Conserver	XX
CK0821	A	4 boulevard du Midi	Poutraison	Pan de bois	Conserver	XX
CK0821	A	4 boulevard du Midi	Cheminée	2 Cheminées avec placage marbre, rdc et r+1, mur est.	Conserver	XX
CK0821	A	4 boulevard du Midi	Escalier	Escalier en bois, à 1/4 tournant, jour central. chambranles et cimaise. fin XIXe s. début XXe s. Position centrale dans le bâtiment.	Conserver	XX
CK0821	A	4 boulevard du Midi	Hall d'entrée	carreaux de ciment, porte d'entrée vitrée et barreaudée. fin XIXe s. début XXe s.		XX
CK0821	A	4 boulevard du Midi	R+1 et rdc	palier au r+1 distribuant les pièces au nord et au sud, double circulation dans les pièces	Conserver	XX
CK0821	A	4 boulevard du Midi	Escalier droit	lié aux décors peints XIXe/XXe s., dans la partie remise/garage, longeant mur est.	Conserver	XX

Liste des éléments intérieurs particuliers protégés dans les immeubles dont les parties extérieures sont protégées

CK0822	A	87 rue Nationale, 32 rue de l'Abbé Tournier	Poutraison		Conserver	XIX
CK0822	A	87 rue Nationale, 32 rue de l'Abbé Tournier	Escalier	Escalier en bois, structure de base ancienne (XVIIIe ?) et reprise au XXe.		
CK0822	A	87 rue Nationale, 32 rue de l'Abbé Tournier	Distribution	couloir et pièces aux différentes niveaux	Restaurer	XIX
CK0822	A	87 rue Nationale, 32 rue de l'Abbé Tournier	cheminées, sols et menuiseries intérieures	Cheminées, certaines remaniées XXe. Menuiseries intérieures, sols en tomettes.	Conserver	XIX
CK0823	A	87 rue Nationale, 32 rue de l'Abbé tournier		lambris au r+2, XIXe ?	Conserver	
CK0823	A	87 rue Nationale, 32 rue de l'Abbé tournier		poutraison en bois.		
CK0823	A	87 rue Nationale, 32 rue de l'Abbé tournier	Maçonnerie XIIIe	r+2, CK0727	Conserver	XIII
CK0823	A	87 rue Nationale, 32 rue de l'Abbé tournier	Maçonnerie	Maçonneries médiévales sur les 4 murs périphériques. 2 types d'appareils, grand et petit.	Conserver	XIII
CK0823	B	87 rue Nationale, 32 rue de l'Abbé tournier	Maçonneries médiévales	mur mitoyen est, a minima en rdc.	Conserver	XIII
CK0824	A	106 rue Nationale	décor	r+1, sur rue : décor datant de 1830 selon propriétaire.	Conserver	XIX
CK0824	A	106 rue Nationale	porte de placard	r+2 : porte à panneaux, en bois	Conserver	XIX
CK0824	A	106 rue Nationale	Cheminée	r+2 : cheminée avec hotte, manteau mouluré, foyer mouluré. 19 ou 18ème s.	Conserver	XIX
CK0824	A	106 rue Nationale	Escalier	Escalier en bois à 1/4 tournant débillardé et de type rampe-sur-rampe. Première marche en pierre. Poteau de départ. Garde-corps en fonte ouvragé et lisse en bois. parquet en bois, carreaux de terre cuite. Arc de refend.	Conserver	XIX

Liste des éléments intérieurs particuliers protégés dans les immeubles dont les parties extérieures sont protégées

CK0824	A	106 rue Nationale	Hall d'entrée	couloir d'entrée menant à la cage d'escalier et traversant l'ancienne galerie sur cour. Fenêtre à petits carreaux, petit bois mouluré, gonds anciens en fer forgé.	Améliorer	XIX
CK0824	A	106 rue Nationale	r+2	Pièce sur rue, à l'est, avec une alcove et ses deux pièces attenantes.	Conserver	
CK0824	A	106 rue Nationale	Menuiserie de porte	selon propriétaire : porte de cave est une ancienne porte de l'ancienne maison d'arrêt adjacente (CK0051). Porte à un vantail à lames croisées, clous martelés apparents, judas sans son ouvrant, ferronnerie avec verrou massif. Inscription "COULOIR".	Conserver	XIX
CK0824	A	106 rue Nationale	Cave	emprise du bâti sur rue. Menant à la cave, escalier droit en pierre. 3 fosse-silos observées, 2 visibles en coupe, une en plan et remblayée. 2 fosses sous la mur de façade sur rue et possiblement sous la voie publique étant donné leur largeur. Creusées dans le rocher. Conduit de cheminée. Sol avec tomettes. Maçonneries médiévales du mur oriental de l'ancienne église des Cordeliers, visibles en élévation, sur fondations et roc. Murs de refend en moellon très larges. Poutraison, une poutre de 8m de longueur, poteau sur dé en pierre. Remploi possible. Ancienne descente d'escalier depuis la cour (?), blocs médiévaux en remploi (?), négatif de marches, jour ou niche adjacent.	Conserver	
CK0825	A	4 rue Jules de Sardac, 106 rue Nationale	pièce	salle médiévale avec voûte en pierre en plein cintre, selon chargée de l'Inventaire.	Conserver	XIII

Liste des éléments intérieurs particuliers protégés dans les immeubles dont les parties extérieures sont protégées

CK0828	A	84 rue Nationale	Pièces	Pièce au r+1, cheminée avec placage en bois, foyer en carreaux de terre cuite. Lambris à panneaux plus anciens. Autre pièce avec cheminée.	Conserver	XIX
CK0828	A	84 rue Nationale	Maçonnerie médiévale	au rez-de-jardin, salle avec jours, pilier, fondations, sol en terre battue. jour bouché à un étage ? Niche de luminaire au R+1	Conserver	XIII
CK0828	A	84 rue Nationale	placards	placards muraux, dans mur sud et ouest	Conserver	
CK0828	A	84 rue Nationale	Parquet		Conserver	
CK0828	A	84 rue Nationale	Pièces	chambre avec alcove, double distribution avec garde-robe. cheminée, sol en tomette. XVII et XVIIIe.	Conserver	XVII
CK0828	A	84 rue Nationale	Latrine	possiblement XV/XVIe.		XV
CK0828	A	84 rue Nationale	Escalier	Escalier de service, au nord du bâtiment.	Conserver	Moderne
CK0828	A	84 rue Nationale	poutraison	cloison en pan de bois et torchis, hourdis en pierre. Poutraison des planchers.	Conserver	
CK0829	B	86 rue Nationale	Cave	Accès à la cave par CK0828 (vendu au propriétaire de CK0828).	Conserver	XIII
CK0829	A	86 rue Nationale	Escalier	Escalier en bois, trois quart tournant, avec barreaux de bois tournés.		XIX
CK0829	A	86 rue Nationale	Cheminées et placard	r+1 : Cheminées avec trumeau en stuc. fin XVIII/début XIXe	Conserver	XIX
CK0829	A	86 rue Nationale	poutraison	niveau de comble	Conserver	
CK0829	B	86 rue Nationale	Menuiserie de porte		Conserver	XX
CK0829	B	86 rue Nationale	Vestiges	éléments XVIe ? : fente de jour, cheminée, porte en brique. L'arc brisé chanfreiné pourrait être médiéval. La cheminée en petites briques et linteau bois pourrait être XVIIIe/XIXe sur un mur en grandes briques potentiellement plus ancien.	Conserver	XVI
CK0829	B	86 rue Nationale	Corbeau	R+1 : corbeau de murailler sur le mur du fond		

Liste des éléments intérieurs particuliers protégés dans les immeubles dont les parties extérieures sont protégées

CK0829	B	86 rue Nationale	Ensemble	RDC : plafond à solives (ancienne cloison en bois et torchis + remploi d'un limon d'escalier à vis) ; mur du fond à assises médiévales et porte cintrée du XIIIe XIVe. Latrine dans contrefort.		XIV
CK0829	B	86 rue Nationale	Cloison	Grenier : mur en brique et pierre avec porte cintrée. (ils surmontent les vestiges XVIe)		XVI
CK0830	A	14 rue Montebello	placard	placard mural dans le garage actuel	Conserver	
CK0830	A	14 rue Montebello	Menuiseries intérieures	r+1 : porte à pentures moustache, porte à panneaux. moderne. 1 porte à petit bois et vitrage coloré, XXe. Lambris d'appuis.	Conserver	
CK0830	A	14 rue Montebello	Cheminées	2 corniches pierre au rdc, sur mur de refend. 2 cheminées remaniées récemment à l'étage, pièces sur rue. placard attenant.	Conserver	XVI
CK0830	A	14 rue Montebello	Poutraison	rdc et R+1, plafond : poutres maîtresses en bois non équarries (grumes). cohérent avec escalier	Conserver	Moderne
CK0830	A	14 rue Montebello	Escalier	Escalier en bois, poteau intermédiaire pendant, type rampe-sur-rampe à deux volées, balustres. XVI ou XVIIe. remanié XIXe ?	Conserver	Moderne
CK0832	A	3 rue de Soulès	pièces et éléments selon chargée Inventaire	bâti sur rue : notamment distribution, menuiseries intérieures, décors. Selon Gaëlle Prost, chargée de l'Inventaire.	Conserver	XIX
CK0832	A	3 rue de Soulès	Maison médiévale selon chargée Inventaire	En cœur d'îlot, selon Gaëlle Prost, chargée de l'Inventaire.	Conserver	XIII
CK0833	A	rue de Soulès	Poutraison		Conserver	
CK0834	A	81 rue Nationale	Escalier	Escalier en pierre, tournant à gauche, et à rampe en ferronnerie.		XVIII
CK0834	A	81 rue Nationale	Etage	Cheminée, décor, stuc, huisserie, menuiserie.		XVIII

Liste des éléments intérieurs particuliers protégés dans les immeubles dont les parties extérieures sont protégées

CK0835	A	81 rue Nationale	Menuiserie intérieure	portes à panneaux moulurés et chambranles, gonds en fer forgé et fiche à larder. Portes palières à panneaux	Conserver	Moderne
CK0835	A	81 rue Nationale	Poutraison	plancher en bois avec poutre maîtresse moulurée, console en pierre.	Conserver	Moderne
CK0835	A	81 rue Nationale	Cave	sol en terre battue, encadrements de baie en pierre de taille. Maçonnerie médiévale Jours bouchés visibles Ajout d'une partie voûtée en plein cintre en brique (plus récente)	Conserver	XIII
CK0835	A	81 rue Nationale	Cheminée	Cheminée avec manteau en bois richement mouluré	Conserver	Moderne
CK0835	A	81 rue Nationale	Escalier	Garde-corps en métal en épingle, dallage en pierre,	Conserver	XVIII
CK0836	A	18 rue de l'Abbé Tournier	charpente	charpente de toiture, marque d'assemblage. 2 fermes cohérentes. modernes ou antérieures. pièces taillées à la main.	Conserver	Moderne
CK0837	A	103 rue Nationale	Escalier	Escalier en bois du rez-de-jardin au R+1, poteau de départ mouluré. Décor à fausse coupe de pierre sur mur est au r+1.	Restaurer	XIX
CK0837	A	103 rue Nationale	Arcade de l'ancienne galerie	Arcade en pierre sur rez-de-jardin entre l'ancienne cour intérieure et la cage d'escalier, emmarchement en pierre au niveau du seuil. sol en calade	Conserver	Moderne
CK0837	A	103 rue Nationale	poutraison		Conserver	
CK0837	A	103 rue Nationale	support cheminée et niche et placard	cave, mur ouest, non daté	Conserver	
CK0837	A	103 rue Nationale	Maçonneries médiévales	en cave/rez-de-jardin, présence de maçonneries médiévales visibles. mur est.	Conserver	XIV

Liste des éléments intérieurs particuliers protégés dans les immeubles dont les parties extérieures sont protégées

CK0837	A	103 rue Nationale	Petit ensemble de cohérence	r+1 : Parquets en bois à lames larges, cheminées stuquées avec manteau en marbre, distribution, menuiseries intérieures compris chambranles. Décor au rdc sous faux-plafond.	Conserver	XIX
CK0837	A	103 rue Nationale	Latrine	rez-de-jardin : latrines en pierre ?, partiellement ensevelie, espace couvert par une voûte en pierre cintrée. Présence d'un jour maçonné donnant sur l'ancienne cour. Sol originel non visible. Elle donne sur un androne.	Restaurer	
CK0837	B	103 rue Nationale	Calade	Calade au rez-de-jardin, correspondant au sol de l'ancienne cour, vraisemblablement liée à l'arcade ou aux latrines attenantes	Conserver	
CK0837	B	103 rue Nationale	Maçonneries	Maçonneries au sud-ouest, rdc : potentiellement médiévales, à déterminer après dépose enduits.	Conserver	
CK0838	B	116 rue Nationale	Sol	tomette	Conserver	
CK0838	A	116 rue Nationale	Menuiseries intérieures	Portes de placard déplacées, en bois, au rdc actuellement. Gonds anciens. avec chambranle en bois.	Conserver	Moderne
CK0838	A	116 rue Nationale	Rdc	Plafond en bois (poutres maîtresses et solives) (lien avec CK0839)	Conserver	
CK0838	A	116 rue Nationale	Pièces	r+1 : Pièces aux étages avec cheminées (reprise XIXème en marbre ?), avec plancher et plafond coffré. distribution conservée, en lien avec CK0839.	Conserver	XIX
CK0838	B	116 rue Nationale	Puits	Puits mitoyen, margelle en pierre. Volet en bois avec judas clôturant l'accès au puits. Accès ménagé dans le mur en pierre.	Conserver	
CK0838	B	116 rue Nationale	Cavité	Espace excavé non visité, non visité.		
CK0839	A	116 rue Nationale	Porte d'entrée		Restaurer	Moderne
CK0839	A	116 rue Nationale	Arcade	arcs en pierre du cloître au rdc.	Conserver	
CK0839	C	116 rue Nationale	Arcs	arcs du cloître, datés médiévaux.	Conserver	
CK0839	A	116 rue Nationale	Pièce	pièce avec cheminée avec manteau et hotte moulurée, plafond coffré, sol du foyer en tomette. Distribution avec l'escalier.	Conserver	

Liste des éléments intérieurs particuliers protégés dans les immeubles dont les parties extérieures sont protégées

CK0839	C	116 rue Nationale	Cavité	Cavité sous travée centrale, non visitée.	Conserver	
CK0839	A	116 rue Nationale	Vestibule	Vestibule en rdc, menuiseries intérieures avec portes vitrées à petit bois. Lambris anciens ?	Conserver	XIX
CK0839	A	116 rue Nationale	Menuiserie intérieure	Porte en bois à panneaux avec chambranle mouluré, gonds anciens moulurés, serrurerie	Conserver	XIX
CK0839	A	116 rue Nationale	Baie	Baie en pierre, avec appuis. Une a été remaniée récemment.	Restaurer	XV
CK0839	A	116 rue Nationale	Cave	Porte en bois avec registre supérieur ajouré. Escalier en pierre, niches murales, puits (?), ancien silo ?	Conserver	XIX
CK0839	A	116 rue Nationale	Pan de bois	Cloison en pan de bois entre cage d'escalier et pièce sur rue (à l'est). Haute baie avec encadrement en pierre de taille, linteau en bois.	Conserver	
CK0839	A	116 rue Nationale	Escalier	Escalier en bois à plusieurs volées à 1/2 tournant, à vastes palier, placard avec portes moulurées à l'entresol.		XIX
CK0840	A	56 rue Nationale	Devanture	Devanture au rdc, en bois et fonte, en applique. Volets bois pliants conservés condamnés.	Conserver	XX
CK0840	A	56 rue Nationale	Porte d'entrée	porte en bois, heurtoir, ferronnerie. imposte. petits bois 19ème s.	Conserver	Moderne
CK0840	A	56 rue Nationale		rdc : poutres murailles. une poutre sur console en bois. Moderne ? Poutraison aux étages	Conserver	
CK0840	A	56 rue Nationale	rdc boutique	ensemble de cohérence de boutique : sol en carreaux de ciment avec bordure périphérique, cheminée, chambranle et porte, rosace moulurée, escalier en bois avec cloison bois. cohérent avec devanture sur rue	Conserver	XX
CK0840	A	56 rue Nationale	Cheminée	3 Cheminées, une avec hotte stuquée, manteau marbre.	Conserver	XIX

Liste des éléments intérieurs particuliers protégés dans les immeubles dont les parties extérieures sont protégées

CK0840	A	56 rue Nationale	Menuiserie intérieure	Porte à panneaux avec chambranle mouluré, corniche de porte, une avec une imposte à petits bois vitrée.	Conserver	XIX
CK0840	A	56 rue Nationale	Placard	Placard avec portes à panneaux à motifs géométrique, gonds, style derniers tiers XVIIIe siècle.	Conserver	XVIII
CK0840	A	56 rue Nationale	Escalier	Escalier selon chargée de l'Inventaire.	Conserver	
CK0840	A	56 rue Nationale	Cheminée et sol	Une des cheminées pourrait être sur une base plus ancienne, manteau en bois mouluré d'un large tore, associé au sol en carreaux de terre cuite avec frise périphérique, époque moderne ?	Conserver	Moderne
CK0841	A	56 rue Nationale	Corbeau	Corbeaux en pierre	Conserver	
CK0841	A	56 rue Nationale	Porte d'entrée	Porte d'entrée en bois à panneaux, avec judas et jour barreaudé.		
CK0841	A	56 rue Nationale	Poutraison	Poutraison en bois.	Conserver	
CK0841	A	56 rue Nationale	cheminées	3 Cheminées, une avec hotte stuquée, manteau marbre.	Conserver	XIX
CK0841	A	56 rue Nationale	Menuiserie intérieure	Porte à panneaux avec chambranle mouluré, corniche de porte, une avec une imposte à petits bois vitrée.	Conserver	XVIII
CK0841	A	56 rue Nationale	Placard	Placard avec portes à panneaux à motifs géométrique, gonds, style derniers tiers XVIIIe siècle.	Conserver	XVIII
CK0841	A	56 rue Nationale	Escalier	Escalier selon chargée de l'Inventaire.	Conserver	
CK0843	A	29 rue du 14 Juillet	Menuiserie extérieure	r+2 : Fenêtres XVIIIeme s. sur rue Antichan et rue du 14 Juillet	Restaurer	XVIII
CK0843	A	29 rue du 14 Juillet	Charpente	Charpente de toiture, numérotées dans l'ordre. 18ème siècle ?	Conserver	Moderne
CK0843	A	29 rue du 14 Juillet	Sol	Tomette au r+2, palier de l'escalier (lié à l'appartement du r+2, ayant de nombreux éléments modernes).	Conserver	
CK0843	A	29 rue du 14 Juillet	poutraison et menuiserie intérieure	plancher en bois dans cuisine. menuiseries intérieures (portes à panneaux avec gonds). poutraison ancienne du plafond au r+1.	Conserver	

Liste des éléments intérieurs particuliers protégés dans les immeubles dont les parties extérieures sont protégées

CK0843	A	29 rue du 14 Juillet	Cheminée	r+1 : 2 cheminée en bois, plancher en bois.	Conserver	XIX
CK0843	A	29 rue du 14 Juillet	Galerie	Galerie sur CK0842, en pierre, arquée. Plusieurs niveaux.	Conserver	XIX
CK0843	A	29 rue du 14 Juillet	rdc, r+1, r+2	couloir central, distributif, avec pièces latérales (r+1 : 60m ²). au r+2, appartement : couloir avec tomettes au sol, parois en pan de bois, fenêtre intérieure à fléau. Portes en bois à gonds anciens. Evier en pierre.	Conserver	Moderne
CK0843	A	29 rue du 14 Juillet	Cheminée	r+1, base 18ème s., placage bois 19ème s.	Conserver	Moderne
CK0844	A	29 rue du XIV Juillet	Charpente	charpente de toiture en bois, fermes I et III numérotées. la ferme I a été déplacée et remontée (?) à cause des sanitaires. grumes. enrayure modifiée au 19ème s. ?	Conserver	Moderne
CK0844	A	29 rue du XIV Juillet	pan de bois	rdc : pan de bois, hourdis pierre.	Conserver	
CK0844	A	29 rue du XIV Juillet	r+1, r+2.	rdc ? (non visité).	Conserver	XIX
CK0844	A	29 rue du XIV Juillet	placard	rdc : 2 placards muraux r+1 : placard mural	Conserver	
CK0844	A	29 rue du XIV Juillet	arcade	rdc : 4 arcs minimum (impossibilité d'aller dans les pièces)	Conserver	Moderne
CK0844	A	29 rue du XIV Juillet	cheminée	Cheminée en marbre.	Conserver	XIX
CK0844	A	29 rue du XIV Juillet	Menuiserie extérieure	r+1 : 1 fenêtre avec gonds 19ème s. r+2 : fenêtres avec gonds anciens.	Conserver	XIX
CK0844	A	29 rue du XIV Juillet	Menuiserie intérieure	r+2 portes avec chambranle, gonds anciens	Conserver	XIX
CK0844	A	29 rue du XIV Juillet	sol	tomettes rdc r+1 : plancher bois r+2 : plancher bois, tomette dans ébrasement	Conserver	
CK0845	A	105 rue Nationale	Escalier et couloir d'entrée	Escalier en bois, à 1/2 tournant. Porte palière avec chambranle mouluré au rdc.	Restaurer	XX
CK0845	A	105 rue Nationale	cave	sol en gravier.	Conserver	
CK0845	A	105 rue Nationale	Cheminée	r+2 et r+1, pièce sur rue : mur est : cheminée avec placage bois.	Conserver	XX

Liste des éléments intérieurs particuliers protégés dans les immeubles dont les parties extérieures sont protégées

CK0845	B	105 rue Nationale	Puits	Margelle en pierre de taille d'un puits mitoyen, rdc, mur sud. 18m de profondeur et en eau.	Conserver	
CK0845	A	105 rue Nationale	Cheminée	r+1, mur ouest sur cour : cheminée avec placage bois mouluré en manteau, large proportion. XVII ou XVIIIe s. hotte remaniée avec décor XIXe s.	Conserver	Moderne
CK0846	A	16 rue de l'Abbé Tournier	Cavité	sous aile nord-ouest : importante cavité, rempli d'eau. sous mur porteur ouest. Elle longe mur porteur sud. Elle semblerait être une citerne. 4 ou 5m de profondeur, large percement d'une voûte en pierre pour installer maçonnerie de tout venant et conduit pour récupérer l'eau. Sous maçonnerie de tout venant/percement, traces de maçonneries médiévales sur mur sud (maison médiévale), puis profond creusement dans le rocher de plan carré/rectangulaire. Datation à déterminer en fonction de l'intrados de la voûte non observé.	Conserver	
CK0846	B	16 rue de l'Abbé Tournier	Charpente	grume, poutraison du r+1.	Conserver	
CK0846	B	16 rue de l'Abbé Tournier	cavité	?	Conserver	
CK0846	A	16 rue de l'Abbé Tournier	Poutraison	poutres maîtresses en bois, de forte section. cohérentes avec cheminée.	Conserver	
CK0846	A	16 rue de l'Abbé Tournier	Escalier	Escalier en bois, à 1/2 tournant, du r+1 au r+2, en position latérale. partie basse démolie, à 1/2 tournant, en position centrale (voir négatif trémie dans le parquet).	Conserver	Moderne
CK0846	A	16 rue de l'Abbé Tournier	Evier	r+1 mur sud : niche d'Evier en pierre, pierre d'évier disparue. r+2 mur nord : évier en pierre avec trou d'écoulement vers cour. fenêtre au dessus. niche sous évier avec tomette.	Conserver	
CK0846	B	16 rue de l'Abbé Tournier	Rigole	longeant mur est	Conserver	

Liste des éléments intérieurs particuliers protégés dans les immeubles dont les parties extérieures sont protégées

CK0846	A	16 rue de l'Abbé Tournier	Rigole	Dans le couloir latéral, au rdc, selon propriétaire, sur mur est.	Conserver	
CK0846	A	16 rue de l'Abbé Tournier	Maçonnerie médiévale	mur est : mur médiéval XIII/XIVe siècle, présence de grosses briques par endroit. mur nord : baies XVème /XVIème s. Base XIIIe visible au nord-ouest. Baies avec chanfrein et quart de rond sur plusieurs niveaux.	Conserver	XIII
CK0846	A	16 rue de l'Abbé Tournier	Cheminée	r+1 et r+2 : Cheminée en pierre, large de 3m. manteau en bois simple 18 ou 19ème s. base médiévale. sol du foyer en tomette. chauffe-plat en pierre et tomette. rdc, consoles en pierre de support visible, (médiéval, XIVe ?).	Conserver	
CK0847	A	105 rue Nationale	cave	sol en gravier. Voir fiche CK0845	Conserver	
CK0847	A	105 rue Nationale	Escalier et couloir d'entrée	Escalier en bois, à 1/2 tournant. Porte palière avec chambranle mouluré au rdc. voir fiche de CK0845 (doublon)	Conserver	XX
CK0847	A	105 rue Nationale	Cheminée	r+2 et r+1, pièce sur rue : mur est : cheminée avec placage bois. voir fiche de CK0845 (doublon)	Conserver	XX
CK0848	A	16 rue de l'Abbé Tournier	Maçonnerie médiévale	mur est : maçonnerie médiévale selon propriétaire, visible avant travaux de rénovation. Similaire maçonneries 13 ou 14ème siècle selon propriétaire.	Conserver	XIV
CK0848	A	16 rue de l'Abbé Tournier	Cheminée	rdc, Hotte cheminée sur mur est, condamnée.	Conserver	
CK0848	A	16 rue de l'Abbé Tournier	charpente	rdc : Poutraison en bois, forte section, pièces débitées à la main		
CK0852	A	6 rue Subervie	parquet	parquet à lames larges.	Conserver	
CK0852	A	6 rue Subervie	poutraison	poutraison en bois plancher et cloison. poteau sur dé en pierre,	Conserver	
CK0852	A	6 rue Subervie	rdc et étage		Conserver	XIX

Liste des éléments intérieurs particuliers protégés dans les immeubles dont les parties extérieures sont protégées

CK0852	A	6 rue Subervie	baie et menuiserie	piédroits et linteau chanfreinés : ancienne porte. chambranles en bois. arcs de refend fin XIX/debut XXe. remanié ? portes et gonds anciens en fer forgé et fiches.	Conserver	
CK0854	A	6 rue Jules de Sardac, 112 rue Nationale	poutraison	en bois.	Conserver	
CK0854	A	6 rue Jules de Sardac, 112 rue Nationale	maçonnerie médiévales	4 murs formant bâtiment au rdc, situé au nord du cloître. terre battue. semelle avec assises de départ. au r+1 : murs d'1 m potentiellement médiévaux.	Conserver	XIV
CK0854	A	6 rue Jules de Sardac, 112 rue Nationale	Escalier	Escalier en bois, rampe-sur-rampe, jour central, suspendu. arc en anse de panier en pierre. présence d'un massif en pierre (?) rigole d'évacuation des eaux pluviales vers la rue ?	Conserver	Moderne
CK0854	B	6 rue Jules de Sardac, 112 rue Nationale	porte	porte en bois à panneaux, moulurés, ferronnerie.	Restaurer	Moderne
CK0854	B	6 rue Jules de Sardac, 112 rue Nationale	baie	baie vers cave, condamnée, liée au cloître médiéval ?	Conserver	
CK0854	B	6 rue Jules de Sardac, 112 rue Nationale	arcade	arcade cloître, plein cintre. 2 travées.	Conserver	XIV
CK0854	A	6 rue Jules de Sardac, 112 rue Nationale	maçonnerie	sur mur pignon nord : maçonneries en ressaut : à l'aplomb de maçonneries au rdc dans CK0059. éléments du couvent médiéval ? moderne ?	Conserver	XIV
CK0857	A	11 bis rue Nationale	Distribution du 1er étage	Distribution en place, offrant de grandes pièces et un plan traversant	Conserver	XIX
CK0857	A	11 bis rue Nationale	Escalier	Escalier à une volée, en bois barreaudage simple. Porte palière surmontée d'un jour d'imposte. Cage d'escalier éclairée par une fenêtre de toit. Chambranles de portes au rdc. Sols en carreaux de terre cuite formant motifs losangés sur l'ensemble du hall, plus ancien que l'escalier, daté époque moderne (?).	Conserver	XIX
CK0857	A	11 bis rue Nationale	Menuiseries	Au 1er étage, menuiseries avec carreaux de verre colorés.	Conserver	XX

Liste des éléments intérieurs particuliers protégés dans les immeubles dont les parties extérieures sont protégées

CK0857	A	11 bis rue Nationale	Cheminée	Au 1er étage, cheminée placage marbre, trumeau décor en stuc à pilastres et frise surmontée d'un fronton.	Conserver	XIX
CK0857	A	11 bis rue Nationale	Cheminée	Au 2eme étage, cheminée trumeau en stuc,décor de pilastres et frise.	Conserver	XIX
CK0861	A	96 rue Nationale	Porte	Porte XVIIIe.	Conserver	XVIII
CK0861	B	96 rue Nationale	jour et maçonnerie	mur occidental avec jour et maçonneries XIIIe	Conserver	XIII
CK0861	A	96 rue Nationale	Porte	Porte palière XIXe.	Conserver	
CK0861	A	96 rue Nationale	Escalier	Escalier rampe-sur-rampe, dernier quart du XIXe. Première volée en pierre. Premier palier en carreaux de ciment, puis en bois. Balustre à barreaux en fonte. Lambris d'appui.	Conserver	XIX
CK0861	A	96 rue Nationale	Cave	sur rue : Cave voûtée en arc en anse de panier faite en moellons d'une part et en brique d'autre part. Vestiges de dallage. Ancien escalier tournant à droite en pierre menant à la partie commerciale du RDC.	Conserver	XVIII
CK0861	A	96 rue Nationale	Cheminée	R+1 : sur cour : cheminée avec manteau en marbre et trumeau à décor de cannelure type XVIIIe.	Conserver	XVIII
CK0861	A	96 rue Nationale	Ensemble	R+2 : sur rue : cheminée à manteau en bois doté de grosses moulures ; alcôve ; volets intérieurs.	Conserver	XIX
CK0862	A	96 rue Nationale	Escalier	Escalier tournant, bois.	Conserver	XVIII
CK0862	C	96 rue Nationale	baie	mur est : visible depuis CK0279 : encadrement de porte en pierre, linteau et piédroits moulurés. au niveau du rez-de-jardin de CK0279.	Conserver	XV
CK0862	A	96 rue Nationale	cave	rigole ou vestige androne ?	Conserver	
CK0862	C	96 rue Nationale	Rigole, caniveau	au sein du mur ?	Conserver	
CK0862	C	96 rue Nationale	Maçonnerie	arc/voûte en pierre contre une chaîne d'angle ?. Non daté. Caniveau/rigole ?	Conserver	
CK0862	C	96 rue Nationale	Poutraison	poutraison métallique à rivets, consoles moulurées. cave et rdc.	Conserver	XIX

Liste des éléments intérieurs particuliers protégés dans les immeubles dont les parties extérieures sont protégées

CK0863	B	84 rue Nationale	poutraison	charpente de comble, 3 fermes nord les plus anciennes (?). grumes, pièces arquées.	Conserver	
CK0863	B	84 rue Nationale	maçonnerie	mur sud. mur ouest possiblement sous enduit. à déterminer si médiévale.	Conserver	
CK0863	B	84 rue Nationale	Cavité	cavité maçonnée au sud, profondeur non connue. Fosse de latrine. arc visible ?	Conserver	XV
CK0863	A	84 rue Nationale	Cave		Conserver	
CK0863	A	84 rue Nationale	Ensemble	pièces avec distribution et décors de l'époque moderne.	Conserver	Moderne
CK0863	A	84 rue Nationale	Escalier	Escalier droit menant à la pièce d'apparat au r+1.	Conserver	
CK0863	B	84 rue Nationale	Puits	puits dans mur mitoyen ouest. niche avec treuil, cuvelage maçonné en pierre de taille.	Conserver	
CK0864	A	84 rue Nationale	Couloir distribuant la cour intérieur		Conserver	Moderne
CK0867	A	51 rue Nationale	sol	dernier niveau : Sol avec carreaux de terre cuite ouvragés. Possiblement médiéval.	Restaurer	XVI
CK0867	A	51 rue Nationale	Escalier	Cage d'escalier, situé derrière l'arrière boutique du commerce, en coeur de bâti sur rue Nationale. couverte par une voûte restituée avec un jour zénithal (date portée de 20212). De nombreuses pièces sont éclairées en second-jour de part et d'autre de la cage d'escalier à tous les niveaux. Décor peint XIXe s. probablement.	Conserver	
CK0867	A	51 rue Nationale	Poutraison	Poutraison en bois, XIXe s. ou antérieure (XVIe ?, moderne ?). Plancher et charpente sur rue.	Conserver	XIX

Liste des éléments intérieurs particuliers protégés dans les immeubles dont les parties extérieures sont protégées

CK0867	A	51 rue Nationale	Ensemble de pièces	Ensemble majoritairement 19ème s., avec des éléments 18ème s. également. Rdc et r+1 : Pièces et dégagements, double circulation. Pièces avec alcôve et garde-robe, certaines condamnées en placards ou remise. Menuiseries de fenêtres et portes, sols, placards, cheminées avec manteau en marbre et hotte stuquée, trumeau stuqué, lambris, corniche. Potentiellement de vieux papiers peints modernes, début XIXe s.	Conserver	XIX
CK0867	A	51 rue Nationale	Maçonneries et sol	niveau de cave/rez-de-jardin, sous le bâtiment donnant sur le jardin moins l'emprise du couloir : Sol en terre battue, possibles fosse-silos, à déterminer après désencombrement de la pièce. Maçonneries XIII/XIVe s. à l'est et à l'ouest, semblant continuer vers le nord. Un androne en fonctionnement (eaux pluviales ?) est visible au niveau de la cour "C", se continuant jusqu'à la rue Dupouy. Portion du mur nord possiblement médiévale et remaniée à l'époque moderne notamment pour l'installation du soupirail, à déterminer après désencombrement et étude des maçonneries. Le mur sud, sur jardin, est plus récent. Aux niveaux supérieurs : maçonneries masquées par enduit ou papier peint.	Conserver	XIII
CK0868	A	51 rue Nationale	Maçonnerie médiévale	mur ouest : mur périphérique d'une maison médiévale sur CK0250. maçonneries médiévales visibles au rdc et au r+1. présence d'un jour au r+1 (non visible dans CK0250).	Conserver	XIII
CK0868	A	51 rue Nationale	Escalier	Escalier droit en pierre, poteau en bois sur escalier. poteau en place ou remploi ? cohérent avec moulures en façade.	Conserver	XV
CK0868	A	51 rue Nationale	sol	rdc : dallage pierre, cohérent avec escalier.	Conserver	

Liste des éléments intérieurs particuliers protégés dans les immeubles dont les parties extérieures sont protégées

CK0868	A	51 rue Nationale	système hydraulique - maçonneries sous jacentes	au sein du mur est, se fondant sur le rocher incliné et une couche de moellons assisés, de larges blocs de pierre sont disposés avec soin formant une assise (rampe, mur, lien avec le système hydraulique ?). datation à déterminer. Sur ce dispositif, un système hydraulique en pierre a été installé, blocs de pierre creusés (assise et couverture). Cela forme un réseau vertical à deux niveaux et horizontal avec un regard. il est ponctuellement remanié, permettant sa visibilité. Selon propriétaire, ce dispositif se poursuit vers la rue Dupouy sur plusieurs mètres. Le regard horizontal bouché (voir photo) semble provenir de CK0779. datation à déterminer (système utilisé du Moyen Âge à la période moderne).	Conserver	
CK0871	A	11 bis Rue Nationale	Balcon	Balcon métallique avec lambrequin en fer forgé lié au r+1 de CK0857	Restaurer	XIX
CK0875	A	13 rue Dupouy	Baie	Cave : baie à piédroit en colonne et inscription ""n°5"		
CK0875	A	13 rue Dupouy	Escalier	Escalier en bois rampe sur rampe, balustre en bois simple.	Conserver	XVIII
CK0875	A	13 rue Dupouy	Ensemble	R+1 : cheminée avec manteau en marbre et trumeau décoré au stuc. Décor de stuc. Menuiserie et porte.	Conserver	XVIII
CK0875	A	13 rue Dupouy	Poutraison	RDC.	Conserver	
CK0881	B	104 rue Nationale, 2 rue Jules de Sardac	poutraison reprise avec ipn en sous oeuvre	poutraison, une pièce moulurée en rdc, emploi ? (en place avant travaux récent de reprise).	Conserver	
CK0881	B	104 rue Nationale, 2 rue Jules de Sardac	parquet	r+1 : parquet bois. sur mur est, pièce sur cour, foyer cheminée. plancher à lame large en peuplier.	Conserver	
CK0881	B	104 rue Nationale, 2 rue Jules de Sardac	menuiserie	portes et chambranles en bois,		XIX

Liste des éléments intérieurs particuliers protégés dans les immeubles dont les parties extérieures sont protégées

CK0881	B	104 rue Nationale, 2 rue Jules de Sardac	Menuiserie	r+1 : fenêtre à grands carreaux, gonds en fer forgé, crémone moulurée, petits bois moulurés. porte à deux vantaux	Conserver	XIX
CK0881	B	104 rue Nationale, 2 rue Jules de Sardac	poutraison	poutraison bois, poteau et poutre,	Conserver	
CK0881	A	104 rue Nationale, 2 rue Jules de Sardac	Cave	niveau du rdc : niveau planchéié, marches en pierre, tomettes au sol. XIX ou XXe ?	Améliorer	
CK0881	A	104 rue Nationale, 2 rue Jules de Sardac	Menuiserie	rdc : pièce sud : lambris, chambranle, porte, encadrements de placard moulurés. r+1 : pièce sud : porte en bois avec ferronnerie.	Conserver	XIX
CK0881	A	104 rue Nationale, 2 rue Jules de Sardac	Poutraison	poutraison bois dans la partie nord du bâtiment.	Conserver	
CK0883	A	104 rue Nationale	Escalier	Escalier en bois, situé dans galerie, sur poteau en bois. 2 volées droites. Premières marches en pierre. Garde-corps en bois. Porte palière au rdc, à grands carreaux et crémone. Porte vers le nord à panneaux avec ferronnerie. Enduit ancien sous escalier.		Moderne
CK0885	B	35 rue Nationale	Murs latéraux	Voir photo dossier inventaire avant travaux pour restauration. Traces de baies vers l'est au r+1 au sommet du mur avant travaux. Murs avec maçonneries XIIIe s. (voir notamment CK0230)	Restaurer	XIII
CK0885	A	35 rue Nationale	Maçonnerie médiévale	Retrait de maçonnerie au dessus du niveau de couverture actuel, ancien niveau de plancher (R+2 ?) ou de poutraison d'une toiture. Les maçonneries surmontant ce retrait semblent également datées du XIIIe s.	Conserver	XIII

Liste des éléments intérieurs particuliers protégés dans les immeubles dont les parties extérieures sont protégées

CK0885	B	35 rue Nationale	Maçonneries médiévaes	Bâti sur rue (un niveau conservé, départ du second niveau encore visible). Escalier menant à la cour. Baie vers cour ? transformé par la couvertine actuelle en tuile canal, traces anciennes ne semblent plus visibles.	Restaurer	XIII
CK0885	A	35 rue Nationale	Eléments médiévaux	Bel ensemble avec maçonneries, baies (porte et fenêtre), cheminée (?). voir dossier auprès inventaire.	Conserver	XIII
CK0886	A	111 rue Nationale	sol	plancher, sol en tomette au r+1.	Conserver	
CK0886	A	111 rue Nationale	Menuiseries intérieures	portes du +1, chambranle avec corniche, pentures moustache.	Conserver	XVII
CK0886	A	111 rue Nationale	Escalier	Escalier en bois, garde-corps en fonte ouvragé.	Conserver	XIX
CK0886	A	111 rue Nationale			Conserver	XIX
CK0886	A	111 rue Nationale	Placard	rdc : placard muraux, mur est. accolés à ancienne cheminée.	Conserver	
CK0886	A	111 rue Nationale	Poutraison	plancher bois, Charpente de comble en bois.	Conserver	Moderne
CK0887	A	12 rue de l'Abbé Tournier	Maçonneries	niveau 0, Selon chargée Inventaire : Maçonneries médiévales en pierre.	Conserver	XIII
CK0887	A	12 rue de l'Abbé Tournier	Conduit en pierre de taille	niveau 0, Selon chargée Inventaire : Conduit en pierre de taille, latrine ?	Conserver	
CK0887	A	12 rue de l'Abbé Tournier		niveau 1 : Selon chargée Inventaire : chanfreiné sur ancienne façade	Conserver	
CK0887	A	12 rue de l'Abbé Tournier	Mangeoire	Selon chargée de l'Inventaire	Conserver	
CK0887	A	12 rue de l'Abbé Tournier	Niche	Selon chargée de l'Inventaire	Conserver	
CK0887	A	12 rue de l'Abbé Tournier	Corbeaux et cheminée	niveau 1 : Corbeaux pour soutenir une grande cheminée au niveau 2		
CK0888	A	13 rue Nationale	Evier	r+1, sur cour : 1 évier en pierre, avec niche voûtée en cul de four. 1 baie d'évier (évier disparu ?, creusement visible ?) avec niche sous évier condamné.	Conserver	

Liste des éléments intérieurs particuliers protégés dans les immeubles dont les parties extérieures sont protégées

CK0888	A	13 rue Nationale	Poutraison	charpente de plancher et toiture, partiellement repris en toiture. poutres maîtresses de grosse section au rdc en coeur d'ilot bâti nord et sud : cloison en bois. corbeaux en pierre au rdc, de fort débord.	Conserver	
CK0888	A	13 rue Nationale	Maçonnerie	maçonneries médiévales, mur est, jour chanfreiné. Visible également depuis CK0856.	Conserver	XIII
CK0888	A	13 rue Nationale	Escalier	Escalier de type rampe-sur-rampe, en bois, garde-corps en bois, poteau mouluré. marche de départ en pierre. Lisse moulurée. tomettes porte de palier, rdc. lames croisées et pentures, clous martelés.	Conserver	Moderne
CK0888	A	13 rue Nationale	Hall d'entrée et arc	rdc : mur, mur sud de la cour, Couloir d'entrée desservant les logements. Sol en dalles de pierre. Arc de refend en pierre.	Conserver	Moderne
CK0888	A	13 rue Nationale	Colonne	rdc : en pierre avec base et chapiteau, soutenant pan de bois actuel. Vestige ancienne galerie sur cour.	Conserver	Moderne
CK0888	A	13 rue Nationale	Corniche	rdc, coeur d'ilot, couloir central : corbeaux en pierre d'une cheminée monumentale disparue		
CK0889	A	rue des Capucins	sols	Carreaux de ciment décorés au rdc, plusieurs motifs montrant l'ancienne distribution du logement.	Conserver	XX
CK0896	A	8 rue de la butte Baulac	Evier	mur est, rdc : Evier ancien en pierre, avec appuis.	Conserver	
CK0897	A	25 rue Antichan	Cheminée	2 cheminées, une en remploi en rdc avec jambages moulurés en bois. 1 au r+1 non vue (voir fiche de CK0899, même éléments).	Conserver	
CK0897	A	25 rue Antichan	poutraison	rdc : plafond en bois, en remploi.	Conserver	

Liste des éléments intérieurs particuliers protégés dans les immeubles dont les parties extérieures sont protégées

CK0897	A	25 rue Antichan	Cave	Cave : sous toute l'emprise du bâti actuel. accès par un escalier en bois. Présence d'un mur de refend ancien avec 1 ou assises de petit appareil, semelle débordante, fondations avec cailloutis et gravillons. Il est aligné avec celui de CK0899. Antique Présence d'un poteau en bois avec aisselier (portique en bois). Présence d'un ancien escalier en bois sans grand intérêt intrinsèque (donnant sur la rue Antichan, sous la porte actuelle à l'est).	Conserver	
CK0899	A	27 rue Antichan	Cheminée	2 cheminées, une en remploi en rdc avec jambages moulurés en bois. 1 au r+1 non vue.	Conserver	
CK0899	A	27 rue Antichan	Cave avec mur antique	Cave sous la partie méridionale du bâti : accessible actuellement par CK0897. Présence d'une charpente en bois avec poteau en bois et aisselier (portique en bois), maçonneries l'enrobant. Poteau chanfreinés avec congés plats sur dé en pierre (médiéval remployé ?). Présence d'un mur (au nord) avec large semelle de fondation débordante (alignée avec celle de CK0897), vraisemblablement antique. Présence d'un long espace de couloir, couvert par une charpente en bois, couverture en appentis. Usage non déterminé (lié à la cheminée au rdc ?). Accès vers le jardin. sol en terre battue. Présence d'un poteau en bois remploi d'un escalier en vis. <u>négatif des anciennes marches.</u>	Conserver	
CK0902	A	112 rue Nationale	Portail	Encadrement en pierre (remploi ?) sculpté de motifs floraux	Conserver	
CK0902	A	112 rue Nationale	Arc	arc du cloître, en pierre.	Améliorer	

Liste des éléments intérieurs particuliers protégés dans les immeubles dont les parties extérieures sont protégées

CK0902	A	112 rue Nationale	Arcade	arc du cloître, en pierre, une travée liées à celles des autres parcelles adjacente. Datant de la période médiévale. Dans l'axe du portail d'entrée sur rue, de l'arc sur jardin, et de la porte en bois de CK0903.	Conserver	
CK0904	A	35 rue Nationale	meuble	rdc, meuble de boutique décoré. restauré.	Conserver	XIX
CK0904	A	35 rue Nationale	Poutraison	en bois, planchers et charpente.	Conserver	
CK0904	A	35 rue Nationale	Escalier	Escalier en bois, position centrale.	Conserver	XX
CK0904	A	35 rue Nationale	placard et menuiseries, parquets	parquet bois à lames minces. r+1, sur cour : chambranles, portes, placards. r+1, Cheminée avec placage en marbre, pièce sur rue, mur est r+2, pièce sur rue : cheminée avec manteau en marbre, mur est. Des éléments possiblement XIXe.	Conserver	XX
CK0904	C	35 rue Nationale	Escalier	Large escalier en pierre, muret en pierre avec couvertine.	Améliorer	Moderne
CK0907	A	rue du 14 Juillet	Ensemble	Nef + 1 bas de côté de part et d'autre. Décor du XIXe avec fausse coupe de pierre.		XIX
CK0908	A	cours d'Armagnac	rdc		Conserver	XIX
CK0908	A	cours d'Armagnac	Menuiserie intérieure	Chambranles moulurés et portes	Conserver	XIX
CK0910	B	Cours d'Armagnac	Cheminée	rdc : pièce sud, mur ouest : cheminée monumentale non datée		
CK0910	A	Cours d'Armagnac	Eléments médiévaux du château	XIV-XVIe s.	Conserver	XIV
CK0910	A	Cours d'Armagnac	Puits	Puits avec treuil		
CK0910	A	Cours d'Armagnac	Sol	Carreaux de ciment	Conserver	XX
CK0910	A	Cours d'Armagnac	Distribution	Anciennes baies donnant sur la galerie de la chapelle au r+1. couloirs et baies de l'ancien hôpital.	Conserver	
CK0910	A	Cours d'Armagnac	Menuiserie intérieure	imposte à petit bois conservée derrière faux-plafond.	Conserver	

Liste des éléments intérieurs particuliers protégés dans les immeubles dont les parties extérieures sont protégées

CK0910	B	Cours d'Armagnac	Château	Eléments du château de Lectoure : murs de la tour du château, murs en moyen appareil, corbeau. R+1 : vestiges jambages cheminée monumentale XIXe s. ? (mur sud)	Conserver	XIII
CK0910	A	Cours d'Armagnac	Maçonnerie	Maçonneries médiévales sur l'aile sud du château	Conserver	XIV
CK0910	A	Cours d'Armagnac	Placard	Meubles de placard au r+1	Conserver	XIX
CK0910	A	Cours d'Armagnac	Maçonnerie		Conserver	Moderne
CK0910	A	Cours d'Armagnac	Escalier	Escalier de service en bois, de type rampe-sur-rampe à deux volées droites avec palier intermédiaire, main courante moulurée, balustres et tablier mouluré. Cage éclairée par fenêtres.	Restaurer	Moderne
CK0912	A	25 rue de l'Abbé Tournier	Vestiges	vestiges cheminée et passage (?), mur ouest, rdc, sur cour.	Conserver	
CK0912	A	25 rue de l'Abbé Tournier	sol	rdc : carreaux de ciment.	Conserver	XX
CK0912	A	25 rue de l'Abbé Tournier	baie	rdc, mur est : porte arquée en pierre,		
CK0912	A	25 rue de l'Abbé Tournier	Menuiseries intérieures	portes à panneaux avec serrurerie. impostes vitrées. probablement fin XIXe ou début XXe s.	Conserver	XIX
CK0912	A	25 rue de l'Abbé Tournier	Emplacement de l'escalier	Position centrale de l'escalier, de fond en comble.	Conserver	XIX
CK0914	A	12 rue Nationale	menuiserie	portes au r+2	Conserver	
CK0914	A	12 rue Nationale	Cheminée	r+1 : cheminée avec placage bois, placards attenants, r+2 : cheminée avec placage marbre, hotte moulurée,	Conserver	
CK0914	A	12 rue Nationale	Devanture	Devanture en bois en applique	Conserver	XIX
CK0914	A	12 rue Nationale	fenetre	r+1 : chassis à petits bois remaniés avec gonds moulurés, r+2 : idem	Améliorer	XVIII
CK0914	A	12 rue Nationale	Escalier	en bois, porte palière avec ferronnerie ouvragée.	Conserver	XIX
CK0914	A	12 rue Nationale	Plancher	en bois, tomette au r+2	Conserver	XIX
CK0914	A	12 rue Nationale	R+2	vestibules et deux pièces.	Conserver	XIX
CK0914	A	12 rue Nationale	Contrevent	Volets en bois	Conserver	XIX

Liste des éléments intérieurs particuliers protégés dans les immeubles dont les parties extérieures sont protégées

CK0914	A	12 rue Nationale	Escalier			
CK0916	A	128 rue Nationale	Pièces	Distribution, pièce sur jardin (cheminée XVIIe avec manteau bois et hotte moulurée); pièce sur rue (chambre à alcôve, avec porte vers garde-robe et couloir d'accès, conduit de cheminée). Menuiseries de porte. Tomettes.	Restaurer	XVII
CK0916	A	128 rue Nationale	Poutraison	Poutraison en bois des planchers. Pan de bois avec torchis dans comble.	Restaurer	
CK0916	A	128 rue Nationale	rigole	rigole, revêtement vernissé ? Moderne ?	Conserver	
CK0917	A	128 rue Nationale	Distribution	cage d'escalier, hall d'entrée et palier, avec arcade en pierre, escalier monumental, balustres en bois, poutraison en bois moulurée.'	Conserver	XVII
CK0917	A	128 rue Nationale	poutraison	plafond du r+1.	Conserver	
CK0917	A	128 rue Nationale	Cheminée	Cheminée moderne reprise au XIXe au niveau du manteau ?	Conserver	XVII
CK0918	A	68 rue Nationale	Pièce	r+1 sur rue, ouest : pièce avec plafond mouluré, niche avec chambranle, distribution, cheminée avec hotte stuquée. 19 ou 18ème s.	Conserver	XIX
CK0919	A	impasse Pericer	RDC	Soubassement, structure médiévale encore en place. Grande salle, corbeaux de poutres murailles. Plancher.	Conserver	XIV
CK0919	A	impasse Pericer	Cheminée	R+1 : cheminée adossée avec manteau en pierre sculpté et trumeau en brique.	Conserver	XIV
CK0919	A	impasse Pericer	Cloison	R+1 : cloison en pans de bois dégagé.	Conserver	
CK0919	A	impasse Pericer	Salons	R+1 : cheminées adossées avec manteau en marbre et trumeaux décoré de gypserie, menuiseries de porte à panneaux.	Conserver	XVIII

Annexe 3 - Liste des éléments extérieurs particuliers (portail, puits, fontaine...) indiqués par une étoile

Les éléments sont listés sous forme de tableau ci-après, organisés par numéro de parcelles, immeubles et adresses.

L'élément est cité, suivi de sa description, d'une attribution chronologique et d'une prescription.

Liste des éléments extérieurs particuliers

Parcelle	Immeuble	Adresse complète	Eléments	Description	Prescription	Attribution chronologique
CK0001	B	cours d'Armagnac	Pierre sculptée		Conserver	
CK0001	B	cours d'Armagnac	bassins	bassins de l'ancien hôpital/bains publics	Améliorer	XIX
CK0041	C	4 rue Jules de Sardac	Ouvrages	Ouvrages en pierre constitués par les perrons, les murets de soutènements et escaliers.	Conserver	XX
CK0041	C	4 rue Jules de Sardac	Composition	Dessin d'un jardin arboré composé avec des allées et des massifs entourés par des buis.	Conserver	
CK0041	C	4 rue Jules de Sardac	arbres	arbres de hautes tiges	Conserver	
CK0042	D	4 rue Jules de Sardac	Composition	Dessin d'un jardin composé avec des allées et des massifs entourés par des buis.	Conserver	XX
CK0042	D	4 rue Jules de Sardac	Ouvrages	Ouvrages en pierre constitués par les perrons, les murets de soutènements et escaliers.	Conserver	XX
CK0044	C	9 rue Montebello	Blocs de remploi	Blocs en pierre sculptés remployés	Conserver	
CK0053	B	110 rue Nationale	Puits	puits mitoyen (CK0854), cuve en pierre appareillée. blocs régulier, en eau. une partie haute de plan rectangulaire, une partie basse de plan circulaire.	Conserver	
CK0053	B	110 rue Nationale	Porte et arrachement	Porte donnant accès à l'ancienne église des Cordeliers. Encadrement en pierre mouluré d'un cordon, arc en plein cintre. Face est (CK0051), non vue, cachée par placage de plâtre. Arrachement au sud, départ d'une structure voûtée couvrant la porte ?	Conserver	XIV
CK0064	B	126 rue Nationale	Puits mitoyen		Conserver	
CK0065	B	17 rue Jules de Sardac	Puits mitoyen	Puits mitoyen maçonné	Conserver	
CK0070	B	132 rue Nationale	Puits	Puits mitoyen selon chargée de l'Inventaire. Traces "I" et "V", date portée ?	Conserver	
CK0070	B	132 rue Nationale	Bloc mouluré		Conserver	
CK0071	B	23 Jules de Sardac	Puits	puits mitoyen	Conserver	

Liste des éléments extérieurs particuliers

CK0073	B	136 rue Nationale	puits condamnée	Puits comblé, au centre de l'ancienne cour.	Conserver	
CK0081	B	148 rue Nationale	Portail et grille de clôture			
CK0081	C	148 rue Nationale	Puits condamné		Conserver	
CK0088	B	11 rue Narbonne Pelet	Clôture	murs de clôture et de soutènement.	Conserver	
CK0088	B	11 rue Narbonne Pelet	Puits	Puits avec margelle en pierre, conduit de plan cylindrique.	Conserver	
CK0090	B	7 rue Narbonne Pelet	Puits	Puits maçonné avec treuil métallique.	Conserver	
CK0090	B	7 rue Narbonne Pelet	Sous-sol voûté	sous-sol, voûte en moellons, sol en béton, feuillure, arc surbaissé. Elle est située au niveau de la voirie du boulevard, adossé au mur de soutènement.	Conserver	
CK0090	B	7 rue Narbonne Pelet	Ferronnerie	Garde-corps ouvragé donnant sur le boulevard	Conserver	
CK0097	B	3 rue Narbonne Pelet, 4 rue Crabère	Façades		Conserver	
CK0101	B	7 place Boué de Lapeyrère	Garde-corps	Garde-corps métallique	Conserver	
CK0102	C	5 place Boué de Lapeyrère, 6 rue du Guichet	garde-corps	garde-corps métallique sur assise en pierre	Conserver	
CK0111	C	121 rue Nationale	Grille	Grille de clôture ouvragée	Conserver	XIX
CK0111	C	121 rue Nationale	Puits	Puits avec margelle en pierre, maçonné, treuil métallique. Moderne ou médiéval ?	Conserver	
CK0112	B	5 rue de l'Abbé Tournier	Grille de clôture	grille en fonte ouvragé sur mur-bahut.	Restaurer	XIX
CK0115	B	115 rue Nationale	Puits		Conserver	
CK0115	B	115 rue Nationale	rampe	rampe de l'étable et mur attenant.	Conserver	
CK0116	D	113 rue Nationale	Maçonneries	mur de clôture est : médiéval selon chargée Inventaire (visible côté CK0887)	Conserver	XIII
CK0116	D	113 rue Nationale	Niche de luminaire	Potentiellement médiévale, mur ouest	Conserver	XIII
CK0119	C	12 rue de l'Abbé Tournier, 107 rue Nationale	Puits			
CK0122	E	101 rue Nationale	rigole		Conserver	
CK0125	B	95 rue Nationale	Portail	en entrée de cour		

Liste des éléments extérieurs particuliers

CK0128	B	91 rue Nationale	Calade	une partie ancienne, une reconstituée en 2005.	Conserver	Moderne
CK0128	C	91 rue Nationale	Puits		Conserver	
CK0128	C	91 rue Nationale	Citerne souterraine	pièce voûtée, 11mx3m, environ 3m de hauteur. Mur sud d'1m10 d'épaisseur. maçonneries non visibles, accessible par trappe. Visible et accessible depuis "F". Selon propriétaire, citerne construit avec rehaussement du jardin, vers 1900, ce qui paraît vraisemblable. Possibilité d'une structure ou de maçonneries médiévales réemployée (?). A étudier plus finement pour en déterminer la datation.	Conserver	Moderne
CK0134	C	83 rue Nationale	Puits	Vestiges de la margelle du puits	Conserver	
CK0147	D	8 rue Lafeugère-Boutan	Maçonneries	au moins 3 assises XIIIe sur le mur de soutènement actuel, au sud-est, rue L. Boutan, à proximité de CK0145.	Conserver	XIII
CK0147	D	8 rue Lafeugère-Boutan	Portail et chaînages	Mur de clôture de la cour avec chaînages, avec un portail.	Conserver	XIX
CK0152	C	17 rue de l'Abbé Tournier	Mangeoire en pierre	mangeoire ou évier ?	Conserver	
CK0177	B	31 rue Lafeugère Boutan	Grille de clôture		Conserver	
CK0178	B	29 rue Lafeugère-Boutan	Grille de clôture		Conserver	
CK0178	B	29 rue Lafeugère-Boutan	murier platane		Conserver	
CK0181	B	19 rue Lafeugère-Boutan	Portail et grille de clôture		Conserver	
CK0182	B	15 rue Lafeugère-Boutan	Portail et grille de clôture	Portail entre CK0182 et CK0181	Conserver	
CK0185	B	5 rue Lafeugère Boutan	Evier		Conserver	
CK0211	B	7 rue Dupouy	Maçonnerie	mur maçonné dans le jardin, très large et haut, parallèle à la façade, mitoyen avec CK0209. traces d'arrachement. Datation et fonction non déterminée.	Conserver	

Liste des éléments extérieurs particuliers

CK0212	E	3 rue Dupouy	Portail	portail monumental en pierre. pilastres, décor sculpté, corniche moulurée, bossage à refend. seuil en pierre. vantaux en bois à panneaux, traverse et imposte à panneaux.	Restaurer	Moderne
CK0212	E	3 rue Dupouy	Modénature sur mur de clôture		Restaurer	Moderne
CK0212	F	3 rue Dupouy	Cave et entrée de cave	réseau de cave ? portail en pierre de style Classique, baie arquée, chapiteaux, porte en bois, imposte et barreaux.	Restaurer	Moderne
CK0236	D	39 rue Nationale	Puits	Margelle en pierre sur base carrée, conduit du puits base ronde. ancienne fosse-silo ?	Conserver	
CK0239	D	45 rue Nationale, 22 rue Dupouy	Puits		Conserver	XIII
CK0239	C	45 rue Nationale, 22 rue Dupouy	Calade avec motifs		Conserver	Moderne
CK0239	D	45 rue Nationale, 22 rue Dupouy	Rampe		Conserver	Moderne
CK0243	B	45 rue Nationale	Puits	Puits avec margelle en pierre	Conserver	
CK0252	E	61 rue Nationale	cheminée	à l'est	Conserver	
CK0252	E	61 rue Nationale	Niche	à l'ouest	Conserver	
CK0252	E	61 rue Nationale	Façade moderne et médiévale		Conserver	
CK0252	E	61 rue Nationale	Escalier en pierre		Conserver	
CK0252	E	61 rue Nationale	Maçonneries	Maçonneries médiévales sur le mur ouest	Conserver	XIII
CK0252	E	61 rue Nationale	cheminée	vestiges en hauteur, à l'ouest, cheminée engagée ou semi-engagée. Feuillure attenante pour un placard ?, des latrines sur androne ?. En symétrie, possible autre structure comme placard.	Conserver	
CK0258	E	71 rue Nationale	Dallage	dallage en opus incertum ?	Conserver	
CK0276	D	98 rue Nationale	Maçonneries	Maçonneries médiévales sur mur est. partie basse rubéfiée.	Conserver	XIII
CK0276	D	98 rue Nationale	Escalier	Escalier moderne en pierre. garde-corps en fer forgé déposé.	Restaurer	Moderne

Liste des éléments extérieurs particuliers

CK0279	D	92 rue Nationale	rigole	structure remaniée mais potentiellement ancienne. Dispositif ancien.	Améliorer	
CK0279	C	92 rue Nationale	Escalier	escalier en pierre, droit.	Conserver	
CK0280	G	11 rue de Mares, 90 rue Nationale	Puits	Puits adossé au mu mitoyen. Margelle en pierre.	Conserver	XVIII
CK0292	C	76 rue Nationale	Puits	Puits en pierre	Conserver	
CK0293	C	74 rue Nationale	Puits	Puits margelle en pierre.	Conserver	XVIII
CK0293	C	74 rue Nationale	Anciennes baies		Conserver	
CK0294	C	12 impasse Pericer	Puits	médiéval	Conserver	
CK0294	C	12 impasse Pericer	cave eet maçonneries	Cave voûtée. trappe vers cours. porte arquée au sud. Mur médiéval au sud ? (limite nord du bâti D)	Conserver	XVIII
CK0316	C	6 rue de Mares	porte	porte en bois, à clous retournés, (heurtoir, poignée, 19/20ème s.). Remploi ?	Conserver	Moderne
CK0317	I	14 rue de Mares	Puits		Conserver	
CK0317	I	14 rue de Mares	composition de jardin		Conserver	
CK0317	I	14 rue de Mares	Calvaire		Conserver	
CK0327	A	rue de Soules	Puits	Deux puits margelle en pierre.	Conserver	
CK0342	D	14 rue Sainte-Claire, 12 rue Sainte-Claire	Puits	Puits maçonné, margelle moulurée d'un demi-rond.	Améliorer	
CK0344	C	21 rue Saint-Gervais	Portail	Portail d'accès à la cour Nord (C). Arc plein-cintre et porte charretière. Vestiges d'une ancienne baie carrée.	Conserver	Renaissance
CK0344	D	21 rue Saint-Gervais	Puits	Puits avec statue de la Vierge sur le dessus.	Conserver	
CK0344	E	21 rue Saint-Gervais	Portail	Porte charretière donnant accès à la cour E.	Conserver	Renaissance
CK0345	B	6 rue Sainte-Claire	Clôture avec baies	Mur avec jour et baie arquée.	Conserver	

Liste des éléments extérieurs particuliers

CK0347	D	54 rue Nationale, 2 bis rue Sainte-Claire	Puits	Puits semi-circulaire, margelle en pierre, situé au sein d'un mur. Présence d'un treuil métallique.	Conserver	
CK0347	D	54 rue Nationale, 2 bis rue Sainte-Claire	Baies	Façade en pierre, avec moellons et pierre de taille (ancienne habitation ou mur de clôture ?).	Conserver	
CK0347	C	54 rue Nationale, 2 bis rue Sainte-Claire	Escalier	Escalier en pierre, limon mouluré.	Conserver	XIX
CK0350	B	52 rue Nationale	Fosse	sous la cour, fosse voûtée en blocage (moellons et glaise) et en plein cintre, orientée nord-sud, pierre percée au centre. Probable fosse-silo destinée au stockage du grain. Selon chargée Inventaire.	Conserver	
CK0351	D	50 rue Nationale	Puits	margelle en pierre, circulaire, adossé au mur de clôture.	Conserver	
CK0353	D	46 rue Nationale	Anneaux	Anneaux pour bétail selon propriétaire.	Conserver	
CK0353	B	46 rue Nationale	Puits	Remploi des maçonneries d'un puits, médiéval ? bord chanfreiné. Réutilisé en jardinière.	Conserver	
CK0360	B	44 rue Nationale, 9 rue Saint-Gervais	Portail et mur-bahut	Morceau d'un portail en pierre, pilier cylindrique mouluré attenant à un mur-bahut vers l'ouest. Ce dernier est coupée à son extrémité ouest. Vestige d'un ensemble plus ancien, non déterminée. Il semble délimiter une ancienne partie cour et jardin, non représentée sur le cadastre napoléonien.	Conserver	Moderne
CK0362	B	3 rue Saint-Gervais, 5 rue Saint-Gervais, 38 rue Nationale	puits	cuvelage pierre, effondrement partiel ?	Restaurer	Moderne
CK0368	B	4 rue Saint-Gervais	puits	Puits	Améliorer	
CK0369	B	6 rue Saint-Gervais	puits condamné	puits bouché.	Améliorer	
CK0384	F	2 rue Lagrange	Portail		Conserver	

Liste des éléments extérieurs particuliers

CK0384	F	2 rue Lagrange	Calade		Améliorer	
CK0384	E	2 rue Lagrange	Puits		Conserver	
CK0384	F	2 rue Lagrange	Baie de la clôture	Clôture en pierre, avec placard mural, porte et encadrements en pierre du portail	Conserver	Moderne
CK0384	E	2 rue Lagrange	Escalier	Escalier en pierre, droits.	Conserver	Moderne
CK0392	C	5 rue de Corhaut	Pierre d'évier	Débouche de la pierre	Conserver	
CK0392	B	5 rue de Corhaut	Escalier	Escalier en pierre	Conserver	
CK0402	D	28 rue de Corhaut	Menuiserie extérieure de porte	porte vers rue, en bois, serrurerie. clous retournés, tête martellée. à lames minces. 18ème s. ou antérieure.	Conserver	Moderne
CK0403	B	28 rue Sainte-Claire	Puits	margelle en pierre, treuil, grille.	Conserver	
CK0406	A	rue de Corhaut	Escalier	Escalier tournant, extérieur, en pierre.	Conserver	XIX
CK0429	B	2 rue de Corhaut	Ouvrages	Ouvrages en pierre type escalier, mur de séparation	Conserver	
CK0432	C	1 rue de Corhaut	Puits	Margelle en pierre	Conserver	
CK0437	B	22 rue de Subervie	Puits mitoyen	margelle en pierre, limite sud	Conserver	
CK0437	B	22 rue de Subervie	Escalier en pierre		Conserver	
CK0438	C	20 rue de Subervie	Escalier	Escalier en pierre. Il donne accès à un jardin en contrebas, donnant sur l'ancien fossé.	Conserver	
CK0439	A	rue Barbacane	Puits		Conserver	
CK0442	A	rue Barbacane	Puits		Conserver	
CK0444	B	12 rue Subervie	Escalier	Escalier en pierre vers fossé	Conserver	
CK0444	B	12 rue Subervie	citerne		Conserver	
CK0445	B	10 rue de Subervie	Puits		Conserver	
CK0446	B	8 rue de Subervie	Rampe	Rampe d'accès en pierre	Conserver	
CK0446	B	8 rue de Subervie	Puits	puits en pierre comblés.	Conserver	
CK0451	B	8 rue Nationale	Puits	puits ?	Conserver	
CK0452	B	10 rue Nationale	puits	puits mitoyen, margelle carré en pierre. 2 niveau d'accès. Passage souterrain vers CK0852.	Conserver	

Liste des éléments extérieurs particuliers

CK0452	B	10 rue Nationale	maçonnerie au sol	maçonneries formant fer à cheval, installé sous maçonneries du puits actuel. adossé au tracé des enceintes antique et médiévale. ancien puits situé dans le fossé de ville ?	Conserver	
CK0457	D	1 rue Nationale	couvertine du mur de clôture	Haut mur de clôture entourant et protégeant le jardin. Couvrement en pierre plate.	Conserver	Moderne
CK0457	D	1 rue Nationale	Puits	Puits sur plan circulaire, margelle en pierre.	Restaurer	Moderne
CK0457	E	1 rue Nationale	Portail	Portail monumental daté de 1836, date portée sur la clef. Arc en anse de panier mouluré, cavet et doucine.	Conserver	XIX
CK0458	A	1 rue Nationale	Ouvrage lié à l'eau	Réserve d'eau implantée au niveau du mur de clôture. Petit bassin de forme rectangulaire. Arc plein cintre dans la maçonnerie du mur.	Conserver	Moderne
CK0458	A	1 rue Nationale	Escalier en pierre	Mur de soutènement avec emmarchement, implanté entre parcelle CK0458 et CK0459.	Conserver	Moderne
CK0459	A	1 rue Nationale	Escalier en pierre	Mur de soutènement avec emmarchement, implanté entre parcelle CK0458 et CK0459.	Conserver	Moderne
CK0465	B	boulevard du Midi	Rigole et aménagements hydrauliques		Conserver	
CK0470	B	place du Général de Gaulle	Portail		Conserver	
CK0470	B	place du Général de Gaulle	fossé et pont		Conserver	
CK0472	B	4 rue Fontélie, 2 rue Fontélie	Puits	2 puits en pierre	Conserver	
CK0505	B	1 rue Diane	Escalier et accès		Conserver	
CK0506	D	7 rue des Capucins	Portail	Portail en pierre et murs attenants vantaux en bois avec ferronnerie	Conserver	XIX
CK0506	D	7 rue des Capucins	Escalier	Escalier en pierre	Conserver	XIX
CK0506	D	7 rue des Capucins	Calade	motifs géométriques au centre de la cour	Conserver	XIX

Liste des éléments extérieurs particuliers

CK0506	C	7 rue des Capucins	Portail, porte et couvertine de la clôture	Mur de clôture avec couvertine et portail en pierre avec encadrement mouluré. Porte en bois à deux vantaux avec ferronnerie.	Conserver	XIX
CK0508	C	28 rue des Capucins	Puits		Conserver	
CK0526	C	21 rue Diane	Puits	puits en pierre à margelle carrée selon chargée inventaire	Conserver	
CK0527	B	23 rue Diane	grille de clôture		Conserver	
CK0527	B	23 rue Diane	Décor sur muret	mur bahut avec décor en pierre	Conserver	
CK0565	C	12 rue des Remparts	Puits		Conserver	
CK0567	A	8 rue des Remparts	Façade	baie avec encadrements en pierre	Conserver	
CK0579	A	17 rue René Antichan	Façade	Mur avec baie de porte en pierre chanfreinée se terminant par un congé en cuillère. ancienne fenêtre non datée.	Conserver	XVI
CK0591	B	11 rue Pey de Garros	Puits	en pierre, avec treuil métallique	Conserver	
CK0592	C	9 rue Pey de Garros	Porte d'entrée	Porte en bois à panneaux, gonds anciens, linteau bois	Conserver	XIX
CK0621	E	47 rue René Antichan	Ancienne façade sur androne	ancienne baie ou placard ?	Conserver	
CK0623	B	53 rue René Antichan	Puits mitoyen	puits mitoyen maçonné, encadré par deux piliers en pierre de taille.	Restaurer	
CK0689	A	80 rue Nationale	Puits		Conserver	
CK0689	A	80 rue Nationale	Bassin		Conserver	
CK0692	B	125 rue Nationale	Portail	Portail monumental.		XVIII
CK0703	A	rue Nationale	Puits	margelle récente.	Conserver	
CK0703	A	rue Nationale	Composition végétale	Reconstitution d'un jardin médiévale	Conserver	
CK0706	B	31 rue des Frères Danzas	Grille de clôture	Grille métallique surmontant mur sur boulevard	Conserver	
CK0711	B	25 rue Lafeugère-Boutan	puits	Margelle en pierre, situé entre extérieur et intérieur du bâti A.	Conserver	
CK0715	A	68 Rue Soullès	Puits		Conserver	XIX
CK0715	A	68 Rue Soullès	Escalier	Escalier droit à une volée, en pierre de taille, donnant accès au boulevard du Nord, situé en contrebas de la parcelle.	Conserver	XVIII

Liste des éléments extérieurs particuliers

CK0715	A	68 Rue Soulès	Baies et piliers	Baies et piliers en pierre	Conserver	Moderne
CK0722	B	8 rue Diane	placard	placard mural		
CK0722	B	8 rue Diane	Escalier	Escaliers en pierre carreaux de terre cuite.	Conserver	
CK0730	C	49 rue Nationale	puits	pompe à eau	Conserver	XX
CK0730	C	49 rue Nationale	Escalier	vers cave et vers appartement. galerie	Conserver	
CK0734	B	3 rue de Mares	Traces anciens éléments architecturaux	Haut mur avec traces de passage, linteaux en bois. Possiblement ancien édifice démoli.	Conserver	Moderne
CK0736	G	88 rue Nationale , 9 rue de Mares	Puits		Conserver	
CK0736	G	88 rue Nationale , 9 rue de Mares	Clôture	Vestige d'une clôture avec arcade.	Conserver	
CK0736	G	88 rue Nationale , 9 rue de Mares	Rampe			
CK0742	A	26 rue Dupouy	calade	Calade au nord	Restaurer	
CK0742	A	26 rue Dupouy	Pontet	pontet en brique surplombant le carrelot joignant le jardin de l'hôtel Bellevue à la parcelle CK0250.	Conserver	
CK0753	C	14 rue Dupouy	Sol	pierre	Conserver	
CK0753	C	14 rue Dupouy	Puits	puits en pierre, avec treuil, margelle possiblement médiévale	Conserver	
CK0761	C	Rue Saint-Gervais	Grille et piliers de clôture		Conserver	XX
CK0774	B	15 rue Jules de Sardac	Puits	Puits mitoyen	Conserver	
CK0775	E	30 rue Nationale	Portail monumental	Portail en pierre, motif des trois boules XVIIe.	Conserver	XVII
CK0776	B	rue Diane	Portail	Arc plein-cintre marquant l'entrée de la médiathèque.		XVIII
CK0779	B	22 bis rue Dupouy	Puits	Puits maçonné	Conserver	Moderne
CK0779	B	22 bis rue Dupouy	Escalier	Escalier monumental en pierre, construit sur des arcs surbaissés, donnant accès au jardin en contrebas du logement et aux caves sous jacentes à ce dernier.	Conserver	Moderne

Liste des éléments extérieurs particuliers

CK0781	C	55 rue Nationale	Escalier, parapet et modénature	Escalier entre cour et jardin	Conserver	
CK0788	B	41 rue Nationale	Rampe et rigole	Rampe menant à l'hôtel particulier depuis la rue Dupouy	Conserver	Moderne
CK0794	B	67 rue Nationale	Puits	Margelle en pierre de teinte rose. Probablement très ancien selon chargée Inventaire.	Conserver	
CK0796	B	69 rue Nationale	Puits		Conserver	
CK0801	C	22 rue Nationale	Baie chanfreinée	baie chanfreinée sur mur est, avec barreau	Conserver	XVI
CK0801	C	22 rue Nationale	Puits condamné	puits selon voisin avant travaux, situé au sud de la cour, margelle en pierre.	Conserver	
CK0808	C	30 rue de l'Abbé Tournier	Puits	margelle et arcature métallique et treuil.	Conserver	
CK0808	D	30 rue de l'Abbé Tournier	Rigole	en calade, datation à déterminer, potentiel important (continuité avec androne médiéval). Elle ne semble plus connecter à l'androne actuellement.	Conserver	
CK0808	D	30 rue de l'Abbé Tournier	Rigole	en blocs taillés	Conserver	
CK0810	B	95 rue Nationale	coursive	compris lambrequins	Restaurer	XIX
CK0811	C	95 rue Nationale	Puits		Conserver	
CK0811	C	95 rue Nationale	Rigole en pierre		Conserver	
CK0813	D	cours d'Armagnac	Grille, portail et modénature de la clôture	couvertine, piédroits, grille métallique, portail, probablement XIXe.	Conserver	
CK0816	C	19 rue de l'Abbé Tournier	dallage	dallage en pierre	Conserver	
CK0821	B	4 boulevard du Midi	Clôture en bois et portail	sur rue et sur CK0541	Conserver	
CK0822	B	87 rue Nationale, 32 rue de l'Abbé Tournier	Marches	marches en pierre	Conserver	

Liste des éléments extérieurs particuliers

CK0823	C	87 rue Nationale, 32 rue de l'Abbé tournier	Rigole		Conserver	
CK0823	D	87 rue Nationale, 32 rue de l'Abbé tournier	Blocs de pierre	Blocs de pierre en encorbellement	Conserver	
CK0823	C	87 rue Nationale, 32 rue de l'Abbé tournier	Maçonneries	sur mur de clôture XIIIe. en partie haute et basse.	Conserver	XIII
CK0825	C	4 rue Jules de Sardac, 106 rue Nationale	Puits mitoyen	Puits mitoyen en pierre	Conserver	
CK0825	C	4 rue Jules de Sardac, 106 rue Nationale	Sol	calade	Conserver	
CK0825	B	4 rue Jules de Sardac, 106 rue Nationale	Blocs médiévaux dans le mur de clôture	mur de clôture en pierre, blocs médiévaux en remploi, certains pourraient être en place sur les premières assises sud notamment. A déterminer sur place.	Conserver	XIII
CK0827	B	13 rue de la butte Baulac	Evier	Evier en pierre avec appui. sur rue.	Conserver	
CK0829	D	86 rue Nationale	Puits	Puisard sur un ancien puits.	Conserver	XIV
CK0837	C	103 rue Nationale	Piédroit	Présence d'un piédroit chanfreiné sur mur de clôture, face à cheminée médiévale de CK0846.	Conserver	
CK0837	C	103 rue Nationale	Maçonneries	Mur de clôture ouest avec maçonneries médiévales, certaines en place, d'autres en remploi en partie sud (?).	Conserver	XIV
CK0837	C	103 rue Nationale	Puits	Puits maçonné en pierre de taille, 18m de profondeur selon beau-père du propriétaire.	Conserver	
CK0837	C	103 rue Nationale	Rigole	Rigole taillée dans la pierre, allant de l'androne à la limite parcellaire entre CK0122 et CK0836 pour rejoindre la rue de l'Abbé Tournier. Moderne ou médiéval ? Possibilité de la présence d'une rigole médiévale possiblement sous la forme d'une calade, non vue dans le jardin en friche.	Conserver	Moderne
CK0842	A	29 rue du 14 Juillet	Puits	puits recouvert d'une plaque. sans margelle.	Améliorer	

Liste des éléments extérieurs particuliers

CK0842	A	29 rue du 14 Juillet	Grille, portails et piliers	clôture sur rue	Améliorer	
CK0846	C	16 rue de l'Abbé Tournier	Puits condamné	Présence d'un puits condamné vers 2010/2020	Conserver	
CK0846	D	16 rue de l'Abbé Tournier	blocs du puits	Blocs de cuvelage du puits de la cour "C" déplacé.	Conserver	
CK0846	D	16 rue de l'Abbé Tournier	Cheminée	vestiges du manteau en pierre : 2 piédroits moulurés, très dégradés. largeur 3,50m environ. 14 ou 15ème siècle arc de décharge dans le coeur.	Améliorer	XIV
CK0846	D	16 rue de l'Abbé Tournier	Rigole	longeant clôture est	Conserver	
CK0846	D	16 rue de l'Abbé Tournier	Maçonneries	mur de clôture ouest : maçonneries médiévales ponctuellement, remploi. partie nord serait en place. XIVème/XV siècle. Mur XIVe. mur de clôture est : XVe, (voir fiche de CK0837), blocs médiévaux en remploi (?) ou en place (?).	Conserver	XIV
CK0852	B	6 rue Subervie	Escalier en pierre	Escalier, limon avec retour	Conserver	
CK0852	B	6 rue Subervie	Passage vers puits	accès vers puits mitoyen.	Conserver	
CK0853	A	8 rue Subervie	écusson	mur d'escarpe : bloc sculpté d'un lion sous pierre en débord : blason des ducs d'Armagnac entouré d'un carré ? lié à l'entrée de ville.	Conserver	
CK0854	C	6 rue Jules de Sardac, 112 rue Nationale	Puits	1 autre puits, plus petit, dans l'angle sud-est du jardin (voir photos liées à l'élément précédent)	Conserver	XIII
CK0854	C	6 rue Jules de Sardac, 112 rue Nationale	Escalier	Escalier en pierre, à deux volées symétriques	Restaurer	Moderne
CK0854	C	6 rue Jules de Sardac, 112 rue Nationale	Porte	Porte en bois, mitoyenne avec CK0903. Porte à panneaux, à deux vantaux. serrurerie comprise. cf. CK0903.	Restaurer	Moderne

Liste des éléments extérieurs particuliers

CK0854	C	6 rue Jules de Sardac, 112 rue Nationale	Puits	1 puits monumental aujourd'hui mitoyen avec CK0838, en pierre. médiéval, 3m de diamètre, partiellement couvert par le bâti de CK0838, par une voûte ?.	Conserver	
CK0856	B	11 rue Nationale	Maçonneries médiévales	Murs XIIIe s. vraisemblablement sur la limite parcellaire ouest.	Conserver	XIII
CK0862	B	96 rue Nationale	rdc, jour et maçonnerie	jour médiéval, maçonneries médiévales, continuité avec maçonneries en cave.	Conserver	XIII
CK0862	B	96 rue Nationale	cave, éléments médiévaux	sol en terre battue, maçonneries médiévales, fin XIIIème s. à l'est et vraisemblablement à l'est.	Conserver	XIII
CK0862	B	96 rue Nationale	Puits	moderne ?, aménagée dans une niche	Conserver	Moderne
CK0863	D	84 rue Nationale	emmarchement	emmarchement vers l'escalier principal. marches en pierre avec nez débordant mouluré.	Conserver	Moderne
CK0863	C	84 rue Nationale	Escalier et muret	Escalier en pierre, muret en pierre attenant à l'escalier.	Conserver	
CK0863	C	84 rue Nationale	Escalier et garde-corps	Escalier en pierre et garde-corps en fer forgé. 2 autres escaliers en pierre.	Conserver	XIX
CK0867	C	51 rue Nationale	Niche sur mur à l'est	appuis de baie mouluré ?	Conserver	
CK0867	C	51 rue Nationale	Sol	dallage en pierre	Conserver	
CK0867	C	51 rue Nationale	Puits	Puits avec margelle en pierre	Conserver	Moderne
CK0867	B	51 rue Nationale	Escalier	Escalier en pierre, maçonné sous les marches. Négatif d'un ancien escalier sur le mur de clôture ?	Conserver	
CK0867	B	51 rue Nationale	Maçonneries	à l'ouest, portion du mur de clôture XIIIe s. (mur d'un bâtiment). Négatif d'un ancien escalier (non daté) sur le mur de clôture ?	Conserver	XIII

Liste des éléments extérieurs particuliers

CK0872	A	11 rue Nationale	Maçonnerie en moyen appareil	Partie basse de la limite avec CK0888.	Conserver	XIII
CK0874	A	Rue René Antichan, Rue Dupouy	Arcade	Vestige de l'accès à l'ancienne maison présente sur le cadastre Napoléonien.		XVIII
CK0875	C	13 rue Dupouy	Puits		Conserver	
CK0881	C	104 rue Nationale, 2 rue Jules de Sardac	Calade	sol en calade	Conserver	
CK0881	C	104 rue Nationale, 2 rue Jules de Sardac	Puits mitoyen	Puits mitoyen en pierre à l'ouest.	Conserver	
CK0881	C	104 rue Nationale, 2 rue Jules de Sardac	Trace de four et baie	mur maçonné est	Conserver	
CK0882	A	104 rue Nationale	Traces d'anciennes baies	Baies condamnées dans le mur de clôture.	Conserver	
CK0885	C	35 rue Nationale	Jour	Jour sur limite parcellaire orientale (non visible depuis CK0229)	Conserver	XIII
CK0885	C	35 rue Nationale	Maçonneries médiévales		Conserver	XIII
CK0887	C	12 rue de l'Abbé Tournier	Puits	selon chargée Inventaire.	Conserver	
CK0887	D	12 rue de l'Abbé Tournier	Maçonneries	Maçonneries médiévales sur la façade à l'ouest dans la cour.	Conserver	XIII
CK0887	C	12 rue de l'Abbé Tournier	Maçonneries	Maçonneries médiévales selon chargée Inventaire.	Conserver	XIII
CK0888	B	13 rue Nationale	Puits	puits en pierre, margelle en pierre	Conserver	
CK0899	B	27 rue Antichan	Escalier et murs attenants	Escalier en pierre, sous terrasse en bois actuelle. Présence de maçonneries adjacentes en pierre, traces d'un état ancien d'habitat ?	Conserver	
CK0901	A	27 rue Antichan	Puits	Puits avec margelle en pierre. Comblé. 2 assises au dessus du sol actuel. Présence d'un treuil métallique.	Améliorer	
CK0903	A	112 rue Nationale	Porte mitoyenne	Porte en bois à double vantaux à panneaux, ferronnerie.	Restaurer	Moderne
CK0908	B	cours d'Armagnac	Escalier	Emmarchement en pierre menant à la maison	Conserver	XIX
CK0908	B	cours d'Armagnac	Portail et piliers	murs avec portail et piliers	Conserver	XIX

Liste des éléments extérieurs particuliers

CK0909	B	Cours d'Armagnac	Piliers sur murs de clôture	Plusieurs piliers.	Conserver	
CK0910	C	Cours d'Armagnac	Composition végétale et fontaines		Conserver	XIX
CK0910	E	Cours d'Armagnac	Escalier	en pierre et palier	Conserver	Moderne
CK0910	C	Cours d'Armagnac	Clôture et portail	Grille métallique, portail en pierre, modénature	Conserver	XIX
CK0916	D	128 rue Nationale	Puits	Puits en pierre. Treuil métallique.	Restaurer	
CK0919	B	impasse Pericer	Puits		Conserver	

Annexe 4 - Liste des immeubles ou parties d'immeuble dont la modification peut être imposée à l'occasion d'opérations d'aménagement publiques ou privées

Les éléments sont listés sous forme de tableau ci-après, organisés par numéro de parcelles, immeubles et adresses.

L'élément est cité, suivi de sa description et d'une prescription de modification.

Liste des immeubles ou parties d'immeubles dont la modification peut être imposée à l'occasion d'opérations d'aménagement publiques ou privées

Parcelle	Immeuble	Adresse complète	Prescription	Prescriptions particulières	Justifications prescription
CK0051	D	107 Rue Nationale	Immeuble bâti dont les parties intérieures et extérieures sont protégées en totalité	Modifier	Améliorer état de la cour en intégrant le climatiseur au bâti.
CK0051	C	107 Rue Nationale	Immeuble bâti dont les parties intérieures et extérieures sont protégées en totalité	Modifier	Modifier la couverture et le bâtiment afin de mettre en valeur la baie à remplage sur le mur mitoyen est.
CK0078	C	140 Rue Nationale	Immeuble bâti dont les parties intérieures et extérieures sont protégées en totalité	Ecréter	Possibilité d'écarter le bâtiment au rdc, afin d'apporter plus de lumière dans le bâtiment principal.
CK0114	A	117 Rue Nationale	Immeuble bâti dont les parties intérieures et extérieures sont protégées en totalité	Modifier	Intégrer climatiseurs au bâti. Modifier la baie vitrée au dernier niveau de la façade au sud. Modifier l'appui en brique plate et les menuiseries de fenêtres. Modifier la couverture. reprendre
CK0157	A	21 Rue de l'Abbé Tournier	Immeuble bâti dont les parties extérieures sont	Modifier	Recomposer la façade sur rue en partie haute.
CK0201	A	16 Rue René Antichan	Immeuble bâti dont les parties extérieures sont protégées	Modifier	Déposer antenne râteau extérieure. Recomposer la façade en rez-de chaussée. Reprendre toutes les menuiseries extérieures et seuil de la baie du rdc à l'est. Améliorer l'état global des
CK0253	B	63 Rue Nationale	Immeuble bâti pouvant être conservé, amélioré, démoli ou remplacé	Modifier	afin de retrouver de la lumière et une aération des niveaux inférieurs attenants devenus aveugles.
CK0342	B	12 Rue Sainte Claire	Immeuble bâti dont les parties extérieures sont	Modifier	Améliorer l'état de la façade sur rue et de la toiture.
CK0388	A	18 Rue Saint Gervais	Immeuble bâti dont les parties extérieures sont protégées	Modifier	Reprendre composition de la façade au r+1. Reprendre menuiseries du r+1. Améliorer l'aspect de la tropézienne sur le
CK0428	A	3 Rue Barbacane	Immeuble bâti pouvant être conservé, amélioré, démoli ou remplacé	Modifier	Rétablir la galerie sud ouverte sur le jardin.
CK0428	B	3 Rue Barbacane	Immeuble bâti pouvant être conservé, amélioré, démoli ou remplacé	Modifier	Retrouver une galerie ouverte sur l'extérieur
CK0486	C	25 Rue Nationale, 1 Rue des Frères Danzas	Immeuble bâti pouvant être conservé, amélioré, démoli ou remplacé	Modifier	Reprendre la couverture en verrière ventilée permettant l'aération et l'éclairage, nécessaire à la salubrité du lieu.
CK0491	A	13 Rue des Frères Danzas	Immeuble bâti dont les parties extérieures sont	Modifier	Recomposer la façade du mur pignon sur la place de l'Europe
CK0529	A	27 Rue Diane	Immeuble bâti dont les parties extérieures sont	Modifier	Recomposer intégralement la façade sur rue.
CK0560	A	7 Rue des Remparts	Immeuble bâti dont les parties extérieures sont	Modifier	Retourner la façade nord sur la place.
CK0564	A	14 Rue des Remparts	Immeuble bâti dont les parties extérieures sont protégées	Surélever	Possibilité de surélever d'un étage pour améliorer la surface du logement trop petite
CK0620	A	45 Rue René Antichan	Immeuble bâti dont les parties extérieures sont protégées	Modifier	Intégrer antenne et climatiseur au bâti. Recomposer la façade sur rue. Modifier les garde-corps en lames de bois. Modifier les menuiseries et les recomposer en cohérence avec le bâtiment,
CK0685	A	49 Rue René Antichan	Immeuble bâti dont les parties intérieures et extérieures sont protégées en totalité	Modifier	Déposer la véranda au sud visible depuis l'espace public.
CK0691	A	41 Rue Nationale	Immeuble bâti pouvant être conservé, amélioré, démoli ou remplacé	Modifier	Climatiseur à intégrer au bâti. Améliorer le traitement des façades et toitures.
CK0794	A	67 Rue Nationale	Immeuble bâti dont les parties intérieures et extérieures sont protégées en totalité	Modifier	Mettre en valeur la façade médiévale et moderne en déposant la terrasse en bois et le store banne afin de retrouver des dispositions anciennes. Retrouver le large débord des chevrons

Liste des immeubles ou parties d'immeubles dont la modification peut être imposée à l'occasion d'opérations d'aménagement publiques ou privées

CK0877	A	Rue Jules Sadac	Immeuble bâti pouvant être conservé, amélioré, démoli ou remplacé	Modifier	Recomposer la toiture en cohérence avec le projet de valorisation défini dans le secteur d'OAP
CK0885	D	35 Rue Nationale	Immeuble bâti pouvant être conservé, amélioré, démoli ou remplacé	Modifier	Retrouver un espace de cour mettant en valeur l'ensemble médiéval.
CK0887	B	12 Rue de l'Abbé Tournier	Immeuble bâti dont les parties intérieures et extérieures sont protégées en totalité	Surélever	Retrouver le couronnement sur rue

Annexe 5 - Liste des immeubles ou parties d'immeuble dont la démolition peut être imposée à l'occasion d'opération d'aménagement publiques ou privées

Les éléments sont listés sous forme de tableau ci-après, organisés par numéro de parcelles, immeubles et adresses.

L'élément est cité, suivi de sa description et de la justification de sa démolition qui peut être imposée à l'occasion d'opérations d'aménagement publiques ou privées

Liste des immeubles ou parties d'immeubles dont la démolition peut être imposée à l'occasion d'opérations d'aménagement publiques ou privées

Parcelle	Immeuble	Adresse complète	Prescription	Justification
CK0031	A	12 rue Jules de Sardac	Démolition peut être imposée + Place, cour à créer	Requalification de l'espace dans le cadre d'un projet global sur l'ilot. ER et secteur d'OAP.
CK0032	A	12 rue Jules de Sardac	Démolition peut être imposée + Place, cour à créer	Requalification de l'espace dans le cadre d'un projet global sur l'ilot. ER et secteur d'OAP.
CK0041	E	4 rue Jules de Sardac	Démolition peut être imposée + Espace vert à créer	Dégager et mettre en valeur la gloriette attenante en ne masquant pas sa façade ouest. Améliorer le traitement de l'enceinte de ville visible depuis l'espace public.
CK0071	C	23 Jules de Sardac	Démolition peut être imposée + Place, cour à créer	Bâti masquant le rez-de-chaussée et réduisant la surface de cour. Qualité d'intégration du bâti médiocre.
CK0092	D	10 rue Crabère	Démolition peut être imposée + Espace vert à créer	Bâti non conforme au règlement non signifié sur le cadastre actuel.
CK0115	D	115 rue Nationale	Démolition peut être imposée + Espace vert à créer	Clapier à lapin très dégradé masquant façades des bâtiments attenants.
CK0115	E	115 rue Nationale	Démolition peut être imposée + Place, cour à créer	curage de la cour intérieure pour aérer et éclairer. Améliorer la perméabilité du sol.
CK0145	C	1 rue de l'Abbé Tournier	Démolition peut être imposée + Espace vert à créer	Dégager et mettre en valeur le mur de l'église attenante.
CK0177	C	31 rue Lafeugère Boutan	Démolition peut être imposée + Espace vert à créer	l'extension en menuiserie aluminium masque le chambranle en pierre moulurée de la façade principale, mettre en valeur la façade principal.
CK0211	C	7 rue Dupouy	Démolition peut être imposée + Espace vert à créer	bâtiment dégradé, sans usage.
CK0239	E	45 rue Nationale, 22 rue Dup	Démolition peut être imposée + Espace vert à créer	A démolir afin de retrouver la cohérence de la façade sur jardin de l'hôtel particulier

Liste des immeubles ou parties d'immeubles dont la démolition peut être imposée à l'occasion d'opérations d'aménagement publiques ou privées

CK0252	B	61 rue Nationale	Démolition peut être imposée + Espace vert à créer	bâtiment très dégradé, non signifié sur le cadastre actuel et masquant le bâti XVIe.
CK0275	D	100 rue Nationale	Démolition peut être imposée + Place, cour à créer	éclairer et aérer le coeur d'îlot en démolissant un bâtiment peu qualitatif.
CK0279	G	92 rue Nationale	Démolition peut être imposée + Espace vert à créer	Bâti délabré à démolir afin d'agrandir l'espace de jardin
CK0333	B	4 rue de Soulès	Démolition peut être imposée + Espace vert à créer	Structure non habitable très dégradée, non conforme au règlement.
CK0342	E	14 rue Sainte-Claire, 12 rue S	Démolition peut être imposée + Place, cour à créer	Bâti non signifié sur le cadastre. A démolir pour agrandir la cour et améliorer la perméabilité du sol.
CK0342	F	14 rue Sainte-Claire, 12 rue S	Démolition peut être imposée + Place, cour à créer	Bâtiment non signifié sur le cadastre et assombrissant le rez-de-chaussée du bâtiment principal. A démolir pour agrandir la cour et améliorer la perméabilité du sol.
CK0351	E	50 rue Nationale	Démolition peut être imposée + Espace vert à créer	Bâtiment très dégradé non conforme au règlement et non signifié sur le cadastre.
CK0391	C	24 rue Saint-Gervais	Démolition peut être imposée + Espace vert à créer	Ancien bâtiment accueillant des animaux, dégradé et non utilisé. Agrandir le jardin.
CK0402	E	28 rue de Corhaut	Démolition peut être imposée + Espace vert à créer	Bâtiment dégradé, sans usage et ne mettant pas en valeur l'environnement.
CK0423	D	2 rue de la Tour	Démolition peut être imposée + Espace vert à créer	Bâtiment à démolir car peu qualitatif, ne s'intégrant pas avec son environnement et visible depuis l'espace public.
CK0428	C	3 rue Barbacane	Démolition peut être imposée + Place, cour à créer	Bâtiment à démolir car masque la façade du bâtiment principal, ne s'intègre pas à son environnement tout en étant visible depuis l'espace public.

Liste des immeubles ou parties d'immeubles dont la démolition peut être imposée à l'occasion d'opérations d'aménagement publiques ou privées

CK0437	C	22 rue de Subervie	Démolition peut être imposée + Espace vert à créer	couverture non autorisée par le règlement. Bâtiment non signifié sur le cadastre.
CK0525	D	19 rue Diane	Démolition peut être imposée + Espace vert à créer	Bâtiment construit sans autorisation. Agrandir le jardin et améliorer la perméabilité des sols.
CK0544	D	34 rue des Frères Danzas	Démolition peut être imposée + Place, cour à créer	Bâtiment non signifié sur le cadastre et non conforme au règlement. Bâtiment masquant la façade du bâtiment principal. Ensemble de cohérence avec l'ancien carrelot à retrouver et à mettre en valeur.
CK0581	C	4 rue Antichan	Démolition peut être imposée + Place, cour à créer	Véranda non signifiée sur le cadastre actuel, visible depuis l'espace public. Retrouver un espace de cour et éclairer le bâti principal. Renforcer la perméabilité du sol de la cour.
CK0586	D	10 rue du Général Mangin	Démolition peut être imposée + Espace vert à créer	Restituer un espace de jardin. Bâtiment dégradé. Renforcer la perméabilité des sols.
CK0600	D	1 rue Pey de Garros	Démolition peut être imposée + Espace vert à créer	Bâtiment non signifié sur le cadastre actuel et non conforme au règlement, visible depuis l'espace public. Renforcer la perméabilité du sol. Agrandir le jardin.
CK0610	C	11 rue des Vieilles Ecoles	Démolition peut être imposée + Espace vert à créer	Bâtiment non signifié sur le cadastre, non conforme au règlement. Agrandir le jardin.
CK0613	B	rue des Vieilles Ecoles	Démolition peut être imposée + Espace vert à créer	bâti non autorisé et non signifié sur le cadastre. Sans usage et dégradé.

Liste des immeubles ou parties d'immeubles dont la démolition peut être imposée à l'occasion d'opérations d'aménagement publiques ou privées

CK0698	C	11 rue Montebello	Démolition peut être imposée + Place, cour à créer	Immeuble non signifié sur le cadastre actuel. Dégager la façade sur cour du bâtiment principal. Usage de matériau non conforme au règlement.
CK0711	D	25 rue Lafeugère-Boutan	Démolition peut être imposée + Espace vert à créer	Bâti non qualitatif et non inscrit sur le cadastre actuel, afin d'agrandir la surface du jardin.
CK0711	C	25 rue Lafeugère-Boutan	Démolition peut être imposée + Espace vert à créer	Mettre en valeur le tour de ville. bâti non qualitatif et non inscrit sur le cadastre actuel.
CK0789	B	66 rue Nationale	Démolition peut être imposée + Place, cour à créer	Modification non autorisée
CK0794	D	67 rue Nationale	Démolition peut être imposée + Espace vert à créer	Démolir l'espace de terrasse en r+1 afin de mettre en valeur la façade médiévale richement ornée
CK0796	E	69 rue Nationale	Démolition peut être imposée + Place, cour à créer	Rétablir la cohérence de la façade masquée
CK0817	C	6 rue Jules de Sardac	Démolition peut être imposée + Place, cour à créer	Requalification de l'espace dans le cadre d'un projet global sur l'ilot. ER et secteur d'OAP.
CK0817	D	6 rue Jules de Sardac	Démolition peut être imposée + Place, cour à créer	Requalification de l'espace dans le cadre d'un projet global sur l'ilot. ER et secteur d'OAP.
CK0830	C	14 rue Montebello	Démolition peut être imposée + Place, cour à créer	A démolir pour aérer le cœur de parcelle, retrouver de la lumière directe pour les espaces en rez-de-chaussée, contrer les effets d'îlots de chaleur urbain.
CK0839	B	116 rue Nationale	Démolition peut être imposée + Espace vert à créer	Rendre visible et mettre en valeur la travée du cloître et l'ensemble de cohérence

Liste des immeubles ou parties d'immeubles dont la démolition peut être imposée à l'occasion d'opérations d'aménagement publiques ou privées

CK0867	E	51 rue Nationale	Démolition peut être imposée + Espace vert à créer	Bâti sans intérêt patrimonial et très dégradé sans usage. A démolir pour agrandir et améliorer le jardin
CK0867	D	51 rue Nationale	Démolition peut être imposée + Espace vert à créer	Bâti sans intérêt patrimonial, à démolir pour agrandir et améliorer le jardin
CK0912	C	25 rue de l'Abbé Tournier	Démolition peut être imposée + Place, cour à créer	bâti non autorisé, non signifié sur le cadastre actuel. Matériaux non conforme au règlement. Agrandir la surface de la cour et améliorer la perméabilité du sol.

Annexe 6 - Liste des immeubles avec une règle de limite imposée d'implantation de construction

Les éléments sont listés ci-après, organisés par numéro de parcelles, suivi de la lettre d'identification du bâti concerné et la justification de la limite imposée d'implantation de construction.

Pour rappel, la limite imposée d'implantation portée au plan favorise la continuité bâtie qui structure les rues de Lectoure. En cas de démolition/reconstruction ou de construction, cette limite oblige à recréer un alignement sur les voies et emprises publiques.

CK0305 / immeuble A / Reconstruire un petit bâtiment annexe pour reformer l'alignement

CK0306 / immeuble A / Reconstruire un petit bâtiment annexe pour reformer l'alignement

CK0696 / immeuble A / Reconstruire un petit bâtiment annexe pour reformer l'alignement

CK0704 / immeuble D / Reconstruire un bâtiment afin de reformer la continuité bâtie sur la rue.

CK0873 / immeuble A / Reconstruire un mur de clôture sur une partie au moins du linéaire sur la rue Dupouy, afin de restituer la continuité bâtie.

CK0874 / immeuble A / Reconstruire un mur de clôture sur une partie au moins du linéaire sur la rue Dupouy, afin de restituer la continuité bâtie.

CK0878 / immeuble A / Construction de l'extension de la salle communale.

Espace public / Place de l'Europe : Construire un mur de clôture afin de restituer la continuité bâtie.

Espace public / Square des remparts Construire un mur de clôture afin de restituer la continuité bâtie.

Annexe 7 - Liste des immeubles avec une règle de hauteur maximale de façade

Les éléments sont listés ci-après, organisés par numéro de parcelles, suivi de la lettre d'identification du bâti concerné et la justification de la hauteur maximale de façade.

CK0305 / immeuble A / Prescription : Reconstruire un petit bâtiment annexe pour reformer l'alignement. Hauteur maximale de façade 3m.

CK0306 / immeuble A / Prescriptions : Reconstruire un petit bâtiment annexe pour reformer l'alignement. Hauteur maximale de façade 3m.

CK0696 / immeuble A / Prescriptions : Reconstruire un petit bâtiment annexe pour reformer l'alignement. Hauteur maximale de façade 3m.

CK0704 / immeuble D / Prescriptions : Reconstruire un bâtiment afin de reformer la continuité bâtie sur la rue. Hauteur maximale de façade de 3m et couvert par une toiture à deux pans ne dépassant pas les toitures mitoyennes.

CK0878 / immeuble A / Prescriptions : Construction de l'extension de la salle communale avec hauteur maximale de façade de 4m.

Annexe 8 - Liste des emplacements réservés

Un emplacement réservé (ER1) est porté au plan afin de restructurer l'îlot Sardac au nord de la cité, suivant l'orientation d'aménagement et de programmation. Certaines parcelles devront être acquises par la commune, porteur de ce projet.

Les parcelles incluses dans l'ER1 sont :

CK0029

CK0031

CK0032

CK0034

CK0037

CK0038

CK0039

CK0040

CK0817

CK0877

CK0878

CK0879

CK0880

